

HISTOIRES

DE

PHILIPPE DE VALOIS

ET DU

ROI JEAN.



Sur la Copie de Paris.

A AMSTERDAM,

Chez HENRI DESBORDES, dans le Kalver-Straat.

M. DC. LXXXVIII.



AU ROI.

SIRE,

L'Histoire, que je presente à Vôtre Majesté, *va donner à ceux qui la liront, une nouvelle attention aux merveilles de vôtre vie ; ils sentiront plus vivement la félicité de vôtre Régne, & sous un Roi toûjours vainqueur, la France leur paroîtra bien différente de ce que nos An-*

cêtres l'ont vûë ſous des Princes toûjours malheureux. Tout étoit alors dans le deſordre, l'Autorité Royale mépriſée, un Gouvernement foible, les plus grands crimes impunis : & nous voyons aujourd'hui tout ſoûmis & tout floriſſant, la juſtice triomphante, la tranquilité univerſellement établie.

Vôtre Majeſté *a reculé nos frontiéres, éloigné nos ennemis: toutes les portes de vos Etats leur ſont fermées par des forteresſſes imprenables, & vous pouvez quand il vous plaît entrer dans leurs plus riches Provinces. Mais, SIRE, s'il nous eſt permis de juger de vos intentions par vos démarches,*

toute cette gloire qui brille tant aux yeux des hommes, n'est pas ce qui vous touche le plus: Héros par tant de grandes actions vous aspirez à quelque chose de plus grand encore: vous sçavez, SIRE, *que les Rois veritablement Rois ne regardent la Puissance Souveraine que comme un moyen toûjours present de servir Dieu en faisant le bonheur de leurs Sujets.* Vôtre Majesté *a cette grande verité gravée dans le cœur, & si dans les premiéres années de son Régne nous avons admiré en Elle le Héros & le Conquérant, nous admirons aujourd'hui le Prince Chrêtien, & nous aimerons toû-*

jours le Pere du Peuple. Je ſuis avec un profond reſpect,

SIRE,

De Vôtre Majeſté,

Le trés-humble, trés-obéïſſant & trés-fidéle Sujet & Serviteur,
L'ABBÉ DE CHOISY.

AVERTISSEMENT.

J'Avois dessein de commencer un corps d'Histoire des Régnes des premiers Princes de la Maison de Valois, mais comme d'autres occupations ont souvent interrompu mon travail, je ne vous donne presentement que le Régne de Philippe de Valois & celui du Roi Jean. Je me suis servi des plus anciens Auteurs, mais j'en ai trouvé quelques-uns trop passionnez pour les Anglois, & j'ose dire, que je les ai redressez plus d'une fois par le secours des Manuscrits de la Bibliothéque du Séminaire des Missions étrangéres, & par des particularitez que j'ai trouvées dans plusieurs Piéces originales, que m'a fourni Monsieur l'Abbé de Caumartin.

En marquant les années, je compte comme si elles avoient toûjours commencé au mois de Janvier, quoi que je sçache bien, que dans les temps dont j'écris l'Histoire, elles ne commençoient qu'à Pâque : par exemple, les Historiens disent, que Charle le Bel mourut en Février 1327. & moi je marque sa mort en Février 1328. suivant la maniére de compter établie en France par l'Edit de Roussillon en Dauphiné donné en 1564. par le Roi Charle IX. qui ordonne,

ne, qu'à l'avenir l'année commencera au premier Janvier.

Je rapporte des Piéces en vieux langage, persuadé que comme elles sont encore assez intelligibles, on les aimera mieux dans leur simplicité, que si je les avois mises en d'autres termes, qui en auroient ôté une certaine naïveté, qui fait plaisir.

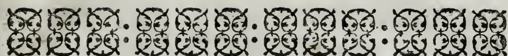
Je me suis contenté de narrer simplement les faits, sans oser en pénétrer les motifs, quoi que je n'ignore pas, que si on les pouvoit bien démêler, ils ne fussent d'un grand agréement : mais comme il est presque impossible de connoître les veritables motifs même des événemens qui nous passent tous les jours devant les yeux, & qu'il n'y a que ceux qui agissent qui puissent dire seurement les raisons qui les font agir : je laisse au Lecteur le plaisir d'imaginer lui-même, ne croyant pas qu'il soit bien aisé de lire presentement dans le cœur de gens qui vivoient il y a trois cens ans.

Au reste quoi que j'aye consulté plusieurs de mes amis, je ne laisse pas de craindre d'avoir fait encore bien des fautes. Ceux qui les remarqueront, me feront un plaisir sensible de m'en avertir, & je les assure que s'il se fait une seconde édition de cet Ouvrage, ils y reconnoîtront leurs corrections.

HISTOIRE

DE

PHILIPPE DE VALOIS.



SOMMAIRE
DU
PREMIER LIVRE.

I. *Le Roi Charle le Bel en mourant déclare son cousin Philippe de Valois Régent du Royaume. Les Etats Généraux s'assemblent, le Roi d'Angleterre prétend à la Régence, ses raisons, il en est exclus.* II. *La Reine accouche d'une fille, & Philippe de Valois est proclamé Roi.* III. *Il va se faire sacrer à Reims ; origine du sacre des Rois de France. Origine des Pairs de France.* IV. *Philippe revient à Paris, & s'applique au Gouvernement de l'Etat & à l'éducation du Prince Jean son fils aîné. Origine du Connétable & des Maréchaux de France.* V. *Les Etats du Royaume de Navarre reconnoissent pour* Rois, *Jeanne fille du Roi Louis Hutin, & Philippe Comte d'Evreux son mari. Le Roi leur rend la Navarre & retient la Champagne & la Brie.* VI. *Guerre de Flandre, Histoire de l'Oriflamme. Victoire de Montcassel.* VII. *La Jurisdiction des Evêques attaquée & confirmée.* VIII. *Le Roi d'Angleterre comme Duc de Guienne rend*

rend hommage au Roi. IX. *Philippe va à Avignon, voit le Pape. Depuis quand & pourquoi les Papes demeuroient à Avignon. Particularitez de la vie de Jean XXII. Le Roi propose une Croisade. Etat de la Terre Sainte.* X. *Le Roi revient à Paris, assemble les Etats Généraux & propose de se croiser. Robert d'Artois dispute le Comté d'Artois au Duc de Bourgogne & est condamné par le Parlement. Robert d'Artois chassé de France, se retire en Angleterre.* XI. *Mariage du Prince Jean Duc de Normandie avec la Princesse de Bohême. Le Roi se croise, son exemple est suivi par le Roi de Navarre & par celui de Bohême. Préparatifs pour la Croisade.* XII. *Le Roi d'Angleterre se prépare à la guerre contre la France.* XIII. *Cérémonies observées en donnant l'Ordre de Chevalerie.* XIV. *Le Roi d'Angleterre est déclaré Vicaire de l'Empire contre la France.*

HIS-



HISTOIRE DE PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE PREMIER.

JE vais écrire l'Hiſtoire des cinq premiers Rois de France, de la Branche des Valois, Philippe, Jean, Charle V. Charle VI. & Charle VII. On y trouvera ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable entre la France & l'Angleterre pendant cent trente ans ; la guerre commencée par la vangeance d'un Particulier, entretenuë par les diviſions domeſtiques, terminée d'une maniére extraordinaire & preſque miraculeuſe : J'expliquerai les cauſes de ces grands événemens, les prétentions des Rois d'Angleterre ſur la Couronne de France, leurs Ligues, leurs Combats, leurs Victoires : l'état déplorable du Royaume déchiré par les guerres civiles, plus dangereuſes encore que les étrangéres : l'établiſſement de la Gabelle, des Aides, des Tailles & des autres Impôts, d'abord accor-

Robert d'Artois.

dez par les Etats Généraux pour faire la guerre & pour un certain temps, depuis toûjours continuez & augmentez ſuivant la volonté des Rois & les néceſſitez publiques : & ſi dans la ſuite on voit la France reſpirer ſous un Roi ſage, on verra bien-tôt aprés le comble des malheurs & de la deſolation ſous un Prince agité de noires vapeurs, qui ſouvent le pouſſoient juſqu'à la fureur ; le Gouvernement abandonné à l'avarice & aux haines mutuelles des Régens, la Juſtice bannie ; les Princes trahis par leurs Amis, aſſaſſinez par leurs Parens : une Mere dénaturée qui fait deshériter ſon propre Fils ; enfin aprés avoir vû les François perdre des batailles par la témérité de leurs Rois, aprés avoir vû l'Etat ſur le penchant de ſa ruïne, on le verra relevé tout d'un coup par une ſimple Bergére, l'Etranger chaſſé, Charle VII. victorieux. Voilà le ſujet que je me ſuis propoſé & que j'eſpére traiter avec exactitude & verité.

I. Quand Charle le Bel ſe ſentit preſt de
1328. mourir, il fit appeller les Grands Seigneurs qui étoient à la Cour, & leur dit que ſi la Reine qui étoit groſſe accouchoit d'un Fils, il ne doutoit pas qu'ils ne le reconnuſſent pour leur Roi ; mais que ſi Elle n'avoit qu'une Fille, ce ſeroit *aux Pairs & aux hauts Barons du Royaume* à adjuger la Couronne à qui il appartiendroit, & qu'en attendant il déclaroit Philippe de Valois Régent du Royaume. Ce Prince étoit Couſin germain de Charle le Bel, & Fils de Charle Comte de Valois & d'Alençon, Frere cadet du Roi Philippe le Bel.

Mer. des Hiſt. 3. v. Froiſſart. 1. v.

Le

Le Roi mourut aprés avoir donné ces derniers ordres ; les Historiens ne marquent point quelle fut la réponse des Grands Seigneurs, mais peu de temps aprés les Etats Généraux s'assemblérent. Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Comtes de Clermont, de Beaumont le Roger & de Dreux, tous les Princes de la Maison de France s'y trouvérent avec les Comtes de Flandre & de Boulogne, le Connétable Gaucher de Châtillon, & les principaux Seigneurs du Royaume. Les brigues y furent grandes pour l'élection d'un Régent ; on sçavoit assez que la Régence étoit un pas vers la Royauté, & que le Régent ayant toute l'Autorité en main, n'auroit pas grand peine à se faire déclarer Roi, si la Reine n'accouchoit que d'une Fille.

Il y avoit deux prétendans à la Régence, Edoüard III. Roi d'Angleterre & Philippe Comte de Valois qui avoit été nommé par le feu Roi. Edoüard Fils d'Isabelle, Sœur de Charles le Bel disoit, qu'il sçavoit bien que jamais les François n'avoient voulu obéïr à une Femme, mais que par les Loix fondamentales de l'Etat, le mâle le plus proche devoit succéder, & qu'étant Neveu du feu Roi, Fils de sa Sœur & son Parent le plus proche, il y avoit de l'injustice à lui disputer la Régence, puis que la Couronne lui appartenoit, en cas que la Reine n'eût qu'une Fille.

Le Comte de Valois au contraire disoit, qu'Edoüard étoit Etranger ; que sa Mere Isabelle n'ayant jamais eu aucun droit à la

Couronne, n'avoit pû lui donner ce qu'Elle n'avoit pas & ce qu'Elle ne pouvoit jamais avoir ; & qu'au reste Edoüard n'ayant pas encore dix-sept ans, avoit besoin lui-même d'un Tuteur : Il ajoûtoit que le mâle le plus proche devoit succéder, pourvû qu'il fût du Sang Royal ; que pour lui, le Sang dont il étoit sorti, parloit assez à son avantage ; qu'il étoit l'aîné de cette même Maison, qui avoit donné tant de Rois à la France, & qu'enfin les Peuples pouvoient espérer d'être heureux sous un Prince âgé de trente-six ans, fait aux affaires, & que le feu Roi avoit jugé capable du Gouvernement.

Ces raisons étoient debatuës de part & d'autre avec assez de chaleur, les Agens d'Edoüard avoient apporté beaucoup d'argent pour gagner les voix des Députez ; mais Robert d'Artois, Comte de Beaumont le Roger Prince du Sang Royal & Beau-frere de Philippe de Valois, soûtint son parti avec tant de force & harangua les Etats avec tant d'éloquence, qu'il emporta les suffrages & fit déclarer Philippe Régent du Royaume.

II. Sa Régence ne dura pas long-temps, la Reine accoucha le premier Avril dans le Château de Vincenne, d'une Fille qui fut nommée Blanche ; aussi-tôt les Etats se rassemblérent & les Ambassadeurs d'Angleterre y recommencérent leurs brigues : ils appuyérent leurs raisons de presens magnifiques & de promesses encore plus grandes, & laissérent entrevoir aux grands Seigneurs qu'un

qu'un Roi d'Angleterre ne les maîtriseroit jamais, & que chacun dans sa Province auroit une Autorité presque Souveraine : plusieurs écoutoient déja des propositions si flâteuses, & se souvenoient avec chagrin, que leurs Ancêtres avoient été la plûpart humiliez & dépoüillez par la trop grande puissance des Rois ; mais Robert d'Artois & tous les autres Princes du Sang Royal, qui alors se trouvérent plus de vingt tous en âge de se faire craindre, voyant leur intérest dans l'élévation de Philippe le proclamérent Roi aux acclamations du Peuple, & les Anglois ne furent plus écoutez.

III. Philippe ne perdit point de temps, il alla aussi-tôt à Reims pour se faire sacrer suivant la coûtume observée depuis long-temps par les Rois de France.

Les Rois de la premiére Race ne se faisoient point sacrer, on les élevoit seulement sur un pavois ou bouclier en pleine campagne, & tout le Peuple les reconnoissoit par des acclamations ; mais dans le commencement de la seconde Race, les Peres firent couronner & sacrer leurs Enfans. Charlemagne & Carloman furent couronnez & sacrez du vivant du Roi Pepin, & le Roi Robert fut sacré du temps de Hugue Capet & régna même avec lui, ces Princes en usant ainsi pour assurer davantage la Couronne à leurs Enfans On s'imaginoit alors que le sacre étoit une cérémonie essencielle à la Royauté, & qu'un Roi n'étoit pas veritablement Roi sans cela ; mais on est convenu depuis par un consentement tacite & unani-

Du Puy Mai. de nos Rois. p. 9.

Chron. de France.

unanime de tous les ordres du Royaume, que nos Rois ſont Rois par ſucceſſion, que les Rois ne meurent point en France, que le ſacre n'augmente en rien leur droit, & qu'ils ſe peuvent faire ſacrer quand ils veulent.

Dés que Philippe de Valois fut arrivé à Reims, on prépara tout pour la cérémonie
1328. qui ſe fit le vingt-huit Mai : Il fut ſacré par Guillaume de Trie Archevêque de Reims; qui aprés avoir fait les onctions ordinaires avec la ſainte Ampoule, lui mit le Sceptre à la main droite, la Main de Juſtice à la main gauche, & ſur la tête la Couronne Royale, à laquelle tous les Pairs de France tant Eccléſiaſtiques que Séculiers portérent la main pour la ſoûtenir. Peu de jours aprés le Roi fit couronner la Reine Jeanne ſa Femme, Fille de Robert II. Duc de Bourgogne; l'Archevêque de Reims verſa ſur la tête de la Reine un peu d'huile ordinaire, qu'il avoit benite, lui mit le Sceptre en main & la Couronne ſur la tête. Ces deux cérémonies ſe firent avec une magnificence extraordinaire, tous les Princes du Sang s'y trouvérent, & Robert d'Artois y prit le rang de Pair de France; le Roi avoit érigé en ſa faveur le Comté de Beaumont le Roger en Pairie.

Il ne reſtoit alors des ſix anciens Pairs Séculiers, que le Duc de Bourgogne, le Comte de Flandre & le Duc de Guienne; le Duché de Normandie & les Comtez de Champagne & de Toulouſe avoient été réünis à la Couronne; & même le Duché de Guienne,

ne, que tenoit le Roi d'Angleterre, n'étoit plus si considérable depuis que nos Rois y avoient pris beaucoup de Places. Philippe crût qu'il faloit faire de nouveaux Pairs à l'exemple de Philippe le Bel, qui le premier l'avoit osé faire, sans craindre de facher les nouveaux Pairs en érigeant le Comté d'Artois, le Comté d'Anjou & le Duché de Bretagne en Pairies. Le Roi Charle le Bel un peu avant sa mort avoit aussi érigé la Baronie de Bourbon en Duché Pairie ; ce qui fut confirmé par le Roi Philippe de Valois, ainsi qu'on peut voir dans une de ses Médailles, où il paroît assis le Sceptre en main & la Couronne Royale en tête, tendant la main au Duc de Bourbon, qui y est representé avec une Couronne Ducale. Philippe érigea d'abord Beaumont le Roger en Pairie, pour témoigner à Robert d'Artois sa reconnoissance des obligations qu'il lui avoit, & depuis il érigea Orleans pour Philippe son second Fils, leur accordant les mêmes droits, honneurs & prérogatives qu'aux anciens Pairs du Royaume.

Du Tillet rec. des Rois de Fr. p. 358.

Il y avoit autrefois en France deux sortes de Pairs, ceux qui jugeoient les affaires dans les Jurisdictions des Seigneurs particuliers, & ceux qui les jugeoient dans la Jurisdiction Souveraine du Roi; ces derniers s'appelloient Pairs de France : il y a des Auteurs qui prétendent que le nombre en fut fixé à douze par le Roi Louïs le Jeune en 1179. lors qu'il fit sacrer à Reims son Fils Philippe depuis surnommé Auguste. Ils disent qu'il n'y donna place qu'à douze Pairs du Royaume, tous ses Parens ou ses Alliez : que les six Pairs Ecclésia-

Du Tillet p. 366.

Ant. Colard Ms. de rebus Rhem.

ſtiques étoient Guillaume de Champagne Cardinal de Sainte Sabine, Archevêque de Reims & Philippe de Dreux Evêque de Beauvais ſes Neveux, Gautier Evêque de Langres, Fils de Hugue II. Duc de Bourgogne, Gui Evêque de Châlons, Couſin du Duc de Bourgogne, Roger de Roſoy Evêque de Laon & Simon de Vermandois Evêque de Noyon, Fils de Hugue le Grand Petit-fils du Roi Henri I. & que les ſix Pairs Séculiers étoient Hugue III. Duc de Bourgogne, Henri II. Roi d'Angleterre, Duc de Normardie, & ſon Fils Henri Duc de Guienne, qui avoit épouſé Marguerite Fille du Roi: Que le Comte de Champagne étoit ſon Beau-pere, que le Comte de Flandre étoit du Sang Royal par les Femmes, & que le Comte de Toulouſe avoit épouſé Conſtance Sœur du Roi: d'où ils concluent que ne s'étant trouvé au ſacre de Philippe Auguſte que ces douze Pairs, il s'en fit dans la ſuite une eſpéce de Loi, & que tous les autres furent exclus. Mais outre qu'en ce temps-là & long-temps depuis, la naiſſance ne donnoit aucun rang dans les cérémonies, il eſt conſtant que dans l'Arreſt rendu à Melun en 1216. contre Erard de Brienne en faveur de Blanche Comteſſe de Champagne, on met au nombre des Pairs, qui furent Juges outre l'Archevêque de Reims & quelques-uns des anciens Pairs, les Evêques d'Auxerre, de Chartres & de Lizieux, & les Comtes de Bretagne, de Pontieu, de Joigni, de Beaumont & d'Alençon; ce qui prouve qu'alors le nombre des Pairs n'étoit pas fixé à douze, ou du moins, que ſi ces douze premiers Pairs aſſiſtoient ſeuls

Ms. du Roi f. 312. & 139. du Cange gl. t. 3. p. 909.

ſeuls au ſacre des Rois & aux autres grandes cérémonies, quelques autres Seigneurs du Royaume tant Eccléſiaſtiques que Séculiers avoient ſéance dans les Parlemens en qualité de Juges, & y étoient nommez Pairs.

Quand toutes les cérémonies eurent été achevées, Philippe s'en revint à Saint Denis pour honorer les Saints Martyrs auſquels il avoit une dévotion particuliére & fit ſon entrée à Paris. On n'avoit jamais témoigné tant de joye en pareille occaſion; les grands Seigneurs eſpéroient ſous ce nouveau Régne un juſte diſcernement dans la diſtribution des Charges & des honneurs, & le Peuple s'attendoit à la diminution des Impôts.

En effet Philippe s'appliqua à régler les affaires de ſon Royaume, qui étoient de fort mauvais état; les Finances avoient été fort mal adminiſtrées, & les Provinces étoient extrémement chargées d Impôts, ſans qu'on ſçût ce que l'argent étoit devenu: les Rois Louïs Hutin, Philipe le Long & Charle le Bel n'avoient pas eu le temps d'executer les bons deſſeins qu'ils avoient de ſoulager le Peuple: le Roi commença à faire rendre compte aux gens d'affaires & tira d'eux des ſommes conſidérables, fit pluſieurs Ordonnances ſur la Police & donna de l'argent aux gens de guerre pour empêcher les deſordres qu'ils commettoient dans les Provinces, faute d'être payez de leur ſolde.

Il fit pluſieurs Ordonnances ſur les Monnoyes, qui avoient été fort altérées ſous les Régnes précédens; il ordonna que le denier d or fin auroit cours pour quarante-cinq ſols tour-

Ext. de la Ch. des comptes R. c.

A 5

tournois, le blanc denier pour neuf deniers, le double parisis noir pour trois mailles tournois, les douze petits parisis pour un gros tournois, & que toutes les autres Monnoyes tant d'or, blanches ou d'argent que noires ou de cuivre n'auroient plus de cours. Il défendit aux Orfévres de faire aucune vaisselle d'argent, si ce n'est pour les Eglises, & menaça de peines corporelles ceux qui transporteroient de l'or ou de l'argent hors du Royaume : Enfin pour gagner davantage l'amour des Peuples & la confiance de la Noblesse, il ne fit rien dans les commencemens, que par l'avis de son Conseil composé de Prélats & de vieux Seigneurs habiles & gens de bien. Mais il songea principalement à l'éducation de Jean son Fils aîné qui devoit être son Successeur, & regarda cette affaire comme la plus importante de toutes; il n'ignoroit pas, qu'on ne sçauroit donner de trop bonne heure des impressions de vertu à un Prince qui doit gouverner un grand Etat, & jetta les yeux sur le Maréchal de Moreüil pour le mettre auprés de lui. Il lui écrivit sur ce sujet une Lettre qui mérite d'avoir ici sa place, parce qu'elle fait bien connoître les mœurs de ce temps-là.

Ext. de la Ch. des comptes. R. C.

DE PAR LE ROI.

SIRE DE MOREUIL, vous savez comment Nous vous deimes l'autre jour, que nous vous aviens Ordené pour être avec Jean nôtre Fils & à son fraix, & vraiment nous ne vous ôtons de l'Office de Maréchal pour nul mal,

mal, qui ſoit en vous, ne pour nul defaut, qui par vous ait été en vôtre Office, mais nous vous amons miex prés de Jean nôtre Fils que nous ne feriens nul autre. Si Voulons que vous vous ordenez tantôt pour y venir, & pour y être dorênavant continuellement ; car il eſt temps que ceux qui ſont ordenez pour y être, y ſoient ; & ſi eſt miex vôtre honneur de le faire maintenant, qu'il ne ſeroit, quand nous ſerons plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priâtes, quand nous vous en parlâmes, que nous y vouſiſſions garder vôtre honneur : vraiment ſe vous y penſez bien, vous trouverez que nous vous faiſons trop plus grand honneur de vous y mettre, que nous ne feriens de vous leſſier Maréchal ; mêmement conſidéré que Nous voulons que vous ſoyez tous li premiers & li principaux de ſon frain : car il n'eſt onc de Maréchal en France, qui n'en laiſſât volontiers l'Office pour être li premiers au frain de l'Aîné Fils du Roi. Si nous ſemble que vôtre honneur y eſt non pas gardée ſeulement, mais accruë : Et quant au proufit, il nous ſemble qu'il y eſt plus grand qu'il ne ſeroit à être Maréchal de France : car pour pluſieurs fraudes qui ſe faiſoient pour cauſe des droits des Maréchaux, Nous avons ordené que dorênavant nul Maréchal ne prendront nul droit, mais ſeront tornez à nôtre proufit tous les droits qu'ils ſoloient prendre, & ils auront cinq cens livres tournois chacun d'eux par an pour toutes choſes, & ſi ne les auront fors ſeulement durant les guerres, & nous voulons que vous ayez pour être avec nôtre Fils cinq cens livres chacun an, leſquels Nous vous donnons à vôtre vie : ſi nous y ſemble le proufit plus que en l'Office de Maré-

chal, pourquoi vous n'en devez être en nulle mélancolie, mais en devez être tout liez & pour honneur & pour proufit. Donné à Becoisel le 5. jour de Juillet l'an....

Dés que le Maréchal de Moreüil eut été établi Gouverneur du Prince Jean, le Roi lui ôta la Charge de Maréchal de France, qui alors n'étoit pas à vie. Les Maréchaux de France n'étoient d'abord que les premiers Ecuyers du Roi ſous le Connétable, ou Comte de l'Etable; mais depuis étant devenus Lieutenans du Senéchal de France & la Charge de Senéchal dont la grande autorité étoit ſuſpecte, ayant été ſupprimée, ils devinrent les premiers dans la guerre, juſqu'à-ce que le Connétable eut le Commandement abſolu des Armées. Il n'y eut d'abord qu'un ou deux Maréchaux de France, puis quatre; mais dans la ſuite les Rois ont été obligez d'en faire un plus grand nombre auſſi bien que de Ducs & Pairs, à meſure qu'ils ont étendu leur domination, & qu'ils ſe ſont élevez à un plus haut point de gloire & de puiſſance.

A la premiére nouvelle de la mort de Charle le Bel, les Etats du Royaume de Navarre s'étoient aſſemblez à Pampelune, pour voir à qui appartenoit leur Royaume; le Roi d'Angleterre n'avoit pas manqué d'y envoyer des Ambaſſadeurs & de l'argent pour faire valoir le droit qu'il prétendoit y avoir, mais ils n'avoient pas réüſſi dans leur négociation, & les Etats du Païs avoient reconnu pour leur Reine Jeanne Fille du Roi Loüis Hutin: El-

le

le avoit épousé Philippe Comte d'Evreux petit-Fils du Roi Philippe le Hardi. Ils envoyérent aussi-tôt des Ambassadeurs demander leur Reine & son Mari. Philippe de Valois vit avec quelque chagrin qu'il faloit rendre la Navarre, mais n'ayant pour la retenir que des raisons de bienséance, il céda à la justice & representa lui-même à son Conseil que le Roi Philippe le Bel ayant épousé Jeanne héritiére du Royaume de Navarre & des Comtez de Champagne & de Brie avoit transmis ses droits à ses Enfans Louïs Hutin, Philippe le Long, & Charle le Bel; & qu'aprés leur mort les mêmes droits étoient passez à Jeanne Fille de Louïs Hutin l'aîné des trois Freres. Il proposa seulement de retenir la Champagne & la Brie, Provinces trop voisines de Paris pour s'en désaisir & de donner en échange les Comtez de la Marche, de Mortain & de Longueville. Il les laissa aussi en possession du Comté d'Angoulême, qu'on avoit donné à Jeanne en la mariant.

Le Comte d'Evreux & sa Femme acceptérent toutes les conditions, que Philippe leur voulut imposer. Ils signérent tout aveuglément, ils étoient les plus foibles & se croyoient assez heureux d'aller prendre possession d'un Royaume: ils partirent en diligence & quand ils arrivérent à Pampelune, ils trouvérent les trois Etats du Royaume de Navarre assemblez, qui avant que de les reconnoître pour Rois leur firent jurer, *qu'ils conserveroient les priviléges du Païs, qu'ils ôteroient incessamment tous les impôts extraordinaires, que de douze ans ils ne feroient battre*

de nouvelle monnoye, que toutes les Charges & Gouvernemens du Royaume ſeroient entre les mains des Navarrois, qu'ils ne pourroient avoir à leur ſervice plus de cinq Etrangers, que ſi Dieu leur donnoit un Fils, ils lui remettroient le Royaume dés qu'il auroit vingt ans en conſervant cent mille piéces d'or de penſion, & que s'ils mourroient ſans Enfans les Etats adjugeroient la Couronne à qui il appartiendroit. Ils jurérent tout, bien réſolus, ſi l'on juge des choſes par l'événement, à n'en tenir que ce qu'il leur plairoit, lors qu'ils ſeroient en poſſeſſion.

VI. Cette grande affaire ayant été réglée de la ſorte, la France alloit joüir de la paix, quand Philippe fut obligé preſque malgré lui à prendre les armes pour aller remettre les Flamans à leur devoir.

Belleforêt. Du Haillant Ann. de Flandre. Les Comtes de Flandre par un Traité fait avec les Rois de France, leur devoient payer cinquante mille écus par an pendant pluſieurs années, ils exigeoient ſous ce prétexte des ſommes immenſes de leurs Sujets; les plus groſſe Villes laſſes d'être rançonnées envoyérent des Députez à leur Comte Loüis, qui demeuroit à Tournai: on les logea dans les faux-bourgs, & le feu y ayant pris par hazard, ils penſérent être brûlez: ils ſe ſauvérent chacun dans ſa Ville, firent prendre les armes par tout & forcérent le Comte à leur promettre qu'il ne léveroit rien ſur eux, que du conſentement des Etats: il promit tout parce qu'il n'étoit pas le plus fort, mais dés qu'ils furent ſéparez, il vint en France ſe plaindre au Roi, lui prêta foi & hommage pour les *Ann. de Flandre.*

Comtez de Flandre, de Nevers & de Retelois, & le pria de le ſecourir contre ſes ſujets rebelles.

Philippe avoit beſoin de quelques années de paix pour remettre en bon état les affaires de ſon Royaume; il envoya d'abord l'Evêque de Senlis menacer les Flamans de les faire excommunier, à la réſerve de ceux de Gand, & d'Oudenarde qui étoient demeurez fidéles à leur Comte, mais ils firent peu de cas des cenſures Eccléſiaſtiques & le Roi fut obligé d'y aller lui-même.

Les principaux de la Cour n'étoient pas d'avis qu'on marchât dans une ſaiſon déja avancée; mais le Roi brûloit d'impatience de ſignaler le commencement de ſon Régne par quelque exploit de guerre: il fit aſſembler le Conſeil, tous les avis alloient à remettre l'affaire au Printemps, quand Gaucher de Chatillon Connétable de France, au lieu de s'étendre en longs raiſonnemens comme les autres, ne dit que ces paroles en ſe levant bruſquement: *Qui a bon cœur, a toûjours le temps à propos*; le Roi ſe leva auſſitôt, courut embraſſer le Connétable & donna les ordres pour aſſembler ſon Armée: & comme il avoit beſoin d'argent, il fit rechercher ceux qui ſous les derniers Rois avoient eu l'adminiſtration des Finances; Pierre Remi Général des Finances ſous Charle le Bel fut accuſé & convaincu de péculat, on lui fit ſon procés, & il fut pendu au Gibet de Montfaucon qu'il avoit fait dreſſer lui-même, ſes biens furent confiſquez, ils montoient à plus de douze cens mille livres, ce qui

Froiſſart 1. v.

qui pouvoit faire en ce temps-là à peu prés autant que vingt millions font en ce temps-ci, somme immense pour la bourse d'un particulier, & qui vint fort à propos pour la guerre de Flandre.

Le Roi avant que de partir alla à saint Denis selon la coûtume de ses Prédécesseurs, pour visiter les corps des saints Martyrs & prendre l'Oriflamme. C'étoit l'Enseigne de l'Abbé & des Moines de saint Denis, qu'ils faisoient autrefois porter dans leurs guerres particuliéres par le Comte de Vexin leur avoué ou défenseur. Cette enseigne étoit semblable aux baniéres de nos Eglises, de couleur rouge sur un bâton doré ; mais quand nos Rois étoient devenus propriétaires du Vexin, ils avoient commencé à faire porter l'Oriflamme devant eux, lors qu'ils alloient à la guerre : le Roi Louïs le Gros l'avoit fait en marchant contre l'Empereur Henri V. Philippe Auguste à la bataille de Bouvines & saint Louïs dans ses Croisades.

Dés que le Roi eut fait ses dévotions, il fit approcher Miles de Noyers Bouteiller de France, à qui il vouloit donner l'Oriflamme ; & l'Abbé de saint Denis l'ayant fait mettre à genoux, lui fit faire selon la coûtume le serment qui suit. *Vous jurez & promettez sur le précieux Corps de* JESUS CHRIST *sacré ci present, & sur le corps de Monseigneur S. Denis, & ses Compagnons, qui ci sont, que vous loyalement en vôtre personne tendrez & gouvernerez l'Oriflambe du Roi Monseigneur, qui ci est, à l'honneur & profit de lui & de son Royaume ; & pour*

pour doute de mort en autre avanture qui puisse venir, ne la delaisserez, & ferez par tout vôtre devoir comme bon & loyal Chevalier doit faire envers son Souverain & droiturier Seigneur. Aprés qu'il eût fait le serment, le Roi lui remit l'Oriflamme entre les mains & prit le chemin de Flandre.

L'armée devoit s'assembler auprés d'Arras, tant parce que le Païs étoit bon, que pour empêcher les Artesiens d'ailleurs peu affectionnez à la France de se joindre aux Flamans rebelles : Philippe Roi de Navarre, Eude Duc de Bourgogne, Charle Duc de Lorraine & Gui Dauphin de Viennois s'y rendirent avec des troupes; le Roi de Bohême y en envoya, n'y pouvant aller lui-même, parce qu'il faisoit la guerre en Italie. Le Comte de Flandre & le Comte de Namur son oncle s'y rendirent avec les troupes, qu'ils avoient pû tirer de Gand & d'Oudenarde.

Le Roi alla d'abord assiéger Montcassel, & y donna plusieurs assauts inutilement; les Flamans y avoient mis une bonne garnison, & sur une des principales tours de la Ville, ils avoient fait peindre un coq avec ces paroles: *Quand ce coq ici chantera, le Roi trouvé ci entrera.* Ils appelloient le Roi Philippe de Valois le Roi trouvé, parce qu'il n'étoit pas né sur le Trône : leur Armée étoit campée & retranchée à la vûë de la Ville sur une éminence où il étoit impossible de les attaquer; le Roi ne laissoit pas de demeurer-là & de presser le siége autant qu'il pouvoit, pendant que Gaucher de Chatillon Connétable de France

Ann. de Flandre.

France & Robert d'Artois pilloient & brûloient le Païs.

Les Flamans fixes dans leur poste attendoient une occasion favorable pour attaquer
1328. les François. Ils crûrent l'avoir trouvée le 23. Août, & voyant de dessus la hauteur la plûpart des Troupes rentrer dans le camp, lasses & chargées de butin, ils se partagérent en trois Corps & attaquérent en même temps le quartier du Roi, celui des Troupes de Bohême, & celui du Comte de Hainaut : ils n'avoient point de Noblesse parmi eux, leurs Chefs étoient de simples Soldats qui ne connoissoient point le péril, capable de réüssir par témérité, Nicolas Zonnekin étoit leur Général; ils surprient les François, qui se reposant sur leur grand nombre ne s'attendoient pas à être attaquez, & étant entrez dans le camp sans bruit & sans faire le cri de guerre, qu'on avoit accoûtumé de faire en ce temps-là avant que de se battre, ils percérent d'abord jusqu'à la tente du Roi, qui eut à peine le temps de monter à cheval, ses Chapelains, qui seuls se trouvérent dans sa tente, lui aidérent à s'armer. Le combat fut fort opiniâtré, tout ce qui se trouva auprés du Roi se sacrifia pour le défendre, & la victoire fut disputée jusqu'à-ce que toute l'armée ayant pris les armes, les Flamans furent entourez de tous côtez, & la plûpart passez au fil de l'épée. Il y en mourut treize mille : quelques-uns voulurent se sauver à Montcassel, & les François animez par le danger, où ils avoient vû leur Roi, les poursuivirent si vivement qu'ils entrérent avec eux pêle mêle dans

Ann. de Fl.

la

la Ville, la pillérent & la brûlérent.

Le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & les Comtes de Bar & de Boulogne quoi que malades, firent merveilles de leur personne, & le Connétable Gaucher de Chatillon à l'âge de quatre-vingt ans, y mena les Troupes à la charge. Le Roi fit chanter le *Te Deum* sur le Champ de bataille pour remercier Dieu de l'avoir tiré d'un si grand péril. Il manda aussi au Parlement & à la Ville de Paris de faire chanter le *Te Deum*. Cette perte abatit le courage des Flamans; Ipres, Burges & quelques autres Villes envoyérent leurs clefs, le Roi les renvoya à leur Comte & lui dit: *Beau cousin, gardez que desormais par desfaute de faire justice ne nous faille plus retourner par deça.* Le Comte irrité de la maniére dont ses Sujets rebelles l'avoient traité, fit démolir Ipres & Courtrai, fit mourir plus de cinq cens Bourgeois des principales Villes, & par une si grande sévérité leur laissa dans le cœur l'envie de se révolter à la premiére occasion.

Ann. de Flandre. Bellef. l. 5. Chron. de France.

En ce temps-là Edoüard Comte de Savoye vint à Paris demander du secours contre Gui Dauphin de Viennois son voisin, & son perpétuel ennemi; il y mourut quelque temps aprés, & ne laissa qu'une fille nommée Marguerite, mariée à Jean II. Duc de Bretagne. Ce Prince prétendoit que sa femme devoit hériter du Comté de Savoye; mais les Etats du Païs déclarérent, que tant qu'il y auroit des mâles du sang de leurs Princes, à qui ils étoient accoûtumez d'obéïr depuis trois cens ans, ils les reconnoîtroient pour leurs Souverains, sans que les femmes y pussent jamais

rien

rien prétendre, & appellérent à la succession Amé Frere d'Edoüard.

Amé VI. succéda aux Etats de son Frere & eut la même guerre à soûtenir. Le Dauphin Gui qui s'étoit signalé à la bataille de Mont-cassel ne le laissa pas long-temps en repos; mais il fut tué en assiégeant un petit Château à trois lieuës de Grenoble. On dit que Charle Prince de Bohême en venant au secours du Dauphin, eut une vision qui lui apprit les circonstances de la mort de ce Prince dans le même moment que la chose arrivoit, quoi qu'il fut en Italie à plus de cent lieuës delà: Humbert II. succéda à son Frere Gui, & se trouvant d'un humeur plus pacifique, fit la Paix avec le Comte de Savoye.

Quand le Roi aprés la victoire de Cassel eut rémis le Comte de Flandre dans ses Etats, il revint à Paris: il entra à cheval & tout armé dans l'Eglise de Nôtre-Dame, & offrit à la Sainte Vierge son cheval & ses armes. On y voit encore sa Statuë sur un piédestail à l'entrée du Choeur. On en frappa aussi une Médaille que nous avons encore.

VII. Peu de temps aprés, Pierre de Cugniéres Avocat du Roi dans son Parlement, homme habile & éloquent lui representa *que les Evêques avoient usurpé toute la Jurisdiction du Royaume, que leurs Officiaux se mêloient des affaires séculiéres, & que les Juges Royaux n'étoient plus considérez dans les Provinces, parce que dés qu'on avoit affaire à un Ecclésiastique, il faloit aller plaider par devant l'Official, qui souvent jugeoit injustement & se servoit d'abord de censures & d'excommunications.*

Ces

Ces raisons spécieuses étoient soûtenuës par plusieurs grands Seigneurs, qui espéroient qu'aprés avoir ôté la Justice au Clergé, on lui ôteroit bien-tôt la plûpart de ses Domaines ; & le Roi même paroissoit assez porté à en gratifier sa Noblesse, dont il tiroit de plus grands secours, que des Ecclésiastiques : il voulut néanmois les entendre avant que de les condamner, & leur manda d'envoyer leurs Deputez à Paris pour y défendre leurs droits. Il s'y trouva cinq Archevêques & seize Evêques : l'assemblée se tint en presence du Roi. Pierre de Cugniéres qui s'étoit préparé de longue main, commença son discours par ces paroles : *Rendez à Cesar ce qui appartient à Cesar*. Il parla fortement contre la Jurisdiction des Evêques, qu'il vouloit ruïner absolument, & prétendit prouver *que les Ecclésiastiques ne devoient songer qu'au salut des ames, & laisser aux Juges séculiers le soin des affaires temporelles*, *insinuant adroitement que l'Eglise n'étoit que trop riche*. Son discours fut reçû avec applaudissement, toute la Noblesse qui étoit presente espéroit profiter de la dépoüille des Ecclésiastiques, & pressoit le Roi de prononcer. Mais Bernard Evêque d'Autun que le Clergé avoit choisi pour défendre ses droits, le fit avec tant d'éloquence, qu'il ramena les esprits de l'assemblée : Il dit, *que les Rois de France avoient mérité le nom de Trés-Chrêtiens par les biens qu'ils avoient fait à l'Eglise, que Pepin & Charlemagne avoient donné aux Papes la plus grande partie des Terres qui faisoient le Domaine de l'Eglise, que le Roi imprimeroit à son nom une tache éternelle, s'il souf-*

froit

froit que ſous ſon Régne on dépoüillât le Clergé : qu'on vouloit commencer par ôter aux Evêques la Juriſdiction , & qu'enſuite on leur ôteroit leurs biens & leurs revenus , que la Nobleſſe ne ſçavoit ce qu'elle demandoit , puis que la plûpart des bénéfices du Royaume étoient poſſédez par ſes enfans ; & qu'au reſte s'il y avoit des abus il faloit les corriger. Le Roi aprés les avoir entendus fut aſſez embaraſſé ; il voyoit un avantage preſent à faire perdre le procés au Clergé , mais il craignoit les ſuites & qu'en attaquant un Corps ſi conſidérable , il ne ſe fit des affaires dont il auroit peine à ſortir : incertain du parti qu'il devoit prendre , il renvoya l'aſſemblée deux ou trois fois ſans rien conclure : Enfin preſſé par Pierre Roger Archevêque de Sens qui avoit été Garde des Sceaux & qui depuis fut Archevêque de Roüen , & enfin Pape ſous le nom de Clément VI. il congédia l'aſſemblée , en proteſtant *que le Fils aîné de l'Egliſe ne toûcheroit jamais à ſes droits , & qu'à l'exemple de ſes Prédéceſſeurs il les augmenteroit plûtôt que de les diminuër.* Il pria pourtant les Evêques chacun en particulier de ne point abuſer de ſa pieté , & recommanda aux Juges Royaux de réprimer la trop
VIII. grande autorité des Juges Eccléſiaſtiques , ce qu'ils firent dans la ſuite en introduiſant les appels comme d'abus.

Cependant le Roi d'Angleterre n'avoit point envoyé faire de complimens à Philippe ſur ſon avénement à la Couronne , comme c'étoit la coûtume entre Rois voiſins , il ne parloit point de lui venir rendre hommage pour les terres qu'il tenoit en fief de la Cou-

Couronne de France, & témoignoit avoir encore des prétentions qu'il se réservoit à faire valoir en temps & lieu. Philippe se lassa d'attendre, & lui manda par le Seigneur d'Ancenis & par celui de Beaussault de se rendre à Amiens à un certain jour pour lui faire hommage, & qu'autrement il feroit confisquer les terres qu'il tenoit en France & les réüniroit à la Couronne.

Edoüard tout plein de ses droits imaginaires sur la Couronne de France, répondit d'abord qu'il ne feroit jamais hommage au fils d'un Comte ; mais y ayant songé plus à loisir il se trouva bien embarassé : il ne pouvoit se résoudre à s'aller mettre à genoux devant le même Prince qui venoit de lui ôter le plus beau Royaume du monde, il se croyoit aussi grand Seigneur que lui, aussi puissant en hommes & en argent ; & son courage lui conseilloit de ne céder à personne dans l'Univers : mais il n'étoit pas encore prés à faire la guerre ; ses affaires domestiques l'avoient occupé long-temps, il avoit fait couper le col un peu legérement & sur de faux raports à son oncle le Comte de Kent, & depuis ayant sçû que sa mere avoit fait mourir le Roi son pere par le conseil de Robert de Mortemer Comte de la Marche, avec qui elle étoit accusée d'avoir de trop grandes familiaritez, il avoit aussi fait couper le col à Mortemer, & avoit enfermé sa mere dans une Tour, où elle n'avoit pas vécu long-temps. *Cronique de Saint Denis Bellef. l. 5.*

Toutes ces executions l'avoient empêché de se préparer à la guerre, comme il en avoit toûjours

toûjours eu le dessein, & il se résolut à se contraindre encore quelque tems, de peur de perdre toutes les terres qu'il avoit en France. Il vint donc à Amiens avec un équipage magnifique & si grand, qu'on voyoit aisément, que ce n'étoit pas pour faire honneur à Philippe, mais plûtôt pour tâcher de l'étonner, & pour faire parade de sa puissance & de ses richesses. Il comparut au jour mar-
1329. qué sixiéme Juin avec une longue robe de velours cramoisi semée de léopards d'or, la couronnne en tête, l'épée au côté avec des éperons dorez; il n'avoit que vingt-deux ans, le visage agréable, la mine haute, plus grand que le commun des hommes, mais bien pris dans sa taille & d'une force extraordinaire, qui depuis le rendit redoutable dans les combats.

Philippe s'étoit préparé de son côté à faire la cérémonie avec une pompe extraordinaire; il étoit assis sur un Trône magnifique, sa robe étoit de velours violet semée de fleurs de lis d'or; il avoit la Couronne en tête & le Sceptre en main. Les Rois de Boheme, de Navarre & de Majorque étoient debout aux deux côtez du Trône avec le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, le Comte de Flandre, le Comte d'Alençon, les Evêques de Laon & de Senlis, le Connétable Gaucher de Chatillon, le Vicomte de Melun Grand Chambellan, Mathieu de Trie & Robert Bertrand Maréchaux de France & les autres principaux Officiers de la Couronne. Le Chancelier Mathieu Ferrand ne s'y trouva pas parce qu'il étoit mal à la Cour, & sa

ſa place fut occupée par Jean de Marigni Evêque de Beauvais, à qui le Roi avoit donné les Sceaux.

Dés que le Roi d'Angleterre ſe fut approché du Trône, le Vicomte de Melun Grand Chambellan lui commanda d'ôter ſa Couronne, ſon épée & ſes éperons, parce qu'il étoit devant ſon Souverain, & de ſe mettre à genoux devant le Roi ſur un carreau qu'on lui avoit préparé. Il le fit, parce qu'il n'étoit plus en état de reculer; mais on remarqua aiſément le dépit & la colére qui le tranſportoient de ſe voir forcé à une ſi grande humiliation devant tant d'illuſtres témoins: alors le Grand Chambellan lui prit les mains nuës, les lui mit entre celles du Roi, & lui dit ces paroles: *Sire, vous devenez homme lige au Roi Monſeigneur qui ici eſt, comme Duc de Guienne & Pair de France, & lui promettez foi & loyauté porter dites voire.* Fr. 1. v. Edoüard ne voulut pas dire *voire*, & dit qu'il prêtoit l'hommage qu'il devoit, & qu'auſſi-tôt qu'il ſeroit retourné en Angleterre, il conſulteroit ſes regiſtres pour ſçavoir préciſément à quoi il étoit obligé, & envoyeroit au Roi des lettres ſcellées du grand Sceau d'Angleterre, qui expliqueroient quelle ſorte d'hommage il venoit de faire. Le Grand Chambellan reçût ſa proteſtation à condition que l'hommage qu'il venoit de rendre au Roi en termes généraux ne tireroit point à conſéquence. Edoüard demanda la reſtitution des Places que les François avoient priſes en Guienne ſur les Rois ſes Prédéceſſeurs; mais Philippe lui répondit gravement, que par le Traité de Paix fait en 1323. entre

la France & l'Angleterre, cette affaire avoit été renvoyée à la Cour des Pairs, qu'il pouvoit s'y pourvoir, ainsi qu'avoient fait plusieurs Rois d'Angleterre & qu'on lui feroit justice, ensuite s'étant levé de son Trône, il baisa Edoüard à la bouche selon la coûtume.

Ces maniéres impérieuses mortifiérent extrémement le Roi d'Angleterre : on avoit déja remarqué combien il avoit souffert en prêtant l'hommage; il retourna bien-tôt dans ses Etats la rage dans le cœur, résolu de tenter tous les moyens de se vanger. Il ne laissa pourtant pas d'envoyer à Philippe des Lettres scellées de son grand Sceau, par lesquelles il déclaroit que l'hommage qu'il lui avoit prêté, étoit *lige*, c'est à dire de Vassal à Souverain, & qu'il le devoit pour le Duché de Guienne & pour les Comtez de Ponthieu & de Montreüil.

IX. Aprés une action d'un si grand éclat Philippe crût n'avoir plus rien à craindre d'Edoüard, & que ce Prince humilié ne reviendroit jamais à ses chimériques prétentions sur la Couronne de France. Il avoit fait un vœu à Saint Loüis Evêque de Toulouse pour la conservation de ses enfans, il voulut s'en acquiter & s'en alla avec fort peu de suite à Marseille visiter le corps de ce Saint Evêque qui y étoit enterré : il repassa à Avignon, y vit le Pape & se voyant en Paix avec tous ses voisins lui proposa de faire prêcher une Croisade dont il offroit à l'exemple des Rois ses Ancêtres d'être le Chef & le Conducteur.

Hist. des Papes. p. 191.

Il y avoit plus de vingt-cinq ans que les Papes avoient transféré le Saint Siége de Rome à

à Avignon. Aprés la mort de Benoît XI. plusieurs Cardinaux assemblez à Perouse aprés avoir été dix mois enfermez dans le Conclave étoient convenus entr'eux de ne point élire un Italien ; & ils avoient jetté les yeux sur Bertrand Goth Archevêque de Bourdeaux, Sujet du Roi d'Angleterre & ennemi des François. Le Roi Philippe le Bel en fut averti, se racommoda en secret avec l'Archevêque de Bourdeaux & manda aux amis qu'il avoit dans le Conclave de ne plus s'opposer à son élection. Il fut élû par ce moyen, prit le nom de Clement V. vint à Lion où il manda aux Cardinaux Italiens de le venir trouver, & y fut couronné avec une magnificence extraordinaire en presence des Rois de France, d'Angleterre & d'Aragon ; il fit ensuite des Cardinaux, & n'en fit que de François, & ne voulut jamais aller à Rome où il envoya trois Cardinaux avec le titre de Senateurs pour gouverner en son nom, & alla établir le Saint Siége à Avignon. Jean XXII. lui avoit succédé depuis quinze ans, & quoi qu'il eût quatre-vingt cinq ans, il n'en avoit pas moins de fermeté à soûtenir les droits de l'Eglise. D'abord il exhorta le Roi à écouter la voix de Dieu qui l'appelloit en Orient, ravi que sur la fin de ses jours une Croisade honorât son Pontificat ; mais il songeât bientôt à ses affaires particuliéres & n oublia rien pour engager le Roi dans son parti contre l'Empereur ; il n'avoit jamais voulu reconnoître Loüis de Baviére pour Empereur, quoi que ce Prince eut défait & pris prisonnier Frideric d'Autriche son Compétiteur à

Cont. de Nangis.

l'Empire & que depuis plusieurs années il en fût paisible possesseur.

LePape prétendoit que les Rois d'Allemagne devoient être couronnez par les Papes avant que d'être reconnus Empereurs, que l'usage en étoit établi depuis que Gregoire V. l'avoit ainsi réglé vers l'an 1000. que Louïs de Baviére avoit méprisé une cérémonie si nécessaire, qu'il n'avoit été élû que par une partie des Electeurs, que ses victoires ne rendoient pas sa cause meilleure, qu'il avoit été excommunié dans toutes les formes, & que pour obtenir son absolution il faloit qu'il se déposât lui-même, & attendit avec humilité la Sentence que le Pape voudroit prononcer; mais Louïs de Baviere étoit bien éloigné de se soûmettre à de pareilles conditions, il s'étoit fait couronner à Milan Roi d'Italie, & tandis que Jean XXII. l'excommunioit à Avignon, il étoit entré dans Rome en triomphe, s'y étoit fait sacrer, & avoit élevé sur le Trône de saint Pierre le Cordelier Michel de Corboria qui avoit pris le nom de Nicolas V. Il est vrai qu'aprés avoir vendu la liberté à plusieurs Villes d'Italie, il avoit été obligé d'aller au secours de son Païs que le Roi de Bohême attaquoit & d'abandonner l'Antipape, qui touché peut-être de repentir du scandale qu'il causoit à l'Eglise étoit venu de lui-même en habit de Cordelier la corde au col implorer la miséricorde du Pape.

Le Roi qui ne songeoit qu'à pacifier toutes choses pour faciliter la Guerre Sainte, eut bien voulu faire l'accommodement de l'Empereur, il venoit tous les jours à Avignon voir

voir le Pape & tous les soirs retournoit coucher sur ses terres à Ville-neuve de l'autre côté du Rhône.

Ils parlérent plusieurs fois de la Croisade, & prirent des mesures pour la faire réüssir; il n'y en avoit point eu depuis celles de Saint Louïs, & quoi que ce grand Prince eût été malheureux dans ses entreprises d'outremer, il avoit soûtenu les Chrêtiens en Orient par sa presence, son courage & sa libéralité. Il avoit fait fortifier Acre ou Ptolemais, Cesarée, Sidon ou Sajette, Jaffe & quelques autres Places Maritimes, afin que quand il plairoit à Dieu de réünir les Princes Chrêtiens pour reprendre Jerusalem, ils trouvassent au moins des Ports de Mer, où ils pussent mettre pied à terre en sûreté.

Mais dans la suite la division s'étant mise parmi les Chrêtiens de l'Orient, les Infidéles sçûrent profiter de l'occasion. Les Venitiens & les Genois, qui depuis long-temps se disputoient l'Empire de la Mer Méditerranée se firent la guerre & se chassérent les uns aprés les autres de Ptolemais.

Il étoit encore arrivé un autre sujet de division; le Royaume de Jerusalem aprés la mort de Conradin dernier Prince de la Maison de Souabe, avoit été disputé entre le Roi de Chipre & la Princesse Marie d'Antioche, qui tous deux descendoient par femmes d'Amauri Roi de Jerusalem : le Roi de Chipre s'étoit mis en possession du peu de Places qui restoient aux Chrêtiens, & la Princesse Marie aprés avoir inutilement porté ses plaintes au Pape & à tous les Princes de l'Europe,

avoit transporté ses droits à Charle d'Anjou Roi de Naples & de Sicile, qui n'auroit pas manqué de les faire valoir sans les vêpres Siciliennes, qui renversérent tous ses desseins.

Enfin en 1291. le Soudan d'Egypte Melech-Saraph avoit pris d'assaut Ptolemais où plus de cinquante mille Chrêtiens avoient péri ou été faits esclaves. Les Villes de Tir, de Sidon & de Baruth s'étoient renduës peu aprés presque sans résistance, & le Soudan pour ôter aux Chrêtiens l'envie de les reprendre en avoit fait raser les fortifications, brûler toutes les maisons & transporter ailleurs les Habitans.

Ainsi deux cens ans aprés que Godefroi de Boüillon avoit conquis la Terre Sainte & fondé le Royaume de Jerusalem, les Chêtiens en avoient été entiérement chassez par une juste punition de Dieu, qu'ils avoient abandonné dans leur prospérité.

Le Roi avant que de songer à se croiser, s'étoit fait informer de l'état present de l'Orient : il sçavoit qu'en attaquant le Royaume de Jerusalem, il n'auroit affaire qu'au Soudan d'Egypte, qui en étoit le Maître & dont les forces ne tiendroient pas contre les siennes ; & quoi que les Egyptiens eussent toûjours sur pied ces redoutables Mammelus, qui nez esclaves, des Païs étrangers, élevez par les Soudans dans les exercices de la guerre, passoient pour les meilleurs Soldats de l'Orient, le Roi étoit bien averti que les richesses & une longue Paix les avoit rendus efféminez.

D'au-

D'autre côté le grand Ottoman étoit mort depuis peu aprés avoir fondé l'Empire des Turcs dans la Natolie sur les bords du Pont Euxin, & son fils Orkam ne songeoit qu'à se bien établir dans une nouvelle Domination & à faire la guerre à l'Empereur Grec son principal ennemi, & dont les Etats étoient le plus à sa bienséance.

Le Roi étoit bien informé de toutes ces particularitez; mais avant que de commencer une guerre si importante à la Religion & à sa gloire, il voulut pour n'avoir rien à se reprocher, envoyer au Soudan d'Egypte lui redemander la Terre Sainte & tâcher à faire un traité à l'amiable. Il chargea de cette négociation Pierre de la Palu Docteur de Paris & Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, que le Pape pour lui donner plus d'autorité fit Patriarche de Jerusalem: enfin le Pape & le Roi aprés de grandes protestations de se secourir mutuellement, se séparérent en fort bonne intelligence. Le Roi obtint la permission de lever des décimes sur le Clergé pendant six ans, & le Pape en obligeant le Roi crût s'être assuré une puissante protection contre l'Empereur.

Dés que Philippe fut revenu à Paris, il X. convoqua les Etats Généraux & convia tous ses Sujets à se croiser : les plus sages n'en étoient pas trop d'avis & disoient que toutes ces guerres éloignées avoient toûjours été malheureuses, & les Ecclésiastiques s'y seroient opposez ouvertement s'ils avoient osé, parce que sous ce prétexte on les ruïnoit à force de décimes : on ne laissa pas pour plaire

au Roi de lui promettre de le ſuivre quand il auroit préparé toutes choſes pour une ſi grande entrepriſe.

Fr. 1. v. Chr. de S. Denis. Manuſ. du procés crim de Robert d'Artois. t. 1.

Ce fut à peu prés en ce temps-là que le Robert d'Artois Comte de Beaumont le Roger voulut faire revivre ſes droits ſur le Comté d'Artois. Il l'avoit prétendu à la mort de ſon grand pere Robert II. petit-fils du Roi Louïs VIII. mais parce que ſon pere Philippe Seigneur de Conches étoit mort avant ſon grand pere, & que dans le Païs d'Artois repreſentation n'a point de lieu, ſa tante Mahaut veuve d'Othon IV. Comte de Bourgogne avoit obtenu pluſieurs Arrêts du Parlement ſous les Rois Philippe le Bel & Philippe le Long, qui lui adjugeoient le Comté d'Artois au préjudice de Robert : il ne laiſſoit pas de temps en temps d'employer la force pour ſe mettre en poſſeſſion ; Mahaut s'en étoit venu plaindre au Roi & étoit morte à Paris, en 1329 laiſſant par ſa mort les Comtez de Bourgogne & d'Artois à ſa fille Jeanne veuve du Roi Philippe le Long. Jeanne étoit morte quelque mois aprés ſa mere, & avoit laiſſé deux filles, dont l'aînée nommée Blanche avoit épouſé Eude IV. Duc de Bourgogne. Robert d'Artois s'imaginant peut-être que tous ces changemens rendroient ſa cauſe meilleure, recommença ſes pourſuites & fit donner aſſignation au Duc de Bourgogne. Il eſpéroit que le Roi étant ſon beau-frere & lui ayant les derniéres obligations lui feroit gagner ſon procés ; mais ce Prince ne voulut point prendre parti entre ſon beau-frere & ſon neveu, (car la Reine Jeanne ſa

Bellef. l. 5.

femme

femme étoit tante du Duc de Bourgogne) & renvoya l'affaire au Parlement.

Les Juges ne se laissérent pas éblouïr aux belles paroles de Robert d'Artois, l'affaire avoit déja été jugée plus d'une fois & Robert condamné; mais le Roi par une grace particuliére lui permit de redire ses raisons & de produire des titres qu'il prétendoit avoir trouvez depuis peu. Il montra d'abord un Testament de son grand pere Robert II. Comte d'Artois, mais le Parlement l'ayant déclaré faux, il rapporta les conventions de mariage faites entre Philippe d'Artois & Blanche de Bretagne ses pere & mere, par lesquelles le Comte d'Artois son grand pere substituoit le Comté à Philippe & à ses enfans mâles à l'exclusion des filles; & au bas étoit une confirmation du Roi Philippe le Bel scellée de ses Sceaux & signée par les Pairs du Royaume. Ces piéces étoient décisives, si elles avoient été vrayes; mais on vérifia par la déposition de plusieurs témoins, que Robert avoit acheté le vieux Sceau du Roi Philippe le Bel & du Comte d'Artois son grand pere, & qu'il les avoit fait appliquer sur de nouvelles Lettres faites à sa fantaisie: Il s'étoit servi pour cela d'une Demoiselle Flamande nommée Divion qui avoüa tout, & qui fut brûlée publiquement le sixiéme Octobre. Ainsi la chose étant bien éclaircie, le Parlement confirma les Arrêts précédens, adjugea le Comté d'Artois au Duc de Bourgogne, qui en étoit déja en possession & condamna Robert à de grosses amandes. Robert au desespoir jetta feu & flamme contre le Roi, me-

1632. *Manusc. du procés crim. de Robert d'Artois.*

naça de lui ôter la Couronne qu'il lui avoit mise sur la tête & dit tant d'impertinences, que le Roi dont la patience fut poussée à bout le chassa du Róyaume, lui fit faire son procés & confisqua tous ses biens. Robert se sauva d'abord chez le Comte de Hainaut d'où le Roi l'ayant fait chasser, il se retira chez son cousin le Duc de Brabant; le Roi qui le haïssoit autant qu'il l'avoit aimé manda aussi-tôt au Duc de Brabant que s'il ne le faisoit sortir de ses terres, il le regarderoit comme son plus grand ennemi. Le Duc ne s'étonnant pas de ces menaces, Raoul de Brienne Comte d'Eu, qui aprés la mort de Gaucher de Chatillon avoit été fait Connétable s'avança sur la frontiére avec des Troupes; mais le Duc de Brabant étoit résolu à tout plûtôt qu'à manquer à l'hospitalité; quand Robert d'Artois alla chercher une protectoin plus puissante & passa en Angleterre. Sa femme quoi que sœur du Roi fût mise en prison avec ses enfans & y demeura longtemps. Il paroissoit par les informations qu'elle avoit eu beaucoup de part à toutes les faussetez qui s'étoient faites dans la suite du procés, & la Demoiselle Divion avoit déposé que cette Princesse avoit elle-même appliqué les vieux Sceaux aux nouvelles Lettres.

Manusc. du procés crim. de R. d'Artois. t. I.

Philippe connoissant Robert d'Artois habile & entreprenant ne douta pas qu'il ne lui fît des affaires, & que par ses sollicitations ardentes il ne réveillât dans l'esprit du Roi d'Angleterre les prétentions qu'il avoit sur la France: il sçavoit que tant qu'il avoit été dans les Païs-bas il n'avoit songé qu'à lui

susciter

susciter des ennemis & à faire des Ligues en faveur d'Edoüard.

Le Comte de Hainaut, quoi que beau-frere de Philippe étoit entiérement dans le parti du Roi d'Angleterre : il avoit quatre filles dont les trois aînées étoient mariées, la premiére à l'Empereur Louïs de Baviére, la seconde au Roi d'Angleterre & la troisiéme au Comte de Juliers, la quatriéme étoit accordée au fils aîné du Duc de Brabant ; mais Philippe voyant bien que tous ces Princes se réüniroient contre lui, voulut gagner le Duc de Brabant, qui n'étoit pas le moins puissant, & lui envoya offrir pour son fils Madame Marie de France sa fille. Le Duc ne pût résister à la grandeur de l'alliance, & quoi qu'il eût donné sa parole au Comte de Hainaut, il accepta l'honneur que le Roi lui vouloit faire, & le mariage se fit au grand déplaisir d'Edoüard, qui crût perdre par-là un allié considérable ; mais il connût dans la suite qu'il se trompoit & qu'entre grands Princes les mariages font souvent la Paix & n'empêchent jamais la Guerre.

Philippe aprés avoir songé aux Païs-bas, tourna les yeux du côté de l'Allemagne Il XI.
voyoit bien qu'en cas de rupture l'Empereur seroit contre lui & soûtiendroit les intérêts de son beau-frere, il faloit lui oppôser un parti dans son Païs assez puissant pour l'y occuper. Jean de Luxembourg Roi de Bohême étoit tout propre à cela. L'Empereur Henri VII. son pere lui avoit laissé des droits sur l'Empire qu'il prétendoit faire valoir les armes à la main, & déja plus d'une fois il

avoit inquiété Louïs de Baviére. Il avoit toûjours été attaché à la France, avoit épousé une sœur de Philippe & étoit outre cela son ami particulier. Son fils aîné Charle qu'il espéroit élever un jour à l'Empire avoit été nourri à la Cour de France : ainsi Philippe pouvoit conter sûrement sur une puissante diversion en Allemagne. Il voulut néanmoins s'unir par de nouveaux nœuds à la Maison de Luxembourg, & songea à marier
1332. *Ms. des Miss. étr.* son fils aîné Jean à la Princesse Bonne fille du Roi de Bohême. Il commança par l'émanciper & lui accorder une dispense d'âge afin qu'il pût joüir de ses droits. Il lui donna en suite le Duché de Normandie & les Comtez d'Anjou & du Maine, le déclara Pair de France & le reçût à foi & hommage à condition qu'aprés sa mort la Normandie seroit réünie à la Couronne sans en pouvoir jamais être séparée encore bien qu'il eût des enfans mâles ; & que s'il n'avoit que des filles, les Comtez d'Anjou & du Maine seroient aussi réünis à la Couronne en leur donnant mariage convenable, sçavoir sept mille livres de rente en fonds de terre à l'aînée, deux mille livres de rente & cinquante mille francs une fois payez à la seconde. & mille livres de rente & quarante mille francs d'argent à la troisiéme La donation est dattée du Louvre prés Paris le dix-septiéme Février 1332. Le même jour Robert d'Artois fut banni du Royaume & le Prince Jean assista au Jugement en qualité de Pair de France.

Quelque temps aprés le Roi envoya proposer au Roi de Bohême le mariage de sa fille

le Bonne avec le Duc de Normandie ; il l'accorda avec joye & l'amena lui-même en France. Les nôces se firent à Melun avec une magnificence extraordinaire, le Roi s'y trouva & vit à sa Cour en même temps les Rois de Navarre & de Bohême, & les Ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine & de Brabant. On y renouvella les anciennes alliances & tous jurérent de se secourir mutuellement en cas qu'ils fussent attaquez. Ce mariage piqua extrémement le Roi d'Angleterre, qui avoit offert au Duc de Normandie la Princesse sa sœur en lui donnant pour dot les places de Guienne, qu'il redemandoit depuis si long-temps, & il inquiéta fort l'Empereur Loüis de Baviére, qui voyoit par-là une ligue en Allemagne toute prête à lui faire de nouvelles affaires.

Aprés les cérémonies du mariage, le Roi vint à Paris, & selon l'ancienne coûtume de ses Prédécesseurs mit son Royaume sous la protection de saint Michel. Les Rois de Bohême & de Navarre l'y avoient suivi avec la plûpart des grands Seigneurs ; & chacun se préparoit à s'en retourner chez soi, lors que le Patriarche de Jerusalem arriva & demanda audiance : il venoit de conduire en Chipre Marie de Bourbon fille du Duc de Bourbon, qui avoit épousé Hugue de Luzignan fils aîné du Roi de Chipre. D'abord il rendit compte de sa commission au Roi, & lui dit avec quels respects on avoit reçû une Princesse de son sang, les entrées qu'on lui avoit faites dans toutes les Villes de l'Isle de Chipre, la joye des peuples. Toute l'assemblée l'écoûtoit avec

avec plaiſir : mais quand il raconta le voyage, qu'il avoit fait au Grand Kaire, la maniére injurieuſe dont le Soudan d'Egypte l'avoit reçû, quoi qu'il lui parlât au nom de tous les Princes Chrêtiens, le mépris qu'il faiſoit de toutes les forces d'Occident, & le déplorable état de la Terre Sainte; on entendit murmurer tant de grands Princes, que le zéle de la Religion & l'intérêt de leur gloire animoit à la guerre. Le Patriarche vénérable par ſon âge & par ſa piété s'étoit attendri lui-même en parlant d'action & pleuroit à chaudes larmes; alors Philippe voyant les eſprits ſi bien diſpoſez, ne perdit pas l'occaſion & leur propoſa de ſe croiſer. Il commença lui-même à prendre la Croix, les Rois de Navarre & de Bohême ſuivirent ſon exemple; le Patriarche & les Evêques eurent ordre de prêcher la Croiſade & d'avertir les Peuples, qu'on partiroit dans trois ans pour aller combattre les Infidéles. L'aſſemblée ſe ſépara dans cette bonne diſpoſition & chacun s'en retourna chez ſoi ſe préparer à s'acquiter de ſon vœu.

Mais comme le Roi devoit être le Chef de l'entrepriſe, il n'oublia rien pour la faire réüſſir. Il ſçavoit que ſon Royaume lui fourniroit aſſez de Troupes & d'argent, & que les François le voyant monter ſur ſes Vaiſſeaux ne l'abandonneroient jamais, & vendroient plûtôt tout leur bien pour ſe mettre en état de le ſuivre : il crût qu'il faloit d'abord ſonger à mettre en paix tous ſes voiſins, afin qu'ils le puſſent accompagner, ou au moins lui donner leurs Troupes.

Le Duc de Brabant & le Comte de Flandre

dre étoient prêts d'entrer en guerre pour la moitié de la Ville de Malines, que le Comte avoit achetée de l'Evêque de Liége, & que le Duc reclamoit comme Seigneur de Fief. Le Roi régla, qu'elle demeureroit au Comte, si le Duc n'aimoit mieux lui rembourser les quatre vingt mille cinq cens écus, qu'elle lui avoit coûtez.

Il obligea le Duc de Bourgogne, qui depuis peu avoit hérité de la Franche-Comté par la mort de sa mere Jeanne de France, à laisser la jouïssance des Salines de Salins à Jean de Châlon Comte d'Auxerre.

Il accommoda les différens que le Roi d'Aragon avoit avec le Roi de Majorque & ceux que le Roi de Castille avoit avec le Comte de Foix.

Aprés avoir mis ordre aux affaires du dehors, il régla le dedans de son Royaume, & parce qu'il étoit accablé de Requêtes, il fit publier une Ordonnance qui portoit entr'autres choses: *Que tous dons & octrois qu'il feroit dorénavant, soit argent, rente à vie ou à héritage, office, bénéfice, ou autre chose, seroient nuls & de nulle valeur, si les lettres desdits dons ne contenoient nommément tous les autres dons & bienfaits conférez auparavant par ledit Roi ou par les Rois ses Prédécesseurs à ceux qui voudroient jouïr desdits dons & graces.* Cette Ordonnance est datée de Chantecot le onziéme Mai 1333. Il d'éclara ensuite son fils le Duc de Normandie Régent pendant son absence, lui fit prêter serment de fidélité par les Grands Seigneurs & lui donna un Conseil de gens capables de lui aider à gouverner. Il leva des déci-

Recueil mau. des Ord.

décimes un peu fortes sur les Ecclésiastiques, prit à son service tout ce qu'il pût trouver de Genois & d'Espagnols qui en ce temps-là entendoient bien la Marine & fit équiper assez de vaisseaux, de galéres & de barques pour porter quarante mille hommes d'armes avec leurs chevaux & tout leur équipage. On avoit amassé par son ordre en Provence & dans le bas-Languedoc des provisions pour nourir l'Armée pendant trois ans.

Chaque homme d'armes avoit deux Coustelliers à cheval & deux Archers

Tandis que Philippe faisoit de si grands préparatifs pour la guerre sainte, le Pape Jean XXII mourut à Avignon le quatriéme Décembre 1334. à l'âge de quatre vingt dix ans: Il avoit gouverné l'Eglise prés de dix-neuf ans avec une fermeté inébranlable sans pouvoir jamais être fléchi par les priéres ni par les menaces de l'Empereur Louïs de Baviére; mais quoi qu'il fût si entier dans ses sentimens, il fut pourtant obligé un peu avant sa mort à se rétracter de l'opinion qu'il avoit avancée, que les ames des Bienheureux ne voyoient Dieu clairement qu'aprés la résurrection, & en cette occasion il se rendit avec humilité aux conseils du Roi & à l'avis des Docteurs de France. Ce fut lui qui ajoûta une troisiéme Couronne à la Thiare Pontificale. Les Papes au commencement ne portoient sur la tête qu'un bonet d'une forme un peu plus haute que les bonets ordinaires assez semblable aux Mytres Phrigiennes, dont se servoient autrefois les Sacrificateurs de Cybelle: mais Clovis Roi des François, pour témoigner son respect envers l'Eglise Romaine qu'il reconnoissoit comme la premiére de toutes les

Seissel hist. de France.

Eglises

Eglises Chrêtiennes, ayant envoyé à saint Jean de Latran une Couronne Royale d'or, dont Anastase Empereur de Constantinople lui avoit fait present, le Pape Hormisdas mit sur sa Thiare cette Couronne Royale, qui en ce temps-là n'étoit autre chose qu'un cercle d'or surmonté de quelques feüillages à peu prés comme sont aujourd'hui les Couronnes des Marquis en France. Les Successeurs d'Hormisdas ont toûjours porté la Thiare avec une seule Couronne jusqu'à Boniface VIII. mais ce Pape ayant prétendu dans les démêlez qu'il eut avec le Roi Philippe le Bel, que les choses temporelles lui étoient soûmises aussi bien que les spirituelles; il voulut marquer cette double autorité jusques sur la Thiare Pontificale, & y mit deux Couronnes au lieu d'une : & enfin le Pape Jean XXII y en ajoûta une troisiéme, ce qui fait presentement l'ornement de la Thiare Papale, que les Italiens appellent *Il regno* & quelquefois *Il tri regno*.

Aprés la mort de Jean XXII. les Cardinaux élurent le Cardinal Pierre Fournier natif de Toulouze, qui prit le nom de Benoît XII. il déclara d'abord que les Papes n'ont point de parens & fit plusieurs Decrétales pour empêcher qu'on ne donnât les bénéfices à des personnes indignes. A ce changement de Pontificat l'Empereur Louïs de Baviére espéra se réconcilier avec le saint Siége & envoya des Ambassadeurs à Benoît pour lui demander l'absolution ; mais soit que ce Pape en prenant la Thiare eût pris l'esprit de son Prédécesseur, soit qu'il n'osât desobliger

bliger les Rois de France, de Naple, de Bohême, de Hongrie & de Pologne, qui tous avoient des intérêts contraires à ceux de l'Empereur ; il renvoya les Ambaſſadeurs avec de belles paroles, ſans leur accorder ce qu'ils demandoient.

Philippe qui ſongeoit toûjours à la Croiſade, & qui voyoit qu'à ſon exemple plus de trois cens mille perſonnes s'étoient croiſez, fit ſçavoir à Charobert Roi de Hongrie, qu'une Armée de Croiſez paſſeroit ſur ſes Terres, afin qu'il ſe préparât à les bien recevoir. Ce Prince lui manda qu'il devoit tout attendre du petit-fils de Charle Roi de Naples frere de ſaint Louïs, que le même ſang les animoit à la même entrepriſe, que les Croiſez n'avoient qu'à ſe mettre en chemin, qu'ils trouveroient toutes choſes en abondance & qu'il ſe joindroit à eux avec des Troupes, qui depuis quelques années avoient conquis la Dalmatie, la Boſnie & la Bulgarie.

Mais ces grandes offres devinrent inutiles : on ne jugea pas à propos de faire marcher une Armée de Croiſez par terre, parce qu'il eût falu traverſer l'Allemagne où tout étoit en confuſion depuis que l'Empereur Louïs de Baviére s'étoit broüillé avec les Papes : outre que le Comte de Valois pere du Roi ayant pris la qualité d'Empereur de Conſtantinople à cauſe de Catherine de Courtenai ſa ſeconde femme ; il y avoit apparence qu'Andronic le jeune Empereur Grec ne verroit pas volontiers chez lui une Armée de François, & qu'au lieu de leur fournir des vivres, il ſe ſerviroit de toute la mauvaiſe foi Gréque

pour

pour tâcher de les faire périr. On prit donc le parti d'aller par Mer, & pour cela le Roi envoya des Ambassadeurs à Robert le Sage Roi de Naple, pour l'inviter à entrer dans la ligue & le prier de permettre qu'on fit les embarquemens dans ses ports de Provence. Ce Prince petit-fils de Charle d'Anjou frere de saint Louïs & de Beatrix héritiére du Comté de Provence, promit tout & se prépara à secourir les Croisez, d'hommes, d'argent & de vaisseaux.

Gui de Luzignam Roi de Chipre n'avoit pas besoin d'être averti, l'Alliance qu'il venoit de prendre avec la Maison de France l'engageoit assez dans la ligue & plus que tout son propre intérest & le salut de son Etat l'obligeoient à s'opposer à la trop grande puissance des Infidéles, qu'il s'attendoit à tous momens à voir aborder dans son Isle depuis qu'ils avoient chassé les Princes Chrêtiens de la Palestine.

Les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui en 1291. aprés la prise de Ptolemais s'étoient retirez dans l'Isle de Chipre, étoient maîtres de l'Isle de Rhodes depuis l'an 1309. qu'ils l'avoient prise sur les Turcs & leur grand Maître Elie de Villeneuve qui étoit alors à Avignon pour les affaires de son Ordre, promit au Roi & au Pape d'aller à la guerre sainte à la tête de ses plus braves Chevaliers.

Hist. de Malthe, 2. p. l. 1.

Enfin les Venitiens & les Genois devoient fournir un grand nombre de vaisseaux pour transporter tous ceux qui se presenteroient avec la Croix.

Pendant

Pendant que Philippe se préparoit à faire la guerre aux Infidéles, Edoüard Roi d'Angleterre ne pouvoit s'ôter de la tête que le Royaume de France lui appartenoit, & songeoit continuellement aux moyens de faire valoir ses droits. Il avoit outre cela des raisons particuliéres d'être animé contre les François ; il se souvenoit de la maniére hautaine dont on l'avoit traité à Amiens quand il avoit rendu l'hommage pour la Guienne, du mépris qu'on avoit fait de son Alliance en préférant à sa sœur la fille du Roi de Bohême, & de la protection déclarée que la France donnoit au Roi d'Ecosse son plus proche voisin & son perpétuel ennemi : Il voyoit bien que pour se vanger de tous ces outrages, il faloit entreprendre une guerre longue, dangereuse & fort incertaine ; mais Robert d'Artois qui étoit en faveur auprés de lui, & à qui il venoit de donner le Comté de Richemont, ne manquoit pas de raisons spécieuses pour l'y engager : il lui disoit que la plûpart des Seigneurs François n'étoient pas contens des maniéres dures & impérieuses de Philippe, que le Roi de Navarre souffroit impatiemment la perte des Comtez de Champagne & de Brie, que le Pape étoit prest à l'abandonner pour se réconcilier avec l'Empereur, que les peuples se plaignoient avec raison de la mauvaise administration des Finances, que le Clergé murmuroit des décimes extraordinaires qu'on levoit sous prétexte de la Croisade, & que s'il entroit en France avec une Armée considérable, la moitié du Royaume prendroit son parti, par es-

prit

prit de nouveauté & dans l'espérance d'une meilleure fortune. Les Pensionnaires qu'il avoit à la Cour de France lui mandoient la même chose ; il se voyoit à 28. ans entouré d'une Noblesse qui ne demandoit qu'à le suivre dans les occasions les plus dangereuses, ses peuples lui offroient leurs biens & leurs vies, pourvû qu'il fit la guerre aux François, & son courage lui promettoit un heureux succés. Il commença donc à faire des préparatifs & envoya l'Evêque de Lincoln au Comte de Hainaut son beau-pere lui proposer son dessein & lui demander son avis sur les moyens de le faire réüssir.

Le Comte répondit à l'Evêque, qu'il préféreroit toûjours les intérêts de son gendre Edoüard à ceux de son beau-frere Philippe de Valois; mais qu'il faloit commencer par engager dans son parti le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, l'Evêque de Liége, l'Archevêque de Cologne, le Marquis de Juliers & le Sire de Fauquemont; que tous ces Princes étoient braves, aimoient la guerre, avoient des Païs pleins de Soldats, & que pourvû qu'on leur donnât de l'argent, ils auroient bien-tôt de de bonnes Troupes & marcheroient par tout où l'on voudroit. Qu'avec un si grand secours Edoüard suivi de toutes les forces d'Angleterre pourroit attaquer les François, principalement s'il avoit des intelligences parmi eux.

L'Evêque de Lincoln rapporta fidélement à Edoüard les discours du Comte de Hainaut, & par son ordre repassa aussi-tôt dans les Païs-bas avec d'autres Ambassadeurs pour aller chez tous les Princes de la basse-Allemagne

gne tâcher de les engager dans son parti. Ils réüssirent dans leurs négociations, Edoüard n'épargnoit point l'argent & tous promirent de se tenir prêts à le suivre. Il n'y eut que l'Evêque de Liége, qui ne voulut pas entrer dans la ligue.

Mais le point le plus important de leur négociation étoit de gagner les grosses Villes de Flandre, qui par leurs richesses & par la multitude de leurs habitans étoient capables de faire pancher la balance. Loüis Comte de Flandre étoit alors fort peu autorisé dans son Païs; les grandes cruautez qu'il y avoit exercées aprés la victoire de Montcassel l'avoient rendu odieux, & à peine osoit-il entrer dans les grandes Villes: tout y étoit à la disposition d'un Brasseur de biére nommé Jacque d'Artevelle : cet homme quoi que de la lie du peuple, étoit entreprenant, cruel ; sous prétexte de la liberté il s'étoit quasi fait Souverain, il avoit des gardes, il faisoit massacrer sans aucune forme de procés tous ceux qui osoient s'opposer à ses desseins, joüissoit des revenus du Comte, taxoit les plus riches Bourgeois, avoit des gens à lui dans toutes les Villes, & s'étoit établi une domination presque absoluë.

Ann. de Flandre. Fr. 1. v.

Les Ambassadeurs d'Angleterre n'eurent pas beaucoup de peine à le gagner, il fut bien-aise de se donner une puissante protection, & s'il ne pût pas obliger d'abord les Flamans à déclarer la guerre au Roi de France, ils promirent au moins de donner passage au Roi d'Angleterre & de bons quartiers d'hyver à ses Troupes.

Toutes

Toutes ces menées ne se pûrent pas faire si secrétement, que Philippe n'en fut averti : il vit avec douleur que tous ses grands préparatifs pour la guerre sainte seroient inutiles & contremanda toutes ses Troupes qui étoient prêtes à s'embarquer ; mais il garda à son service les Genois bons hommes de Mer & les fit passer sur les côtes de Poitou & de Bretagne pour s'en servir contre les Anglois. Il voulut pourtant en quelque façon s'acquitter de son vœu, & ne pouvant aller lui-même en Orient, il joignit plusieurs galéres à celles que le Pape & les Venitiens envoyérent au secours des Grecs, & fut cause en partie de la victoire, que les Chrêtiens remportérent dans l'Archipel sur Orkam Empereur des Turcs.

Néanmoins comme Edoüard n'avoit encore fait aucun acte d'hostilité, Philippe ne 1336. voulut rien avoir à se reprocher & lui envoya le Comte d'Eu Connétable de France & l'Évêque de Beauvais, pour l'exhorter à se croiser, comme tant d'autres Princes Chrêtiens avoient déja fait : Edoüard leur répondit fiérement, qu'il seroit le premier à prendre la Croix, quand Philippe lui auroit rendu ce qu'il avoit usurpé sur lui, ne voulant point qu'on lui pût reprocher, qu'en faisant une réponse ambiguë, il avoit laissé partir Philippe, & n'avoit attaqué la France qu'en l'absence de son Roi & pendant qu'il combattoit les Infidéles.

Cette réponse fit connoître clairement les intentions du Roi d'Angleterre, Philippe ne songea plus à passer la Mer, mais il alla à Avignon avec le Duc de Normandie representer

ſenter au Pape, que ce n'étoit pas ſa faute, & que ſur le point d'être attaqué par Edoüard, il ne ſeroit pas de la prudence d'abandonner ſon Royaume : le Pape le reçût fort froidement & ne voulut point entendre à ſes raiſons, il croyoit qu'Edoüard n'eût oſé entrer en France, parce qu'il l'avoit menacé de l'excommunier, s'il troubloit la Croiſade ; & ſur cette confiance il vouloit abſolument que le Roi partit, il s'emporta même quand il vit le voyage tout à fait rompu, juſqu'à nommer Philippe Deſerteur de la cauſe de Dieu, & pour s'aſſurer d'un Protecteur contre lui, il s'accommoda avec Loüis de Baviére, lui donna l'abſolution, & le reconnût pour Empereur.

Le Roi à qui ſa conſcience ne reprochoit rien, ne s'embaraſſa pas beaucoup du zéle un peu indiſcret du Pape, il ſongea ſeulement à ſe mettre en état de ſe défendre contre le Roi d'Angleterre, ou même de l'attaquer, & ſçachant qu'un Roi de France bien autoriſé eſt plus puiſſant que tous ſes voiſins enſemble, il s'appliqua à gagner le cœur de ſes Sujets & ſe rendit familier à tous, il recevoit lui-même toutes les requêtes qu'on lui vouloit preſenter & ne dédaignoit pas d'écoûter le moindre du peuple. Il ordonna un jour au Maréchal de Trie de porter à la Chambre des Comptes la copie d'un *adviſement* qu'un nommé Engelin Balerin lui avoit preſenté. Je l'ai trouvé d'un ſtile ſi naïf que je l'ai crû digne de la curioſité du Lecteur.

AU

AU ROI NOTRE SEIGNEUR signifie Engelin Balerin.

PRimò, *Ledit signifiant que oncques se grande aumône ne fut faite comme ce que vous avez commencé de faire sur vos Officiers de faire enquerre sur eux, mais vous le vouliez faire perseverer, mais déja semble-t-il au peuple que vous le voulez laissier, combien que j'estime être certain comme de mourir que vôtre Royaume ne vaut mie tant en demi an de rente comme vous voudroient les forfaitures de vos Officiers, & outre ce que vous mettez vôtre Royaume en telle droiture & justice que oncques Roi ne fut en France qui tant fut craint comme vous serez de Grands & de petits.* Ext. de la Ch. des Comptes. C. c. f. 82.

Item, ledit signifiant que si vous voulez trouver la verité de vos Officiers, lesquels sont bons & lesquels sont mauvais, que il contreviendroit que leur suspendiez leurs offices, car à grand envi les bonnes gens ne se oseroient venir plaindre de nul tant comme ils les veissent en office. Premiérement je vous faits à sçavoir que les greigneurs plaideurs qui sont en vôtre Royau-

 me

me si sont Provençaux bidaux & tous ceux de la Langue d'Oc, & vous sçavez que toutes les Villes de ladite Langue se gouvernent à Consulat, & iceux Consuls font les tailles sur leurs Villes, & tous les gens s'en plaignent ; si donc ainsi pour trouver les choses dessusdits & tout plain d'autres malfaçons, que vous feissiez ordonner Commissaires sur iceux Consuls depuis dix ans en ça : si vous, mon trés-chier Seigneur, ordonnez Commissaires à ouir tels comptes, vous trouverez grande quantité de larrons & moult d'autres choses diverses de quoi vous serez émerveillé, & votre peuple dudit païs n'eût oncques tant de joye comme vous leur ferez ; & à doncques sçaurez mon trés-chier Seigneur qui aura été bon & qui aura été mauvais.

Item, ledit signifiant que vôtre Ville de Paris est mauvaisement gardée de jour & de nuit, & est chose vraye qu'il y a peu de jours que l'en y tuë hommes, ou que l'en n'y fasse tout plein de malfaçons, & ce par le défaut de vôtre Prevôt, de vos Sergens & de vôtre Guet, que tout l'argent qu'ils ont de gages est tout perdu ; car il n'y a petit ne grand qui ne porte couteaux & épée & vont tous armez : vos Sergens les trouveront-ils, les lairront aller pour les

pintes

pintes & pour les chopines de vin qu'il leur donne, & ainsi est vôtre Ville demenée, & si n'en sçavez rien, mon trés-chier Seigneur, mettez-y reméde comme leur Souverain & que devez gouverner un peuple selon Dieu & selon la raison. Ce que feriez par les raisons dessusdites & par maintes autres que je vous dirois, & avec ce vous feriez les foires de Champaigne tréstoutes redresser en peu de temps.

XIII. Cependant l'Evêque de Lincoln, le Comte de Salisberi & le Comte de Houtington Ambassadeurs d'Angleterre s'étant assemblez à Valenciennes avec le Comte de Hainaut, le Duc de Gueldres, le Sire de Fauquemont, le Marquis de Juliers & quelques autres Princes de la basse-Allemagne pour prendre des mesures contre la France; le Comte de Hainaut prit l'occasion d'une si grande assemblée pour faire donner l'Ordre de Chevalerie à son fils le Comte d'Ostrevant. La cérémonie se fit le jour de la Toussaints; on y appella les Pairs de Hainaut & ceux de Valenciennes, qui étoient les Gentilshommes destinez à juger les affaires du Païs, & nommez Pairs à cause qu'ils étoient tous égaux en autorité. Les Rois, les Grands Seigneurs & même les Villes avoient alors leurs Pairs. Ceux de Hainaut & de Valenciennes revêtus de leurs cottes d'armes, conduisirent le Comte de Hainaut & son Fils le Comte d'Ostrevant à l'Eglise de saint Jean de Valenciennes:

Hist. de Valenciennes. Menetrier. anc. & nou. ch. p. 314.

ciennes : l'Evêque de Cambrai en habits Pontificaux les reçût à la porte accompagné des Evêques d'Arras & de Tournai, & des Abbez de Hanon, de Crepin, de Vigogne & de ſaint Jean. La Meſſe fut chantée par l'Evêque de Cambrai, & aprés l'Evangile Jean d'Aveſnes mena le Comte d'Oſtrevant ſon neveu à l'Evêque, le priant de le faire Chevalier, à quoi l'Evêque répondit : *Que celui qui demandoit Chevalerie, devoit être de noble extraction, libéral en dons, élevé en courage, fort és dangers, ſecret és conſeils, patient en néceſſité, puiſſant contre ſes ennemis, prudent en tous ſes faits & s'obliger à garder les régles ſuivantes.* 1. *Qu'il ne fera rien ſans avoir entendu la Meſſe à jeun.* 2. *Qu'il n'épargnera pas ſon ſang ni ſa vie pour la foi Catholique.* 3. *Donnera aide aux veuves & orfelins.* 4. *Ne fera aucune guerre ſans raiſon.* 5. *Ne favoriſera les cauſes injuſtes, mais protégera les innocens oppreſſez.* 6. *Se rendra humble en toutes choſes.* 7. *Fardera les biens de ſes Sujets.* 8. *Ne fraudera le droit de ſon Souverain.* 9. *Vivra irrépréhenſible devant Dieu & les hommes. Que ſi vous voulez*, ajoûta l'Evêque, *garder ces régles, vous acquerrez, ô Guillaume Comte d'Oſtrevant, grand honneur en ce monde & enfin la vie éternelle.* En ſuite l'Evêque prit le jeune Comte par les mains jointes & les ayant poſées ſur le Miſſel lui dit, *Voulez-vous recevoir l'Ordre de Chevalerie au nom du Seigneur Dieu & obſerver ces régles ?* Le Comte répondit : *Oüi.* Alors l'Evêque lui preſenta la formule du ſerment écrite en ces termes, que le Comte lût à genoux. *Guillaume de Hainaut Comte d'Oſtrevant Prince libre & Vaſſal*

Vassal du saint Empire, promets & faits serment en presence de Messire Pierre Evêque de Cambrai & de l'illustre Prince Guillaume Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, Seigneur de Frize, mon Seigneur & Pere & des Nobles hommes les Pairs de Hainaut & les Pairs de Valenciennes, de garder toutes les loix de Chevalerie, & je le jure par l'imposition de mes mains sur les saintes Evangiles. Là-dessus l'Evêque dit, qu'il lui donnoit cet Ordre en rémission de ses péchez. Alors le Comte de Hainaut s'avança, & lui donna la collée ou coup d'épée sur le col en disant : *Je te donne la collée & te faits Chevalier en l'honneur & au nom de Dieu Tout-puissant, & te reçois en nôtre Ordre de Chevalerie : Qu'il te souvienne d'entretenir toutes les ordonnances de Chevalerie.* Aussi-tôt les trompettes sonnérent, & l'on cria par trois fois : *Vive Guillaume de Hainaut Comte d'Ovant.* De-là on alla au Palais où le Comte de Hainaut avoit fait préparer un festin magnifique. Les Pairs de Hainaut & ceux de Valenciennes servirent à la table du Comte & aprés le dîné on fit des Joûtes & des Tournois, où le nouveau Chevalier acquit beaucoup de réputation.

Ext. de la Ch. des Comptes R. c.

Ce fut en ce temps-là que Philippe fit voir que le nombre d'ennemis ne l'étonnoit pas : les Genois étoient alors fort puissans sur Mer, quelques-uns de leurs Corsaires avoient pillé plusieurs vaisseaux appartenant à des Marchands François, & quoi qu'on leur en eût demandé la raison, ils avoient négligé ou méprisé de la faire. Le Roi fit saisir tous leurs effets & ils furent obligez de signer un Traité

par lequel *ils consentent de payer au Roi la somme de cent quatorze mille trois cens quarante-six livres sept sols six deniers, qui seront levez sur les marchandises qu'ils apporteront en France ou qu'ils transporteront hors du Royaume à raison de trois deniers pour livre, jusqu'à-ce que le Roi ait reçû ladite somme, qu'il promet faire toucher aux particuliers François, que les Corsaires Genois avoient pillez, moyennant quoi les Genois ont pleine & entiére main-levée de leurs effets. Ce Traité fut fait à Longpont entre le Roi & noble homme Raphad Deschamps Sindic & Ambassadeur député de la part de la République de Gènes, le 4. Décembre 1337.*

Ms. des Miss. etr. 1337. Le Roi étoit averti de tous côtez des grands préparatifs du Roi d'Angleterre, & sçachant que Robert d'Artois n'oublioit rien pour l'obliger à commencer la guerre, il écrivit plusieurs fois à Edoüard qu'il s'étonnoit de son procédé, & qu'étant Duc de Guienne & Pair de France, il ne devoit pas donner retraite dans son Royaume au plus mortel de ses ennemis, qu'il le prioit comme son allié & son cousin, & qu'il lui ordonnoit comme son Seigneur, de lui envoyer incessamment Robert d'Artois sous bonne & sure garde afin que la justice en fût faite. Edoüard ne fit pas semblant d'avoir reçû ces lettres & ne fit aucune réponse ; mais le Roi envoya le Sire d'Arquezi Maître des Requêtes & Galois de la Banne Maître des Arbalétriers signifier à Olivier de Ingham Senéchal de Gascogne, qu'il eût à notifier au Roi d'Angleterre que s'il donnoit plus long-temps retraite à Robert d'Artois, la Cour des Pairs de France procé-

deroit

deroit contre lui & confisqueroit le Duché de Guienne & les Comtez de Ponthieu & de Montreüil. Ces significations quoi que faites en bonne forme n'eurent pas plus d'effet que les lettres du Roi, Edoüard en voulut toûjours prétendre cause d'ignorance jusqu'à-ce que le Roi envoya une commission scellée de son grand sçeau à Pierre de Marmande Senéchal de Perigeux & de Querci, pour saisir *& mettre en sa main* le Duché de Guienne. Cela fut fait dans toutes les formes de Justice & sans violence de part ni d'autre; les Anglois firent leurs protestations au contraire & chacun demeura en possession; mais on voyoit bien que les deux Rois tâcheroient bien-tôt de faire valoir par les armes leurs prétensions mutuelles.

Ms. des Miss. étr.

La même année le Comte de Flandre ne se croyant pas trop en sûreté dans son Païs envoya à Paris sa femme & son fils, & mit une grosse garnison dans l'Isle de Cadsant qui défendoit un des principaux passages, par où les Anglois pouvoient descendre en Flandre. Aussi Edoüard voulut-il s'en rendre maître avant toutes choses & donna la charge au Comte de Derbi d'en chasser les Flamans, ce qu'il fit aprés un grand combat, où plus de trois mille Flamans demeurérent sur la place.

Cette perte abatit entiérement le parti du Comte & Jacques d'Artevelle manda au Roi d'Angleterre, que s'il vouloit passer en Flandre; sa presence achéveroit de gagner les Flamans.

Comme l'hyver étoit fort avancé, Edoüard 1338.

 ne

ne passa en Flandre qu'au printemps 1338. & vint à Anvers qui appartenoit à son cousin le Duc de Brabant. Il envoya aussi-tôt prier tous les Princes ses Alliez de le venir trouver pour concerter avec eux la maniére d'attaquer le Roi de France. Ils y vinrent en assez petit équipage, & aprés de grandes consultations qui consumérent une partie de l'été, lui déclarérent, qu'ils ne pouvoient rien faire sans ordre de l'Empereur, mais que quand Philippe de Valois auroit été déclaré ennemi de l'Empire, ils ne l'épargneroient pas & l'attaqueroient avec toutes leurs forces.

Edoüard étoit au desespoir de ces longueurs, ses Troupes lui coûtoient beaucoup & desertoient faute d'entrer en action, il falut pourtant suivre l'avis de ses Alliez. Le Marquis de Juliers qui étoit beau-frere de l'Empereur fut jugé le plus propre à le faire entrer dans la ligue ; il l'alla trouver à Florebec & lui representa, que le Roi de France s'étoit emparé de la Ville de Cambrai & du Château de Creve-cœur, quoi que ce fussent terres de l'Empire, & que s'il vouloit donner au Roi d'Angleterre la qualité de son Vicaire, tous les Princes de la basse Allemagne se joindroient à lui & mettroient Philippe à la raison.

L'Empereur n'eut pas grande peine à lui accorder sa demande : car outre qu'elle étoit soûtenuë de grands presens, il suscitoit par-là de puissans ennemis aux François qu'il n'avoit pas sujet d'aimer : il envoya à Edoüard des Lettres patentes, par lesquelles

les il lui donnoit pouvoir de faire battre monnoye dans toutes les terres de l'Empire & d'y exercer tous actes de Souveraineté, ordonnant à tous les Princes & Seigneurs d'Allemagne, de lui obéïr comme à sa propre Personne.

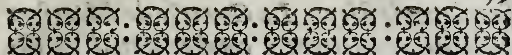
Cependant le Pape pere commun des Chrêtiens, voyant la guerre prête à s'allumer entre les deux plus puissans Princes de l'Europe, leur envoya des Légats pour tâcher à les mettre d'accord, mais ce fut inutilement; Edoüard vouloit absolument qu'on lui rendît ses Places de Guienne, & que les François abandonnassent le Roi d'Ecosse, & Philippe n'en voulut rien faire. Ainsi dés que le Marquis de Juliers fut revenu d'Allemagne, Edoüard qui vouloit commencer la guerre, fit assembler tous ses Alliez à Harck dans le Comté de Los qui fait partie de l'Evêché de Liége. On lui éleva un Trône au milieu de la place, qui étoit tenduë de riches tapisseries, & là aprés qu'on eût lû tout haut les Lettres de l'Empereur, qui le déclaroit Vicaire de l'Empire, tous les assistans lui prêtérent foi & hommage en cette qualité & envoyérent déclarer la guerre au Roi de France : il n'y eut que le Duc de Brabant qui ne le voulut pas faire, promettant néanmoins d'y envoyer en son particulier. Aprés cette démarche tous les Princes liguez s'en retournérent chez eux se préparer à entrer de bonne heure en campagne. Le Roi d'Angleterre alla passer l'hyver à Anvers avec la Reine sa femme, qui étoit venuë depuis peu de Londres.

On commença pendant l'hyver à faire de

part & d'autre des actes d'hostilité. Philippe de Mauni Anglois surprit le Château de Thin-l'Evêque à une lieuë de Cambrai, le Connétable de France assisté des Comtes de Foix & d'Armanac prit en Guienne Bourg & Blaie, & l'Armée navale de France ayant fait une descente en Angleterre surprit le port de Hampton, pilla la Ville & y commit de grandes cruautez.

Fin du premier Livre.





SOMMAIRE
DU
SECOND LIVRE.

I. *Le Roi d'Angleterre passe en Flandre avec son Armée, assiége Cambrai, léve le siége, presente le combat à Philippe qui l'accepte : les deux Rois rangent leurs Troupes en bataille & ne se battent point.* II. *Edoüard prend le titre de Roi de France & en prend aussi les Armes.* III. *Le Duc de Normandie s'empare de Thin-l'Evêque.* IV. *Combat naval entre les François & les Anglois : les François sont défaits : Edoüard assiége Tournai ; Philippe vient au secours ; tréve entre les deux Rois ménagée par la Comtesse de Hainaut.* V. *Guerre d'Ecosse ; Edoüard fait lever le siége de Salisberi.* VI. *Affaires de Bretagne ; mort du Duc Jean.* III. *Le Comte de Montfort son frere s'empare de la Bretagne ; prétentions de Charle de Blois ; Arrest du Parlement de Paris en sa faveur. Il prend Nantes ; le Comte de Montfort est pris prisonnier ; la Comtesse sa femme est assiégee dans Hennebud ; sa prudence & sa valeur ; les Anglois viennent à son secours &*

font lever le siége. La Comtesse de Montfort passe en Angleterre; combat naval où elle fait merveilles; Robert d'Artois méne en Bretagne un secours d'Anglois, est blessé & meurt. Edoüard pour vanger sa mort passe lui-même en Bretagne; le Duc de Normandie y méne une puissante Armée au secours de Charle de Blois. Tréve entre la France & l'Angleterre. VII. *Le Roi Philippe de Navarre se croise contre les Mores de Grenade & meurt de maladie; son fils Charle lui succéde; mort du Comte de Montfort. Tournoi à Paris; origine des Tournois. Le Roi fait couper le col à des Seigneurs Bretons.* VIII. *Edoüard recommence la guerre, il ne laisse pas de songer à ses plaisirs; il institué l'Ordre de la Jartiére en l'honneur de la Comtesse de Salisberi.* IX. *La guerre recommence en Guienne; les François sont défaits à Auberoche.* X. *Le Roi rend le Parlement sedentaire à Paris, origine des Parlemens.*



HISTOIRE
DE
PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE SECOND.

AU commencement du printemps Edoüard alla à Cologne voir l'Empereur, qui lui confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & dés que le mois de Mai fut venu, il fit passer en Flandre toutes les Troupes qui lui restoient en Angleterre & leur donna rendez-vous à Maline ; il y attendit ses Alliez jusqu'au mois de Septembre & quand ils l'eurent joint, il alla assiéger Cambrai. 1339. I.

La Ville étoit forte & les François y avoient une bonne garnison ; le Duc de Brabant se rendit au camp avec douze cens Gendarmes & envoya défier le Roi de France, ce qu'il n'avoit encore osé faire : on pressa le siége fort vigoureusement, on fit des brêches aux murailles, on donna des assauts, mais les assiégez étoient gens de guerre & ne manquoient

quoient ni de vivres ni de munitions & l'hiver approchoit ; Edoüard leva le Siége par l'avis de Robert d'Artois, qui lui conseilla d'entrer en Picardie, où il trouveroit par tout dequoi consoler son Armée des fatigues qu'elle avoit souffertes.

Cependant Philippe s'étoit mis en état non seulement de se défendre, mais aussi d'attaquer : il avoit envoyé en Guienne le Comte d'Eu Connétable de France & avoit fait saisir le Comté de Ponthieu qui avoit été donné en dot à Isabelle de France mere du Roi d'Angleterre. Les Rois de Navarre & de Bohême, le Duc de Lorraine, le Comte de Savoie, le Dauphin de Viennois, lui avoient promis de le venir trouver incessamment, & tous les grands Seigneurs du Royaume étoient prêts à le suivre. Tous ses Sujets faisoient des efforts extraordinaires, les Normands sur tout offroient de passer en Angleterre avec quatre mille hommes d'armes & quarante mille hommes de pied, & se flatoient de n'être pas moins heureux sous le Duc Jean que sous Guillaume le Conquérant.

Les Armées de Mer étoient encore en meilleur état, les Vaisseaux d'Espagne & ceux de la côte de Genes avoient joint la Flotte qu'on avoit équipée dans les Ports de Picardie, de Normandie & de Bretagne, & avoient déja fait de grands ravages sur les côtes d'Angleterre. Les Amiraux de France Pierre Bahuchet Manceau & Hue de Kervel Breton commandoient la Flotte & empêchoient la communication de la Flandre avec l'Angleterre.

Phi-

Philippe à la premiére nouvelle du siége de Cambrai avoit pris le Chemin de Saint Quentin & y avoit assemblé ses Troupes. Guillaume Comte de Hainaut qui avoit succédé à son pere depuis deux ans, l'y vint trouver & s'excusa d'avoir suivi le Roi d'Angleterre au siége de Cambrai; il disoit pour ses raisons que ses Etats relevant de l'Empire, il avoit été obligé à suivre le Vicaire de l'Empereur tant qu'il étoit demeuré sur les terres de l'Empire, mais qu'il l'avoit quitté dés qu'il l'avoit vû entrer sur les terres de France. Le Roi le reçût assez froidement & lui dit qu'étant son neveu, il ne devoit jamais avoir pris les armes contre lui.

Ann. de Foix. f. 34.

Gaston Comte de Foix qui joignit l'Armée en même temps fut mieux reçû que le Comte de Hainaut, il amena quantité de Barons & de Chevaliers ses Vassaux & grand nombre de gens de pied. Il venoit de Guienne où il avoit pris la Ville de Tartas & cinq ou six Châteaux sur les Anglois, qu'il avoit battus tant de fois, qu'il croyoit les battre toûjours.

Edoüard d'autre côté, aprés avoir levé le siége de Cambrai étoit entré en Picardie, avoit pillé & brûlé Guise & tout le plat-païs, & s'avançoit vers Saint Quentin à dessein de donner bataille. Les deux Armées se trouvérent à deux lieuës l'une de l'autre. Edoüard suivant la coûtume du temps envoya des Hérauts défier Philippe & lui offrir la bataille. Le Roi accepta le défi & marqua le Vendredi suivant. Les Hérauts d'Angleterre furent traitez magnifiquement, & retournérent chargez de presens. Le jour arrivé & le champ

Froissart. 1. v. ch. 41.

de

de bataille ayant été marqué entre Vironfoſſe & la Flamenguerie, les deux Armées commencérent à ſe mettre en bataille. Les Anglois n'avoient que quatorze mille chevaux, mais ils avoient ſoixante mille hommes de pied bonne Infanterie accoûtumée à vaincre dans les guerres d'Ecoſſe Les François étoient beaucoup plus forts en Cavalerie, & plus foibles en Infanterie; mais ils voyoient à leur tête les Rois de France, de Navarre, de Bohême & d'Ecoſſe; les Ducs de Normandie, de Berri, de Bourbon, de Bretagne, de Lorraine & d'Athenes, s'y étoient rendus avec des Troupes, & l'on comptoit dans l'Armée trente ſix Comtes & plus de quatre mille Chevaliers. Tout ſembloit ſe diſpoſer à la bataille quand tout d'un coup les principaux du Conſeil du Roi qui n'en avoient jamais été d'avis firent un dernier effort pour l'empêcher; ils diſoient qu'en la gagnant on ne gagnoit rien, & qu'en la perdant on hazardoit tout; qu'Edoüard vaincu auroit toûjours le temps de ſe retirer dans ſon Iſle, qu'on ne l'y ſuivroit pas: au lieu que ſi Philippe perdoit la bataille, le Royaume ſeroit en proye aux Etrangers, & Paris même qui n'avoit point de murailles ſeroit expoſé au pillage. Les eſprits foibles ajoûtoient à ces raiſons les avis du Roi de Naple grand Aſtrologue, qui recommandoit ſur tout de ne point donner de bataille, tant qu'Edoüard commanderoit ſes Troupes en Perſonne. Le Roi dont l'eſprit ſolide faiſoit peu de cas de ces ſortes de Propheties vouloit combattre; mais en s'amuſant à conſulter ſes Généraux, il céda à leur avis

avis sans y penser & presque malgré lui, & demeura toute la journée dans son poste sans marcher aux ennemis: cela fit croire aux Anglois qu'on les vouloit amuser par l'espérance du combat & leur couper les vivres, qui commençoient déja à leur manquer; ils décampérent la nuit & se retirérent dans le Hainaut & dans le Brabant, Edoüard se plaignant qu'on lui avoit manqué de parole. Philippe ne le suivit pas, se contenta d'envoyer de grosses garnisons à Tournai, à Lisle & à Doüai & congédia ses Troupes.

Dés que le Roi d'Angleterre eût rámené son Armée en Brabant la plûpart des Princes de la basse-Allemagne se retirérent chez eux, il vit bien que ce n'étoit pas assez que les Flamans demeurassent neutres, comme ils avoient fait jusques-là, & que s'ils ne se déclaroient pour lui, il ne seroit pas longtemps en état de soûtenir la guerre. Il convoqua pour cela une assemblée à Bruxelles, où tous les Deputez de toutes les Villes de Flandre se rendirent Jacque d'Artevelle portoit la parole pour tous, & déclara au Roi d'Angleterre, que les Flamans avoient juré fidélité au Roi de France & promis entre les mains du Pape de lui payer deux millions de florins, s'ils manquoient à leur serment, mais qu'il y avoit un reméde à cela, qu'il n'avoit qu'à prendre le nom de Roi de France & mettre les fleurs de lis dans ses armes, ce qu'il pouvoit faire avec justice, puis que le Royaume lui appartenoit, & qu'alors les Flamans reconnoissant que leur Comte lui devoit hommage ne feroient plus de diffi-

Fr. 1. v. Chron. de Flandre.

difficulté de l'aſſiſter de toutes leurs forces.

Edoüard fut aſſez embaraſſé à cette propoſition, il n'avoit jamais eſpéré conquérir le Royaume de France, & n'avoit commencé la guerre, qu'afin de ravoir par une bonne paix ce qu'on lui avoit pris en Guienne : prendre le titre de Roi de France, c'étoit s'ôter toute eſpérance d'accommodement & s'engager en une guerre éternelle : d'autre côté il n'y avoit pas moyen de reculer avec honneur, & c'étoit la ſeule voye de gagner les Flamans ; il s'y réſolut enfin avec peine, prit le nom de Roi de France, & écartela de France & d'Angleterre. Auſſi-tôt les Flamans lui prêtérent ſerment de fidélité, & il leur promit de leur rendre les Villes de Liſle, de Doüai & d'Orchies qui étoient du Comté de Flandre, s'il les pouvoit reprendre ſur les François.

Pendant qu'Edoüard s'aſſuroit des Flamans l'Empereur gagné par les négociations & par les preſens des François lui ôta le titre de Vicaire de l'Empire, & lui ôta par-là le ſecours de la plûpart des Princes de la baſſe-Allemagne. Il ne s'en étonna pas, paſſa en Angleterre & y aſſembla la plus belle Armée qu'il eut encore euë, réſolu de faire un grand effort la campagne ſuivante conjointement avec les Flamans ſur leſquels il comptoit beaucoup.

En 1340. le Duc de Normandie entra le premier en campagne & pilla tout le plat-païs de Hainaut ; le Comte Guillaume piqué de ce que les Troupes de France avoient fait quelque deſordre ſur ſes terres, avoit

oſé

osé déclarer la guerre au Roi, & étoit venu pendant l'hyver faire des courses en Champagne & pour l'en punir le Duc de Normandie fit de grands ravages en Hainaut: il assiégea ensuite le Château de Thin-l'Evêque qui incommodoit fort la Ville de Cambrai: le siége se fit dans les formes, on battit la Place avec des machines; les Historiens ne marquent point comment ces machines étoient faites, & ce fut à peu prés en ce temps-là que l'Artillerie fut inventée. Les défences furent abbatuës & les bréches assez ouvertes pour donner l'assaut. Il fut donné & soûtenu avec beaucoup de courage de part & d'autre; mais les François s'avisérent d'une autre invention; ils jettérent dans la Place par le moyen de leurs machines une si grande quantité de chevaux morts, que les Assiégez ne pouvant résister à la corruption de l'air, prirent le parti de se jetter la nuit dans des bateaux & d'abandonner la Place. Ils passérent de l'autre côté de l'Escaut, où les Flamans étoient campez, le Comte de Hainaut en avoit assemblé soixante mille dans l'espérance de faire lever le siége, mais étant arrivé trop tard, il envoya offrir la bataille au Duc de Normandie. Ce jeune Prince qui ne cherchoit que les occasions de se signaler, avoit assez envie de la donner, mais le Roi qui étoit venu à l'Armée depuis quelques jours s'y opposa, & ne voulut rien hazarder jugeant bien que les milices Flamandes se dissiperoient bien-tôt d'elles-mêmes, ce qui arriva au bout de quinze jours.

La

VI. La nouvelle de la prise de Thin-l'Evêque obligea Edoüard à passer en Flandre, il s'embarqua sur la Tamise avec cent cinquante Vaisseaux chargez des meilleures Troupes de son Royaume. Philippe averti du jour du départ par les Espions qu'il avoit toûjours à Londres, commanda à ses Amiraux de l'attaquer à son passage; les François étoient plus forts que lui sur la Mer & y avoient beaucoup d'expérience. Edoüard fit naviger vers la Flandre & apperçût vis-à-vis de l'Ecluse la Flotte de France qui l'attendoit. Elle étoit commandée par les Amiraux de France Hue de Kervel & Pierre Bahuchet. Les Genois commandez par le Capitaine Barbevere avoient joint depuis peu, ils faisoient ensemble prés de trois cens Vaisseaux, le Roi d'Angleterre n'en avoit pas plus de cent cinquante, mais ils étoient bien mieux armez & chargez de Troupes qu'il vouloit mettre à terre.

Fr. 1. vol. Cronique de saint Denis.
Ann. de Flandre.
Fr. 1. v. Ann. de France.

Dés que les Flottes se reconnûrent, elles allérent à petits voiles & se rangérent en bataille: *Il faut combattre*, dit Edoüard à la vûë de ses ennemis: *Il faut vanger sur ces Barbares les cruautez qu'ils ont commises sur les côtes d'Angleterre*. Il se souvenoit que l'année d'auparavant l'Amiral Bahuchet avoit surpris & pillé la Ville de Hamptoncourt & que depuis quelques mois les François avoient pris son grand Vaisseau nommé Christophle. Sa colére ne lui fit pas perdre le jugement, il remarqua que les François avoient l'avantage du vent & du Soleil & pour regagner sur eux il fit une manœuvre comme s'il avoit voulu éviter le combat; il prit sur la gauche & en moins d'une

Fr. 1. v. Ann. de France.

d'une heure il mit le Soleil dans les yeux de ses ennemis & se vit sur eux le même avantage qu'ils avoient eu sur lui. Il en profita & donna le signal de la bataille. Il avoit eu le soin de faire mettre sur le même Vaisseau toutes les Dames, Comtesses, *Baronesses & Chevaleresses*, qui passoient en Flandre pour aller voir la Reine d'Angleterre, & le Capitaine qui le Commandoit eût ordre de ne Combattre qu'à l'extrémité.

Les Amiraux François qui se croyoient supérieurs à leurs ennemis & qui d'ailleurs ne s'accordoient pas trop bien ensemble, ne s'étoient pas mis en peine de la manœuvre & par mépris avoient laissé faire les Anglois. Il n'y avoit eu que Barbevere Capitaine des Genois qui avoit pris le large avec ses Vaisseaux pour disputer l'avantage du vent.

Dés que le signal eut été donné de part & d'autre, les deux Flottes se mêlérent, le Combat fut affreux, les Vaisseaux s'accrochérent & l'on se batit à coup de main, comme si l'on eut combatu sur terre. Les Genois & les Normands ne craignoient point l'abordage, & les Anglois animez par leur Roi, qui tout blessé qu'il étoit d'un coup de fléche à la cuisse, s'exposoit toûjours comme un simple Soldat, réparoient par leur bravoure l'inégalité du nombre. Le carnage étoit grand des deux côtez, mais la victoire étoit encore incertaine, quand on vit arriver une Flotte qui se rangeant du côté des Anglois leur fit gagner la bataille. C'étoit des Vaisseaux Flamans, qui au bruit du combat étoient sortis de leurs Ports pour venir au secours de leurs

alliez;

alliez ; les François furent entiérement défaits & perdirent plus de quinze mille hommes ; presque tous leurs vaisseaux furent pris ou coulez à fonds. Les Anglois perdirent aussi plus de quatre mille hommes & plusieurs gens de qualité;ils ne firent de quartier qu'aux Gentilshommes François & firent pendre l'Amiral Bahuchet au haut du mât de son navire, parce que l'année d'auparavant dans le pillage de la ville de Hamptoncourt il avoit exercé de grandes cruautez sur les habitans.

Aprés la bataille, Edoüard mit pied à terre à l'Ecluse, & alla en suite à Gand où il trouva la Reine sa femme qu'il y avoit laissée pour témoigner plus de confiance aux Flamans ; au bruit de sa victoire tous ses alliez reprirent courage & le vinrent trouver avec bien des troupes. Le Comte de Hainaut avoit pris son parti, comme nous avons déja dit, piqué du degât que les garnisons Françoises avoient fait sur ses terres, & tous ensemble allérent mettre le siége devant Tournai avec une Armée de six vingt mille hommes. Jacque d'Artevelle commandoit quarante mille Flamans.

La Place étoit bien fortifiée, le Connétable & les deux Maréchaux de France s'étoient jettez dedans avec trois mille hommes de troupes réglées sans les milices du Païs qui s'y étoient retirées. On l'attaqua d'abord de vive force, mais les assiégez se défendirent si bien qu'on prit le parti de les affamer. Il y avoit déja plus de deux mois que le siége duroit, quand sept ou huit mille Flamans

forti-

ſortirent du camp ſous la conduite de Robert d'Artois pour aller aſſiéger ſaint Omer, où l'on les avoit aſſurez qu'ils ne trouveroient pas grande réſiſtance : ils pillérent pluſieurs Villages ſur la route, mais s'étant preſentez devant la Ville, ils virent bien que la conquête n'en étoit pas facile. Le Duc de Bourgogne & le Comte d'Armagnac étoient dedans avec beaucoup de Nobleſſe. Les Flamans incapables de faire un ſiége dans les formes, ſe ſéparérent en pluſieurs troupes pour piller les environs, ce que les François ayant remarqué, ils ſortirent de la Place avec toute leur Cavalerie, les ſurprirent les uns aprés les autres & les défirent à plate couture. Le Duc de Bourgogne & Robert d'Artois ſe battirent en cette occaſion avec toute la fureur d'ennemis particuliers. Robert avoit été obligé de céder l'Artois au Duc de Bourgogne, & il fut encore obligé à lui céder la victoire, & à ſe ſauver preſque ſeul & fort bleſſé à Montcaſſel. Les habitans de la Ville voyant leurs compagnons défaits l'accuſérent de trahiſon & le penſérent aſſommer ; le deſeſpoir lui donna des forces, il ſe ſauva de leurs mains & retourna au camp devant Tournai.

A ſon arrivée, les Flamans commencérent à murmurer de la longueur du ſiége, ils prirent ce prétexte pour aller revoir leurs femmes & leurs enfans que des Bourgeois ne ſçauroient quitter pour long-temps, & retournérent chacun chez eux, outre qu'ils ſe croyoient trahis & qu'ils accuſoient le Duc de Brabant de s'entendre avec les François & de laiſſer paſſer des vivres par ſon quartier dans

dans la Place, qui sans cela, disoient-ils, se seroit renduë au bout de quinze jours.

Edoüard ne laissoit pas de continuër le siége, quand il apprit que Philippe s'approchoit avec soixante mille hommes pour forcer les lignes ; aussi-tôt il lui envoya un Cartel par lequel aprés s'être plaint de l'injustice qu'il lui faisoit en lui retenant son bien, il l'accusoit d'être la cause de la perte de tant de milliers de Chrêtiens qui mouroient dans la guerre, & pour décider l'affaire, il lui offroit le combat seul à seul ou de cent contre cent, à condition que le Royaume de France seroit le prix de la victoire. Philippe reçût ce Cartel, & voyant qu'il étoit adressé au Comte de Valois, il répondit au Hérault qu'assurément il ne s'adressoit pas à lui, qu'il pouvoit pourtant dire à Edoüard, que s'il vouloit hazarder la Couronne d'Angleterre contre celle de France, il accepteroit son défi.

Edoüard vit bien que Philippe ne vouloit seulement que lui faire lever le siége de Tournai sans rien hazarder s'il pouvoit ; il ne jugea pas à propos de l'attendre dans ses lignes & résolut d'aller au devant de lui pour lui donner bataille : les ordres étoient déja donnez pour cela, lors qu'il vit arriver dans son camp Jeanne de Valois sa belle-mere veuve de Guillaume Comte de Hainaut.

Cette Princesse aprés la mort de son mari s'étoit retirée dans l'Abbaye de Fontenelle sur l'Escaut prés de Valenciennes pour ne songer qu'à Dieu ; mais quand elle apprit que le Roi de France son frere & le Roi d'Angleterre son gendre étoient prêts de donner une

bataille

bataille où tant de gens perdroient la vie, elle ſe crût obligée à quitter ſa ſolitude pour tâcher d'accommoder des perſonnes qui lui étoient ſi chéres : elle fit pluſieurs allées & venuës auprés des deux Princes qui l'aimoient autant que ſa vertu le méritoit ; Philippe qui ne demandoit que la levée du ſiége de Tournai, lui avoit donné tout pouvoir, & le Roi d'Angleterre étoit prêt de conſentir à une tréve, lors que Jacque d'Artevelle s'y oppoſa au nom des Flamans ; il avoit peur que les deux Rois ne s'accommodaſſent à ſes dépens, & qu'il ne fût la victime de la paix : il repreſentoit fortement à Edoüard ſa parole, ſes ſermens, & ce Prince paroiſſoit embaraſſé. *Hé quoi, Monſieur*, lui dit la Comteſſe de Hainaut, *faut-il qu'à l'appétit d'un vilain la Nobleſſe de toute la Chrêtienté s'entre-coupe ici la gorge ?* Ces paroles le déterminérent, il conſentit à une ſuſpenſion d'armes de trois jours, & en fin à une tréve de dix mois pendant leſquels les deux Rois envoyérent des Plénipotentiaires à Arras, où les Légats du Pape devoient ſe trouver pour régler tous leurs différens & faire une bonne paix. Les articles de la tréve furent arrêtez & ſignez au nom du Roi par le Duc de Bourgogne & par le Duc de Bourbon, & au nom du Roi d'Angleterre par le Comte Henri de Lancaſtre & par Guillaume de Montaigu, qui en jurérent l'obſervation ſur les ſaints Evangiles & par les ames des deux Rois. La tréve à la ſollicitation du Pape fut depuis continuée pour deux ans.

Ann. de Flandre.

Philippe congédia ſon armée, retourna à Paris & renvoya tous les grands Seigneurs dans

leurs terres, leur faiſant à chacun des preſens conformes aux ſervices qu'ils lui avoient rendus. Il céda au Comte de Foix la Vicomté de Lautrec pour vingt-huit mille huit cens quarante-deux livres qu'il lui devoit, & lui donna quinze cens livres de rente à prendre ſur les revenus du Duché de Guienne.

Ann. de Foix. f. 34.

V. Edoüard aprés avoir levé le ſiége de Tournai repaſſa en Angleterre, où il trouva des affaires: il avoit appris que les Ecoſſois aſſiſtez des troupes & de l'argent de France, avoient repris Edimbourg, Sturmelin & toutes les autres Villes d'Ecoſſe hors Barvic, & qu'ils étoient entrez en Angleterre où ils mettoient tout à feu & à ſang. Ces nouvelles n'avoient pas peu contribué à la levée du ſiége de Tournai, Edoüard avoit plus de haine pour les Ecoſſois que pour les François, parce qu'ils étoient encore plus ſes voiſins; à peine fut-il arrivé à Londres, qu'il marcha vers l'Ecoſſe avec quarante mille hommes de pied & ſix mille chevaux. Les Ecoſſois n'étoient pas en état de lui réſiſter, ils lui demandérent une tréve & lui promirent de le reconnoître pour leur Souverain, ſi dans ſix mois leur Roi David qui étoit en France depuis ſept ans ne revenoit dans le Païs. Edoüard manquoit de vivres, la ſaiſon étoit fort avancée, ſon armée dépériſſoit, il leur accorda ce qu'ils demandoient & s'en retourna à Londres.

Fr. 1. v. Hiſt. d'Angl.

Les Ecoſſois envoyérent auſſi-tôt des Couriers à leur Roi & lui mandérent ce qu'ils avoient fait. Ce Prince nommé David II. fils de Robert Brus, qui deſcendoit des anciens Rois d'Ecoſſe, avoit ſuccédé à ſon pere

en

en 1329. & comme il n'avoit que huit ans, 1329.
ses tuteurs avoient eu une grande guerre à soûtenir contre la Maison de Bailleul, qui prétendoit à la Couronne d'Ecosse. Les Anglois avoient pris le parti des Bailleuls, & le jeune David aprés avoir perdu la plus grande partie de son Païs étoit venu en France en 1334. demander du secours au Roi. Philippe l'avoit reçû magnifiquement & lui avoit donné de grosses pensions pour soûtenir sa dignité : peu aprés ils avoient fait ensemble un traité d'alliance, qui a duré long-temps entre les deux Nations, & David avoit promis de ne jamais faire ni paix ni tréve avec le Roi d'Angleterre, que du consentement du Roi de France. Il avoit laissé en partant la conduite de son Etat entre les mains du Comte de Mourai, du Comte Patrix & de Guillaume Douglas, qui ne pouvant tenir la campagne contre les Anglois, s'étoient retirez dans la forêt de Gedeours au nord d'Ecosse dans des lieux inaccessibles : ils y avoient demeuré long-temps sans en oser sortir que par des courses, mais quand ils avoient vû le Roi d'Angleterre occupé au siége de Tournai, ils avoient fait un effort & avoient repris la plus grande partie de leurs Places. Ils mandérent toutes ces particularitez à leur Roi & le traité qu'ils avoient été forcez de faire David prit congé de Philippe & repassa en Ecosse. On ne peut pas exprimer la joye qu'eurent ses sujets de le revoir ; ils lui contérent tout ce qu'ils avoient souffert pendant son absence & comment les Anglois avoient pillé & brûlé tout son Païs. David jura de s'en vanger, il lui vint

des troupes de Dannemarc, de Suéde, & de Norvege ; les Ecoſſois ne demandoient qu'à marcher contre les Anglois & ſe croyoient invincibles en voyant leur Roi à leur tête. Il partit de la Ville de ſaint Jean avec ſoixante mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ils traverſérent toute l'Ecoſſe & paſſérent prés de Barvic ſans l'attaquer, parce qu'ils vouloient entrer en Angleterre. Ils arrivérent à Neuf-caſtel ſur Thin ; l'ordre n'étoit pas bien obſervé dans cette grande Armée, on ne faiſoit pas trop bonne garde, le Comte de Mourai fut pris priſonnier par un parti Anglois & mené à Neuf-caſtel. Les Ecoſſois ne laiſſérent pas de continuer leur chemin en pillant & brûlant tout le Païs, la Ville de Durham fit quelque réſiſtance & fut brûlée. Ils marchérent en ſuite vers le Païs de Galles & aſſiégérent le Château de Salisberi.

Le Château étoit trés-fort & il y avoit dedans grand nombre de jeunes Chevaliers tout prêts à donner leur vie avec joye à la vûë de la Comteſſe de Salisberi la plus belle Dame d'Angleterre, & qui dans la ſuite fit connoître par la plus grande épreuve où une femme puiſſe être expoſée, qu'elle avoit autant de vertu que de beauté. Le ſiége fut long, les Ecoſſois deſeſpérez d'avoir perdu le Comte de Mourai qu'ils aimoient fort, alloient à l'aſſaut comme des gens qui vouloient emporter la Place à quelque prix que ce fût, & les Aſſiégez témoignoient par leur réſiſtance, qu'ils ne ſe ſoucioient pas de mourir.

Cependant le Roi d'Angleterre qui n'étoit pas accoûtumé à être attaqué le premier, fremiſſoit

miſſoit de rage en apprenant la deſolation de ſon Païs, & s'étoit avancé preſque ſeul juſqu'à Barvic : il y fut bien-tôt joint par une grande Armée & marcha vers Salisberi dans la réſolution d'attaquer ſes ennemis par tout où il les trouveroit, ſe flatant que des peuples tant de fois vaincus ne lui donneroient pas beaucoup de peine. En effet les Ecoſſois à la premiére nouvelle de l'approche d'Edoüard levérent le ſiége de Salisberi & ſe retirérent dans leurs forêts.

Edoüard arriva devant le Château de Salisberi un peu aprés que les Ecoſſois en furent partis, & y fut reçû par la belle Comteſſe : elle vint au devant de lui, ſe jetta à ſes genoux, l'appella ſon libérateur ; la joye de ſe voir en liberté la rendoit ce jour-là encore plus belle qu'à l'ordinaire ; le Roi ne pût réſiſter à tant de charmes & ſe laiſſa aller à une paſſion, qu'il condamna lui-même dans la ſuite de ſa vie. Il en parla d'abord à la Comteſſe, & il ne faut pas s'en étonner ; il étoit jeune, brave & Roi, tant de qualitez aimables lui donnoient de la confiance, mais ne lui ſervirent de rien, la Comteſſe lui ôta d'abord toute eſpérance & il la quitta le lendemain pour aller chercher les Ecoſſois. *Fr. I. v. Hiſt. d'Angl.*

Le Roi d'Ecoſſe s'étoit retiré dans la forêt de Gedeours où il ne pouvoit être forcé : Edoüard s'en approcha, il y eut de petits combats entre les deux Armées & enfin les deux Rois en 1341. firent une tréve de deux ans du conſentement de Philippe. On fit en même temps l'échange du Comte de Mourai Ecoſſois avec le Comte de Salisberi Anglois

qui avoit été pris en Flandre par les François, & qui étoit prisonnier à Paris.

La même année mourut sans enfans Jean
1341. III. Duc de Bretagne ; il venoit de pere en
VI. fils du Duc Pierre Mauclerc de la Maison de
Fr. 1. v. France de la branche de Dreux, & comme
Mer. des hist. il n'avoit jamais espéré d'avoir d'enfans, & qu'il prévoyoit que sa succession causeroit de
Chronique de saint Denis. grandes guerres, il avoit envie de donner au Roi la Bretagne en échange pour le Duché d'Orléans, & par-là d'assurer le repos de son
Ann. de Vitré. Païs en l'unissant à la Couronne, mais il trouva de si grandes oppositions dans l'esprit des Bretons, qu'il abandonna ce dessein & maria Jeanne sa niéce fille du Comte de Pentiévre l'aîné de ses freres, à Charle de Blois de la Maison de Chatillon sur Marne, qu'il fit reconnoître, de son vivant, pour son légitime héritier, persuadé que Charle étant fils du Comte de Blois & neveu du Roi Philippe de Valois, ne manqueroit pas de protection. Mais dés qu'il fut mort, Jean Comte de Montfort son frere de pere, (car Artus II. Duc de Bretagne pere de Jean III. avoit épousé en secondes nôces Joland Comtesse de Montfort l'Amauri, dont il avoit eu Jean Comte de Montfort) entra dans la Ville de Nantes & se fit prêter foi & hommage par les habitans ; il alla ensuite prendre possession du Vicomté de Limoge & se saisit du tresor que Jean son frere y avoit amassé, dont il se servit fort utilement pour faire des Troupes.

Dés qu'il eut une Armée assez forte pour tenir la campagne, il se fit reconnoître par la

plûpart

plûpart des Villes de Bretagne, prit Rennes, Vannes, Breſt, Hennebond & quelques autres fortereſſes, & comme il ne douta pas que Charles de Blois ne l'inquiétât dans la poſſeſſion du Duché & qu'il ne fût ſoûtenu par le Roi ſon oncle, il ſe déguiſa & paſſa en Angleterre pour s'aſſurer la protection d'Edoüard. Il y trouva Robert d'Artois qui l'appuya de tout ſon crédit : ils étoient tous deux Princes du ſang Royal de France, Robert de la branche d'Artois, & le Comte de Montfort de celle de Dreux ; & comme Robert avoit été chaſſé de France & que Montfort craignoit de l'être, ils ſe joignirent d'intérêts contre le Roi Philippe leur ennemi commun, qui depuis ſon avénement à la Couronne n'avoit point perdu d'occaſion d'abaiſſer les Princes du ſang. Le Roi d'Angleterre promit ſa protection au Comte de Montfort, reçût en ſecret l'hommage qu'il lui fit du Duché de Bretagne, & promit qu'il le défendroit comme ſon Vaſſal contre tous ceux qui l'attaqueroient.

Charle de Blois voyant que le Comte de Montfort l'avoit prévenu & s'étoit emparé de la Bretagne, vint demander juſtice au Roi, qui envoya à Nantes le premier Huiſſier du Parlement adjourner le Comte de Montfort à comparoître à certain jour par devant la Cour des Pairs, pour y expliquer le droit qu'il prétendoit avoir au Duché de Bretagne. Montfort s'y rendit quinze jours avant le temps marqué avec l'équipage d'un grand Prince & plus de quatre cens Gentilshommes de Bretagne. Il alla d'abord ſaluër le Roi, qui lui dit : *Comte de Montfort, je m'émerveille*

Ms. des Miss. étr. *pourquoi & comment avez osé entreprendre la Duché de Bretagne, où vous n'avez nul droit; car il y a plus prochain de vous, que vous en voulez deshériter, & pour miex vous en efforcer, vous êtes allé à mon adversaire le Roi d'Angleterre & l'avez de lui relevé, ainsi comme on m'a conté. Ha, chier Sire,* s'écria le Comte: *Ne le croyez en pas: car de ce vous estes vrayement mal informé, & sauf vôtre grace m'est-il avis que vous vous en méprenez, car je ne sçai nul si prochain du Duc mon frere derniérement trépassé que moi.* Le Roi lui répondit que dans quinze jours les Pairs du Royaume jugeroient son affaire. A ce discours le Comte de Montfort fit bonne mine, & ne témoigna pas ce qu'il en pensoit, il s'en alla à la maison qu'on lui avoit préparée, & se doutant bien que ses Juges ne lui seroient pas favorables, il se sauva dés le même soir lui troisiéme, & reprit le chemin de Nantes, laissant tous ses gens dans sa maison à Paris, afin d'avoir le temps de se sauver, avant qu'on s'apperçût qu'il étoit parti.

Le Parlement assemblé à Conflans en presence du Roi ne laissa pas d'examiner l'affaire; le Procureur du Comte de Montfort disoit, que par la succession du Duché de Bretagne on avoit toûjours vû les mâles exclure les femmes, quand ils s'étoient trouvez au même degré; qu'ici la chose étoit en termes bien plus forts, puis que Montfort étoit propre frere du Duc Jean, & que Jeanne femme de Charle de Blois n'étoit que sa niéce; que la Bretagne étoit un Fief de la Couronne de France & même une Pairie, les affaires

faires qui regardoient la possession de ce Duché devoient être renvoyées au Parlement, & qu'il falloit en cette occasion suivre la loi générale du Royaume, qui exclut les femmes de la Couronne.

Charle de Blois au contraire, disoit qu'il faloit suivre la coûtume de Bretagne, où representation a lieu, en sorte que dans les familles particuliéres la fille du frere aîné exclut toûjours son oncle cadet : Qu'ayant épousé la fille héritiére du Comte de Pentiévre frere aîné du Comte de Montfort, il étoit précisément dans le cas de la coûtume : il rapportoit de plus l'exemple des Comtez de Toulouse, de Champagne & d'Artois qui avoient passé aux femmes, & demandoit à être reçû à prêter foi & hommage au Roi avec d'autant plus de raison, que Montfort, l'ayant prêté au Roi d'Angleterre, étoit déchû par felonnie de tout le droit, qu'il pouvoit avoir au Duché de Bretagne. L'affaire bien examinée, le Parlement adjugea la Bretagne à Charle de Blois, & le Roi l'ayant envoyé querir, lui dit : *Beau neveu, vous avez pour vous jugement de bel héritage ; or vous hatez de le conquerre sur celui qui le tient à tort, je ne vous y faudrai mie.* Il lui promit ensuite de l'aider d'hommes & d'argent pour reprendre son Païs, & donna la conduite de cette guerre au Duc de Normandie. Tous les grands Seigneurs qui se trouvérent à la Cour promirent à Charle de Blois de le secourir, le Comte d'Alençon son oncle, le Comte de Blois son frere, le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu Connétable de

France, le Vicomte de Rohan s'en allérent chez eux préparer toutes choses pour se mettre bien-tôt en campagne.

Le rendez vous étoit à Angers, & quand ils furent tous assemblez, il se trouva à la revûë cinq mille hommes d'armes, trois mille Genois commandez par Odoard Doria & par Charle Grimaldi, & grand nombre d'Arbalétriers. Ils prirent d'abord le Château de Chantoceaux, qui étoit une des porte de la Bretagne, & allérent assiéger Nantes Le Comte de Montfort y étoit avec une bonne garnison, mais les Bourgeois de la Ville voyant brûler leurs maisons de campagne, livrérent une de leurs portes aux François, qui surprirent le Comte & se rendirent maîtres de la Ville sans y faire aucun desordre. Charle de Blois en prit aussi tôt possession, & parce que la saison étoit déja avancée, le Duc de Normandie s'en retourna à Paris & lui laissa assez de Troupes pour reprendre les autres Places de Bretágne. On emmena à Paris le Comte de Montfort qui fut mis dans la tour du Louvre, où il demeura quatre ans.

Fr. 1. v. Ann. de Vitré. Cependant Marguerite Comtesse de Montfort sœur de Louïs Comte de Flandre ne perdit point courage: sa taille avantageuse, sa mine fiére, le mépris qu'elle faisoit de sa beauté l'élevoient au dessus des autres femmes, & bien tôt la prison de son mari lui donna moyen de faire connoître dequoi elle étoit capable; elle venoit d'arriver à Rennes, quand elle en apprit la nouvelle. Aussi tôt elle fit assembler le peuple & la garnison, leur promit la protection du Roi d'Angleterre, & leur

leur montrant son fils qui n'avoit que cinq ans : *Voilà celui*, leur dit-elle, *qui un jour prendra la place de son pere & la remplira plus heureusement.* Quand elle crût avoir mis la ville de Rennes en sureté, elle alla visiter toutes ses autres places ; y mit des Gouverneurs fidéles, fit payer les troupes, fit travailler aux fortifications, menant par tout son fils, qui tout enfant qu'il étoit, prioit les peuples de ne le pas abandonner ; aprés quoi elle se retira à Hennebond & y passa le reste de l'hiver.

Au commencement du printemps le Duc de Bourbon, le Comte de Blois & plusieurs autres Seigneurs François, revinrent trouver Charle de Blois & partirent avec lui de Nantes pour aller assiéger Rennes. Guillaume de Cadudal Breton y commandoit pour la Comtesse de Montfort, & s'y défendit fort bien ; les François y donnérent plusieurs assauts inutilement, mais enfin les Bourgeois las de se voir tous les jours au hazard d'être forcez firent leur capitulation à l'insçû du Gouverneur & se rendirent à Charle de Blois, à qui ils prêtérent foi & hommage comme à leur Seigneur légitime. Cadudal eût la liberté de se retirer & alla trouver la Comtesse à Hennebond. Alors les François aprés avoir tenu conseil de guerre résolurent sans s'amuser à reprendre d'autres places, d'aller assiéger Hennebond espérant terminer la guerre en prenant la Comtesse qui s'y étoit enfermée avec son fils. 1342.

Au reste la Comtesse ne s'étoit pas endormie ; dés qu'elle avoit vû Charle de Blois

maître de Nantes, elle avoit bien jugé qu'il n'en demeureroit pas-là & que sans un secours étranger, elle ne pourroit jamais se défendre contre toutes les forces des François. Elle envoya Aimeri de Cliſſon demander du ſecours au Roi d'Angleterre, & pour le mettre entiérement dans ſes intérêts lui fit propoſer le mariage du jeune Comte de Montfort avec une de ſes filles.

Edoüard qui rouloit toûjours dans ſa tête ſes grands deſſeins ſur la France, jugea d'abord, que le parti lui étoit avantageux, & qu'ayant un Duc de Bretagne à ſa dévotion, il entreroit quand il voudroit en Anjou, au Maine, en Normandie, Provinces tout ouvertes & les meilleures de France, au lieu que du côté de Flandre, il trouvoit par tout de bonnes Places bien fortifiées & la frontiére hors d'inſulte : dans cette penſée il fit embarquer Gautier de Mauni l'un de ſes meilleurs Capitaines avec ſix mille Archers & lui ordonna d'aller ſecourir la Comteſſe; mais quoique le trajet ne ſoit pas grand; il fut plus de quarante jours à le faire à cauſe des vents contraires.

Cependant les François étoient arrivez devant Hennebond & avoient déja partagé entr'eux les attaques, réſolus d'emporter la Place à quelque prix que ce fût.

Hennebond eſt ſur la riviére de Blavet à cinq ou ſix lieuës dans les terres, la Mer y remonte, & les vaiſſeaux pouvoient deux fois par jour venir dans le port qui étoit commandé par une fortereſſe; la Ville étoit entourée d'un grand foſſé, dans lequel la riviére

viére passoit, & l'on n'y avoit rien oublié de ce qui peut fortifier un lieu déja fort par sa situation. Les Assiégeans en arrivant voulurent tâter les Assiégez & vinrent escarmoucher aux barriéres : ils trouvérent de la résistance, la garnison étoit bonne & ils virent bien, qu'il falloit assiéger la Place dans les formes. Ils firent venir les machines dont on se servoit en ce temps-là, remplirent les fossez de facines, firent des bréches aux murailles, allérent à l'assaut; mais la Comtesse donnoit ordre à tout. Elle marchoit par les ruës armée de toutes piéces, faisant la ronde toute la nuit pour voir si tout étoit en bon état. A son exemple les femmes, les filles, jusqu'aux enfans tout travailloit, les unes portoient de la terre pour réparer les bréches, les autres portoient à manger aux Soldats, afin qu'ils ne fussent point obligez à quitter leur poste: quand il falloit soûtenir un assaut, elles jettoient des pierres, des pots à feu, de l'huile boüillante; enfin il se fit pendant ce siége, qui fut assez long, une infinité de belles actions. Un jour que les François donnoient un assaut général, la Comtesse étant montée à une tour pour observer les attaques & voir les endroits où l'on auroit besoin d'elle, remarqua que presque tous les assiégeans marchoient vers la Ville, ou pour aller à l'assaut, ou pour en être spectateurs, que ne craignant rien du côté de la campagne, ils avoient laissé leurs tentes & leurs équipages à la garde de leurs valets : elle descend aussi-tôt de la tour, se met à la tête de trois cens chevaux qu'elle avoit

Fr. 1. v. Ann. de Vitré.

dans

dans la Ville, ſort par une fauſſe porte & va pillant, renverſant, brûlant les tentes de ſes ennnemis.

A ce bruit imprévû les François quittent l'aſſaut & viennent au ſecours du camp; Louïs d'Eſpagne dit de la Cerda, arriére-petit-fils d'Alphonſe X. Roi de Caſtille commandoit une partie des troupes, & fut le premier à cheval; mais la Comteſſe qui vit, que la retraite lui étoit coupée & qu'elle ne pouroit jamais rentrer dans la Ville ſans perdre la plus grande partie de ſes gens, prit ſon parti ſans héſiter & s'en alla à toute bride vers la baſſe-Bretagne où elle avoit encore pluſieurs places. Louïs d'Eſpagne ſuivit quelque temps avec un grand corps de Cavalerie ſans pouvoir enfoncer la petite troupe : la Comteſſe étoit à chaque défilé l'épée à la main & ne paſſoit jamais que la derniére; il fut obligé de revenir au camp, n'ayant pû prendre que deux ou trois Cavaliers, qui lui apprirent que cette belle retraite avoit été faite par une femme. Quinze jours aprés la Comteſſe ramaſſa cinq cent chevaux, marcha toute la nuit & au point du jour, força un quartier & rentra dans Hennebond au bruit des trompettes & aux acclamations du peuple, qui la croyoit morte ou priſonniére.

Quand les François virent une ſi vigoureuſe défence, ils crûrent que le ſiége ſeroit long, & pour ne point perdre de temps ils partagérent l'armée en deux : Charle de Blois, le Duc de Bourbon, le Comte de Blois & Robert Bertrand Maréchal de France

ce allérent assiéger le Château d'Aurai à quatre lieuës de Vannes & laissérent devant Hennebond Louïs d'Espagne, Henri de Leon & le Vicomte de Rohan avec les Genois & les Espagnols. Ils attaquérent Hennebond avec la même ardeur qu'auparavant & firent venir de Rennes douze grandes machines de guerre qui renversérent la plus grande partie des murailles. Alors les Assiégez commencérent à s'étonner; l'Evêque de Leon qui étoit dans la Ville demanda à parler à son neveu Henri de Leon qui étoit dans le camp, ils eurent bien-tôt réglé les Articles de la capitulation, l'Evêque promit de faire rendre la Ville à Charle de Blois, & Henri de Leon promit de son côté qu'on n'y feroit aucun desordre, & que la vie & les biens des habitans seroient en sûreté.

La Comtesse se douta bien, que l'entrevûë de l'Evêque avec son neveu feroit un mauvais effet. Elle fit assembler la garnison qu'elle trouva fort diminuée & promit de se rendre dans trois jours, si le secours d'Angleterre n'arrivoit pas dans ce tems-là: mais elle trouva tous ses Officiers découragez, l'Evêque les avoit gagnez, & à peine pût-elle obtenir une seule nuit: le lendemain ils la vinrent trouver dés le matin l'Evêque à leur tête, & lui dirent d'un air peu respectueux, qu'ils s'étoient assez long-temps sacrifiez pour elle, & qu'il faloit capituler. La pauvre Comtesse éplorée se jette à leurs genoux, leur montre son fils, & voit que rien n'est capable de les attendrir. A demi desespérée elle ouvre une fenêtre de sa chambre,

bre, qui donnoit ſur la riviére, & dans le moment qu'elle s'abandonne à des penſées toutes funeſtes, elle voit un grand nombre de Vaiſſeaux qui montoient avec la Marée & qui venoient à pleines voiles pour entrer dans le Port. *Ha, Meſſieurs*, s'écria-t-elle : *Loüons Dieu & ſaint Yves : Voilà le pavillon d'Angleterre* : Tout reprit courage à cette vûë, le ſeul Evêque honteux ſortit de la Ville & alla trouver ſon neveu : elle fonda depuis à Hennebond l'Abbaye de Nôtre-Dame de la Joïe pour un monument éternel de la joye qu'elle avoit euë en voyant arriver le ſecours d'Angleterre dans le moment qu'elle croyoit tout deſeſpéré.

Ann. de Vitré.

Dés que les Anglois furent entrez dans Hennebond, la Comteſſe fit faire une ſortie, & brûla les machines de guerre des Aſſiégeans, & Louïs d'Eſpagne fut obligé à lever le ſiége quelques jours aprés : il vint trouver Charle de Blois qui étoit encore devant le Château d'Aurai, & lui rendit compte de ce qui s'étoit paſſé devant Hennebond ; il alla en ſuite prendre Dinan, qui ne fit point de réſiſtance & revint aſſiéger Guerrande groſſe Ville ſur le bord de la Mer entre Vannes & Nantes. Il trouva dans le Port quantité de Vaiſſeaux chargez de vin appartenant à des Marchands de Poitou & de la Rochelle, il s'en ſaiſit, y mit des Genois & des Eſpagnols & fit attaquer la Ville par mer & par terre : elle fût bien-tôt priſe & pillée, & comme elle étoit fort marchande, on y trouva de grandes richeſſes.

Aprés la priſe de Guerrande, le Vicom-

te

te de Rohan, l'Evêque de Leon, Henri de Leon son neveu, & quelques autres Seigneurs Bretons allérent trouver Charle de Blois au siége d'Aurai : mais Louïs d'Espagne monta sur les vaisseaux qu'il avoit pris au port dans la résolution d'aller faire quelque descente en basse-Bretagne. En effet il mit pied à terre au port de Kimperlé prés de Quimper & fit une course, d'où il rapporta un grand butin, qu'il mit dans ses vaisseaux ; il retourna ensuite d'un autre côté pour en faire autant, mais cette seconde expédition ne fut pas si heureuse que la premiére ; Gautier de Mauni & les Anglois qui étoient à Hennebond ayant été avertis que Louïs d'Espagne étoit dans le Païs, vinrent par Mer à Kimperlé, prirent ses vaisseaux, où il n'avoit laissé que quelques Matelots, & mirent pied à terre pour l'aller chercher. Ils le trouvérent à quelques lieuës de-là, l'attaquérent & le défirent entiérement ; il se sauva tout blessé qu'il étoit à Kimperlé, seulement avec trois cens hommes de six mille qu'il avoit auparavant, mais il fut bien étonné de trouver ses vaisseaux au pouvoir de ses ennemis & à peine se pût-il jetter dans une barque, qui aprés mille dangers le mit à terre au port de Redon.

Cependant Charle de Blois avoit pris le Château d'Aurai & la Ville de Vannes, & se voyant quasi maître de tout le Païs, il étoit allé pour la seconde fois assiéger Hennebond, mais il fut obligé à lever le siége, & peu aprés faute d'argent pour payer ses troupes, ou par quelqu'autre raison que les Histo-

Historiens ne marquent pas, il accorda à la Comtesse de Montfort une tréve d'un an, pendant laquelle elle passa en Angleterre pour y demander le secours dont elle avoit besoin.

En ce temps-là mourut le Pape Benoît XII. aprés avoir été plus de sept ans assis sur la Chaire de Saint Pierre. Il fut fort regretté des gens de bien. Il avoit fait recouvrir l'Eglise de Saint Pierre qui tomboit en ruïne & n'avoit point songé à enrichir ses parens: il laissa un grand tresor dont les Papes suivans se servirent pour mettre à la raison les petits tirans Italiens. Il fut le premier Pape qui persuada au Senat & au peuple Romain de gouverner en son nom & au nom de l'Eglise, & pour s'en mettre en possession, il confirma pour cinq ans dans la dignité de Senateurs de Rome Etienne Colomne & le Comte de Languillara de la Maison des Ursins les deux plus considerables d'entre les Seigneurs Romains. Ce fut ce Comte de Languillara, qui en 1338. en l'absence de Colomne son Collégue, fit assembler la Noblesse dans le Capitole, & mit une couronne de laurier sur la tête de François Pétrarque fameux Poëte aux acclamations du peuple Romain, qui a toûjours aimé les spectacles.

Plat. hist. des Papes. p. 189.

Aprés la mort de Benoît XII. Pierre Roger Archevêque de Roüen fut élû Pape, & prit le nom de Clément VI. Peu aprés mourut Robert le Sage Roi de Naple, qui laissa son Royaume à Jeanne sa petite-fille.

Edoüard, qui venoit de renouveler une tréve

tréve pour deux ans avec les Ecossois, accorda à la Comtesse de Montfort tout ce qu'elle voulut, & quand la tréve qu'elle avoit faite, fût finie, il lui donna une belle Armée sous la conduite de Robert d'Artois accompagné du Comte de Salisberi, du Comte de Pemfort & d'autres Seigneurs Anglois : ils s'em- 1343.
barquérent au Port de Hampton sur quarante-six Vaisseaux & prirent la route de Bretagne.

Charle de Blois avoit été informé exactement de tout ce que faisoit la Comtesse en Angleterre, & avoit ramassé jusqu'à quarante Vaisseaux de guerre montez par des Genois & par des Espagnols sous les ordres de Louïs d'Espagne. Les deux Flottes se rencontrérent auprés de l'Isle de Grenezai, & aprés un grand combat, où la Comtesse de Montfort fit des actions d'une valeur extraordinaire, la nuit les sépara : elles ne s'éloignérent pourtant pas l'une de l'autre croyant recommencer le combat à la pointe du jour; mais il s'éleva une si furieuse tempête, qu'elles furent séparées malgré elles. Les Anglois aprés avoir été deux jours entre la vie & la mort, abordérent auprés de Vannes, & Louïs d'Espagne qui avoit pris le large, parce que ses grands Vaisseaux étoient plus capables de résister à la tempête, fut porté jusques aux côtes de Biscaie, d'où aprés s'être radoubé il revint au Port de Guerrande.

Si-tôt que Robert d'Artois eût mis pied à terre avec son Armée, il alla assiéger Vannes, & fut joint par Gautier de Mauni qui étoit demeuré à Hennebond & par les Sei-

gneurs Bretons du parti de Montfort. Henri de Leon & Olivier de Cliſſon défendoient la Place & ne manquoient de rien pour faire une belle défenſe, & les Anglois avoient déja donné pluſieurs aſſauts inutilement quand on les avertit qu'il y avoit un endroit de la Ville où l'on ne faiſoit point de garde : ils profitérent de l'avis, y entrérent par-là ſans réſiſtance & la pillérent. Henri de Leon & Olivier de Cliſſon profitérent de la confuſion & ſe ſauvérent.

Les Anglois ne perdirent point de temps, le Comte de Salisberi & le Comte de Pemfort allérent aſſiéger Rennes, & Robert d'Artois demeura dans Vannes : mais il n'y demeura pas long-temps en repos, Henri de Leon & Olivier de Cliſſon au deſeſpoir d'avoir été ſurpris, raſſemblérent plus de douze mille hommes par le moyen de Robert de Beaumanoir Maréchal de Bretagne, tombérent tout d'un coup ſur Vannes & l'emportérent d'aſſaut. Robert d'Artois y fut fort bleſſé & eut bien de la peine à ſe ſauver. On le tranſporta à Hennebond, où ne trouvant pas d'aſſez bons Chirurgiens, il voulut paſſer en Angleterre ; mais le travail de la Mer irrita tellement ſes bleſſures qu'il mourut en arrivant à Londres.

Ainſi finit malheureuſement ce Robert d'Artois, qui aprés avoir tant contribué à mettre la Couronne ſur la tête de Philippe de Valois devint le plus mortel de ſes ennemis, & fut la premiére cauſe de tous les maux, que les Anglois firent à la France pendant plus d'un Siécle. Les Hiſtoriens n'ont pas bien dé-

démêlé, si Philippe fut ingrat envers Robert, ou si Robert trop fier du grand service qu'il avoit rendu à son Souverain en abusa, en lui voulant faire faire des injustices : Quoi qu'il en soit, Robert eût toûjours tort, & le Sujet qui peut servir son Roi en est assez payé par le plaisir d'avoir fait son devoir.

Le Roi d'Angleterre crût avoir beaucoup perdu en perdant Robert d'Artois ; & pour vanger sa mort il passa en Bretagne avec une grande Armée, assiégea lui même Nantes, où Charles de Blois s'étoit retiré avec sa femme, & fit assiéger en même temps par ses Lieutenans, Guingam, Rennes & Vannes, Guingam fut pris d'abord & pillé, mais Edoüard ayant été averti que le Duc de Normandie venoit au secours de Charle de Blois avec quarante mille hommes, leva le siége de Nantes, rappella ses Troupes qui attaquoient Rennes, & se vint camper avec toutes ses forces devant Vannes, résolu d'y attendre les François & de ne les combattre qu'à son avantage : il y avoit une bonne garnison dans la Ville, & les Assiégez faisoient souvent des sorties : ils en firent une grande un peu avant qu'Edoüard arrivât au siége ; il s'y fit de belles actions de part & d'autre ; Olivier de Clisson & Henri Leon qui défendoient la Place s'étant trop avancez furent pris prisonniers, & les Anglois y perdirent le Baron de Stanfort qui fut pris par les Assiégez & mené dans la Place.

Cependant le Duc de Normandie avoit pris le chemin de Nantes pour faire lever le siége ; mais il fut bien aise d'apprendre que le Roi d'An-

d'Angleterre fuyoit devant lui, & croyant le pouſſer par tout, il marcha en diligence du côté de Vannes : ſon Armée étoit conduite par les Maréchaux de Montmorenci & de Saint Venant ; & Beaumanoir Maréchal de Bretagne les avoit joint avec les Troupes de Charle de Blois. Ils arrivérent bien-tôt à la vûë de Vannes, & allérent d'abord reconnoître le camp des Anglois qu'ils trouvérent trés-bien fortifié. Edoüard qui avoit été averti par ſes Eſpions, du grand nombre des François, & qui ſe voyoit beaucoup plus foible qu'eux, n'avoit pas voulu s'expoſer à leur premiére furie, & s'étoit campé de maniére qu'il étoit quaſi impoſſible d'aller à lui. Il avoit même fait diſcontinuer l'attaque de la Ville pour conſerver ſes Troupes, & pour être plus en état de réſiſter au Duc de Normandie, s'il étoit aſſez téméraire pour l'attaquer dans ſon fort : mais ce Prince ſe contenta de tenir la campagne & de lui couper les vivres par terre, tandis que Louïs d'Eſpagne & Oton Ardone Genois tenoient la Mer avec leurs Vaiſſeaux & empêchoient les ſecours d'Angleterre.

Ainſi ces deux grandes Armées demeurérent l'une vis à vis de l'autre ſans combattre, toutes deux fort incommodées ; les Anglois manquoient de vivres & les François de fourage, outre que le grand froid (car l'hyver étoit déja bien avancé) faiſoit mourir tous les chevaux : Enfin les deux Princes également las d'un état ſi fâcheux, convinrent d'une tréve de trois ans par l'entremiſe des Cardinaux de Paleſtrine & de Clermont Légats du

Pape

Pape Clément VI. On fit l'échange d'Olivier de Cliſſon contre Stanfort, Edoüard s'en retourna en Angleterre, & le Duc de Normandie revint à Paris.

Quand la tréve eût été publiée entre la France & l'Angleterre, le Roi Philippe de Navarre qui avoit toûjours ſervi auprés du Duc de Normandie s'en retourna dans ſon Païs, & ſe croiſa contre les Maures de Grenade; il fut accompagné des Comtes de Foix, de Bigorre & de Cominge & du Vicomte de Bearn, & aprés y avoir fait des actions de grande valeur, il y mourut de maladie la quinziéme année de ſon Régne aimé & regrété de ſes Sujets. Il laiſſa un fils nommé Charle qui eut depuis le ſurnom de Mauvais; la Reine Jeanne mere de Charle eut la tutelle & ſe gouverna fort ſagement. VII.

Cependant le Comte Jean de Montfort, en vertu de la tréve, ſortit de la tour du Louvre à condition qu'il ne s'éloigneroit point de la Cour, mais il s'en alla d'abord en Bretagne ſe mettre à la tête de ſes Troupes, aſſiégea Kimper & fut obligé de lever le ſiége toûjours malheureux & battu par tout, enfin accablé de ſa mauvaiſe fortune il mourut à la fin de l'année 1345. & laiſſa ſon fils encore jeune, & ſes affaires fort en deſordre ſous la conduite de la Comteſſe ſa femme, qui s'acquitta mieux que lui des ſoins du gouvernement.

Quand le Duc de Normandie fut arrivé à Paris on ne ſongea qu'à ſe divertir & à faire des Fêtes. Le Roi fit le mariage du Prince Philippe ſon ſecond fils avec la Princeſſe Blan-

Blanche fille unique & posthume du Roi Charle le Bel, & érigea en sa faveur Orleans en Duché : il lui donna aussi le Comté de Valois qui étoit son patrimoine, & le Comté de Beaumont le Roger, qui avoit été confisqué sur Robert d'Artois ; car quoi que dans la suite le Roi eut pardonné aux enfans de Robert d'Artois qui étoient ses neveux fils de sa sœur, il ne leur rendit jamais rien de la succession de leur pere. On fit publier un Tournoi, où le Roi convia tous les grands Seigneurs de France, & envoya des sauf-conduits aux Etrangers.

Du Cange. Gl. t. 3. p. 1147. Cron. de Tours.

Il y avoit plus de trois cens ans que les Tournois avoient été inventez par Geoffroi de Preüilli Gentilhomme François de la Maison de Vandôme. Il n'y avoit que les Rois, les Princes ou les grands Seigneurs, qui eussent droit d'en faire ; ils envoyoient un Roi d'armes ou un Héraut, dont la robe étoit toute parsemée de leurs armes aux Rois ou Princes voisins leur porter une épée *en signifiance qu'ils querelloient de frapper un Tournoi & bouhourdis d'armes en la presence de Dames & de Demoiselles*; & pour leur faire sçavoir le temps, le lieu & les conditions du Tournoi. Le Prince à qui le Roi d'armes presentoit l'épée, lui répondoit en la prenant : *Je ne l'accepte pas pour nul mal talent, ains pour faire plaisir à celui qui la m'envoye & aux Dames ébatement.* On choisissoit une grande place au tour de laquelle on dressoit un échafaux pour les Dames & pour les Juges du camp. Chaque Prince ou grand Seigneur qui étoit du Tournoi prenoit pour lui & pour ses gens une

Tournois de René Damon Ms. du Roi.

une certaine quantité de maisons sur la place, & faisoit peindre sur les murailles ses armes & celles des Chevaliers de sa suite : & des fenêtres pendoient des banniéres voltigeantes de tafetas de diverses couleurs, sur lesquelles on voyoit leurs armes, leurs chiffres & leurs devises. On se battoit d'abord seul à seul, & puis troupe contre troupe, ou avec l'épée plate & l'arge, ou avec la masse d'armes ronde & plus pesante, & aprés le combat qui étoit animé par les trompettes, les Juges administroient le prix *au meilleur Chevalier ou Ecuyer mieux frappant d'épée, qui eût été en la mêlée du Tournoi.* En suite les Juges précédez du Roi d'armes, le menoient en pompe au lieu où étoit la Dame du Tournoi, accompagnée de son Chevalier d'honneur & de deux Demoiselles. La Dame lui mettoit le prix entre les mains, & aprés l'avoir *remerciée bien affectueusement il la baisoit, & semblablement les deux Demoiselles, si c'étoit son plaisir.* Aprés quoi le Chevalier vainqueur prenoit la Dame par la main & *la menoit à la dance*, par où finissoit les plaisirs de la journée.

La jeune Noblesse aimoit fort les Tournois, elle s'y formoit aux armes, s'accoûtumoit à la guerre, & même acquéroit de la politesse pour le commerce de la vie ; aussi l'exemple des François avoit-elle été bientôt suivi par la plûpart des autres Nations de l'Europe ; les Allemans avoient été des premiers, les Anglois n'en avoient eu l'usage qu'en 1194. sous leur Roi Richard, & les Grecs de Constantinople commençoient à s'y

accoûtumer depuis l'an 1326. que leur Empereur Andronic Paleologue ayant épousé une fille du Comte de Savoye, plusieurs Gentilshommes de France & de Savoye, qui avoient accompagné la Princesse, firent un Tournoi à Constantinople, & depuis ce temps-là les Grecs nommoient les Tournois le jeu des François : mais comme ce qui n'avoit été inventé que pour exercer la jeunesse dans le métier des Armes, avoit souvent des suites funestes, que dans ces assemblées de plaisir plusieurs grands Seigneurs avoient été tuez, & que d'ailleurs la Noblesse s'y ruïnoit en folles dépenses, en habits magnifiques, armes dorées, chevaux, harnois, devises, livrées ; les Conciles & les Papes les défendirent sous peine d'excommunication. On ne laissoit pas d'en faire par tout, les jeunes gens vouloient, à quelque prix que ce fût, donner des preuves de leur valeur même en temps de paix, & les Papes furent obligez à lever des censures dont on ne faisoit pas grand cas.

Le Tournoi qui se devoit faire à Paris ayant été publié par tout, Charle de Blois qui étoit presque paisible possesseur de toute la Bretagne y vint suivi de ses Barons : le Tournoi se fit avec beaucoup de joye & de magnificence ; mais aprés que les courses furent finies, le Roi fit arrêter Olivier de Clisson, le Baron d'Avaugour, Geoffroi & Jean de Malestroi, Jean de Montauban & quelques autres Seigneurs Bretons ; on les mit au Châtelet, leur procés fut fait brusquement & ils eurent

rent le col coupé. On les accusa d'avoir fait un traité secret avec le Roi d'Angleterre contre les intérêts de la France.

Si-tôt qu'Edoüard eut appris cette execution, il prétendit que les François avoient rompu la tréve, & donna la liberté à Henri de Leon, à condition qu'il iroit de sa part déclarer la guerre à Philippe. Il fit partir en même temps le Comte de Derbi son cousin avec trois cens Chevaliers, six cens hommes d'armes & 2. mille Archers pour aller en Guienne, envoya quelques troupes à la Comtesse de Montfort pour se tenir au moins sur la défensive, & fit marcher le Comte de Salisberi vers les frontiéres d'Ecosse. VIII.

Les soins de la guerre ne l'empêchoient pas de songer à ses plaisirs, il avoit toûjours devant ses yeux l'image de la Comtesse de Salisberi, & quoi que la vertu & la modestie de la Comtesse lui ôtassent toute espérance, il n'en étoit pas moins amoureux, il faisoit ce qu'il pouvoit pour plaire : ce n'étoit que joûtes, combats à la barriére & tournois ; mais en 1344. il fit une fête plus magnifique que les autres dans le Château de Windsor. *Fr.* 1.

Il y avoit un amphitéatre de bois de deux cens pieds de diamétre que les Historiens Anglois appellent la Table-ronde, & de-là peut-être on continua à dire les Chevaliers de la Table-ronde ; ou plûtôt parce que ceux qui faisoient ces sortes de fêtes donnoient à manger à tous ceux qui se presentoient, & faisoient servir sur des tables de figure

ronde pour empêcher les conteſtations de rang & de préſéance. Les Chevaliers & les Dames d'Angleterre & même des PaïsEtrangers y furent invitez, bien reçûs & défrayez pendant trois jours. Le Roi eût le plaiſir d'y voir la Comteſſe de Salisberi, qui ne venoit à la Cour que quand elle ne pouvoit s'en diſpenſer ; mais il la trouva toûjours dans les mêmes ſentimens pour lui, toûjours fidéle à ſon mari & toûjours rendant à ſon Roi des reſpects qu'il ne lui demandoit pas ; & au lieu que les autres Dames cherchoient de nouveaux ajuſtemens pour paroître dans les grandes fêtes, la Comteſſe n'avoit jamais que des habits fort ſimples & n'étoit parée que d'elle-même : elle ne laiſſoit pas d'être de tous les divertiſſemens de la Cour. Un jour en danſant au Bal une de ſes jartiéres ſe dénoüa & tomba par terre, auſſi-tôt le Roi la ramaſſa avec précipitation, & comme il vit ſur le viſage de ſes Courtiſans, qu'ils en étoient ſurpris & peut-être ſcandaliſez, il s'écria tout haut : *Honni ſoit qui mal y penſe*, & ne laiſſa pas de ſerrer la jartiére qu'il conſerva toûjours depuis comme une choſe précieuſe. Enfin touché de la vertu de la Comteſſe, il chercha à la faire connoître à toute la poſtérité, & en 1344. il inſtitua en ſon honneur l'Ordre de la Jartiére qu'il voulut être bleuë ſemblable à celle de la Comteſſe, avec la deviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*, pour marquer la pureté de ſes intentions. Il donna cet Ordre à quarante de ſes plus braves Chevaliers, & ordonna qu'on en feroit la fête tous les

les ans dans le Château de Windſor le jour de ſaint George.

Cependant le Comte de Derbi étoit arrivé à Bayonne avec le Comte de Pembroc, le Baron de Stanfort & les autres Seigneurs Anglois qui l'avoient accompagné. Il y fit repoſer ſes Troupes pendant ſept ou huit jours, & en ſuite alla à Bordeaux, où il donna rendez-vous à toute la Nobleſſe du Païs. Le Sire d'Albret, le Seigneur de Pamiers & le Sire de Grailli l'y vinrent trouver. 1344. IX.

D'autre côté le Comte de l'Iſle qui commandoit en Guienne pour le Roi Philippe, manda les Comtes de Cominges & de Perigord, le Comte de Carmain & le Sire de Duras, & entra avec eux dans Bergerac pour défendre le paſſage de la Dordogne. Le Comte de Derbi vint l'y aſſiéger, emporta les faux-bourgs l'épée à la main, fit venir de Bordeaux de grandes barques & attaqua la Ville du côté de la riviére. Le Comte de l'Iſle vit bien, qu'il ne la pourroit pas défendre long-temps, & l'abandonna: Auſſi-tôt les habitans allérent porter leurs clefs aux Anglois, qui les traitérent fort humainement. En ſuite le Comte de Derbi prit le Château d'Auberoche, Pierregort, Libourne, Miremont & pluſieurs autres petites Places, & retourna à Bordeaux pour s'y rafraîchir.

Dés que le Comte de l'Iſle fut averti que les Anglois étoient entrez en quartier d'hyver, il raſſembla ſes troupes & vint aſſiéger Auberoche. Il avoit fait venir de Toulouſe de

grandes machines qui jettoient des pierres dans le Château, & en ruïnoient tous les bâtimens. Le Comte de Derbi résolut de secourir la Place, sortit de Bordeaux avec trois cens Lances & six cens Archers, & manda au Comte de Pembroc, qui étoit à Bergerac de le venir joindre avec le plus de troupes qu'il pourroit à un certain lieu qu'il lui marqua : il marcha nuit & jour, & ne fit alte que dans un bois à deux lieuës d'Auberoche pour attendre le Comte de Pembroc : il y avoit déja quatre heures qu'il attendoit dans la crainte continuelle que les François ne fussent avertis de sa marche ; & la nuit approchoit, quand Gautier de Mauni l'un de ses Lieutenans lui dit avec confiance : *Seigneur, nous côtoyerons à la couverte de ce bois tant que nous soyons joint prés de leur Ost, & quand nous serons prêts, nous frapperons nos chevaux des éperons & crierons nos cris hautement, nous y entrerons sur le souper & les verrons si déconfits, qu'ils ne tiendront devant nous.*

Le Comte de Derbi monte aussi-tôt à cheval & s'avance à la tête de sa petite troupe pour attaquer une Armée de dix mille hommes. Il s'approche du camp sans bruit & y entre tout d'un coup en criant : *Derbi, Derbi*, les François étoient à table & se réjouïssoient. Le Comte de l'Isle & neuf Comtes ou Vicomtes furent pris dans leurs tentes ; chaque Anglois eut trois ou quatre prisonniers pour sa part. Le Sire de Duras fut tué en voulant faire quelque résistance. Le lendemain

main matin le Comte de Pembroc arriva avec quatre mille Archers & trois cens Lances, & fut bien fâché de ne s'être pas trouvé à la déroute des François.

Ce fut la même année que Philippe rendit le Parlement tout à fait sédentaire à Paris. Les Parlemens sous la seconde Race de nos Rois étoient des Assemblées composées des Prélats & des grands Seigneurs du Royaume, qu'on appelloit alors Barons. On y décidoit les affaires du Gouvernement, la paix & la guerre, & les Rois y donnoient audiance aux Ambassadeurs des Princes Etrangers: mais dans la suite les Parlemens ayant reçû les plaintes, que les particuliers leur portoient des jugemens rendus dans les Provinces, lors seulement qu'on prenoit les Juges à partie, & ces plaintes s'étant fort multipliées, il se forma peu à peu un Tribunal fixe, pour les régler quand les Parlemens généraux n'étoient pas assemblez. Le Roi Saint Louïs y avoit fait entrer des gens versez dans les Loix, & les plus grands Princes de l Europe y avoient recours pour la décision de leurs différens. En 1244 l'Empereur Fridéric II. pria le Parlement de l'accommoder avec le Pape Innocent IV. En 1320. le Parlement adjugea la Ville de Namur à Jean Comte de Namur, malgré les prétentions de Charle Comte de Valois frere du Roi Philippe le Bel. Les Ducs de Lorraine, les Dauphins de Viennois & les Comtes de Savoye se soûmirent souvent aux Arrêts d'une Compagnie, dont la réputation étoit fon-

1334. *Du Til. rec. des Rois de Fr. p. 365. De Thou hist. l. 10 Reg. de la Tournelle.*

dée sur une intégrité inviolable. Les Rois y présidoient, & toutefois leurs volontez n'y étoient pas toûjours suivies : mais comme leur autorité s'augmenta beaucoup dans la suite, ils s'attribuérent à eux seuls & à leur Conseil la décision de toutes les grandes affaires, & renvoyérent au Parlement les affaires des particuliers, en obligeant les Princes vassaux de la Couronne à souffrir qu'on y appellât de leurs jugemens & qu'on les y jugeât en dernier ressort. Il y avoit déja quelque temps que cela s'executoit, lors que Philippe rendit le Parlement sédentaire à Paris : il ordonna qu'il tiendroit sans discontinuer depuis le onziéme Novembre de chaque année jusqu'au onziéme Septembre de l'année suivante, & fixa le nombre des Conseillers à cent, en y comprenant les Pairs de France. Il n'y avoit alors que la grand-Chambre, la Chambre des Enquêtes & la Chambre des Requêtes du Palais, de laquelle il y avoit appel au Parlement. La grand-Chambre étoit composée de trois Présidens, de quatre Maîtres des Requêtes & de trente Conseillers, quinze Clercs & quinze Laïques : il y avoit dans la Chambre des Enquêtes vingt quatre Clercs & dix-sept Laïques, & dans les Requêtes sept Conseillers Clercs & trois Laïques. Le Roi les nommoit tous à l'ouverture de chaque Parlement, n'ayant égard ordinairement qu'à la naissance & à la capacité.

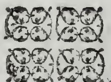
Du Cange. gl. p. 367. Il est bien vrai que le Roi Philippe le Bel dans une ordonnance qu'il fit en 1302. pour la Réformation, dit, *qu'afin de procurer la plus prom-*

prompte expédition des affaires au grand bien de ses sujets, il a résolu d'ordonner, qu'à l'avenir le Parlement se tiendra à Paris deux fois l'année, à Pâques & à la Toussaints, qu'en temps de guerre il ne s'assemblera qu'une fois en hyver, & chaque séance sera de deux mois. Mais il y a lieu de croire que cette ordonnance ne fût pas entiérement executée, d'autant plus que par la même ordonnance art. 51. Philippe le Bel ordonne qu'il y ait un Parlement à Toulouse, qui constammeut n'y fût établi que long-temps aprés: ainsi on peut assurer que ce fût le Roi Philippe de Valois, qui rendit le Parlement tout-à-fait sédentaire à Paris, puis qu'il créa les Présidens, fixa le nombre des Conseillers & ordonna qu'ils travailleroient toute l'année, hormis pendant les vacations.

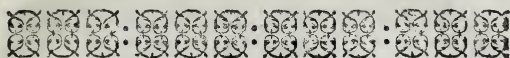
La Chambre des Comptes étoit sédentaire à Paris depuis le temps de saint Louïs, ainsi qu'il paroît par une attestation de Jean de saint Just Maître des Comptes, dattée du 27. Novembre 1339. qui assure, que les Gens de la Chambre sont exempts des droits de Chancellerie *pour leurs besognes. J'ai pieça sçû,* dit-il, *par les Anciens que ceux de la Chambre des Comptes nôtre Seigneur le Roi n'étoient pas résidens à Paris, si comme ils ont été depuis le temps Monsieur saint Louïs, ainçois tous les Maîtres & les Clercs grands & petits suivoient la Cour des Rois, recevoient & oyoient à ladite Cour, & corrigeoient tous les comptes tant ordinaires qu'extraordinaires & quand mêtier étoit lesdits Clercs faisoient* *Ext. de la Ch. des Comtes. R. b. f. 124.*

& signoient comme Notaires lettres qui métier avoient d'être scellées du grand Sceau du Roi, & partageoient à la grosse & menuë Chancellerie, jusques à tant que M. Guillaume de Crepi fut Chancelier, qui suspendit ausdits Clercs leur part de la Chancellerie, pource qu'ils ne suivoient plus la Cour, ainçois pour la multitude des comptes & autres besognes tous les Maîtres & Clercs demeureroient du tout à Paris, &c.

Fin du second Livre.



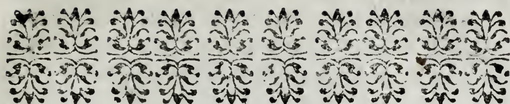
SOM-



SOMMAIRE
DU
TROISIE'ME LIVRE.

I. *Geoffroi d'Harcour Gentilhomme Normand quitte le ſervice du Roi, & paſſe en Angleterre. Artevelle veut obliger les Villes de Flandre à reconnoître le Prince de Galles pour leur Comte : ſa mort.* II. *Le Duc de Normandie aſſiége Aiguillon.* III. *Le Roi d'Angleterre met pied à terre en baſſe-Normandie avec une groſſe Armée, prend la Ville de Caën, n'oſe attaquer le Château, traverſe toute la Normandie en la pillant, s'approche de Paris, fait brûler Saint Germain en Laye, Saint Cloud, Boulogne & le Bourg la Reine, prend le chemin de Picardie.* IV *Le Roi aſſemble ſon Armée & ſuit Edoüard, qui ſe retire n'oſant combattre : les Anglois forcent le paſſage de la Somme & ſe poſtent à Creſſi.* V. *Bataille de Creſſi.* VI. *Edoüard aſſiége Calais. Philippe fait revenir de Guienne le Duc de Normandie; & remet ſur pied une nouvelle Armée. Le Roi d'Ecoſſe entre en Angleterre, eſt battu &*

pris prisonnier. VII. *Le Comte de Flandre refuse la Princesse d'Angleterre & épouse la fille du Duc de Brabant.* VIII. *Guerre en Bretagne : Charle de Blois assiége la Roche d'Airien, est surpris dans son camp, pris prisonnier & mené en Angleterre. La Bretagne disputée entre deux femmes plus habiles que leurs maris.* IX. *Le Roi marche au secours de Calais, & n'ose attaquer les lignes des Anglois : la Ville se rend au Roi d'Angleterre.* X. *Le Gouverneur de Saint Omer veut surprendre Calais : combat opiniâtré : valeur d'Edoüard : défaite des François.* XI. *Donations du Dauphiné : à quelles conditions.* XII. *Mort de la Duchesse de Normandie. Mort de la Reine Jeanne. Le Roi devient amoureux de la Princesse de Navarre & l'Epouse. Le Duc de Normandie épouse la Comtesse de Boulogne.* XIII. *Tréve entre la France & l'Angleterre. Mort du Roi Philippe de Valois. Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.*



HISTOIRE DE PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE TROISIEME.

LE Comte de Derbi entra en campagne dés que la saison le permit : il prit d'abord la Ville & le Château de la Reole, Maulrou, Ville-neuve en Agenois, & la Ville d'Angoulême, sans que personne osât tenir devant lui : on lui apportoit les clefs des Villes, des Châteaux, & même le Gouverneur d'Aiguillon se rendit à la premiére sommation, quoi que sa Place passât pour imprenable. 1345. I.

Ce fut en ce temps-là que Geoffroi d'Harcour Seigneur Normand & Baron de Saint Sauveur sortit du Royaume & se sauva en Angleterre : le Roi l'aimoit fort & tout d'un coup sans qu'on en sçût la veritable raison, il voulut le faire arrêter & s'empara de toutes les grandes terres qu'il avoit en Normandie : on l'accusoit d'avoir fait quelque Traité secret

ſecret avec le Roi d'Angleterre, qui lui avoit promis de le faire Duc ; il paſſa à Londres, Edoüard le reçût à bras ouverts, lui donna le Comté de Richemont, & lui aſſigna de groſſes penſions, eſpérant qu'il ne lui ſeroit pas inutile dans la guerre qu'il méditoit ; mais ſa plus grande eſpérance étoit fondée ſur Jacque d'Artevelle ; ce miſérable Braſſeur de biére lui faiſoit croire dequis long-temps, que les Flamans reconnoîtroient le Prince de Galles pour leur Seigneur, & ſur ce qu'il lui manda, qu'il avoit préparé toutes choſes pour l'execution de ce deſſein, Edoüard paſſa à l'Ecluſe avec ſon fils : les Députez de toutes les Villes de Flandre l'y vinrent trouver ſans ſçavoir ce qu'il ſouhaitoit d'eux ; Jacque d'Artevelle leur propoſa de reconnoître le Prince de Galles pour leur Seigneur, & ſe fut la premiére fois depuis neuf ans qu'il gouvernoit la Flandre, que ſon avis ne fut pas ſuivi ; les Flamans eurent horreur d'une telle propoſition, & proteſtérent, qu'ils n'auroient jamais d'autre Seigneur que leur Comte Loüis, & là-deſſus ſans vouloir l'entendre davantage ils retournérent chacun dans leurs Villes rendre compte de leur commiſſion.

Artevelle ne s'étonna pas de ces difficultez, & promit au Roi d'Angleterre de les ſurmonter : il lui dit qu'il y avoit à Gand un certain Gerard Denis Chef des Tiſſerans, qui avoit été gagné par l'argent de France, qu'il falloit ſe défaire de cet homme-là, & qu'aprés cela tout plieroit ſous ſes volontez ; il partit auſſi-tôt, alla d'abord à Bruge

&

& à Ipre & fit consentir ces deux Villes à tout ce qu'il souhaitoit ; mais quand il vint à Gand, il trouva le menu peuple fort irrité contre lui : les Bourgeois qui avoient été députez vers le Roi d'Angleterre, & qui n'étoient pas de ses amis, avoient eu le temps de former un parti. Ils avoient fait connoître à leurs concitoyens la tyrannie d'Artevelle, ses cruautez, son dessein de les livrer aux Anglois, & enfin ils l'accusoient d'avoir fait passer en Angleterre le Tresor des Comtes de Flandre ; soit que cela fût vrai ou faux ; de sorte qu'en arrivant dans la Ville, il fut bien étonné d'entendre parler hautement contre lui, & de voir que Gerard Denis avoit une cabale aussi puissante que la sienne ; au lieu de payer d'assurance, il se retira dans sa maison, & s'y baricada avec ses gardes & ses domestiques : Quand le peuple vit qu'il avoit peur, il le crût encore plus coupable ; chacun s'excita contre lui, & en un moment sa maison fut attaquée, forcée & lui mis en piéce par les mêmes gens, qui huit jours auparavant le respectoient beaucoup plus que leur Comte.

Le Roi d'Angleterre fût bien fâché de la mort d'Artevelle, & jura de la vanger ; mais les Magistrats de Gand lui ayant envoyé des Députez pour s'excuser sur le menu peuple, il fut bien aise de trouver qu'ils n'avoient pas tort, afin de n'être pas obligé de se broüiller avec eux.

Cependant le Roi avoit été averti plusieurs fois des conquêtes du Comte de Derbi & des ravages qu'il faisoit sur les terres de I E.

France.

France, ses autres affaires l'avoient empêché d'y donner ordre, il manquoit souvent d'argent, ses revenus ordinaires ne suffisoient pas pour soûtenir les grandes dépenses de l'Etat, & quoi que les Peuples lui eussent accordé de bonne grace tout ce qu'il leur avoit demandé, il avoit mis sur le sel à l'exemple de Philippe le Bel un impôt qui étoit nommé Gabelle, & qui ne devoit durer qu'autant que la guerre dureroit. Enfin pressé par les nouvelles qu'il eut de Languedoc, il donna rendé-vous à ses Troupes à Orleans & à Bourges & les mit sous la conduite du Duc de Normandie, qui prit le chemin de Guienne; l'Armée étoit de plus de soixante mille hommes; le Connétable & les Maréchaux de Montmorenci & de Saint Venant la commandoient sous le Prince, & l'on y remarquoit la baniére du Comte d'Artois fils du Duc de Bourgogne, celle du Duc de Bourbon & celle du Dauphin d'Auvergne. Le Duc de Normandie fut joint en chemin par la Noblesse de Poitou, de Zaintonge, & de Limousin. Il n'eût pas grande peine à reprendre le Château de Miremont & Ville-neuve; il demeura plus long-temps devant Angoulême, parce qu'il y avoit une bonne garnison & vint assiéger le Château d'Aiguillon.

Le Comte de Derbi qui connoissoit l'importance de la Place située au conflans de la Garonne & du Lot, y avoit mis ses meilleures Troupes en garnison sous le Comte de Pembroc; Gautier de Mauni s'y étoit aussi jetté avec quantité de Volontaires & y avoit fait conduire des munitions de guerre & de bouche.

Les

Les François commencérent le ſiége dans les formes, firent venir de Toulouſe quantité d'inſtrumens de guerre, en inventérent de nouveaux, firent des bréches & donnérent des aſſauts continuels : les Aſſiégez qui ne manquoient pas d'Ouvriers, avoient de leur côté des machines qui mettoient en piéces celles des Aſſiégeans : ils faiſoient ſouvent des ſorties, & ruïnoient en un quart d'heure le travail de quinze jours ; enfin le Duc de Normandie voyant qu'aprés avoir perdu bien des gens, il n'étoit pas plus avancé que le premier jour, & que les bréches n'étoient pas ſi-tôt faites qu'elles étoient préparées, il prit la réſolution de changer le ſiége en blocus : il renvoya auſſi-tôt au Roi ſon pere le Connétable & le Comte de Tancarville lui rendre compte de l'état des choſes, fit occuper tous les paſſages pour empêcher qu'il n'entrât rien dans la Place, fit ceſſer les attaques & ſe conſola dans l'eſpérance d'avoir par famine, ceux qu'il ne pouvoit avoir par force.

Dés que le Roi d'Angleterre eût eu nou- III.
velle que le Duc de Normandie étoit entré 1346.
en Guienne avec ſoixante mille hommes, qu'en paſſant il avoit repris Angoulême & qu'il aſſiégeoit Aiguillon, il jugea bien que ſes gens, quelques braves qu'ils fuſſent, avoient beſoin de ſecours, & réſolut d'y mener lui-même une Armée aſſez forte pour faire lever le ſiége & pour tenir tête aux François ; il eût bien-tôt aſſemblé ſes Troupes : comme c'étoit un Prince libéral & à la fleur de ſon âge, les ordres qu'il donnoit étoient

auſſi-

aussi-tôt executez, & ses peuples sembloient courir au devant de ses volontez.

Quand il vit l'embarquement prêt à se faire, il nomma le Comte de Kent son cousin pour garder la Reine sa femme, & donna le gouvernement de son Royaume à l'Archevêque d'Yorck, aux Evêques de Lincoln & de Durham & aux Seigneurs de Percy & de Neuville, leur laissant assez de Troupes pour se tenir sur la défensive, aprés quoi il s'embarqua au Port de Hampton le 24. Juin 1346.

L'Armée étoit de quatre mille hommes d'armes, de dix mille Archers & de plus de vingt mille hommes de pied tous Irlandois ou du Païs de Galles. Le Roi emmena avec lui son fils aîné Edoüard Prince de Galles, quoi qu'il n'eût que treize ans & demi, & fit prendre la route de Guienne : mais le vent devint contraire, & l'on fut obligé de se tenir à l'ancre cinq ou six jours.

Pendant ce temps-là Geoffroi d'Harcour representoit à Edoüard qu'il valoit bien mieux faire une décente en Normandie, que le Païs étoit tout ouvert, sans Forteresses, abondant, plein de grosses Villes, que depuis que les Anglois en avoient été chassez sous le Roi Jean sans Terre, on n'y avoit point vû de guerre, que son Armée y trouveroit de quoi s'enrichir quasi sans tirer l'épée, que toute la Noblesse du Païs étoit devant Aiguillon avec le Duc de Normandie, & qu'enfin il falloit l'en croire puis qu'il y avoit tout son bien, qu'il y avoit demeuré toute sa vie, & qu'il répondoit de l'événement au péril de sa tête.

Edoüard

Edoüard se rendit à de si bonnes raisons, fit prendre la route de Normandie, & se mit à la tête de sa Flotte ayant fait arborer sur son Vaisseau le pavillon d'Amiral dont il voulut faire la Charge lui-même jusqu'à la décente. Comme les vents lui étoient favorables pour aller en Normandie, il découvrit bien-tôt le Port de la Hogue saint Vast en Cotentin & y mit pied à terre avec toute son Armée sans trouver aucune résistance : on remarqua qu'en mettant pied à terre, il tomba & seigna du nez, & sur ce que ses gens paroissoient étonnez de ce présage : *Bon, bon*, s'écria-t il pour les rassurer, *Cette terre me desire.*

Dés que ces troupes furent débarquées, il donna la Charge de Connétable au Comte d'Arondel & fit deux Maréchaux, le Comte de Warick & Geoffroi d'Harcour ; il ordonna au Comte d'Hastindon de ranger la côte avec la Flotte, & partagea son Armée en trois corps ; le premier côtoyoit les bords de la Mer, le deuxiéme s'avançoit davantage dans le Païs, il commandoit le troisiéme & marchoit toûjours entre les deux autres, qui le joignoient le soir. Geoffroi d'Harcour qui sçavoit le Païs, alloit toûjours cinq ou six lieuës devant pour marquer le camp. Ils prirent & pillérent presque sans résistance Barfleur, Cherbourg, Montebourg, Valogne, Carentan & Saint Lo, & envoyérent sur la Flotte les principaux Bourgeois de ces Villes pour leur faire payer de grosses rançons ; mais en approchant de Caën, Edoüard qui avoit été averti que le Comte d'Eu Connétable de France & le Comte de Tancarville y étoient

arrivez

arrivez avec quelques troupes, rassembla ses gens & campa à Estrehan pour marcher le lendemain avec plus d'ordre que quand il n'avoit point d'ennemis à craindre.

Le Connétable & le Comte de Tancarville avoient résolu d'abandonner les fauxbourgs de Caën & de se contenter de défendre la Ville, qui encore n'étoit pas trop en défense; mais les Bourgeois les ayant assûrez, qu'ils avoient assez de forces & de courage pour aller au devant des Anglois, ils les laisserent sortir de leurs murailles, ce qu'ils firent en fort bon ordre & les suivirent avec ce qu'ils avoient de troupes réglées.

Ces Bourgeois firent bonne mine tant qu'ils ne virent point d'ennemis, mais dés que les Anglois parurent si bien armez & en si grand nombre, le courage leur manqua, ils quittérent leurs rangs & s'enfuirent: les Anglois qui étoient bien montez les eurent bien-tôt joints, & entrérent pêle mêle avec eux dans la Ville. Ce fut-là que la tuërie fut grande de part & d'autre, les femmes & les enfans assommoient à coups de pierre des fenêtres tout ce qui étoit dans les ruës, amis ou ennemis, il y avoit eu déja plus de cinq cens Anglois d'assommez, & le Roi d'Angleterre furieux commandoit qu'on mit le feu aux maisons, & qu'on passât tout au fil de l'épée: alors Geoffroi d'Harcour s'avança & lui dit qu'il en viendroit à bout bien plus aisément par la douceur, qu'un grand peuple au desespoir étoit à craindre, que la vie du moindre de ses Soldats lui devoit être précieuse, qu'il en auroit besoin dans la suite, qu'il faudroit

droit combattre plus d'une fois avant que d'arriver à Calais, où il avoit dessein d'aller, & que s'il vouloit le laisser faire, il le rendroit bien-tôt Maître de la Ville sans qu'il lui en coûtât un seul homme. Edoüard eût peine à retenir sa colére, il lui dit enfin qu'il fit donc tout ce qu'il jugeroit à propos. Geoffroi fit aussi-tôt publier par les ruës défense aux Anglois sur peine de la vie de mettre le feu, de tuër ni de violer, & dans un moment tout fut calme, les Bourgeois ouvrirent les portes de leurs maisons, abandonnérent leurs biens & ne songérent plus à se défendre, quand ils virent leur vie & l'honneur de leurs femmes en sureré.

Le Connétable & le Comte de Tancarville lors qu'ils avoient vû la déroute s'étoient retirez sous une porte à l'entrée du pont, & se rendirent à un Chevalier nommé Thomas de Hollande, qui les remit entre les mains du Roi d'Angleterre, qui lui fit donner vingt mille Nobles ; plusieurs Soldats François & quelques Bourgeois se sauvérent dans le Chateau où Robert de Mauni qui en étoit Gouverneur avoit une bonne garnison de Genois, & ne craignoit point toute l'armée d'Angleterre qui n'osa jamais l'attaquer.

Aprés la prise de la ville de Caën, Edoüard envoya en Angleterre quelques vaisseaux chargez de vaisselle d'or & d'argent, de draps & d'autres marchandises dont il avoit trouvé grande quantité en basse-Normandie. Il prit en suite le chemin d'Evreux qu'il n'attaqua pas, pilla Louviers, s'approcha de Roüen, & quand il sçût que le Comte de Harcour

cour frere de Geoffroi, mais fidéle au Roi, y avoit une grosse garnison, il passa outre, brûla Vernon, Gisors, Mante, Meulan & se vint camper à Poissi. Il y demeura cinq jours pour faire racommoder le pont qu'on avoit rompu, fit brûler le Palais Royal, & envoya des partis qui brûlérent Saint Germain en Laye, saint Cloud, Boulogne & le Bourg la Reine; il n'osa s'approcher davantage de Paris de peur de se trouver enfermé entre les riviéres, dont il sçavoit que les ponts étoient rompus par tout, & quoi qu'il eût envoyé défier Philippe & lui eût mandé qu'il iroit le combattre à la vûë de sa Ville Capitale, il passa la riviére de Seine dés que le pont de Poissi fut racommodé & prit le chemin du Boulenois; il campa à l'Abbaye de saint Lucien à une demie lieuë de Beauvais, puis à Poix & enfin à Airaines, où il avoit résolu de demeurer un jour ou deux, tant pour laisser reposer ses troupes que pour trouver un passage sur la riviére de Somme.

IV. Cependant le Roi à la premiére nouvelle de la décente des Anglois, vit bien que toutes ses forces ne seroient pas trop grandes pour leur résister. Il envoya aussi-tôt des Couriers au Roi Jean de Bohême son ancien ami, au Comte de Savoye, au Duc de Lorraine, au Comte de Flandre, & leur manda le besoin qu'il avoit de leur secours. Le Roi de Bohême avoit alors de grandes affaires sur les bras; son fils Charle venoit d'être élû Empereur à Francfort à la sollicitation du Pape Clement VI. Et quoi que l'Empereur Louïs de Baviére à cause de sa mauvaise santé ne fût pas

pas en état de leur faire une rude guerre, il n'étoit pas de la politique de quitter leur Païs dans une pareille conjoncture ; il sembloit même que le bon Roi Jean étant depuis peu devenu aveugle, ne devoit songer qu'à mourir en paix ; ses Ministres lui conseilloient de s'excuser sur de si bonnes raisons ; mais son grand courage & l'amitié qu'il avoit jurée au Roi Philippe de Valois lui donnant des forces, il dit à ses Barons : *Que quoi qu'aveugle il n'avoit pas encore oublié le chemin de France & qu'il vouloit aller défendre ses amis, & les enfans de sa fille, que les Anglois vouloient dépoüiller.* Il partit aussi-tôt accompagné du nouvel Empereur, & aprés une longue marche par le milieu de l'Allemagne, où il ramassa tout ce qu'il pût de troupes, il arriva au rendévous de l'armée Françoise à saint Denis à deux lieuës de Paris.

Le Roi Philippe avoit esperé que le Connétable défendroit quelque tems la basse Normandie, mais il apprit bien-tôt qu'il avoit été défait & pris prisonnier, que tout plioit devant les Anglois & qu'en pillant & brûlant tout ce qui se trouvoit à leur chemin, ils venoient droit à Paris : cela lui fit presser les nouvelles levées, il n'épargna rien pour avoir une bonne armée, manda à tous les grands Seigneurs du Royaume de le venir trouver incessamment avec leurs vassaux, & fit monter à cheval toute la Noblesse : il ne laissa pas d'avoir le chagrin de voir presque à ses yeux & sans pouvoir l'empêcher tous les ravages que les Anglois firent autour de Paris ; mais quand aprés l'arrivée

du

du Roi de Bohême & de ses autres alliez, il se vit à la tête de cent mille hommes, il sortit de Paris avec confiance & marcha à ses ennemis, se flatant qu'avec l'avantage qu'il avoit sur eux, ils n'échaperoient pas à sa vangeance.

En effet Edoüard étoit assez embarassé, il avoit déja fait tenter le passage de la Somme en plusieurs endroits, & avoit trouvé par tout une résistance, à laquelle il n'étoit pas accoutumé: ses troupes avoient été battuës à Hangest & à Pont de Remi, il apprit en même temps que Philippe venoit à lui avec une armée quatre fois plus forte que la sienne,& qu'il étoit déja arrivé à Amiens. A cette nouvelle il quitta Airaines assez brusquement, y laissa une partie de son bagage, & alla camper à Oisemont auprés d'Abbeville: le soir il questionna lui-même des gens du Païs, & ayant promis une grande récompense à celui qui lui enseigneroit un guai sur la Somme, il apprit qu'il y en avoit un au dessous d'Abbeville, à un lieu nommé Blanquetaque, & qu'on y pouvoit passer aisément deux fois le jour quand la mer étoit retirée.

Le lendemain à la pointe du jour, Edoüard marcha vers Blanquetaque, mais en y arrivant il trouva les François rangez en bataille de l'autre côté de l'eau, & vit bien qu'il ne passeroit pas le guai sans combattre. Philippe prévoyant que les Anglois ne pouvoient passer que par-là, y avoit envoyé quelques jours auparavant Godemar du Faï gentil-homme Normand avec mil hommes d'armes & six mille hommes de pied. Edoüard sans exa-

examiner la contenance de ses ennemis, fit entrer ses Troupes dans l'eau au nom de Dieu & de Saint George, & y entra lui-même l'épée à la main, suivi du jeune Prince de Galles. Les François s'avancérent dans l'eau avec beaucoup de fierté & soûtinrent quelque temps le choc; mais les Anglois animez par leur Roi, eurent bien-tôt pris terre de tous côtez, & Godemar du Faï voyant le passage forcé se sauva à Abbeville.

A peine l'Armée d'Edoüard eût-elle passé la Somme que les Coureurs de l'Armée Françoise arrivérent sur le bord de la riviére, & pillérent quelque bagage qui n'étoit pas encore passé. Philippe s'étoit avancé à grandes journées pour tâcher d'attraper Edoüard en deçà de la Somme, & il avoit campé à Airaines le même soir que les Anglois en étoient partis le matin; mais quand il apprit qu'Edoüard avoit forcé le passage de Blanquetaque, il prit le chemin d'Abbeville, pour y passer la riviére plus commodément, résolu de suivre ses ennemis jusqu'à-ce qu'ils eussent repassé la Mer.

Le Roi d'Angleterre se crût en sureté dés qu'il se vit de l'autre côté de la Somme: Etant néanmoins bien averti que le Roi le suivoit pour le combattre, & voyant qu'il lui feroit difficile de l'éviter, il résolut de l'attendre & choisit un bon poste pour le combattre, au moins avec avantage. Il n'en trouva point de plus propre à son dessein qu'une petite hauteur auprés du Village de Cressi dans le Comté de Ponthieu, & faisant réflexion que ce Comté avoit été donné en mariage à la Rei-

ne sa mere, il le prit à bon augure, & crût qu'il en seroit plus fort s'il défendoit son patrimoine & combattoit sur ses terres. Il s'y retrancha aussi-tôt, fit faire des fossez sur sa droite & jetter quantité de troncs d'arbres pour embarasser les chemins, sa gauche étoit défenduë par la forêt de Cressi : il partagea en suite son Armée en trois corps, le premier qui avoit l'avant-garde, étoit composé de huit cens hommes d'armes, de deux mille Archers & de l'Infanterie, il en donna le commandement à son fils le Prince de Galles, quoi qu'il n'eût pas encore quatorze ans, & mit auprés de lui Geoffroi d Harcour, le Comte de Warvic, le Comte de Quanfort & d'autres Officiers expérimentez. Le deuxiéme corps étoit de huit cens hommes d'armes, & de douze cens Archers sous les Comtes de Northampton & d'Arondel, qui devoient soûtenir le Prince de Galles; Edoüard commandoit le troisiéme corps composé de sept cens hommes d'armes & de deux mille Archers, & s'étoit posté sur le haut de l éminence pour observer tout, prest à secourir ceux qui en auroient besoin ; il fit faire en même temps un grand parc derriére son camp auprés de la forêt, & y fit mettre tous les équipages de son Armée. Aprés qu'il eût mis ses Troupes en bataille, il alla de rang en rang se montrer à ses Soldats, & leur commanda sur tout de ne point quitter leur poste, & d'attendre que les François téméraires & impatiens les vinssent attaquer avec desavantage.

Cependant Philippe qui étoit parti d'Abbeville

ville de grand matin, eût un faux avis que les Anglois se retiroient, cela lui fit doubler le pas dans la crainte qu'ils ne lui échapassent; mais aprés avoir marché la plus grande partie de la journée ses coureurs lui rapportérent, qu'ils étoient rangez en bataille, & qu'ils l'attendoient de pied ferme; il vouloit aller à eux & les attaquer sur le champ, quand le Roi de Bohême lui remontra que toute son Infanterie étoit hors d'haleine, & qu'elle avoit fait six lieuës aussi vîte que la Cavalerie, qu'il faloit faire alte pour repaître, ranger l'Armée en bataille, & ne pas aller en confusion attaquer des Troupes fraîches, bien postées, & à qui le desespoir pouvoit encore donner du courage.

L'avis d'un Roi vénérable par son âge & par sa valeur arrêta pour un temps l'impétuosité de Philippe. Il fit repaître l'Armée & la sépara en trois corps: il donna l'avant-garde à son frere le Comte d'Alançon, garda pour lui le corps de bataille, & laissa le commandement de l'arriére-garde au Comte de Savoye qui venoit d'arriver du camp avec mille lances, & suivant l'avis du Roi de Bohême, il mit à la tête de tout les Arbalétriers Genois, dont l'adresse & le courage lui étoient connus, & qui seuls pouvoient faire tête aux Archers Anglois.

Jamais on ne vit une plus belle Armée, elle étoit de prés de cent mille hommes tous persuadez que leurs ennemis ne tiendroient pas devant eux: le Roi de Bohême, son fils Charle de Luxembourg nouvellement élû Empereur, le Comte de Savoye, le Dauphin

de Viennois, le Comte de Flandre, le Comte de Blois, le Comte de Nevers, & toute la Noblesse Françoise brûloient d'impatience de se voir aux mains; enfin le moment fatal arriva, & les François commencérent à marcher à leurs ennemis le vingt-sixiéme Août
1346. 1346. à trois heures aprés midi.

V. Le Comte d'Alençon qui commandoit l'avantgarde, changea d'abord tout l'ordre de bataille, ou par ignorance ou par chagrin contre le Roi de Bohême, qu'il ne croyoit pas plus habile que lui; il alla l'épée à la main avec des paroles de mépris faire sortir les Arbalétriers Genois du poste honorable qu'on leur avoit donné, & où ils se préparoient à bien faire; on les entendit crier de rage & de dépit, & dans ce moment-là une fort grosse pluye étant venuë à tomber, ils ne daignérent couvrir leurs arbalêtes, dont les cordes moüillées, les mirent hors d'Etat de servir.

Jean Vill. l. 12. ch. 65. Edoüard s'étoit posté sur une éminence qui commandoit au champ de bataille; il y avoit fait placer quantité de canons ou bombardes, qui lançoient des boulets de pierre, & comme on avoit inventé depuis peu ces sortes de machines, les chevaux des François qui n'y étoient pas accoûtumez, épouvantez du feu & du bruit, qu'elles faisoient, rompoient leurs rangs & mettoient tout en desordre. Les Historiens n'ont point marqué qu'il y eût de canon dans l'armée Françoise, soit que le Roi n'eût pas crû en avoir besoin, ou qu'ayant fait marcher ses troupes fort vîte dans la crainte que les Anglois ne lui échapassent,

passent, il n'eût pû faire suivre ces grosses machines, dont on n'avoit pas encore grand usage : car il est certain qu'il y avoit déja au moins quelques années qu'on les connoissoit en France, ce qui paroît par les comptes de Bartélemi du Drach Tresorier des guerres, qui met sur son compte de l'année 1338. l'argent qu'il a donné à *Henri de Famechon, pour avoir poudres & autres choses nécessaires aux canons qui étoient devant* * *Puy Guillaume.*

Du Cange. gl. t. 1. p. 580.

* Ce peut être Peguilain en Guienne ou Pui-Guillaume en Auvergne.

Dés que le Roi d'Angleterre qui observoit tout avec soin vit le mauvais mouvement de l'avantgarde Françoise, il en profita, & fit charger les Genois encore en desordre par un détachement de ses Archers, dont ils ne pûrent & ne voulurent pas même soûtenir l'effort : ils se renversérent d'abord sur les troupes qui les devoient soûtenir. Alors le Comte d'Alençon plus en colére que jamais, commanda à sa Cavalerie de leur passer sur le ventre, dans le temps que leurs Officiers songeoient à les rallier : le Duc de Lorraine, le Comte de Savoye & le Dauphin de Viennois voyant de loin le Comte d'Alençon aller en avant, en voulurent faire autant, quittérent leurs postes sans attendre l'ordre & coururent à toute bride aux ennemis : les Anglois sans s'étonner firent pleuvoir sur eux une grêle de fléches, dont pas une ne tomboit à faux, le Prince de Galles mena lui-meme sa Cavalerie à la charge, le combat fut fort sanglant & la victoire fort disputée: Les François avoient le soleil, le vent & la poussiére dans les yeux qui les incommodoient fort.

Le Roi voyant son frere engagé si avant

parmi les ennemis, marche à son secours en s'écriant : *Allons, mes enfans, au nom de Dieu & de saint Denis.* En même temps les Anglois commandez par les Comtes de Northampton & d'Arondel s'ébranlent & le viennent charger ; d'abord le cheval du Roi ayant été tué, ce Prince fut remonté à grand peine par Jean de Hainaut, & l'on entendit plusieurs bons François lui criant de se retirer & de se mettre en seureté ; ces voix qui venoient de la tendresse, que les François ont pour leur Roi, augmentoient le courage de leurs ennemis.

D'autre côté le Prince de Galles étoit en grand danger, les François quoi qu'ils combattissent sans ordre, combattoient avec tant de courage & étoient en si grand nombre que les Anglois avoient peine à les soûtenir ; ils se trouvérent même si pressez, qu'ils envoyérent prier Edoüard de venir secourir son fils. Ce Prince qui n'avoit point encore quitté son poste, & qui réservoit ses troupes pour les derniéres extrémitez, demanda si le Prince de Galles étoit mort ou blessé, & quand on lui eût répondu que non, mais qu'en l'état où les choses étoient réduites, on ne sçavoit ce qui pouvoit arriver : *Va*, dit il, *retourne & dis de par moi à ceux qui t'envoyent, qu'ils ne m'envoyent meshui requerre pour avanture qui leur advienne tant que mon fils soit en vie, & dis à mon fils qu'il meure ou qu'il gagne ses éperons, je veüille se Dieu l'a ordené que la journée soit sienne.* Ces paroles donnérent tant de courage au Prince de Galles, & à ceux qui l'accompagnoient, qu'ils semblérent reprendre

Fr. 1. v. Chro. de de saint Denis.

prendre de nouvelles forces. Les François n'étoient pas de même, ils étoient quasi sans chefs, tout ayant été tué, & voyoient sur la hauteur le Roi d'Angleterre prêt à fondre sur eux avec des troupes fraîches,& qui n'avoient point encore combattu : en effet dés qu'il fit mine de vouloir être de la partie, tout plia, tout s'enfuit, & ses soldats n'eurent qu'à tuër sans être obligez de songer à se défendre ; la nuit finit le massacre. Les Anglois las de tuër, & n'osant s'engager pendant les ténébres dans un Païs inconnu, où il pouvoit y avoir encore des troupes, se ralliérent & rentrérent dans leur camp.

Ainsi se passa la mémorable journée de Cressi. Philippe s'y montra bon soldat & mauvais capitaine ; la plûpart des Princes & des Seigneurs qui étoient auprés de lui se firent tuër comme des étourdis, & l'on peut dire de cette grande armée qu'elle avoit beaucoup de bras pour combattre, & n'avoit pas une tête capable de la bien conduire.

Edoüard au contraire avec peu de troupes bien disciplinées ayant sçû prendre un poste avantageux, gagna la bataille par sa bonne conduite & quasi sans tirer l'épée.

Les François perdirent à la bataille plus de 30000 hommes. Le Roi de Bohême Jean de Luxembourg étoit à l'arriére-garde ; mais quand il apprit le desordre de l'armée, il voulut combattre de sa main quoi qu'il fût aveugle, fit attacher la bride de son cheval à celles de deux de ses Chevaliers, qui lui promirent de ne le point abandonner, & se fit mener au milieu des ennemis, où il fut tué aprés avoir

Chron. de France.
Ann. de Flandre.

fait des merveilles de sa personne. Son fils Charle nouvel Empereur reçût trois blessures qui le mirent hors de combat. Le Comte d'Alençon frere du Roi fut tué, & ne fut regretté de personne, parce qu'il étoit cause de la perte de la bataille.

Le Comte de Flandre, le Duc de Lorraine, le Duc de Bourbon, le Dauphin de Viennois, le Comte de Blois neveu du Roi par sa mere, le Comte de Salm, le Comte de Harcour & plus de quinze cens Chevaliers y furent tuez. Philippe eût bien de la peine à quitter la partie, & ce ne fût qu'à la nuit & quand il vit tout desespéré qu'il voulut bien se sauver pour tenter la fortune une autrefois. Il arriva au Château de Broye accompagné seulement de Jean de Hainaut, de Charle de Montmorenci, de Beaujeu, de d'Aubigni & de Montfort; il heurta lui-même à la porte, & *le Châtelain* étant venu demander, qui osoit frapper ainsi à heure induë. *Ouvrez Châtelain*, dit le Roi, *ouvrez*, *c'est la Fortune de la France*. Le Châtelain qui reconnût la voix du Roi, ouvrit aussi-tôt, Philippe s'y rafraîchit un moment & se retira toute la nuit à Amiens, où il avoit dessein de rassembler le débris de son Armée.

Quand il fut nuit noire & que les Anglois n'entendirent plus de bruit, ils virent bien qu'ils étoient maîtres du champ de bataille & que les François s'en étoient enfuis; ils commencérent à allumer des feux, Edoüard fit venir le Prince de Galles & l'embrassa tendrement en lui disant: *Vous étes mon fils*. Le lendemain il envoya cinq cens lances & dix mille

Archers pour voir si les François ne se seroient point ralliez. Ils trouvérent les communes de plusieurs Provinces de France qui venoient joindre l'Armée sans sçavoir qu'elle eût été défaite, & les taillérent en piéces sans résistance. L'Archevêque de Roüen & Guillaume de Mailli grand Prieur de France, qui commandoit sept ou huit cens Gendarmes, se défendirent mieux, & leur troupe ne fut défaite qu'aprés un combat assez opiniâtré.

Quoi qu'Edoüard eût gagné la bataille, il ne sçavoit comment profiter de la victoire, ses Troupes étoient trop diminuées pour oser entrer en France, il prit le chemin du Boulenois pillant & brûlant tous les lieux qui n'étoient pas en état de défense, & suivant son premier dessein, il alla mettre le siége devant Calais. VI.

Comme Calais étoit un port de Mer fort important pour le passage d'Angleterre en France, les François l'avoient fortifié avec soin, & en avoient fait une bonne Place; Jean de Vienne Chevalier Bourguignon en étoit Gouverneur & avoit avec lui Arnoul d'Andrehan, qui depuis fut Maréchal de France, Jean de Surie & grand nombre de bons Officiers avec une garnison résoluë de se bien défendre: aussi Edoüard qui par ses espions sçavoit l'état de la Place, n'y voulut pas employer la force, qu'il jugea bien devoir être inutile: il entoura d'abord la Ville de fossez contre les sorties, & se fortifia dans son camp comme s'ils avoit eu peur lui-même d'être assiégé: il fit en suite bâtir des maisons qu'il disposa par ruës, & se mit en état d'at-

tendre commodément, que le manque de vivres obligeât ceux de Calais à se rendre, sans qu'il lui en coûtât un seul homme.

Le siége se fit toûjours de cette maniére, on ne manquoit de rien dans le camp, il y avoit marché deux fois la semaine, où les Marchands d'Angleterre & de Flandre venoient réglément, & l'on n'y parloit point de se battre : seulement quelques partis Anglois alloient de tems en tems faire des courses dans le Boulenois & dans le Comté de Guines.

Le Gouverneur de Calais de son côté connût bien-tôt le dessein du Roi d'Angleterre, & fit sortir de sa Place toutes les bouches inutiles, qui passérent dans le camp, & y furent traitées fort humainement.

Cependant Philippe demeura trois ou quatre jours à Amiens pour tâcher à rassembler quelques Troupes, mais personne ne l'y vint trouver, il n'y eut que le malheureux Geoffroi d'Harcour : il avoit combattu vaillamment pour les Anglois, & n'avoit point abandonné le Prince de Galles ; mais aprés la victoire quand il trouva sur le champ de bataille le corps de son frere le Comte de Harcour, & qu'il se sentit coupable de sa mort & de celle de tant de grands Seigneurs ses parens ou ses amis, il fut frappé d'un remords, auquel il ne pût résister, quitta seul & sans rien dire l'Armée victorieuse d'Angleterre, & se vint jetter la corde au col aux pieds de Philippe, qui lui pardonna.

Ann. de France 2.v.f.7.

Le Roi vit bien qu'il perdoit du temps à Amiens, la plûpart des grands Seigneurs du Royaume avoient été tuez à la bataille, tous leurs

leurs gens s'étoient débandez, & chacun étoit retourné chez soi ; il revint à Paris, où il espéroit de plus grandes ressources & manda en Guienne au Duc de Normandie de lever le siége d'Aiguillon & de le venir trouver incessamment.

Ce jeune Prince eût bien de la peine à obéïr, il y avoit plus de six mois qu'il étoit devant Aiguillon avec une Armée de soixante mille hommes, il y avoit perdu quantité de braves Officiers : Philippe Comte d'Artois & de Boulogne fils du Duc de Bourgogne y étoit mort d'une chûte de cheval, & de plus il avoit juré de n'en jamais partir, qu'il n'eût les Assiégez à discrétion : il obéït pourtant, suivit l'avis de ses plus sages Capitaines, & leva le siége pour aller au secours du Roi, qui au milieu de son Royaume ne se croyoit pas en sureté aprés la grande perte qu'il venoit de faire à Cressi.

Le Comte de Derbi fut bien-tôt averti que le Duc de Normandie avoit repris la route de Paris, & sans perdre de temps il assembla toutes ses garnisons, courut la Zaintonge & l'Angoumois, prit Saint Jean-d'Angeli, & alla assiéger Poitiers. Les habitans quoi qu'ils n'eussent point de gens de guerre, se défendirent assez bien, mais enfin ils furent forcez, la Ville pillée & en suite abandonnée, parce qu'il y eût fallu mettre une trop grosse garnison.

Dés que Philippe eût vû le Duc de Normandie avec une belle Armée, il reprit courage, fit de nouvelles Alliances avec les Princes Etrangers, renforça les garnisons des Pla-

ces d'Artois & du Boulenais pour empêcher les Anglois de ſortir de leur camp & de faire des courſes, & mit en Mer quantité de Vaiſſeaux pour combattre les petits ſecours d'hommes & de vivres qu'Edoüard faiſoit venir de Londres. Il ne ſe contenta pas de cela, & manda au Roi d'Ecoſſe qu'il n'auroit jamais une ſi belle occaſion d'entrer en Angleterre, & de ſe vanger de ſon ennemi, que dans le temps qu'Edoüard étoit occupé au ſiége de Calais, & qu'il avoit avec lui les meilleures Troupes de ſon Royaume.

Le Roi d'Ecoſſe jeune & brave ne ſe fit pas prier pour faire la guerre, il mit ſur pied quarante mille hommes, entra dans le Comté de Nortombelland, & y fit de grands ravages. Il apprit par ſes Eſpions que la Reine d'Angleterre Princeſſe habile & courageuſe faſoit aſſembler une Armée à Neuf-caſtel ſur Thin, il y marcha auſſi-tôt & lui envoya offrir la bataille; les Anglois quoi que beaucoup plus foibles l'acceptérent, leurs Troupes étoient plus aguerries & mieux diſciplinées que celles d'Ecoſſe: les deux Armées en vinrent aux mains & ſe battirent ſix heures durant ſans qu'on pût juger à qui demeureroit l'avantage. Mais enfin les Ecoſſois ne pûrent réſiſter aux Archers Anglois, & le Roi d'Ecoſſe aprés avoir fait des actions de Soldat & de Capitaine fut fort bleſſé & pris priſonnier par un Ecuyer de Nortombelland nommé Jean Coppeland, qui lui fit faire quinze lieuës à cheval ſans le faire panſer, & le mit dans un Château qui étoit à lui ſur les frontiéres de Nortombelland & de Galles.

Sitôt

Sitôt que la Reine d'Angleterre sçût l'avanture du Roi d'Ecosse, elle manda à Jean Coppelland de le lui amener, mais il ne le voulut faire qu'aprés en avoir reçû l'ordre du Roi d'Angleterre, & le mena lui-même à Londres, où il fut mis dans le Château avec le Comte de Mourai & les autres prisonniers Ecossois ; la Reine peu aprés passa au camp devant Calais, & fut reçûë du Roi son mari avec les témoignages de tendresse & de reconnoissance qu'il lui devoit.

Edoüard ne craignant plus rien du côté d'Ecosse, continua le siége de Calais avec plus de confiance, & mit ses lignes en état de ne pouvoir être emportées par toutes les forces de Philippe, attendant patiemment que la fin lui livrât les Assiégez sans coup ferir. VII.

Il ne laissoit pas de songer à s'assurer des Flamans, les grosses Villes avoient toûjours été dans son parti ; mais le jeune Comte Loüis élevé à la Cour de France, avoit le cœur tout François & ne pouvoit oublier que son pere avoit été tué à la bataille de Cressi : il n'y avoit pas long-temps qu'il étoit retourné en Flandre à la priére des Magistrats de Gand & de ceux de Bruge, qui lui avoient promis une entiére obéïssance, & il avoit été reçû dans toutes les Ville avec de grandes marques de joye. Les Magistrats lui proposérent d'abord d'épouser Isabelle fille du Roi d'Angleterre, & lui representérent les avantages qu'il trouveroit dans cette alliance ; mais le jeune Comte fit voir un peu trop legérement le fonds de son cœur,

&

& dit qu'il ne feroit jamais le gendre du meurtrier de ſon pere ; ces Magiſtrats perſuadez que l'alliance d'Angleterre enrichiroit leurs Villes par le commerce, d'ailleurs gagnez par les preſens d'Edoüard, gardérent leur Comte à vûë ſous prétexte de lui faire honneur, & lui donnérent bien-tôt à connoître qu'il ne feroit en liberté que quand il feroit ce qu'ils ſouhaitoient.

Au bout de quelque temps, le jeune Comte ſe voyant quaſi en priſon prit le parti de diſſimuler & dit à ſes Sujets qu'il vouloit croire leur conſeil, & qu'il étoit prêt d'épouſer la la Princeſſe d'Angleterre : & les Flamans en avertirent auſſi-tôt Edoüard qui vint exprés de ſon camp à Bruge avec la Reine ſa femme & la Princeſſe Iſabelle, le Comte s'y rendit, fit fort l'empreſſé & témoigna beaucoup de joye : on fit les fiançailles, & le mariage fut remis à la fin du mois pour le faire avec plus de magnificence.

Quand on fut d'accord, Edoüard retourna au ſiége & le Comte de Flandre ſe prépara à ſon mariage d'une maniére ſi naturelle, que les Flamans y furent trompez, & crûrent que ſon cœur étoit changé ; ils commencérent à le garder avec moins de ſoin, & le laiſſérent aller à la chaſſe ; le Comte ne perdit pas l'occaſion ; & un jour qu'il voyoit l'oiſeau, ſe voyant aſſez éloigné de ſes Gardes, il pouſſa ſon cheval à toute bride, paſſa l'Eſcaut à nage, & ſe ſauva lui troiſiéme en Artois, d'où il vint à Paris ; le Roi le reçût avec grands témoignages d'affection, & le maria peu de temps aprés avec Marguerite fille

fille de Jean Duc de Brabant. C'étoit une des plus belles Princesses de son temps, & les Historiens Flamans disent que leur jeune Comte étoit amoureux d'elle, & que c'étoit-là la veritable cause de son aversion pour la Princesse d'Angleterre.

A la fin de l'année Philippe réforma la Chambre des Comptes, dont le grand nombre d'Officiers lui étoient à charge. Son ordonnance est donnée à Maubuisson lés Pontoise le quatriéme Décembre 1346. & adressée au Chancelier pour la faire executer. *Chancelier*, dit le Roi dans son ordonnance, *Nous avons ordonné qu'en la Chambre de nos Comptes à Paris, aura trois Clercs & quatre Laïcs Maîtres de nos Comptes, & douze Clercs sous eux pour voir & corriger nosdits Comptes, & un Clerc en nôtre Tresor. Si vous mandions que iceux vous instituez en nôtredite Chambre, & nôtredit Tresor en maniére dessusdits aux gages, profits, & émolumens accoûtumez : ôtez tous autres Maîtres & Clercs, qui paravant y étoient instituez, ausquels ôtez, nous entendons à pourveoir de bons & convenables états selon leur bons ports & services du temps.*

Le Roi ne laissa pas dans la suite d'augmenter le nombre des Maîtres des Comptes, ainsi qu'on voit par la lettre du Chancelier Gillaume Flotte aux Gens des Comptes.

CHERS AMIS.

LE Roi a voulu & ordenné que Guillaume Balbet soit en la Chambre des Comptes avec vous, si comme vous apperra par ces

lettres,

lettres, si vous mande de par lui, & vous prie affectueusement de par moi, que ledit Guillaume vous receviez en la maniére qu'il appartient. Nôtre Seigneur vous garde. Ecrit à S. Mandé le 2. jour d'Avril, Guillaume Flotte Sire de Revel.

Mer. des hist. 3. v. La tréve étoit expirée en Bretagne, on y recommença la guerre, les Anglois qui étoient venus au secours de la Comtesse de Montfort, surprirent la Ville, le Château de la Roche d'Airien, & Charle de Blois qui en 1347. connoissoit l'importance, les alla assiéger *Hist. de Bret. l. 5.* avec seize cens Gendarmes & douze mille hommes de pied. Il fit dresser des machines qui jettoient des pierres de trois cens livres pesant, & pressa tellement les Assiégez par de continuels assauts, qu'ils offrirent de rendre la Place, pourvû qu'on les laissât sortir avec les armes & le bagage; mais Charle de Blois les voulut avoir à discrétion, & même leur permit d'avertir la Comtesse de Montfort de l'extrémité où ils étoient, dans la pensée qu'elle leur envoyeroit du secours, & qu'il pourroit en un même jour prendre une Ville & gagner une bataille. En effet la Comtesse trouva moyen d'assembler mille Gendarmes & huit mille hommes de pied, & parce que le jeune Comte de Montfort son fils n'avoit pas encore douze ans, elle donna la conduite de ses Troupes à Thomas Dagorne Anglois, à Jean d'Artecelle & à Tannegui du Châtel. Ils marchérent aussi-tôt, & dans une nuit fort obscure s'approchérent du camp: Dagorne qui avoit l'avantgarde, attaqua brusquement & renversa d'abord les pre-

premiéres Troupes, qu'il trouva & qu'il ſurprit; mais comme il n'avoit pas la moitié de ſes gens, & que tout le camp en un moment eût pris les armes, il fut entouré & pris priſonnier; on le conduiſoit en lieu de ſureté, lors qu'il fut ſecouru & repris par une partie de la garniſon, qui au bruit avoit fait une ſortie.

Dés que Dagorne ſe vit en liberté, il ſortit du camp, & alla trouver Jean d'Artecelle & Tannegui du Châtel, qui ſe doutant bien que ſa témérité ne ſeroit pas heureuſe, avoient fait alte, & ſongeoient à ſe retirer à Hennebond. L'arrivée de Dagorne, qu'ils croyoient mort ou priſonnier leur fit plaiſir, & ne leur fit pas changer de deſſein; mais Gautier de Cadudal les ayant joint ſeulement avec cent Gendarmes leur redonna du courage, & leur propoſa de retourner ſur leurs pas malgré l'obſcurité de la nuit attaquer Charle de Blois dans le temps que las du combat & victorieux, il ne ſongeoit qu'à ſe repoſer & ne ſeroit point ſur ſes gardes. La choſe arriva comme Cadudal l'avoit projettée, les Anglois à la pointe du jour entrérent dans le camp ſans trouver perſonne qui s'y oppoſât, tout y dormoit, & tuérent tous ceux qui voulurent faire quelque réſiſtance. Charle de Blois eût pourtant le loiſir de s'armer & de ſe défendre, le Vicomte de Rohan, le Sire de Laval & les Seigneurs de Château-Briand, de Rais, de Tournemine & de Rieux furent tuez à ſes côtez, le Maréchal de Beaumanoir, & les Sires de Quintin, de Berval & de la Roche-

Ann. de Vitré.

Ber-

Bernard furent pris prisonniers, & enfin lui-même se voyant blessé tout couvert de son sang & presque seul, se rendit à Tannegui du Châtel, n'ayant jamais voulu se rendre aux Anglois, dont il appréhendoit d'être maltraité. Il fut mené quelques jours aprés à Vannes, & de-là à Hennebond où il demeura prisonnier jusqu'à-ce qu'on le fit passer en Angleterre.

Alors la Duchesse Jeanne femme de Charle de Blois prit soin des affaires, munit ses Places, fit de nouvelles Troupes & rassura par son courage ceux que la prison de son mari avoit découragez, & l'on vit le Duché de Bretagne disputé long-temps par deux femmes plus habiles que leurs maris.

IX. Cependant le Roi d'Angleterre étoit toûjours devant Calais, & par quelques transfuges il avoit appris, que les Assiégez commençoient à manquer de vivres, & qu'ils ne pouvoient pas tenir encore long-temps. Le Roi ayant eu le même avis, donna rendé-vous à

1347. toutes ses Troupes à Amiens à la Pentecôte, résolu d'aller faire lever le siége & de hazarder une seconde bataille; mais comme son épargne étoit épuisée, il fallut avoir recours à des moyens extraordinaires; il fit le procés à Pierre des Essars Garde du Tresor Royal, & en tira cinquante mille florins: on chassa aussi de France tous les Italiens Lombards, qui ruïnoient le Peuple par leurs usures, & l'on publia une déclaration, par laquelle tous ceux qui devoient aux Lombards, étoient déchargez du principal, & des intérêts en payant au Roi seulement le principal. Il

y

y avoit pour plus de deux millions d'intérêts, le principal ne montoit qu'à trois cens mille livres: Et afin qu'à l'avenir les Finances fussent mieux administrées, le Roi fit un conseil de Finances composé de quatre Evêques, de quatre Chevaliers & des Abbez de Marmoutier & de Corbie.

Aprés avoir donné ces ordres, le Roi à la tête des troupes marcha vers la Flandre, son armée se trouva encore plus nombreuse que celle qu'il avoit à Cressi. Le Duc de Normandie son fils aîné, le Duc d'Orleans son second fils, le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & presque tous les grands Seigneurs de France l'accompagnérent. Il prit le chemin de Boulogne, mais ayant eu nouvelle que les Flamans pour l'occuper, & pour faire plaisir au Roi d'Angleterre étoient venus assiéger Aire, il fut obligé d'aller à Arras, & envoya contr'eux un grand détachement avec ordre de ne les point charger, s'ils vouloient se retirer : ils virent bien qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, se contentérent de piller Menneville & quelques Villages autour de Saint-Omer, & s'en retournérent chez eux; le Roi marcha aussi-tôt vers Calais, & vint camper sur le Mont de Sangate à la vûë de la Ville.

Il n'y avoit que deux chemins par où l'on pût secourir la Place, ou par les Dunes le long du bord de la mer, ou par le pont de Nieulai seul passage dans les marais, dont la Ville est entourée; Edoüard avoit eu le temps de fortifier l'un & l'autre : les Dunes étoient coupées en beaucoup d'endroits par des

des foſſez derriére leſquels étoient placez les Archers Anglois, & tous les vaiſſeaux d'Angleterre s'étoient approchez de la côte pour tirer ſur les François, en cas qu'ils entrepriſſent de forcer le paſſage. Le pont de Nieulai étoit encore mieux fortifié & gardé par le Comte de Derbi & par Gautier de Mauni, qui avoit quitté la Guienne pour venir au ſiége.

Dés que Philippe fut arrivé ſur le Mont de Sangate, il alla reconnoître les paſſages, & vit bien qu'il étoit impoſſible d'attaquer le Roi d'Angleterre, il lui envoya preſenter la bataille, mais Edoüard répondit qu'il ne cherchoit point à donner de bataille, & que ſa ſeule ambition étoit de prendre Calais. Philippe là deſſus prit ſon parti, revint à Amiens, & congédia ſon armée.

Quand les habitans de Calais virent décamper l'armée Françoiſe, ſans qu'elle eût tenté de les ſecourir, ils perdirent courage & allérent prier Jean de Vienne leur Gouverneur de capituler; il monta auſſi-tôt ſur les murs de la Ville, & fit ſigne aux aſſiégeans qu'il vouloit parler à quelqu'un : Gautier de Mauni ſe preſenta & lui dit d'abord avant que de l'entendre, que le Roi d'Angleterre ne les vouloit recevoir qu'à diſcrétion. Jean de Vienne voulut au moins être aſſuré de ſa vie, & de celles de tous les habitans ; mais enfin avec beaucoup de peine Edoüard conſentit à laiſſer la vie aux Soldats & aux habitans, pourvû que ſix des principaux de la Ville nuds pieds la corde au col lui en apportaſſent les clefs, & qu'il pût les faire mourir ; Jean de Vienne fit aſſembler tout le peuple, & leur an-

annonça en pleurant les conditions cruelles qu'Edoüard leur imposoit: on n'entendoit que des cris, on ne voyoit que des larmes, quand Eustache de Saint Pierre l'un des plus riches Bourgeois de la Ville offrit de donner sa vie pour le salut de tout le peuple : à son exemple Jean Daire, Jacque & Pierre Wisant & deux autres Bourgeois, dont les Historiens n'ont pas eu le soin de conserver le nom à la postérité, se mirent nuds pieds la corde au col comme des victimes qu'on va immoler, & en cet état allérent presenter à Edoüard les clefs de la Ville.

Ce Prince ne fût point touché à ce pitoyable spectacle, en vain tous ses Généraux & sur tout Gautier de Mauni priérent pour ces malheureux, il commanda qu'on les fît mourir; mais la Reine qui étoit prête d'accoucher, se vint jetter à ses genoux & lui demanda leur grace d'une maniére si tendre qu'il ne la pût refuser. La Reine les fit mener dans son appartement & leur fit ôter la corde qu'ils avoient au col : on leur donna des habits & à chacun six nobles d'Angleterre, qui valoient à peu prés douze écus, & on les conduisit en sureté sur les terres de France. *Fr. 1. v. Mer. des hist.*

Ainsi fut prise la ville de Calais au mois d'Août aprés un an de siége. Edoüard envoya en Angleterre Jean de Vienne & les autres prisonniers considérables, & fit sortir de la Ville tous les habitans, hommes, femmes & enfans pour la peupler d'Anglois naturels. Les deux Rois firent en suite une Tréve de deux ans par l'entremise du Cardinal de Bologne, & le Roi d'Angleterre retourna à Londres 1347.

dres aprés avoir donné le Gouvernement de Calais à un Lombard nommé Aimeri de Pavie, en qui il avoit beaucoup de confiance.

Ext. de la Ch. des Comptes R. c. f. 4. Le Roi Philippe de Valois eût pitié des habitans de Calais, qui s'étoient signalez par une si longue défense, & que les Anglois avoient chassez avec leurs femmes & leurs enfans: *Il leur octroye & donne par son ordonnance du 8. Septembre 1347. toutes les forfaitures, biens, meubles & héritages qui écherront au Roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les Offices quels qu'ils soient vacans, dont il appartient au Roi ou à ses enfans d'en pourveoir, pour la fidélité qu'ils ont gardée audit Roi, & jusqu'à-ce qu'ils soient tous & un chacun récompensez des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur Ville.*

Dans le même temps Charle de Blois qui étoit prisonnier à Hennebond fut mené à Londres & mis dans le Château avec le Roi d'Ecosse.

X. L'année suivante Geoffroi de Charni qui commandoit à Saint Omer pour le Roi, lia intelligence avec Aimeri de Pavie Gouverneur de Calais, qui promit de lui livrer la Ville le dernier jour de Décembre moyennant vingt mille écus: Edoüard en ayant été averti, envoya querir le Lombard, lui reprocha son infidélité & étoit prêt à le faire mourir, quand ce traître lui proposa de tromper les François, qui le méritoient bien, disoit-il, puis que malgré la tréve ils vouloient surprendre ses places; il lui pardonna, le renvoya à Calais & lui ordonna de faire semblant de vouloir achever son traité.

En

En effet le jour marqué étant venu, Geoffroi de Charni partit de Saint Omer avec cinq cens lances, & se trouva à un quart de lieuë de Calais; le Lombard lui manda selon qu'ils en étoient convenus, qu'il n'avoit qu'à passer le pont de Nieulaï & envoyer les vingt mille écus, & qu'aussi-tôt il lui remettroit une porte du Château : Charni s'alla poster à deux cens pas d'une porte de la Ville, où il voulut entrer en même temps, & choisit douze Chevaliers qu'il envoya avec cent lances pour se saisir du Château : ils trouvérent à la porte le Lombard qui demanda d'abord son argent, & dés qu il l'eût reçû, il les fit entrer sans bruit; mais aussi-tôt les Anglois les entourérent de tous côtez, & les desarmérent presque sans résistance. Un moment aprés le Roi d'Angleterre qui avoit passé la mer pour se trouver à cette expédition, monta à cheval avec son fils le Prince de Galles, & voulut combattre ce jour-là sans être connû sous la banniére de Gautier de Mauni : il fit ouvrir la porte de Calais & marcha au grand trot vers le lieu où les François étoient en embuscade en criant : *Mauni, Mauni.*

A ce cri Geoffroi de Charni vit bien que le Lombard l'avoit trahi; il ne laissa pas de se mettre en défense, & soûtint l'attaque des Anglois, sa troupe étoit de gens choisis, Jean de Landas, Eustache de Ribaumont, Hector & Gauvin de Bailleul, le Sire de Crequi firent des merveilles & se défendirent encore long-temps aprés que leurs chevaux eurent été tuez : Eustache de Ribaumont se signala

par dessus tous les autres ; le Roi d'Angleterre s'attacha à lui & deux fois Ribaumont par les grands coups qu'il lui donnoit lui fit mettre les genoux en terre, mais Edoüard se releva toûjours avec un courage héroïque, & enfin obligea Ribaumont à lui rendre son épée; Geoffroi de Charni & quelques autres Chevaliers François furent pris, le reste fut tué ou mis en fuite.

Chron. de France. 3. vol. Fr. 1. v.

Quand le combat fut fini, le Roi d'Angleterre rentra dans Calais, ôta son casque & se fit connoître à ses prisonniers. Ribaumont se sentit bien honoré d'avoir soûtenu si long-temps les efforts d'un si vaillant Prince, & de ne s'être rendu qu'à lui. Le soir on donna des habits magnifiques aux prisonniers & le Roi les fit souper avec lui. Il reprocha à Geoffroi de Charni son entreprise faite contre la bonne foi de la tréve ; mais il n'y a point de caresses qu'il ne fît à Ribaumont: *Messire Eustache*, lui dit-il, *Vous estes le Chevalier au monde que veisse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis ne son corps défendre : ne me trouvai oncques en bataille où je fusse, qui tant me donnât affaire corps à corps que vous avez hui fait.* A ces mots Edoüard ôta de dessus sa tête un petit chapeau ou guirlande garnie de perles, & le mit sur celle de Ribaumont; *Messire Eustache*, ajoûta-t-il, *je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée de ceux de dedans & de dehors, & vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi ; je sçai bien que vous étes guai & amoureux, & que volentiers vous vous trouvez en compagnie de Dames, &*

Froissart 1. vol. f. 81.

& Demoiselles, si dittés par tout là où vous irez, que le vous ai donné. Il lui fit encore d'autres presens, lui donna la liberté, & le lendemain repassa en Angleterre.

L'entreprise de Calais ne rompit pas la tréve, les François la desavoüérent parce qu'elle n'avoit pas réüssi, & les Anglois furent assez contens d'avoir battu ceux qui croyoient les prendre à leur avantage. D'ailleurs il n'y avoit pas d'apparence de faire la guerre dans un temps où toute l'Europe étoit tourmentée de la peste : cette horrible maladie avoit commencé en Asie, & aprés avoir ravagé l'Afrique étoit passée en Espagne, en France & en Angleterre, & dans tous ces Païs on disoit que plus de la moitié des habitans étoient morts en cinq ou six mois ; ainsi les deux Rois quasi malgré eux, demeurérent en paix, & ne songérent qu'aux moyens de trouver de l'argent en augmentant les tailles & les Gabelles, en changeant les monnoyes & en inventant de nouveaux impôts.

La même année mourut l'Empereur Louïs de Baviére grand Prince, hardi, libéral, brave de sa Personne, heureux dans les combats, mais qui n'ayant jamais pû s'accommoder avec les Papes, fut frapé plus d'une fois des foudres de l'Eglise, & eût le chagrin avant sa mort de voir Charle de Luxembourg élû en sa place & reconnû par la plûpart des Princes de l'Empire & de l'Europe. XI.

Ce fut en ce temps-là que Humbert Dauphin de Viennois Prince foible de corps & d'esprit donna son Païs de Dauphiné à Charle fils aîné de Jean Duc de Normandie,

& petit-fils du Roi Philippe de Valois : il avoit eu le déplaisir d'être la cause de la mort de son fils unique qu'il avoit laissé tomber du haut d'une fenêtre en badinant avec lui, & de regret il quitta le monde. L'acte de donation fut passé à Romans le trentiéme Mars 1349. Et le seiziéme Juillet suivant, Humbert se déposa solemnellement à Lion, & mit le Prince Charle en possession du Dauphiné en presence du Duc de Normandie son pere. La cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence, Humbert donna lui-même à Charle le Sceptre & l'Anneau, l'Epée ancienne du Dauphiné, & la Baniére de Saint George, & se fit en suite Jacobin. Le Roi paya toutes ses dettes, lui donna vingt mille florins d'or contant, lui en promit quatre-vingt mille payables en quatre ans, & lui assigna vingt mille livres de rente sa vie durant: le Pape Clément VI. lui donna tous les Ordres en un même jour, de peur qu'il ne changeât d'avis, & le fit Patriarche d'Alexandrie. Le Prince Charle peu aprés alla à Vienne recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets, & fut le premier des fils aînez de nos Rois qui porta le nom de Dauphin, & qui écartela de France & de Dauphiné; son oncle Philippe Duc d'Orleans renonça en sa faveur au droit qu'il pouvoit prétendre au Dauphiné en vertu d'une donation que le Dauphin Humbert lui en avoit faite en 1343. mais qui n'avoit point eu d'effet.

Ce fut dans le même temps que Jaque Roi de Majorque donna au Roi en engagement les Comtez de Roussillon & de Cerdagne dans

dans les Pyrenées : il lui avoit vendu dés l'année 1344. pour cent mille écus d'or la part qu'il avoit encore dans la Seigneurie de Montpellier. *Mariana l. 6. ch. 12.*

XII. Cependant Bonne de Luxembourg femme du Duc de Normandie mourut aprés une longue maladie, & laissa quatre garçons & quatre filles : Charle depuis Roi de France surnommé le Sage, Loüis Duc d'Anjou depuis Roi de Naple, Jean Duc de Berri & Comte de Poitou, & Philippe surnommé le Hardi Duc de Touraine & enfin de Bourgogne : l'aînée des filles fût mariée au Duc de Bar, la seconde à Charle Roi de Navarre surnommé le Mauvais, la troisiéme à Galeas Viscomti premier Duc de Milan, la quatriéme fût Religieuse à Poissi.

Le Roi songea aussi-tôt à remarier son fils & jetta les yeux sur Blanche fille de Philippe d'Evreux Roi de Navarre cette Princesse étoit belle, on contoit des traits admirables de son esprit & de son humeur ; les Navarrois l'appellioient *la belle Sagesse*, & quoi qu'elle fût de la premiére Maison du monde, sa personne la rendoit encore plus estimable que sa naissance : elle étoit déja accordée à Pierre fils d'Alphonse Roi de Castille ; mais le Roi n'eut pas plûtôt témoigné le souhaiter pour son fils, qu'on rompit les articles avec le Castillan, & la Princesse fut aussi-tôt envoyée en France par la Reine Régente de Navarre : pendant qu'elle étoit en chemin attenduë avec impatience par le Duc de Normandie, la Reine Jeanne femme du Roi & fille de Robert Duc de Bourgogne mourut,

& la Princeſſe de Navarre qui croyoit trouver la Cour en fête, la trouva en deüil; il eſt vrai que ſa preſence ſecha bien tôt les larmes du Roi, à peine ce Prince la vit-il, qu'il en devint amoureux, & ſans conſidérer qu'elle étoit accordée à ſon fils, il ne ſongea qu'à ſe contenter, & l'épouſa au mois d'Août de l'année 1349.

Le Duc de Normandie épouſa quaſi en même temps Jeanne Comteſſe de Boulogne veuve de Philippe de Bourgogne qui étoit mort au ſiége d'Aiguillon.

Ces deux mariages ramenérent la joye à la Cour, on y fit pendant quelque temps de grandes réjoüiſſances, mais bien-tôt on s'y apperçût de la miſére des Provinces: elles étoient fort chargées d'impôts, les guerres étrangéres & mêmes les mauvais ſuccés avoient obligé le Roi à des dépenſes extraordinaires & néceſſaires, & ç'avoit été quelquefois un prétexte ſpécieux, dont les Miniſtres s'étoient ſervi pour abuſer de la bonté & de la foibleſſe du peuple. Le Conſeil ſecret ou d'Etat étoit alors compoſé de Guillaume Flotte Seigneur de Revel Chancelier de France, de Mathieu de Trie Seigneur de Monci, de Pierre de Beaucour, tous trois Chevaliers, d'Enguerrant du Petit Celier & de Bernard Firmand Treſoriers: chaque Conſeiller d'Etat avoit mille livre de gages, & le Roi ne faiſoit rien alors que par leurs avis; il voulut donner une charge de Maître des Comptes à Jean de Heſtomenil, & ſur ce que les gens des Comptes répondirent qu'il n'y en avoit point de vacante, il parle ainſi dans

Ext. de la Ch. des Comptes R. c. f. 62.

dans son Ordonnance du quatorziéme Avril 1350. *Sçavoir faisons que nous qui ne voulons ledit Messire Jean demeurer sans état, tant pour considération des bons & agréables services qu'il a faits longuement & royaument à nous & à nôtre compaigne, comme pour contemplation de nôtre trés-chére compaigne la Royne, de nos trés-chers fils & fille le Duc & la Duchesse de Normandie, qui de ce nous ont prié moult affectueusement, icelui Messire Jean avons retenu & retenons de grace espécial par ces presentes, nôtre Clerc & Conseiller en ladite Chambre des Comptes aux gages de seize sols par jour, & aux manteaux accoûtumez, jusques à tant que les pleins gages qui appartiennent aux Maîtres de nôtredite Cambre des Comptes seront vacans, lesquels pleins gages nous voulons qu'il ait & preigne sitôt comme ils seront écheus.*

Le Roi avoit établi quelque temps auparavant Jean de Poillevillain pour *Ordonneur & Gouverneur de toutes les monnoyes, à condition de n'en faire ouvrer que sur le pied qui seroit réglé par quatre, trois ou deux Conseillers du Conseil secret, appellant avec eux ledit Poillevillain.* *Extr. de la Ch. des Comptes R. C.*

La tréve fut alors renouvellée entre la France & l'Angleterre par l'entremise du Pape Clément VI. Guillaume Archevêque de Brague, & Jean Archevêque de Brindisi Légats Apostoliques en réglérent les conditions le treiziéme Juin dans un lieu situé entre Calais & Guines. On demeura d'accord *que la tréve par mer & par terre commenceroit à Soleil levant, & dureroit jusqu'au premier jour du mois d'Août de l'année suivante, qu'avant* *Ext. de la Ch. des Comptes R. c. f. 75.*

 la

la Touſſaints chacun des deux Rois envoyeroit au Pape un Duc, Comte ou autre Noble perſonne de ſon ſang, pour traitter une paix perpétuelle ou la continuation de la trêve; Que les deux Rois & leurs principaux Barons la jureroient ſur les ſaints Evangiles; Qu'on en feroit la publication en France & en Angleterre le lendemain de la fête de la Magdelaine, & quinze jours aprés en Ecoſſe; Que de la part du Roi de France ſeroient compris dans la tréve les Rois de Bohême, de Caſtille, de Portugal, d'Aragon, & d'Ecoſſe; le Comte de Flandre, le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, l'Evêque de Liége, la Ducheſſe de Lorraine & ſes enfans, la Comteſſe de Bar & ſes enfans, le Comte de Hainaut, le Comte de Namur, les Genois, Meſſire Jean de Châlon, le Sire de Leſcun, Meſſire Jean de Galart & Meſſire Raoul de Caours: Que de la part de l'Angleterre ſeroient auſſi compris dans la tréve les Rois de Caſtille de Portugal & d'Aragon, le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, le Marquis de Juliers, Meſſire Jean de Châlon, le Comte de Neuf-châtel, Meſſire Jean d'Apremont, le Sire d'Albert, Meſſire Hermand du Foſſard, la Dame de Cliſſon; les Flamans & les Genois, & généralement tous ceux que les deux Rois nommeroient avant la publication de la tréve. Ils établirent auſſi des Juges de part & d'autre pour régler les incidens qui pourroient arriver. Les Juges pour les François furent le Duc d'Athenes, le Comte de Foix, le Comte d'Armagnac, le Comte d'Harcour, le Sire de Beauge, le Sire de Boulogne, le Sire de Montgaſcon, le Vicomte de Thovars, & le Sire de Laval: les Anglois nommérent le Comte de Lancaſtre,

castre, le Connétable d'Angleterre, le Sénéchal de Gascogne & le Sire d'Albert.

Quand toutes ces conditions eurent été réglées, les Légats du Pape les jurérent à la maniére des Ecclésiastiques en presence du Livre des Saints Evangiles & les autres Plénipotentiaires ou témoins tant François qu'Anglois les jurérent en mettant la main sur le livre des Evangiles, & par les ames des deux Rois, & mirent chacun leurs Sceaux.

Philippe ne jouït pas long-temps du repos que la tréve lui procuroit, & deux mois aprés étant tombé malade à Nogent-le-Roi en Beausse, il y mourut entre les bras de ses enfans, en priant Jean son fils aîné d'aimer son frere Philippe & en recommandant à Philippe d'obéïr à son frere qui alloit être son Roi. XIII. 1350

On trouva aprés sa mort son Testament datté d'Arras le vingt-troisiéme Juin 1347. par lequel il ordonne : *Que quelques-uns de ses Executeurs Testamentaires aillent par toutes les Provinces du Royaume examiner le tort, qu'il pouvoit avoir fait à quelques particuliers, & le réparer autant que faire ce pourra. Il choisit l'Eglise de Saint Denis pour le lieu de sa sépulture, fait plusieurs legs pieux à differentes Eglises, laisse à la Reine toutes ses pierreries, excepté la Couronne Royalle, donne six de ses plus grands chevaux à Philippe de France son second fils, récompense la plûpart de ses Officiers, & laisse deux mille livres à partager entre ceux qu'il ne nomme point, donne tous ses habits à ses Valets de garde-robe, ordonne que son Testament ait lieu nonobstant tout droit écrit, ou coûtume con-*

Du Til. rec. des Rois de France. p. 352.

 traire,

traire, ausquels il n'est sujet, & nomme pour Executeurs la Reine, le Prince Jean son fils aîné, l'Elû Archevêque de Roüen, l'Evêque de Laon, les Abbez de Saint Denis, de Marmoutier & de Corbie, le Sire de Noyers & quelques autres. Ce Testament se trouva confirmé par un autre datté du Bois de Vincennes le deuxiéme Juillet 1350. peu de jours avant que le Roi tombât malade. Il avoit cinquante neuf ans, & depuis vingt-trois ans qu'il régnoit, il avoit éprouvé plus d'une fois la mauvaise fortune sans en être abattu : il sembloit qu'il n'avoit qu'à faire quelque entreprise pour qu'elle manquât : hors à la bataille de Cassel qu'il gagna au commencement de son régne contre les Flamans rebelles, il avoit toûjours été battu, soit qu'il commandât ses Armées en personne, soit que ce fût par ses Lieutenans; ses ennemis sçavoient tout ce qu'il vouloit faire, & il ne sçavoit jamais leurs desseins qu'aprés qu'ils étoient executez : il étoit fort bien fait de sa Personne, doux, affable, libéral, & dans les batailles il donnoit l'exemple aux plus braves Soldats, ainsi toûjours malheureux sans qu'il y eût presque de sa faute ; il disoit que le plus grand tresor des Rois doit être dans le cœur de leurs Sujets, & *qu'il aimoit mieux être le Roi des François que de la France.* On prétend qu'en mourant il témoigna un grand regret d'avoir mis de nouveaux impôts sur son peuple, quoi qu'en le faisant il eût crû être obligée de le faire pour subvenir aux pressantes nécessitez de l'Etat : mais on peut attribuer une partie

des

des malheurs de ſon régne aux crimes de ſes Sujets : les plus méchantes actions étoient avoüées ſans honte, toûjours impunies, ſouvent récompenſées ; jamais on ne vit tout enſemble tant de miſére & tant de folles dépenſes, l'ambition, le luxe, la prodigalité étoient les vertus du temps ; on ne ſongeoit qu'à amaſſer de l'argent par toutes ſortes de voyes pour contenter les paſſions les plus criminelles : auſſi Dieu pour punir les François, leur envoya-t-il toutes ſortes de malheurs, la guerre fit mourir la plûpart des Princes & des grands Seigneurs, & la peſte ſuivie de la famine dépeupla les meilleures Provinces du Royaume.

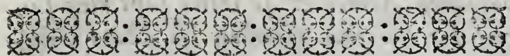
Fin de l'Hiſtoire de Philippe de Valois.



HISTOIRE

DU

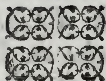
ROI JEAN.



SOMMAIRE DU PREMIER LIVRE.

I. *Jean Duc de Normandie ſuccéde à ſon pere Philippe de Valois. Il ſe fait ſacrer à Reims, & revient à Paris, où il fait mourir le Comte d'Eu Connétable ſans aucune formalité de juſtice.* II. *Inſtitution de l'Ordre de l'Etoille. Le Gouverneur de Calais voulant ſurprendre Saint Omer, eſt ſurpris lui-même, & tiré à quatre chevaux.* III. *Guerre en Bretagne. Combat des trente.* IV. *Etat de l'Allemagne, de Naple & de la Flandre.* V. *Portrait du Roi de Navarre, il épouſe la fille du Roi. Il fait aſſaſſiner le Connétable Charle d'Eſpagne. Le Roi lui pardonne. Articles du Traité.* VI. *Le Roi de Navarre léve des Troupes. Fait alliance avec le Roi d'Angleterre. Veut faire aſſaſſiner le Roi, qui diſſimule & prend des gardes.* VII. *La Guerre recommence entre la France & l'Angleterre. Le Prince de Galles ravage le Languedoc. Le Roi d'Angleterre entre en Flandre avec une puiſ-*

puissante Armée & se retire sans rien faire. Le Roi fait assembler les Etats Généraux. Etablissement de la Gabelle & des Aides. VIII *Le Roi de Navarre est arrêté & mis au Châtelet de Paris. Le Prince de Galles pille le Berri, la Touraine & le Poitou. Le Roi marche contre lui à la tête de cinquante mille hommes.* IX. *Le Prince se retranche dans un lieu avantageux & demande la paix. Le Roi le veut avoir à discrétion.* X. *Bataille de Poitiers, le Roi y est pris prisonnier.* XI. *Le Prince de Galles méne le Roi à Bordeaux & le fait passer en Angleterre.*



HIS-



HISTOIRE DU ROI JEAN.

LIVRE PREMIER.

DE'S que le Roi Philippe de Valois I.
eût rendu les derniers soûpirs, Jean 1350.
Duc de Normandie son fils aîné fut reconnû Roi par tous les *Ordres* du Royaume : Il avoit prés de quarante ans, s'étoit trouvé en plusieurs occasions de guerre, où il avoit commandé les Armées, & le Roi son pere le voyant sage, & soûmis à ses volontez, lui avoit donné beaucoup de part aux affaires ; ainsi le poids du Gouvernement ne l'étonna pas. Il alla d'abord à Reims & y fut sacré le vingt-sixiéme Septembre, & la Reine Jeanne de Boulogne sa femme y fut couronnée : il donna en suite l'Ordre de Chevalerie à Charle Dauphin son fils aîné, à Loüis Comte d'Alençon son second fils, à Philippe Duc d'Orleans son frere, à Jean d'Artois fils de ce fameux

meux Robert d'Artois, qui avoit fait venir les Anglois en France, au Comte d'Etampes, au Comte de Dammartin & à quelques autres Seigneurs.

Aprés la cérémonie, le Roi reprit le chemin de Paris & passa par Laon, par Soissons & par Senlis. Il fit son entrée à Paris le 17. Octobre : elle fut magnifique, le peuple de cette grande Ville, qui naturellement aime son Roi, témoigna une joye extraordinaire : toutes les ruës furent tenduës de tapisseries, les Corps de Métiers avoient chacun leur livrée & les Bourgeois étoient sous les armes ; ils espéroient que son Régne seroit heureux & qu'ayant songé d'abord à renouveller la Tréve avec l'Angleterre, il trouveroit bien-tôt le moyen de faire la paix.

Il s'appliqua d'abord à la réforme, se piqua d'une justice sevére & commença son Régne par un coup de grande autorité. Il fit arrêter par le Prevôt de Paris Raoul de Brienne Comte d'Eu & de Guines Connétable de France, & deux jours aprés lui fit couper le col sans vouloir l'entendre en ses justifications. Le Connétable avoit été long-temps prisonnier en Angleterre aprés la prise de Caën, & y étoit retourné plusieurs fois sous prétexte de convenir du prix de sa rançon & de procurer la liberté des autres prisonniers : on l'accusoit d'avoir pris des liaisons avec les Anglois & de leur avoir promis quatre vingt mille écus en argent, ou le Comté de Guines; & comme il ne se pressoit pas d'envoyer l'argent on jugeoit qu'il vouloit livrer le Comté, ce qui étoit formellement contre l'inté-

rêt

rêt de l'Etat, où le Roi d'Angleterre n'étoit déja que trop puissant: Quoi qu'il en soit, il fut executé la nuit en secret sans observer aucunes formalitez de Justice en presence du Duc de Bourbon, du Comte d'Armagnac & de quelques autres Seigneurs, devant lesquels on prétendit qu'en mourant il avoit avoüé son crime: ses biens furent confisquez, le Roi donna le Comté d'Eu à Jean d'Artois son cousin germain fils de Robert d'Artois, laissa le Comté de Guines à la fille du Connétable, qui épousa Gautier de Brienne Duc d'Athénes, & mit l'Epée de Connétable entre les mains de Charle d'Espagne de la Cerda frere de Louïs d'Espagne, qui avoit commandé long-temps l'armée Navale de Charle de Blois Duc de Bretagne, tous deux arriére-petits-fils d'Alphonse X. Roi de Castille. Ce Charle d'Espagne avoit été élevé auprés du Roi qui l'aimoit fort, & depuis la prison du Comte d'Eu, il avoit toûjours fait les fonctions de Connétable. Le Roi lui fit épouser une fille de Charle de Blois Duc de Bretagne & lui donna le Comté d'Angoulême, qu'il ôta à Charle Roi de Navarre.

II. L'execution du Connétable de Brienne si prompte & sans formalitez de Justice fit murmurer les grands Seigneurs, qui n'étoient pas accoûtumez à être traitez si souverainement. Le Roi pour les appaiser, leur faisoit souvent des presens, & tâchoit à les retenir par les plaisirs qui ne manquoient pas à sa Cour; ce n'étoit que festins, que dances, que musiques; il dînoit tous les jours avec la Reine & les Princesses; il étoit servi par ses Officiers, *Hist. de Saintré. ch. 6.*

ciers, & les Pages & les jeunes Chevaliers servoient les Dames : au sortir de table on faisoit venir les joüeurs d'instrumens, les Pages dançoient ou chantoient, on apportoit en suite le vin de congé & les épices, c'est à dire les confitures : les jeunes gens en presentoient aux Dames dans des coupes d'or, & chacun à l'exemple du Roi & de la Reine se retiroit dans sa chambre pour dormir une heure ou deux, aprés quoi on retournoit à ses affaires ou à ses plaisirs.

Le Roi pour s'attacher davantage les gens de qualité institua l'Ordre de la Noble Maison ou de l'Etoille, & avant que d'en faire la cérémonie il écrivit la Lettre suivante à tous ceux qu'il vouloit faire Chevaliers.

Ext. de la Ch. des Compt. R. C. f. 120.

BIAU COUSIN,

Nous à l'honneur de Dieu, de Nôtre-Dame & en essaucement de Chevalerie, avons ordené de faire une compagnie de Chevaliers, qui seront appellez Chevaliers Nôtre-Dame de la Noble Maison, qui porteront la robe qui ci-aprés est devisée : c'est à sçavoir une a *cotte blanche, un surcot & un* b *chapperon vermeil, quand ils seront sans mantel ; & quand ils vêtiront mantel, qui sera fait à guise de Chevalier nouvel à entrer & demourer en l'Eglise de la Noble Maison, il sera vermeil & fouré de* c *vair : & faudra qu'ils ayent dessous le mantel, surcot blanc ou cotte hardie blanche, chausses noires, soulliers dorez. Et*

a Casaque que les Chevaliers mettoient autrefois par-dessus leurs cuirasses.
b Coiffure de tête qui avoit un bourlet sur le haut, & une queuë pendante sur les épaules. c Petit gris.

Et porteront continuellement un annel, auquel ſera écrit leur nom & ſurnom, auquel annel aura un émail plat vermeil, en l'émail une étoille blanche, au milieu de l'étoille une rondeur d'azur, au milieu d'icelle rondeur d'azur un petit ſoleil d'or : & au mantel ſur l'épaule au devant en leur chapperon un a fermail auquel aura une étoille toute telle comme en l'annel eſt deviſé.

a Boucle pour attacher.

Et tous les Samedis en quelque part qu'ils ſeront ils porteront vermeil & blanc en cotte & en ſurcot & chapperon comme deſſus, ce faire ſe peut bonnement.

Et ſe ils veulent porter mantel, il ſera vermeil, & fendu à l'un des côtez, & toûjours blanc deſſous.

Et ſi tous les jours de la ſemaine ils veulent porter le fermail, faire le pouront, & ſur quelle robe il leur plaira.

Et en l'armeure pour guerre, ils porteront ledit fermail en leur camail, ou en leur cotte d'armes, ou là où il leur plaira apparemment, & ſeront tenus de jeûner tous les Samedis, ce ils peuvent bonnement & ce bonnement peuvent jeûner ; & ne veuleut-ils donront ce jour quinze deniers pour Dieu en l'honneur des quinze joyes Nôtre-Dame.

Jureront qu'à leur pouvoir donront bon conſeil au Prince de ce qu'il leur demandera, ſoit d'armes ou d'autres choſes.

Et ce il y a aucuns, qui avant cette Compagnie ayent empris aucun Ordre, ils le débvront laissier, ce ils peuvent bonnement, & ce bonnement ne le peuvent laissier; si sera cette Compagnie devant, & de si en avant n'en pourront aucune autre emprendre sans le congié du Prince.

Et seront tenus de venir tous les ans à la Noble Maison, assise entre Paris & Saint Denis en France à la veille la Fête Nôtre-Dame d'ami-Août, & y demourer tout le jour, & le lendemain jour de la Fête jusques aprés Vêpres; & ce bonnement n'y peuvent venir, ils en seront creuz par leur simple parole, & en tous lieux où ils se trouveront venir ensemble ou plus à la veille & au jour de ladite mi-Août, & que bonnement ils n'auront pû venir à ce jour.

Au lieu de la Noble Maison, ils porteront lesdites robes & diront Vêpres & la Messe ensemble, ce ils peuvent bonnement: & pourront lesdits Chevaliers ce il leur plaît lever une banniére vermeille semée des étoilles ordenées, & une Image de Nôtre-Dame blanche especialement sur les ennemis de la Foi, & pour la guerre de leur droiturier Seigneur.

Et au jour de leur trépassement, ils envoiront à la Noble Maison, ce ils peuvent bonnement, leur fermail les meilleurs qu'ils auront faits pour ladite Compagnie, pour en ordener au proufit de leurs ames & à l'honneur de l'Eglise de la Noble Maison, en laquelle sera fait leur service solemnellement; & sera tenu de faire dire chacun une Messe pour le trépassé, au plûtôt qu'ils

qu'ils pourront bonnement depuis que ils l'auront sçû.

Et est ordené que les armes & timbres de tous les Seigneurs Chevaliers de la Noble Maison, seront peints en la salle d'icelle, au dessus d'un chacun là où il sera.

Et ce il y a aucun qui honteusement que Diex ne Nôtre-Dame vueillent se presente à bataille ou besongne addonnée, il sera suspendu de la Compagnie, & ne porra porter tel habit, & li tornera l'en en la Noble Maison ses armes & son timbre le dessus dessoubz, sans deffacier jusqu'à tant qu'il soit restitué par le Prince ou son Conseil, & tenu pour relevé par son bienfait.

Et est encore ordené qu'en la Noble Maison aura une table appellée la table d'honneur, en laquelle seront assis la veille & le jour de la premiére Fête, les trois plus souffisans Princes, les trois plus souffisans Banneretz, les trois plus souffisans Bacheliers qui seront en ladicte Fête de ceux qui seront reçûs en ladicte Compagnie; & en chacune veille de Fête de la my-Août chacun an ensuivant seront assis en ladicte table d'honneur les trois Princes, trois Banneretz & trois Bacheliers, qui l'année auront plus fait en armes de guerre.

Et est encores ordené que nul de ceux de ladicte Compagnie ne debvra entreprendre de aller en aucun Voyage loingtain sans le dire ou faire sçavoir au Prince, lesquels Chevaliers seront en nombre cinq cens, & desquiex Nous comme in-

inventeur & fondateur d'icelle Compagnie seront Prince, & ainsi les debvront être nos Successeurs Rois.

Et vous avons esleu à être du nombre de ladicte Compagnie & pensans ce Dieu plaît à faire la premiére Feste & entrée de ladicte Compagnie à Saint Ouyn la veille & le jour de l'Apparition prochaine. Si soyez ausdicts jour & lieu ce pouvés bonnement à tout vôtre habit, annel & fermail. Et adonc sera à vous & aux autres plus à plein parlé sur cette matiére.

Et est encores ordené que chacun apporte ses armes & son timbre peincts en une feüille de papier ou de parchemin, afin que les Peintres les puissent mettre plûtôt & plus proprement là où il debvront être mis en la Noble Maison. Donné à Saint Christophle de Halatte le 6. jour de Novembre l'an 1350.

Prés Senlis.

Le Roi choisit la Maison Royale de Saint Oüen sur la Seine entre Paris & Saint Denis pour y assembler tous les ans au jour marqué les Chevaliers de l'Etoille ou de la Noble Maison, y fit bâtir dans la suite une Chapelle magnifique & y établit des Chapelains & Clercs pour faire le service divin, ausquels il donna huit cens livres de rente à prendre sur les *Epaves & Forfaictures*, par une Ordonnance dattée du Temple lés Paris le 10. Febvrier 1354.

Extrait de la Ch. des Comptes R. C. f. 128.

D'abord tous les Grands Seigneurs voulurent être Chevaliers de la Noble Maison : c'est

c'eſt ce qui obligea le Roi à en faire juſqu'à cinq cens, quoi qu'il fût bien aiſé de prévoir qu'un ſi grand nombre ruïneroit bientôt l'ordre, & qu'il ſeroit difficile de trouver toûjours dans la ſuite cinq cens hommes de qualité & de mérite, mais le Roi ne ſongea qu'à l'utilité preſente qu'il eſpéroit en tirer & à s'attacher par-là d'une maniére nouvelle & particuliére tant de perſonnes conſidérables dont il n'étoit pas trop aſſuré; auſſi arriva-t-il fort peu de temps aprés que des gens de la plus baſſe naiſſance s'étant fait donner l'Ordre pendant les guerres civiles, le Roi Charles le Sage le voyant tout à fait avili l'abandonna aux Archers du Guet, à qui il eſt demeuré.

Cependant la tréve n'étoit pas trop bien obſervée de part ni d'autre, & quoi qu'on ne fît pas de Siége de place en forme, il y avoit toûjours quelque rencontre ſur les frontiéres. Offemont Maréchal de France fut défait en Zaintonge & pris priſonnier; & les Anglois ayant corrompu par argent le Lieutenant de Guines s'emparérent de la place & s'y fortifiérent. Le Roi s'en plaignit au Pape & prétendit qu'ils avoient rompu la tréve, mais le Roi d'Angleterre répondit que les tréves étoient marchandes, qu'au reſte il n'avoit fait que ſuivre l'exemple que les François lui avoient donné en voulant acheter Calais, qu'ils ſçavoient auſſi bien que lui faire de bons marchez, mais qu'ils n'étoient pas habiles dans l'execution, & qu'il garderoit la Ville de Guines pour la rançon du feu Connétable qui ne lui avoit

pas

pas été payée. Peu de temps aprés le Lombard Aimeri de Pavie Gouverneur de Calais fit une entreprise sur Saint Omer. Geoffroi de Charni qui étoit revenu d'Angleterre aprés avoir payé sa rançon en étoit Gouverneur & fut averti de la marche du Lombard : il sortit aussi-tôt de sa Place avec une partie de sa garnison, suivi du brave Eustache de Ribaumont, & ayant joint Edoüard de Beaujeu Maréchal de France qui commandoit dans la Province & qu'il avoit fait avertir, ils marchérent au devant du Lombard, qui fut bien surpris de se voir attaqué dans le temps qu'il croyoit attaquer les autres : il ne laissa pas de se bien défendre, le combat fut fort opiniâtré, le Maréchal de Beaujeu fut tué d'abord & ses gens fort ébranlez, & sans les grands efforts de Charni & de Ribaumont les François eussent été battus ; mais enfin Aimeri de Pavie ayant été jetté à bas de son cheval & pris prisonnier, les Anglois perdirent courage & s'enfuirent. Charni rentra victorieux dans Saint Omer & fit tirer à quatre chevaux le perfide Lombard qui le méritoit bien pour avoir dans un même jour voulu trahir le Roi d'Angleterre qui lui avoit confié Calais & trahi effectivement les François, qui lui avoient donné leur argent. Andrehan qui avoit rendu de grands services dans les guerres précedentes fut fait Maréchal de France à la place de Beaujeu.

Reg. du Parl. C. c. Au mois d'Avril le Roi mena lui-même au Monastére de Poissy Madame Marguerite de France sa quatriéme & derniére fille & lui donna une pension de trois mille livres

vres de rente à prendre sur son Tresor : elle y fût Religieuse dans la suite & y passa sa vie saintement.

La guerre avoit toûjours continué en Bretagne & le parti du Comte de Montfort reprenoit tous les jours de nouvelles forces, depuis le combat de la Roche d'Aitien où Charles de Blois avoit été pris prisonnier. Il s'étoit fait en 1350. un combat à outrance entre trente Bretons fidéles à Charles de Blois & trente Anglois, qui soûtenoient le parti du Comte de Montfort ; Beaumanoir commandoit les Bretons & Pembroc les Anglois ; ils choisirent leur champ de bataille entre Ploermel & Josselin : le combat fût fort opiniâtré, Beaumanoir blessé & mourant de soif n'en pouvoit plus, quand Tinteniac l'un de ses freres d'armes lui cria : *Beaumanoir, bois ton sang.* Il reprit cœur, acheva de défaire les Anglois, & dans la suite ces paroles : *Beaumanoir, bois ton sang* ont été le cri de guerre de la Maison de Beaumanoir, dont une Branche s'établit au Païs de Maine il y a prés de trois cens ans & y aquit la Terre de Lavardin.

III. 1351.

Arg. Hist. de Bretagne.

L'année suivante Charle de Blois revint d'Angleterre. Il avoit été plus d'un an prisonnier à Vannes ou à Hennebond jusqu'à-ce qu'on eût pû en toute seureté le faire passer à Londres ; on l'avoit mis d'abord dans la même prison avec le Roi d'Ecosse, mais dans la suite on le laissa aller à la chasse & il n'avoit que sa paróle pour prison. Il convint enfin de sa rançon, la difficulté étoit de la payer, il donna en ôtage ses deux Enfans, Beaumanoir, Bertrand de Saint Pere & Ber-

trand du Guesclin, qui dans une fort grande jeunesse commençoit déja à faire parler de lui ; & repassa en Bretagne en promettant de ne point porter les armes, qu'il n'eût payé sa rançon. Le Roi d'Angleterre se contenta de garder ses deux Enfans & lui renvoya les autres ôtages.

Dés que Charle de Blois fut arrivé en Bretagne il rassembla ses amis, leva des troupes, & au lieu de songer à envoyer son argent en Angleterre il l'employa à faire une bonne Armée. Il écrivit en même temps au Roi Jean son cousin germain pour lui demander du secours, & le Roi sans se faire beaucoup prier lui envoya le Maréchal d'Offemont & le Comte de la Marche avec des troupes & de l'argent. La politique y avoit bien autant de part que la parenté, il étoit important de soûtenir Charle de Blois, qui étoit absolument attaché à la France, & c'étoit un coup d'état que de ruïner la Comtesse de Montfort, qui avoit pris ouvertement le parti du Roi d'Angleterre. Les deux Rois étoient en tréve, mais ils ne laissoient pas de secourir chacun leurs Alliez, & la Bretagne étoit alors le Téatre de la guerre.

D'autre côté la Comtesse de Montfort, qui ne perdoit jamais courage, quoi que ses affaires eussent été plus d'une fois desespérées, fit un dernier effort, & ayant reçû quelque petit secours d'Angleterre elle mit en campagne la plûpart de ses garnisons, & en donna la conduite à Tannegui du Châtel, à Guillaume de Cadudal, & à Tresuiguidi, qui dans le combat des Trente avoit fait des actions de Héros.

Les

Les deux Armées se rencontrérent prés du Château de Brebilly, Charle de Blois n'osa se trouver à la bataille, parce qu'il avoit promis de ne point porter les armes, qu'il n'eût payé sa rançon ; on se battit avec autant de furie que dans un combat particulier, & les François quoi que supérieurs en nombre furent défaits à plate coûture, le Maréchal d'Offemont, le Comte de la Marche & le brave Tinteniac furent tuez.

IV. L'Allemagne étoit plus divisée que jamais, les Electeurs & les Princes qui avoient suivi le parti de Louïs de Baviére vouloient bien reconnoître Charle Roi de Bohême pour Empereur, mais le Pape qui les avoit excommuniez vouloit avant que de les réconcilier à l'Eglise, qu'ils lui fissent de grandes soûmissions & qu'ils reconnûssent que les Empereurs devoient être confirmez par les Papes : ils n'en avoient rien voulu faire, & aprés avoir offert l'Empire à Edoüard Roi d'Angleterre, qui ne s'en voulut pas charger, ils avoient élû Frideric Marquis de Misnie, qui avoit épousé la fille de Louïs de Baviére : mais comme il n'étoit pas assez puissant pour soûtenir une si grande dignité, le Roi de Bohême l'obligea à lui céder ses droits moyennant dix mille marcs d'argent, & ce Prince n'ayant plus de Compétiteur à l'Empire fut couronné à Francfort. Le Roi Jean, qui étoit son beau-frere & son ami fut fort aise de son élevation, comptant par-là sur un grand secours d'Allemans en cas de rupture avec l'Angleterre.

Les affaires de Naples étoient dans une

étrange confusion : depuis la mort de Robert le Sage arrivée en 1343. Jeanne sa petite-fille & son héritiére avoit épousé André fils de Charobert Roi de Hongrie, & ne l'ayant pas trouvé à son gré l'avoit fait étrangler pour épouser Loüis Prince de Tarente son cousin : Loüis Roi de Hongrie étoit passé en Italie pour vanger la mort de son frere, & la Reine Jeanne s'étoit sauvée dans son Comté de Provence ; mais le Roi de Hongrie lui ayant pardonné par l'entremise du Pape elle étoit retournée à Naples, & par reconnoissance elle avoit abandonné aux Papes la part qui lui appartenoit dans la Ville d'Avignon, dont jusques-là ils n'avoient eu que la moitié, depuis que le Comte Raimond de Toulouze en avoit été dépoüillé à cause qu'il soûtenoit l'erreur des Albigeois.

1352. *Plat. pag.* 201 La même année mourut le Pape Clément VI. aprés dix ans & demi de Pontificat : il étoit sçavant, éloquent, libéral & gagnoit d'abord le cœur de tous ceux qui avoient affaire à lui. Il n'épargna ni soins ni dépense pour faire la paix entre la France & l'Angleterre, & eût toûjours auprés des deux Rois des Légats qui moyennoient souvent des tréves : mais il s'appliquoit sur toutes choses à régler le Sacré Collége & ne donna la pourpre qu'à des gens de mérite, comme à Gille Albornos Archevêque de Toléde, à Nicolas Capucci Noble Romain & à Renaud des Ursins : son neveu même eût quelque peine à l'obtenir parce qu'il n'avoit que dix-sept ans, quoi que d'ailleurs son mérite & sa vertu bien au dessus de son âge l'en eussent rendu fort

fort digne, ce qui parût dans la ſuite, lors qu'il fût élevé ſur le trône de S. Pierre ſous le nom de Grégoire XI. Ce fut auſſi Clément VI. qui à la priére des Romains ordonna, qu'à l'avenir les Papes accorderoient le grand Jubilé tous les cinquante ans. Boniface VIII. l'avoit inſtitué en 1300. & réglé qu'on ne l'accorderoit que tous les cent ans, & depuis dans la ſuite des temps, Urbain VI. en 1389. ayant égard à la briéveté de la vie le réduiſit à trente ans, & Sixte IV. en 1475. le mit à 25. ans, afin que tous les hommes pûſſent gagner ces Indulgences au moins une fois en leur vie, & que bien contrits & repentans de leurs fautes ils pûſſent en viſitant cette année-là l'Egliſe de ſaint Pierre de Rome obtenir avec la grace de Dieu la pleine & entiére rémiſſion de leurs péchez. Le Cardinal Etienne natif de Limoge Evêque de Clermont en Auvergne ſuccéda à Clément VI. & prit le nom d'Innocent VI.

Catel. Jean Vil. Cron. de Fl. Gob. cap 81.

Ce fut auſſi en ce temps-là que le Comte Louïs de Flandre vint à Paris: il avoit demandé aſſez fiérement aprés la mort du Roi Philippe de Valois qu'on lui rendît les Villes de Liſle, de Doüai & d'Orchies; & ſur ce que le Roi Jean n'en avoit rien voulu faire, il avoit refuſé de ſe trouver au ſacre, & menaçoit de prendre le parti du Roi d'Angleterre: il fût pourtant mieux conſeillé, & voyant bien qu'il lui ſeroit difficile de profiter du nouveau Régne, il ſe ſoûmit & prêta l'hommage pour les Comtez de Flandre, de Rethel & de Nivernois, ſans plus redemander les Villes de Liſle, de Doüai & d'Orchies.

qu'il vit bien que les Rois de France ne rendroient jamais que par force.

V. Cependant le Roi Charle de Navarre étoit forti de tutelle & avoit pris l'adminiftration de fon Royaume : on avoit connû à fes premiéres démarches que fon Gouvernement feroit dur & tyrannique, il avoit ôté à fes fujets la plûpart de leurs priviléges, & quelques grands Seigneurs en ayant murmuré, il les avoit traitez avec la derniére févérité, fe fouciant peu d'être aimé, pourvû qu'il fût craint & obéï: comme il étoit de la maifon de France, jeune, bien fait, beau parleur, & que fes premiéres violences paffoient encore pour un feu de jeuneffe excufable dans un Prince qui venoit de monter fur le Trône, le Roi d'Aragon fon voifin voulut entrer dans fon alliance, & n'ayant point de fille à lui donner, il lui fit propofer le mariage de la fille du Roi de Sicile fa coufine; mais il répondit qu'il ne fe marieroit jamais fans l'avis du Roi de France à qui il avoit l'honneur d'appartenir. La Reine Blanche fa fœur veuve du Roi Philippe de Valois fut recherchée en même temps par Pierre Roi de Caftille : elle étoit d'une beauté accomplie & n'avoit que dix-huit ans, mais elle renvoya les Ambaffadeurs de Caftille, en leur difant que les Reines de France ne fe remarioient point, & paffa fa vie à la campagne dans des œuvres de piété, ne venant à la Cour que rarement & jamais que pour obliger les Rois à faire quelque bonne action.

Quoi que le Roi de Navarre eût rejetté la propofition de mariage qui lui avoit été faite

de

de la part du Roi d'Aragon, il ne laissa pas de signer un traité d'alliance avec lui ; il en fit autant avec le Roi de Castille, voulant mettre par-là son Royaume en état de ne rien craindre pendant qu'il iroit à la Cour de France poursuivre ses droits : il avoit de grandes prétentions sur les Comtez de Champagne & de Brie, qui avoient appartenu à ses prédécesseurs Rois de Navarre, & que le Roi Philippe de Valois avoit retenu par bien-séance en donnant en échange quelques terres en Normandie. Il prétendoit aussi le Comté d'Angoulême que sa mere avoit eu en mariage, & que le Roi lui avoit ôté pour le donner au Connétable Charle d'Espagne, & il se flatoit avec quelque apparence que si le Roi vouloit entendre ses raisons, il ne lui refuseroit pas la justice, qu'il rendoit au moindre de ses sujets : il arriva à la Cour & ne parla d'abord que de réjouïssances, il donnoit tous les jours des Fêtes à Madame Jeanne de France fille du Roi qu'il vouloit épouser & qu'il épousa en effet, mais dés que la chose fut faite, il commença à parler de ses affaires & à presser le Roi de lui faire rendre le Comté d'Angoulême, jugeant bien qu'il n'étoit pas encore temps de parler de la Champagne & de la Brie.

Le Connétable qui étoit en possession d'Angoulême s'opposa aux justes prétentions du Roi de Navarre & se servit de toute sa faveur auprés du Roi pour empêcher qu'on ne l'écoutât : ils eurent même là-dessus de grosses paroles, & le Roi de Navarre prétendant que le Connétable lui avoit manqué de

respect, résolut de s'en vanger : il se retira à Evreux qui étoit l'apanage de son grand-pere sous prétexte d'y donner ordre à ses affaires particuliéres & y fut suivi par le Prince Philippe de Navarre son frere & par le Comte de Harcour, par Graville, Depreaux & autres Chevaliers Normands qui s'étoient attachez à lui : il y demeura quelque temps jusqu'à-ce que le Connétable étant venu à l'Aigle, dont il étoit Seigneur, le Roi de Navarre y alla lui-même la nuit avec une centaine de coupe-jarets qui le suivoient par tout & demeura dans une grange à la porte de la Ville, tandis que ses gens y entrérent & qu'ils assassinérent le Connétable dans sa maison.

Dés que le coup fut fait, il se retira à Evreux avec le Comte de Harcour & ses autres amis ; il écrivit en même temps au Roi, non pour dénier le meurtre du Connétable, il avoüa hautement qu'il en étoit l'auteur, il prétendit même avoir été en droit de le faire ; & parce qu'il ne douta pas que le Roi ne voulût vanger la mort du premier Officier de la Couronne, il fit un manifeste qu'il envoya à toutes les grosses Villes du Royaume, dans lequel aprés avoir dit en peu de mots que le Connétable méritoit la mort, il ajoûtoit plusieurs choses contre le Gouvernement present & proposoit aux grands Seigneurs une ligue pour diminuër l'autorité Royale & pour abolir tous les impôts : & comme depuis long-temps il avoit pris des mesures secrétes avec le Roi d'Angleterre, il envoya le Doyen de Tudele au Roi d'Aragon pour le presser de donner sa fille Constance en mariage à

Edoüard

Edoüard Prince de Galles, afin de fortifier le parti de ce Prince, pour lequel il se déclara hautement.

Le Roi à ces nouvelles dissimula son ressentiment, il sçavoit que le Roi d'Angleterre étoit prêt à entrer en France, ou par Calais ou par la Guienne ; la Tréve n'étoit pas si bien observée de part & d'autre qu'il n'y eût toûjours quelques actes d'hostilité, les Anglois avoient surpris la Ville de Guines, les François avoient repris Saint Jean d'Angeli, & quoi que le Pape Innocent VI. fît convoquer des Assemblées, envoyât des Legats & n'oubliât rien pour tâcher à faire la paix entre les deux Rois, il ne pouvoit par tous ses soins obtenir au plus que la continuation de la Tréve pour quelque temps, & l'on voyoit aisément que la guerre recommenceroit dés que l'un des deux partis y croiroit trouver son avantage. D'ailleurs le Roi de Navarre étoit puissant, il avoit de l'argent, des troupes, de grandes terres dans le Royaume, & comme il ne parloit que de la suppression des impôts & du soulagement des peuples, il s'étoit fait beaucoup de Créatures & avoit dans sa cabale tous ceux qui n'étoient pas contens de l'Etat present. Le Roi dans cette conjoncture au commencement de son Régne ne jugea pas à propos de s'attirer une guerre civile, dont les ennemis de l'Etat n'eussent pas manqué de profiter. Il fit semblant de n'être fâché de la mort du Connétable que pour l'amour du Roi de Navarre son gendre, qu'il aimoit & qu'il regardoit comme son fils, & affecta de dire qu'il ne l'eût jamais crû capable d'une pareille action.

Il lui envoya en suite le Duc de Bourbon, le Cardinal de Bologne que le Pape avoit envoyé Légat pour tâcher de faire la paix entre la France & l'Angleterre, le Comte de Vendôme & l'Evêque de Châlons, & lui fit dire qu'il avoit eu tort de se servir des voyes de fait, que si le Connétable étoit coupable; il n'auroit eu qu'à l'accuser devant la Cour des Pairs de France, qu'on lui auroit fait bonne justice; mais que puis qu'il se l'étoit faite lui-même, il ne faloit plus parler d'une chose sans remède, & qu'il le prioit seulement d'éloigner de sa Personne les Courtisans flateurs, qui sans doute lui avoient conseillé une si méchante action.

Une maniére d'agir si molle fit un fort mauvais effet; le Roi de Navarre vit bien qu'on le craignoit, & voulant profiter de la foiblesse du Roi, il ne se contenta pas d'avoir l'abolition de son crime, il dit avec insolence qu'il vouloit qu'on lui rendît incessament la Champagne, la Brie & le Comté d'Angoulême; le Duc de Bourbon qui n'avoit aucun ordre là-dessus, l'assûra que le Roi lui accorderoit une partie de ses demandes, mais il voulut avoir un traité bien signé, & aprés bien des allées & des venües, on convint que le Roi garderoit la Champagne & la Brie, & qu'il donneroit au Roi de Navarre pour l'en récompenser en quelque façon, Beaumont le Roger, Breteüil, Conches, Ponteau de Mer & le Cotentin, qui valoient alors trente-huit mille livres de rente. Il fut dit par le même traité que les Seigneurs de Harcour, de Graville, & au-

tres complices de la mort du Connétable auroient leur grace ; & pouroient faire hommage au Roi de Navarre de toutes les terres qu'ils avoient en Normandie.

Quand le Roi de Navarre eût son traité fait, on lui envoya en ôtage pour sûreté de l'execution le Comte d'Anjou second fils du Roi qui fut depuis Roi de Naples, & aussi-tôt il se rendit à Paris suivi d'une grande quantité de Chevaliers & de Gendarmes, & comparut devant le Parlement, où le Roi étoit en Personne avec les Pairs du Royaume : Le Cardinal de Bologne Légat du Pape & plusieurs Evêques étoient presens, ce fut le 3. 1354.
du mois de Mars. Il commença par avoüer fiérement, qu'il avoit fait assassiner le Connétable, & dit qu'il avoit eu de bonnes raisons pour le faire, qu'il expliqueroit en tems & lieu, mais qu'il étoit au desespoir d'avoir fâché le Roi en cela, & qu'il le prioit d'épargner un Roi son voisin, qui avoit l'honneur d'être de son sang, & qu'il avoit choisi pour son gendre.

Le Roi lui répondit avec gravité qu'on alloit examiner son affaire, & commanda à Jaque de Bourbon Comte de Ponthieu, à qui il avoit donné l'épée de Connétable, de se saisir du coupable, & de lui répondre de sa personne ; il eut bien voulu dans ce moment pouvoir vanger la mort de Charle d'Espagne qu'il avoit tant aimé & se défaire en même temps d'un ennemi dangereux, mais c'eût été exposer la vie du Comte d'Anjou qui étoit entre les mains du Prince Philippe de Navarre ; la Reine Jeanne veuve du Roi

Charle le Bel & la Reine Blanche veuve du Roi Philippe de Valois, l'une tante du Roi de Navarre, & l'autre sa sœur se jettérent aux pieds du Roi & lui demandérent sa grace: le Roi aprés s'être bien fait prier pour la forme lui pardonna, en protestant qu'à l'avenir en pareille occasion il n'épargneroit pas son propre fils.

Dés que la grace eût été accordée, le Connétable de Bourbon & le Maréchal d'Andrehan allérent querir le Roi de Navarre dans une chambre où l'on l'avoit enfermé; il entra avec une contenance assurée & s'assit entre la Reine sa tante & la Reine sa sœur: aussi-tôt le Cardinal Légat prit la parole & aprés avoir bien appuyé sur la grandeur du crime d'avoir fait assassiner un Prince de la Maison d'Espagne Connétable de France, il lui dit que le Roi le regardant lui-même comme Roi, comme Prince du Sang de France & comme son gendre, & ayant égard à sa jeunesse subornée par de mauvais conseils, il lui pardonnoit à la priére des deux Reines, qui lui avoient répondu de sa conduite pour l'avenir: le Roi de Navarre & les deux Reines se jettérent aussi-tôt aux pieds du Roi pour lui rendre graces, & la réconciliation parût sincére dans le temps même que le fonds des cœurs étoit le plus rempli de desirs de vangeance.

Ms des Miss. étrang. Quelques jours aprés le Roi tint encore son Parlement dans la Maison Royale de Saint Oüen. Le Procureur Général y avoit fait ajourner Jean de Chaufour Evêque de Langre qu'il accusoit de crime de leze-Majesté,

Majesté, & comme l'Evêque étoit Pair de France, tous les Pairs se trouvérent au jugement. L'affaire fut discutée amplement, le Procureur Général accusa l'Evêque d'avoir fait entrer dans la Ville de Langre des gens armez, qui pour la faire révolter avoient crié dans les ruës: *Guienne, Guienne, Angleterre, Ville gagnée*, & conclut à ce qu'il fût déclaré criminel de leze-Majesté, rayé du nombre des Pairs & son temporel saisi, & qu'on écrivît au Pape pour le prier d'aviser à un plus grand châtiment; L'Evêque dit qu'il n'avoit aucune part à la sédition, qu'elle avoit été faite par des gens sans aveu, qu'il les abandonnoit à la rigueur de la Justice, qu'étant Seigneur spirituel & temporel de la Ville de Langre, il n'y avoit guéres d'apparence qu'il eût voulu la livrer à des Etrangers, & enfin par d'autres raisons il prouva si bien son innocence que le Roi le renvoya absous, & fit deffence à son Procureur Général de l'inquiéter davantage. L'Arrest est du 17. Mars 1354.

Quand l'affaire du Roi de Navarre eût été consommée, & qu'il eût obtenu ses Lettres d'abolition, il s'en alla en Normandie prendre possession de ses nouvelles terres & recommença ses menées: il s'étoit apperçû de la foiblesse du Roi, & résolut d'en profiter: bien-tôt toutes ses places furent fortifiées, & ses amis prêts à le suivre, & lors qu'il vit tout disposé pour l'execution de ses desseins, il partit secrétement de Normandie sans en avertir le Roi, & contre la parole positive qu'il en avoit donnée s'en alla en VI.

Navarre pour y lever des troupes & de l'argent, afin d'être en état de se faire craindre en plusieurs endroits, tandis que le Roi d'Angleterre avec qui il avoit pris des mesures, descendroit à Calais, & que le Prince de Galles entreroit en Guienne. On dit même qu'avant que d'en venir à une rupture ouverte il avoit tenté le fer & le poison pour se défaire du Roi & profiter du desordre où sa mort auroit mis l'Etat ; mais les assassins avoient été decouverts & punis, & le Roi pour mettre sa Personne en seureté avoit établi des Gardes à pied & à cheval, contre la coûtume de ses prédécesseurs qui se croyoient assez gardez par l'amour de leurs sujets.

Le Roi Gontran avoit le premier des Rois de France établi auprés de sa Personne une garde réglée pour le défendre contre les assassins de Fredegonde, & le Roi Saint Louïs avoit usé de la même précaution contre les mauvais desseins de la Comtesse de la Marche ; le peuple en avoit un peu murmuré, & l'un & l'autre cassa ses gardes quand le péril fut passé : mais le Roi Jean qui ne fut jamais un moment sans avoir lieu de se défier de la perfidie du Roi de Navarre, conserva toûjours ses gardes, & les Rois ses successeurs les ont augmentez de temps en temps, moins pour la sûreté que pour la magnificence.

Le Roi bien averti de la marche du Roi de Navarre, alla lui même en Normandie & se saisit de toutes ses terres hors d'Evreux, de Ponteau de Mer, de Cherbourg & de quelques autres où il y avoit de bonnes garnisons, &

& qu'il ne voulût pas assiéger; le Roi de Navarre n'en eût pas plûtôt la nouvelle, qu'il se résolut à la guerre, fit ses préparatifs, monta sur mer, & vint d'abord à Cherbourg en Cotentin avec dix mille hommes: aussitôt le Comte de Harcour & ses autres amis de Normandie l'allérent joindre; ils reprirent Conches, & la guerre alloit commencer tout de bon, si le Dauphin Charle à qui le Roi venoit de donner le Duché de Normandie, n'eût fait tous ses efforts pour l'empêcher. Ce Prince quoi que fort jeune avoit déja beaucoup de capacité & de sagesse; il avoit toujours ménagé le Roi de Navarre qui le croyoit de ses amis & qui se fioit à lui, il lui manda qu'il pouvoit en toute sûreté le venir trouver au Château de Vernëuil, & quand il y fut venu, il lui representa avec tant de force, que l'intérest de l'Etat & le sien propre se trouvoient dans la paix, qu'il l'emmena avec lui à Paris: Le Roi le reçût fort bien & ne parla point de tout ce qui s'étoit passé.

Ce fut en ce tems-là que Gaston Comte de Foix vint à la Cour, & surprit tout le monde par sa beauté extraordinaire, qui lui fit donner le surnom de Phebus. Il n'avoit que 25. ans & avoit déja donné des marques de cette valeur, qui dans la suite de sa vie le fit passer pour l'un des plus grands hommes de son Siécle. Son pere nommé Gaston aussi bien que lui, avoit accompagné le Roi Philippe de Valois en plusieurs occasions, & voyant la tréve arrêtée entre la France & l'Angleterre, il étoit allé en Espagne faire la guer-

Ann. de Foix f. 38.

guerre aux Maures & avoit été tué dans une bataille.

Dés que Gaston Phebus fut arrivé à Paris, le Roi le fit sommer de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit à cause du Comté de Foix & de la Seigneurie de Bearn: il étoit jeune & fier, beaufrere du Roi de Navarre, il refusa l'hommage, protestant qu'il ne tenoit ses terres que de Dieu & de son épée. Le Roi piqué de son audace le fit arrêter & mettre au Châtelet où il demeura plus de six mois. Les Historiens ne marquent point s'il prêta hommage, & disent seulement que le Roi lui pardonna, & l'envoya défendre son Païs & le Languedoc, où le Prince de Galles avoit fait une irruption.

VII. Cependant la tréve entre la France & l'Angleterre étoit expirée & toutes les conférences qu'on avoit tenuës à Avignon pour faire la paix avoient été inutiles: Le Duc de Lancastre que le Roi d'Angleterre y avoit envoyé n'avoit pas témoigné en avoir grande envie, & quoi que le Duc de Bourbon & Pierre de la Forest Chancelier de France, qui y étoient de la part du Roi eussent fait des propositions fort raisonnables, les Anglois fiers de leurs victoires passées ne les avoient pas voulu accepter: le Prince de Galles ne respiroit que la guerre, il se souvenoit de la bataille de Cressi, où dans une si grande jeunesse il avoit acquis tant de gloire & pressoit continuellement le Roi son Pere de lui donner les occasions d'en acquérir de nouvelle: on ne laissa pourtant pas de continuër la tréve encore pour six mois.

Le

Le Roi songea dés-lors à se mettre en état de soûtenir la guerre qu'il voyoit bien que les Anglois vouloient lui faire, & parce que la Noblesse Françoise impatiente alloit tous les jours chercher la gloire & souvent la mort dans les Païs étrangers, il fit défense à tous ses Sujets de sortir du Royaume à pied ou à cheval, sans sa permission expresse, & fit punir sévérement les premiers qui contrevinrent à ses ordres : *Son Ordonnance est dattée de Paris le 24. Octobre 1354 & est adressée aux Sénéchaux de Perigort, de Chartre, d'Anjou, du Mans, de Rennes, de Zaintonge, de Carcassonne, de Poitiers & de Toulouse, & aux Baillis de Macon, de Sens, de Bourges, de Troye, de Meaux, de Lisle, de Tournai, de Tours, de Roüen, de Chaumont, des Montagnes d'Auvergne, de Forest, d'Ambrun, de Vitri, de Gisors, &c.*

Ext. de la Ch. des Compt. R. E. f. 13

Dés que les six mois de la tréve furent expirez, le Roi d'Angleterre donna la Guienne en apanage au Prince de Galles, qui en alla aussi tôt prendre possession. Il arriva à Bordeaux le 16. Septembre avec trois ou quatre 1355. mille Anglois de vieilles troupes, beaucoup d'argent pour en faire de nouvelles & quantité d'Officiers expérimentez. Il envoya d'abord, sous prétexte de quelque négociation, prier le Comte de Foix qui commandoit en Languedoc de venir à Bordeaux ; mais en effet c'étoit pour tâcher de l'attirer à son parti: le Comte ayant pris des ôtages pour la sureté de sa Personne, y vint & ne voulut écouter aucune proposition qui fût contraire au service du Roi. Le Prince se servit d'abord de priéres & de promesses, & puis en vint aux

Cron. Bourdeloise.

Ann. de Foix f. 38.

aux menaces : il dit au Comte , *qu'il le détruiroit & ses terres & païs* , & le Comte lui répondit , qu'il tâcheroit à se défendre & peut-être même à attaquer. Leur entrevûë ne fut pas longue , Gasthon Phebus s'en retourna à Orthez , & envoya aussi-tôt au Prince de Galles une Lettre , dans laquelle il fit peindre trois figues , voulant lui faire entendre par-là , qu'il ne le craignoit point & que suivant la maniére de parler du temps il lui faisoit la figue.

L'Armée du Prince de Galles fût bien-tôt en état d'agir , la Gascogne fournit assez de Soldats : mais avant que d'entrer dans le Païs ennemi , il alla à l'Eglise selon la coûtume recommander le bon succés de ses armes à Saint Surin & à Saint Amand Patrons de la Ville de Bordeaux , & reçût des mains de l'Archevêque l'épée & l'étendart. Il entra en Languedoc , brûla les faux-bourgs de Carcassonne & ceux de Narbonne , & aprés avoir pillé tout le Païs, il retourna à Bordeaux chargé de butin & de prisonniers. Le Comte de Foix n'étoit pas assez fort pour s'opposer à son passage , & ne voulut jamais céder le commandement au Connétable Bourbon , & quoi qu'ils eussent l'un & l'autre de bonnes troupes, & qu'en se joignant ils eussent pû faire une Armée beaucoup plus forte que celle du Prince de Galles , ils demeurérent les bras croisez par jalousie pendant que les Anglois pilloient la Province.

Dans le même temps le Roi d'Angleterre descendit à Calais avec une puissante Armée, & marcha jusques aux portes de Hédin dont il

il brûla les faux-bourgs ; le Roi qui avoit assemblé ses Troupes à Amiens prit aussi-tôt le chemin de Hedin & envoya le Maréchal d'Andrehan offrir à Edoüard le combat en champ clos ou la bataille, mais il refusa l'un & l'autre, retourna à Calais & repassa en Angleterre. Le Roi revint aussi-tôt à Paris & se voyant sur les bras une rude guerre & ses finances épuisées, il eut recours à la bonne volonté de son peuple, veritable tresor des bons Rois & qui ne leur manque jamais dans la nécessité : il fit convoquer les Etats généraux à Paris, les Députez des Provinces s'y rendirent, & quand ils furent assemblez, le Chancelier de la Forest leur representa l'état du Royaume & le besoin qu'avoit le Roi de secours extraordinaires : Jean de Craon Archevêque de Reims étoit à la tête de son Clergé, Gautier de Brienne Duc d'Athenes à qui Jaque de Bourbon avoit cédé l'épée de Connétable parloit pour la Noblesse, & Etienne Marcel Prevôt des Marchands de Paris pour le tiers Etat. Et ils promirent d'entretenir pendant la guerre trente mille hommes d'armes & pour cela ils remirent par tout le Royaume l'imposition sur le sel ou gabelle, qui avoit été supprimée aprés la mort de Philippe de Valois, les aides sur le vin & huit deniers pour livre sur toutes sortes de ventes, hors des héritages, sans en excepter le Roi même, la Reine, le Dauphin & tous les Princes du Sang Royal, & enfin une taxe sur les particuliers ; en sorte que ceux qui avoient 40. livres de rentes & au dessus, devoient payer quarante sols, ceux qui avoient dix liv.

1355.

Ext. des trois Etats de Fr. sous le Roi Jean Ch. des Compt.

de rente, devoient payer vingt ſols, tous les Laboureurs & gens de ſervice qui gagnoient cent ſols par an, en devoient donner dix, les gens d'Egliſe, les Gentils-hommes & les Bourgeois des groſſes Villes, ſur cent livres de rente en devoient donner quatre. On en exempta les Religieux & Religieuſes qui n'avoient pas dix livres de rente, les femmes mariées & les enfans au deſſous de dix ans.

Le Roi moyennant cela conſentit *que les Etats élûſſent neuf Généraux des finances, trois du Clergé, trois de la Nobleſſe & trois du tiers Etat pour lever les impoſitions par tout le Royaume, qui ſeroient diſtribuées aux gens de guerre par leſdits Généraux, ſans qu'on les pût employer à un autre uſage : il promit auſſi de faire battre de bonne monnoye d'or & d'argent, qu'on n'altéreroit plus, & de n'accorder aucune tréve à ſes ennemis juſqu'à-ce qu'il les eût obligez à faire la Paix à des conditions raiſonnables.* L'Ordonnance du Roi eſt dattée de Paris le 28. Décembre 1355. & trois ſemaines aprés elle fût publiée au Châtelet & aprouvée par les Etats. Le Roi renvoya auſſi-tôt les Députez, en leur promettant de les convoquer à la Saint André de l'année ſuivante.

VIII. Il ſembloit que le Roi par les ſecours que ſes Sujets lui donnoient volontairement fût en état de réſiſter à ſes ennemis & même de les attaquer, lors qu'il eût un chagrin domeſtique, qui lui fit plus de peine que toutes les guerres étrangéres. Le Dauphin Duc de Normandie, ſoit qu'il ne fût pas content du peu de pouvoir qu'il avoit, ſoit pour quel-

Ext. des proc. crim.

que

que autre raiſon que nous ne ſçavons pas, prit tout d'un coup la réſolution de ſortir ſecrétement du Royaume & de ſe retirer en Allemagne chez l'Empereur ſon oncle. Le Roi de Navarre qui ne cherchoit qu'à broüiller, lui avoit inſpiré un deſſein ſi contraire à ſon devoir & même à ſon intérêt, & la plûpart des jeunes Courtiſans devoient être de la partie, entr'autres les Comtes de Foix, de Namur, de Montfort & de Harcour. Le Roi en fût averti & par ſa prudence rompit ſans faire d'éclat un deſſein ſi mal concerté : mais comme vouloir ſortir du Royaume ſans la permiſſion du Roi étoit un crime de leze-Majeſté, il accorda à tous les coupables des lettres d'abolition dattées du Louvre lés Paris le 23. Janvier 1355.

contre les Grands de France.

Le Roi ramena aiſément l'eſprit du Dauphin, qui avoit toutes les inclinations bonnes, en lui faiſant connoître que ſa gloire dépendoit de ſon obéïſſance, mais dans le cœur il ne pardonna point au Roi de Navarre: la nouvelle offenſe qu'il lui venoit de faire en voulant débaucher ſon fils lui fût plus ſenſible que toutes les autres & les réveilla toutes : il ſe repreſenta tout de nouveau le Connétable Charle d'Eſpagne qu'il avoit tant aimé, aſſaſſiné par ce Prince qui s'en vantoit encore, & les deſirs de vangeance que la ſeule politique avoient étouffez revinrent avec plus de violence que jamais. Il en parla pluſieurs fois au Dauphin, en lui montrant l'abîme où les mauvais conſeils du Roi de Navarre l'avoient penſé précipiter, & ce Prince ſans s'expliquer davantage lui répon-

répondit qu'avec le temps les grands crimes ne demeurent jamais impunis.

En effet quelque temps aprés le Dauphin alla à Roüen, & témoigna beaucoup d'amitié & de confiance au Roi de Navarre qui étoit à Evreux ; il lui envoyoit souvent des presens, & l'ayant un jour invité à une Fête qu'il donnoit dans le Château de Roüen, le Roi de Navarre sans se deffier de rien y vint avec le Comte d'Harcour, Graville, Depreaux, & ses autres amis : la Fête commença avec beaucoup de magnificence & de joye, mais dans la chaleur du festin, & tandis qu'on étoit à table, le Roi qui avoit été averti entra tout d'un coup dans la sale armé de toutes piéces & suivi d'une troupe assez forte pour se faire obéïr : il fit aussi-tôt arrêter le Roi de Navarre & tous ses amis, fit couper le col sur le champ au Comte d'Harcour, à Graville, à Maubuë & à Doublet, & envoya le Roi de Navarre au Châtelet de Paris, & mit en liberté les autres qui ne se trouvérent coupables que d'avoir été en mauvaise compagnie.

Un coup si hardi fit commencer la guerre en Normandie ; le Prince Philippe frere du Roi de Navarre, qui n'avoit point été de la Fête, soit qu'il se deffiât de quelque chose, soit que le seul hazard l'eût sauvé d'un si grand danger, courut d'abord à la vangeance & rassembla tous ses amis pour travailler à la liberté de son frere. Geoffroi d'Harcour oubliant que le Roi lui avoit pardonné aprés la bataille de Cressi, voulut aussi vanger la mort de son neveu, & se joignit

joignit au Navarrois. Le Duc de Lancastre vint à leur secours avec quatre ou cinq mille Anglois, ils brûlérent la Ville d'Evreux avant que de l'abandonner, parce qu'elle n'étoit pas en état de défense, firent lever le siége de Ponteau de Mer que les Troupes du Roi avoient assiégé & celui de Bretcüil, pillérent Verneüil au Perche, & ravagérent tout le plat Païs, jusqu'à-ce que le Roi eût assemblé son Armée : mais dés qu'il parût, ils se retirérent en diligence vers l'Aigle & se postérent dans des bois où il étoit impossible d'aller à eux. Ils en sortoient de temps en temps avec des partis qui couroient le Païs, & Geoffroi d'Harcour qui avoit repris son premier esprit de révolte en étoit d'ordinaire le Conducteur, mais il ne fit pas long-temps du mal à son Païs, & fut tué dans une rencontre auprés de Breteüil.

La guerre n'étoit pas moins échauffée du côté de la Guienne, le Prince de Galles étoit parti de Bordeaux avec deux mille Gendarmes & six mille Archers, & avoit traversé l'Auvergne où il n'avoit trouvé aucune résistance : il entra en suite dans le Berri, attaqua Bourges qu'il ne pût prendre d'assaut, & ne voulant point faire de siége dans les formes, il passa outre, brûla les Faux-bourgs d'Issoudun & prit la Ville de Vierson, où il trouva beaucoup de vivres & de richesses : il y fit rafraîchir son Armée pendant trois jour ; mais il apprit avec étonnement que les François venoient à lui avec plus de cinquante mille hommes, qu'ils étoient déja à Chartres, & que des troupes

pes marchoient de tous côtez pour lui fermer les passages ; il se repentit alors d'être venu si avant & résolut de retourner en Guienne par la Tourraine & par le Poitou : il pilla en passant la Ville de Romorantin, & au lieu de se retirer en diligence il s'amusa à l'attaque du Château, parce qu'un de ses Ecuyers s'en étant approché de trop prés avoit été tué d'un coup de pierre ; le Sire de Craon & le Sire de Boucicaut étoient dedans & y soûtinrent plusieurs assauts, jusqu'à-ce que le feu ayant pris par hazard à la couverture du Château, ils furent obligez de se rendre à discrétion.

Cependant le Roi s'avançoit à grandes journées, une partie de ses troupes avoit passé la Loire à Orleans, & l'autre à Blois, & il se pressoit extrémement de peur que le Prince de Galles ne lui échappât, il détachoit souvent de grands corps de Cavalerie qui prenoient les devants ; enfin en arrivant à Poitiers, ses coureurs lui rapportérent que les Anglois étoient campez à Maupertuis à deux lieuës de-là, & sans rien examiner il y marcha aussi-tôt, impatient de les trouver pour les combattre.

IX. Quand le Prince de Galles vit qu'il n'y avoit plus moyen de se retirer, il choisit un poste avantageux pour y attendre les François & se campa sur une éminence entre des hayes & des buissons, de maniére qu'on ne pouvoit aller à lui que par un chemin fort étroit ou par des endroits escarpez : il mit ses Archers à la tête du chemin pour soûtenir le premier choc & derriére ses Archers rangea ses Gendarmes pied à terre avec leurs che-

vaux

vaux auprés d'eux, & sur les aîles mit ses chariots pour servir de nouvelle defense, quoi que les hayes d'épines en rendissent les passages assez difficiles.

Le Roi de son côté avoit partagé son armée en trois corps de seize mille hommes d'armes chacun, le premier étoit commandé par le Duc d'Orleans son frere, le second par le Dauphin Duc de Normandie accompagné de Loüis & de Jean ses deux freres, il avoit gardé le troisiéme pour lui & étoit suivi de Philippe Duc de Touraine son quatriéme fils, du Duc de Bourbon, du Comte de Ponthieu son frere, du Connétable Gautier de Brienne Duc d'Athenes & de plus de six-vingt Ducs ou Comtes, dont les armes toutes éclatantes d'or & de pierreries montroient assez la grandeur & la puissance du Prince qu'ils venoient servir. Les Maréchaux de France Jean de Clermont & Arnoul d'Andrehan commandoient trois cens Chevaliers des mieux montez de l'armée & devoient être soûtenus par la Cavalerie Allemande. Il marcha en cet ordre & envoya Ribaumont, Landas & Beaujeu reconnoître les ennemis. On fit faire alte & le Roi alloit de rang en rang criant à ses soldats : *Or y étes-vous mes amis, les voilà ceux que vous menaciez à Chartres, & à Orleans, or y étes-vous.* Un peu aprés Ribaumont, qui étoit devenu célébre depuis qu'aux portes de Calais il s'étoit battu contre le Roi d'Angleterre, lui vint rendre compte de l'état où il avoit trouvé le camp des Anglois & de la difficulté qu'il y auroit à l'attaquer, mais le Roi lui ayant demandé ce qu'il

Fr. I. v. Cron. de St. Denis. Ann. de Fr.

croyoit de mieux à faire, Ribaumont eût peur qu'un conseil prudent ne passât pour timide, & qu'il faloit les attaquer & qu'une poignée d'Anglois ne résisteroit pas à cinquante mille hommes: ce conseil étoit d'un bon Soldat & d'un mauvais Capitaine, & néanmoins le Roi qui vouloit combattre le suivit sans consulter davantage. Il commanda que tous ses Gendarmes missent pied à terre & ôtassent leurs éperons, & qu'à travers les hayes & les épines on allât aux ennemis l'épée à la main, sûr de les défaire dés qu'on les auroit joints. Il ordonna aussi aux Lanciers de n'avoir que des lances de cinq pieds de long, afin qu'ils s'en pûssent mieux servir, & qu'elles leur aidassent à passer les fossez & à rompres les hayes.

Les choses en étoient-là quand le Roi donna l'Ordre de Chevalerie au Duc de Berri & au Duc de Touraine les deux derniers de ses enfans, leur voulant élever le courage par cette cérémonie & leur donner le moyen d'acquérir de l'honneur dans la bataille, les deux aînez avoient été faits Chevaliers à Reims le jour du Sacre; il les exhorta suivant la coûtume à se rendre dignes par leurs belles actions du grand nom qu'ils portoient, & leur ceignit l'épée en leur disant: *soyez braves & ceints de vertus*. Aprés quoi ne respirant plus que la victoire dont il se croyoit assuré, il fit donner le signal du combat.

Les troupes étoient déja en marche, lors que le Cardinal de Perigort Légat du Pape vint prier le Roi de lui permettre d'aller trouver le Prince de Galles pour tâcher de l'o-

l'obliger à ſe rendre à des conditions honnêtes, le Roi n'oſa lui refuſer une demande ſi raiſonnable, mais il eût bien de la peine à lui accorder le reſte du jour pour moyenner l'accommodement. Le Cardinal paſſa pluſieurs fois d'un camp à l'autre : il repreſenta au Prince de Galles qu'avec dix mille hommes au milieu de la France il ne pouvoit pas réſiſter à cinquante mille François qui l'entouroient de tous côtez, & qui ſans combattre l'obligeroient bien-tôt à ſe rendre manque de vivres. Il diſoit au Roi que de braves gens n'étoient jamais à mépriſer en quelque nombre qu'ils fuſſent, qu'il ne faloit pas les réduire au deſeſpoir en leur refuſant tout, que le ſort des armes étoit incertain, qu'il pouvoit encore ſe ſouvenir de la bataille de Creſſi que le Roi ſon pere avoit perduë contre toutes les apparences ; enfin à force d'aller & de venir il obligea le Prince à promettre de rendre au Roi toutes les Villes & Châteaux & tous les priſonniers qu'il avoit pris pendant la campagne, & à jurer de ne porter les armes de ſept ans contre la France, mais le Roi toûjours inflexible vouloit que le Prince & cent de ſes Chevaliers ſe rendiſſent à diſcrétion, de ſorte que le Cardinal voyant bien que ſes offices étoient inutiles ſe retira à Poitiers, & chacun ſe prépara à la bataille.

Le Prince de Galles quoi qu'il n'eût que vingt-quatre ans s'étoit déja trouvé en beaucoup d'occaſions : il avoit avec lui l'élite des troupes d'Angleterre, vieux ſoldats que le nombre de leurs ennemis n'étoit pas capable

d'épouvanter, il les exhorta à bien faire & leur promit de leur en donner l'exemple:
Fr. 1. v. f. 88. *Biaux Seigneurs*, leur disoit-il, *la victoire ne gist pas en grand peuple, mais où Dieu la veut envoyer : s'il advient davantage que la journée soit pour nous, nous serons les plus honorez du monde, & si nous sommes morts, j'ai encore mon pere & de biaux jeunes freres & aussi vous avez de bons amis qui nous contrevangeront.*

1356. Cron. de Fr. Enfin le 19. Septembre le Roi fit donner le signal de la bataille, & les deux Maréchaux de France s'avancérent à la tête de leur Cavalerie pour tâcher d'enfoncer les Archers Anglois; ils entrérent d'abord dans le chemin étroit par où il faloit passer nécessairement pour arriver au lieu où le Prince de Galles étoit en bataille; mais à peine y furent-ils entrez que les Archers Anglois postez dans les hayes des deux côtez du chemin tirérent de si prés & si juste qu'il n'en échapa pas un, le Maréchal d'Andrehan fût fort blessé & pris prisonnier, le Maréchal de Clermont fut tué; ceux qui n'avoient pû entrer dans le chemin voyant leur Chefs tuez, se renversérent sur les troupes du Duc de Normandie qui les suivoient & y mirent de la confusion: en même temps cinq ou six cent chevaux Anglois & autant d'Archers descendirent de la montagne en criant *Saint George Guienne* & les prirent en flanc, ce qui les mit en desordre; alors le Prince de Galles fit monter à cheval tous ses Gendarmes, descendit de son poste & acheva de défaire le corps que commandoit le Duc de Normandie: il est vrai que ce fut la faute de Saint Venant & de Landas

das à qui le Roi avoit confié la garde de ſes trois enfans, qui les firent retirer dans le plus fort du combat, & par-là ôterent le courage aux troupes, qui crûrent tout perdu quand elle ſe virent abandonnées par leurs Chefs; le Prince de Galles pouſſa en ſuite la Cavalerie Allemande, & voyant que le corps que commandoit le Duc d'Orleans s'étoit retiré ſans combattre à la premiére nouvelle de la mort des Maréchaux de France, il raſſembla ſon armée & marcha vers le Roi qui venoit à lui avec une troupe fraîche & beaucoup plus forte que la ſienne, mais qui n'étoit que d'Infanterie.

Ce fut-là qu'on ſe battit *tout de bon*, tout ce qui s'étoit paſſé auparavant, ayant plûtôt l'air d'une déroute que d'un combat. Le Roi ſans perdre courage, en ſe voyant abandonné de la plûpart des ſiens fit des merveilles de ſa Perſonne: il étoit aſſez remarquable à ſa cotte d'armes ſemée de Fleurs de-lis d'or, le Connétable Gautier de Brienne Duc d'Athenes, le Duc de Bourbon grand Chambelan, Beaujeu, la Tour, la Fayette, Landas, Laval, la Rochefoucaut, Humiéres, Urfé, Rochechouart, le brave Ribaumont & l'Evêque de Châlons furent tuez à ſes côtez & leurs armes furent peintes aux Jacobins de Poitiers, où la plûpart furent enterrez. Le Roi ne laiſſoit pas de ſe défendre toûjours avec une hache d'armes & faiſoit repentir ceux qui oſoient l'approcher; ſes trois fils aînez Charle, Louïs & Jean ſe laiſſant aller aux conſeils timides de leurs Gouverneurs, s'étoient retirez dés le commencement de la

bataille aprés la mort des deux Maréchaux de France, & il ne restoit auprés de lui que le Prince Philippe Duc de Touraine le plus jeune de ses quatre enfans & le plus vaillant; il n'avoit que quatorze ans, mais son courage qui lui fit mériter dans la suite le Duché de Bourgogne & le surnom de Hardi ne l'abandonna pas dans une si grande extrémité, il s'avançoit toûjours pour couvrir le Roi son Pere & tâchoit d'attirer sur lui tous les coups qu'on lui portoit. Geoffroi de Charni qui étoit chargé de la banniére de France ayant été tué & la banniére abattuë, le Roi & son fils se virent presque seuls au milieu de leurs ennemis. Tous ceux qui connoissoient ce grand Prince ne le vouloient pas tuër, sçachant bien qu'un tel prisonnier feroit leur fortune, ils lui crioient, *Rendez-vous à moi, rendez-vous, ou vous étes mort*, & se pressoient à qui le premier mettroit la main sur lui. Enfin le Roi voyant bien que sa défense étoit inutile, & que tous ses gens étoient morts ou en fuite, touché peut-être de tendresse pour son fils, cria: *A qui me rendrai-je, où est mon cousin le Prince de Galles, si je le voyois je parlerois.* Alors un Chevalier s'avança, & comme il étoit grand & fort il se fit faire place & dit au Roi: *Sire rendez-vous à moi, le Prince de Galles n'est pas ici, je vous ménerai devers lui.* Le Roi qui vit qu'il parloit bon François lui demanda son nom: *Je suis*, répondit-il, *Denis de Morebeque Chevalier d'Artois, mais je sers le Roi d'Angleterre pource que je ne puis être au Royaume de France, pourtant que j'ai forfait.* Il y avoit

avoit cinq ans qu'il avoit tué un Gentilhomme à Saint Omer & s'étoit ſauvé en Angleterre où il avoit pris parti. Alors le Roi lui donna ſon gand, en lui diſant : *Je me rends à vous.* Fr. 1. v. f. 90.

Cependant le Prince de Galles avoit combattu toute la journée avec grand courage, & ne s'étoit point voulu repoſer tant qu'il avoit vû des troupes Françoiſes en état de combattre ou de ſe rallier ; il avoit pourſuivi les fuyards juſqu'aux portes de Poitiers ſans s'arrêter, enfin ſe voyant maître du champ de Bataille il crût le conſeil de Jean Chandos vieil Officier qui ne l'avoit point abandonné dans le combat, & fit élever ſa banniére ſur un buiſſon, afin de raſſembler ſes troupes. *Alors*, dit Froiſſart, *Ménétriers de Corner & Trompilles & Clérons de faire leur devoir.* Auſſi-tôt revinrent de tous côtez les Chevaliers du corps du Prince & ceux de ſa chambre. On tendit au milieu de la campagne un petit pavillon couleur de feu, le Prince y entra, ôta ſon caſque, on lui apporta à boire & il s'y rafraîchit un moment. Il en ſortoit de temps en temps pour embraſſer les Officiers & même les ſoldats qui l'avoient ſi bien ſecondé dans la bataille, chacun ſe rangea ſous ſa banniére & il n'y eût guéres de ſoldat qui ne ramenât trois ou quatre priſonniers.

Dés que le Prince vit le Comte de Warvich & le Comte de Suffolk Maréchaux d'Angleterre, il leur demanda s'ils ne ſçavoient point ce qu'étoit devenu le Roi de France ; ils lui répondirent que non, mais que

l'ayant vû combattre toute la journée sans que la défaite & la fuite de ses gens l'eussent fait reculer d'un pas, ils le croyoient mort ou prisonnier. Le Prince commanda aussi-tôt au Comte de Warvich & à Renaud de Gobeghen d'aller s'en informer dans tout le camp. Il se souvint en même temps des grands faits d'armes qu'il avoit vû faire au Sire Jaque Dandelée, il en demanda des nouvelles, & sur ce qu'on lui dit qu'il étoit fort blessé, il se levoit déja tout fatigué qu'il étoit, pour l'aller voir, quand on vit arriver le Sire Dandelée porté par huit de ses valets : il n'y a point de caresses que le Prince ne lui fît, & de loüanges qu'il ne lui donnât, il le fit panser devant lui, le retint au nombre des Chevaliers de sa maison & lui assigna une grosse pension.

Cependant le Comte de Warvic & Renaud de Gobeghen étant montez à cheval pour aller executer les ordres du Prince, ils ne furent pas à deux cens pas de-là qu'ils virent quelque Infanterie qui venoit vers eux : ils y allérent à toute bride & reconnûrent d'abord le Roi de France à pied entre dix ou douze Anglois ou Gascons qui l'avoient ôté par force à Morebeque, & qui se le disputoient avec chaleur en criant : *C'est moi qui l'ai pris, je l'aurai.* Le Roi qui craignoit que la querelle ne s'échauffât, & qu'ils ne le tuassent pour se faire dépit les uns aux autres, avoit beau les assurer qu'il les feroit tous grands Seigneurs, ils ne le traîtoient pas avec plus de respect pour cela. Le Comte de Warvich & Gobeghen arrivérent sur ces entre-

faites,

faites, firent retirer tous ces insolens, rendirent au Roi de grands respects & le conduisirent au Prince de Galles. On n'eût jamais dit à les voir ensemble que le Prince eût été le vainqueur, il salua le Roi avec plus de respect, que si lui-même eût été son prisonnier, il fit apporter du vin & des épices ou confitures, lui en presenta, & par des maniéres honnêtes tâcha à lui faire oublier une partie de son malheur.

Voilà comment se passa la bataille de Poitiers, le Roi Jean y combattit comme un Héros, le Prince Philippe le plus jeune de ses enfans ne l'abandonna jamais & fut pris avec lui. Il y eût cinq ou six mille François tuez sur la place, & plus de quinze mille prisonniers ; les Anglois qui s'en trouvérent embarassez les laissérent aller la plûpart sur leur parole, à condition de se rendre à Bordeaux dans un certain temps & d'y apporter leur rançon. On ne peut exprimer les richesses que les Anglois trouvérent dans le camp ; toute la Noblesse de France y étoit accouruë comme à un triomphe certain, & s'étant imaginez que cette guerre seroit un voyage de plaisir, tant ils se croyoient supérieurs à leurs ennemis, ils n'avoient rien oublié de ce qui pouvoit contribuër à la mollesse & à la magnificence. Le soir le Prince de Galles donna à souper dans sa tente au Roi & à tous les prisonniers considérables ; ses pourvoyeurs avoient trouvé de grandes provisions dans le camp des François, & cela leur étoit venu bien à propos, parce qu'il y avoit deux jours

que le pain avoit manqué aux Anglois. Le Prince servit le Roi pendant tout le repas, & ne voulut jamais se mettre à table, quelque priére que le Roi lui en pût faire: *Je ne suis*, disoit-il, *mie assez souffisant de me seoir à la table de si grand Prince & de si vaillant homme que le corps du Roi est*; mais il tâchoit de le consoler en lui disant que quoi que vaincu il avoit par ses actions héroïques aquis plus de gloire que le vainqueur, & l'assuroit qu'en Angleterre il seroit traité avec autant de respect qu'en France: le lendemain le Prince prit le chemin de Bordeaux & passa à la vûë de Poitiers sans l'attaquer; le Dauphin Duc de Normandie en se retirant avoit rencontré le Sire de Roye qui venoit joindre l'armée avec cent lances & lui avoit ordonné de se jetter dans Poitiers, mais le Prince de Galles avoit assez d'affaires à conduire ses prisonniers & ses richesses & ne songeoit qu'à mettre le tout en seureté; la retraite étoit assez longue, & comme plus de la moitié de l'armée Françoise s'étoit retirée sans combattre, il pouvoit craindre qu'on ne revint à la charge pour tâcher à sauver le Roi; mais il n'eût pas la moindre allarme pendant tout le chemin, l'épouvante étoit générale & chacun se retiroit dans les forteresses sans oser attendre les Anglois qu'on prenoit tous pour des Héros.

Aprés une assez longue marche par le

Poitou & par la Zaintonge, le Prince de Galles arriva à Bordeaux ; il y avoit grande dispute entre Denis de Morebeque & Bernard de Truttes qui tous deux prétendoient avoir pris le Roi Jean : le Prince renvoya le jugement de l'affaire au Roi son pere, & parce que le Roi Jean assuroit lui-même qu'il s'étoit rendu à Morebeque, il lui fit donner en secret deux mille nobles d'Angleterre qui valoient à peu prés quatre mille écus, en attendant une plus grande récompense.

Il se passa plus de six mois avant que le Prince de Galles pût trouver moyen de transporter le Roi Jean en Angleterre ; les Gascons se vantoient avec raison d'avoir gagné la bataille de Poitiers & ne vouloient point laisser partir le Roi qu'on ne les eût récompensez, & toutes les côtes de Guienne étoient couvertes de Navires François qui espéroient le reprendre en passant.

On faisoit cependant des propositions d'accommodement que le Prince de Galles aussi doux en paix que fier dans le combat, eût acceptées volontiers, s'il en eût été le maître, il étoit assez content d'avoir vaincu ; mais le Roi d'Angleterre qui vouloit jouïr en personne du plaisir de la victoire, n'en voulut écoûter pas une, & le Prince pour lui obéïr aprés avoir donné quelque argent aux Gascons & fait venir une Flotte d'Angleterre, passa à Londres avec son Prisonnier. On leur fit une entrée magnifique, le Roi vaincu y entra comme vainqueur

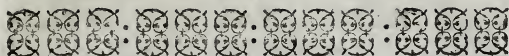
monté sur un cheval blanc richement enharnaché, ayant à son côté le Prince de Galles, vêtu fort modestement & monté sur une petite haquenée. Le Roi, la Reine & toute la Cour d'Angleterre le reçûrent avec amitié & respect, & quand ils virent que la mauvaise fortune ne l'avoit point abattu, ils redoublérent d'estime pour lui & adoucirent par leurs déférences l'état malheureux où il se voyoit réduit.

Fr. 1. v. Ann. de Fr.

Fin du premier Livre.



SOM-



SOMMAIRE
DU
SECOND LIVRE.

I. *Le Dauphin fait assembler les Etats Généraux à Paris & n'en obtient aucun secours pour la liberté du Roi. Il les sépare adroitemeut.* II. *Il va voir à Mets l'Empereur Charle son oncle & n'en a que des paroles.* III. *Il rassemble les Etats Généraux qui mettent auprés de lui un Conseil, dont il est obligé à suivre les avis. Tréve avec l'Angleterre.* IV. *Le Roi de Navarre se sauve de sa prison & vient à Paris. Les Parisiens se déclarent pour lui contre le Dauphin, qui lui accorde par force une partie de ses demandes.* V. *Sédition à Paris. Le Prevôt des Marchands fait massacrer les Maréchaux de Champagne & de Normandie dans la chambre du Dauphin.* VI. *Mort de la Reine Jeanne de Boulogne.* VII. *Le Dauphin se fait déclarer Régent du Royaume, sort de Paris & se prépare à l'assiéger.* VIII. *Révolte de la Jaquerie.* IX. *Histoire de l'Univer-*

sité

sité de Paris. Le Dauphin Régent assiége Paris. Le Roi de Navarre se jette dedans & puis en sort. Le Prevôt des Marchands est assommé. Le Régent rentre dans la Ville & pardonne aux Bourgeois. X. *Le Roi fait un Traité de paix avec le Roi d'Angleterre. Le Régent fait assembler les Etats Généraux qui examinent le Traité & ne le veulent pas ratifier. Le Roi de Navarre se réconcilie avec le Régent.*



HIS-



HISTOIRE DU ROI JEAN.

LIVRE SECOND.

LA prise du Roi Jean mit le Royaume dans une étrange confusion ; il n'avoit donné ordre à rien, parce que se voyant cinquante mille hommes contre dix, il croyoit marcher à une victoire assurée : ainsi le Dauphin se trouva tout d'un coup chargé d'une infinité d'affaires, dont il n'avoit aucune connoissance : les Finances étoient épuisées & il ne sçavoit à qui se fier ; tous les Grands Seigneurs ne songeoient qu'à leurs intérêts particuliers & vouloient profiter du desordre, & les partisans du Roi de Navarre, qui étoit toûjours prisonnier, s'étoient ranimez pour le faire mettre en liberté. I. 1356.

Le Dauphin fit assembler à Paris les Etats Généraux, il y prit séance avec ses deux freres, le Duc d'Orleans son oncle, le Duc de Breta- *Ext. de la Ch. des Comptes R. b.*

Bretagne & le Comte de Saint Paul : le Clergé étoit composé d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbez mîtrez, de Doyens, d'Archidiacres & des Procureurs des absens : plusieur des Députez étoient Docteurs en Théologie qu'on appelloit alors Maîtres en Divinité, & quelques-uns étoient Docteurs en Droit & l'on les appelloit Seigneurs en Loix ou Decrets. L'Etat des Nobles étoit composé des Seigneurs du Royaume & de plusieurs Princes du Sang qu'on appelloit Nosseigneurs des Fleurs de lis, ou Messieurs du Sang. Les Députez des grosses Villes faisoient le tiers Etat.

La premiére Séance se tint au Palais, & aprés que chacun eût pris sa place, Pierre de la Forest Chancelier de France fit l'ouverture des Etats & leur demanda au nom du Dauphin & des Princes du Sang un secours extraordinaire & assez grand pour chasser les Anglois du Royaume & les forcer à remettre le Roi en liberté. Il leur representa que le Roi n'avoit point commencé la guerre, qu'il avoit été pris en combattant pour la défense de ses Provinces que ses ennemis ravageoient, & qu'ils étoient obligez en honneur & en conscience à ne rien épargner pour le retirer de l'abîme où son courage & l'amour de son peuple l'avoient précipité. On répondit à la Harangue du Chancelier par des protestations de respect & même de tendresse pour la Personne du Roi ; & parce que le grand nombre des Députez, qui étoient plus de huit cens retardoit les délibérations, on en élût cinquante ausquels les

Cron. de Saint Denis.

Etats

Etats donnérent plein pouvoir d'arrêter ce qu'il y avoit à faire pour le bien général du Royaume.

Ces Députez aprés avoir perdu bien du temps en conférences inutiles, demandérent au Dauphin une audiance particuliére, où ceux de ſon Conſeil n'aſſiſtaſſent pas. Ce procédé lui fut ſuſpect, il ne laiſſa pas de les entendre ſeul dans le Couvent des Cordeliers. Ils commencérent par ſe plaindre de la mauvaiſe adminiſtration des Finances & demandérent qu'on fit le procés inceſſamment au Chancelier de la Foreſt, à Simon de Buſſi premier Préſident du Parlement, à Nicolas de Barque Treſorier de France & Maître des Comptes, à Enguerrand du petit Celier Treſorier de France, à Jean Chauveau de Chartres Treſorier des guerres, & à Jean de Poillevilain Général des Monnoyes, afin que ſi on les trouvoit coupables ils perdiſſent la vie ſur un échaffaut, & que s'ils étoient innocens, ils ne perdiſſent que leurs biens, ſans pouvoir jamais rentrer dans le ſervice, puis qu'ils avoient été aſſez malheureux pour déplaire au peuple. Ils demandérent encore qu'on mît en liberté le Roi de Navarre, & que le Dauphin ne réglât aucune affaire de conſéquence ſans l'avis de ſon Conſeil qui ſeroit compoſé à l'avenir de quatre Evêques, de douze Chevaliers & de douze Bourgeois que les Etats lui nommeroient

Le Dauphin qui vit qu'on lui vouloit donner la Loi, diſſimula & cacha ſon reſſentiment: il leur dit que leurs propoſitions étoient

ſi importantes, qu'il lui faloit du temps pour y répondre, & que cependant de ſon côté il leur demandoit ce qu'ils vouloient faire pour la défenſe du Royaume & pour la liberté du Roi, & quels ſecours il pouvoit attendre d'eux. Ils offrirent le dixiéme du revenu d'un an tant des Eccléſiaſtiques que des Gentilshommes, & promirent que les groſſes Villes mettroient ſur pied & entretiendroient trente mille hommes de guerre, pourvû qu'elles les payaſſent ſans que leur argent paſſât par les mains des Treſoriers du Roi.

Ces maniéres hautaines déplûrent au Dauphin; il vit bien que la plûpart des Deputez étoient dans les intérêts du Roi de Navarre, & que dans le deſordre où ils voyoient les affaires, ils vouloient preſque le mettre en tutele & prendre toute l'autorité; il réſolut de rompre les Etats, & n'oſant pas le faire ouvertement de peur d'une révolte générale, il fit venir dans ſa maiſon qui étoit au bout du jardin de la Conciergerie du Palais, les principaux des Députez pour tâcher de les renvoyer chez eux doucement & ſans bruit. L'Archevêque de Lion, celui de Reims & Robert le Cocq Evêque de Laon étoient à la tête du Clergé: Valeran de Luxembourg, Jean de Conflans Maréchal de Champagne & Jean de Pequigni Gouverneur d'Artois s'y trouvérent pour la Nobleſſe: Etienne Marcel Prevôt des Marchands & Ronſac Echevin de Paris y comparûrent pour le tiers Etat. Le Dauphin leur dit qu'il étoit obligé de partir inceſſamment pour aller à Mets

trouver

trouver l'Empereur Charle son oncle, qu'il espéroit en tirer de grands secours pour la liberté du Roi son pere, que cependant il étoit d'avis de renvoyer les Députez chez eux, & qu'à son retour il rassembleroit les Etats pour prendre une bonne résolution. L'Evêque de Laon, dont l'esprit ambitieux & remuant causa depuis de si grands maux, vit d'abord que le Dauphin vouloit les séparer & faire mieux sa partie une autre fois, mais il n'osa s'y opposer ouvertement, & peu de jours aprés les Députez s'en retournérent chacun dens leurs Provinces sans avoir rien arrêté, le Dauphin aima mieux n'avoir point d'argent que de perdre son autorité.

Dés que les Etats furent séparez, il commença à flâter la Noblesse & à lui accorder tout pour la séparer du tiers Etat, il attira auprés de lui les Grands Seigneurs & entr'autres Gaston Phebus Comte de Foix, qui depuis ne l'abandonna jamais, & jugeant que les Etats des Provinces particuliéres seroient plus aisez à gouverner, il ordonna au Comte d'Armagnac d'aller tenir ceux de Languedoc. Ils s'assemblérent à Toulouse, promirent d'entretenir cinq mille chevaux & défendirent tous les divertissemens publics, jusqu'à-ce que le Roi eût été delivré.

Un si bel exemple ne fut pas suivi par les Parisiens, Etienne Marcel Prevôt des Marchands leur inspiroit l'esprit de révolte qui l'animoit depuis long-temps, & se voulant mettre en état de n'être pas insulté, il leur avoit conseillé de se fortifier. Ce fut alors qu'ils commencérent à mettre des chaînes à

tous

tous les coins de ruë & à élever les rampars du Faux bourg Saint Antoine : ils le firent aussi pour se mettre à couvert des Soldats qui pilloient impunément, sans que le Dauphin qui avoit besoin d'eux & qui n'avoit pas d'argent pour les payer, osât s'opposer à leur violence, outre qu'il n'étoit pas fâché qu'on incommodât les Parisiens que leur grand nombre & leurs richesses rendoient insolens.

II. Aprés avoir remis le gouvernement entre les mains du Comte d'Anjou, le Dauphin s'en alla à Mets voir l'Empereur son oncle ; Ce Prince avoit été élevé à Paris & y avoit appris ses exercices & les sciences qu'on y enseignoit mieux qu'en lieu du monde ; il s'étoit trouvé à la bataille de Cressi où il avoit reçû trois blessures, & les malheurs des François ne l'avoient pas détaché de leur alliance. Aprés la mort du Roi de Bohême son pere il s'étoit assuré de ses nouveaux Sujets & avoit mis sur pied une puissante Armée pour aller disputer l'Empire à Louïs de Baviére, mais ayant appris dans la marche qu'il étoit mort, il avoit élevé son cœur à Dieu, & dit ces mémorables paroles : *Loüé soit Dieu dans les merveilles de sa providence, il m'a épargné l'effusion du sang Chrétien & m'a ôté l'occasion de me vanger de mes ennemis.* Il s'étoit fait reconnoître Empereur par la plûpart des Villes d'Allemagne & dans la suite avoit obligé le Landgrave de Turinge & le Comte de Schavartzembourg à lui céder les droits qu'ils prétendoient à l'Empire, le premier pour dix mille marcs d'argent, & l'autre

Heis. Etat de l'Empire.

pour

pour vingt deux mille ; aprés quoi ne se voyant plus d'ennemis, il avoit été à Rome se faire Couronner par les Légats du Pape aux acclamations du Peuple Romain, & n'étant pas content de se voir paisible possesseur de l'Empire s'il n'assuroit le repos de ceux qui viendroient aprés lui, il avoit fait publier l'Edit ou Bulle d'or, où il régle la forme & les cérémonies de l'Election des Empereurs, le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs Priviléges & tout ce qui peut concerner le gouvernement général de l'Empire. Cette fameuse Bulle d'or qui est encore à present la régle de l'Allemagne avoit été publiée dans une Diéte à Nuremberg au mois de Janvier 1356. On n'y avoit arrêté que 23. articles & l'Empereur avoit convoqué à Mets une autre Diéte qui se devoit tenir au mois de Décembre, pour y faire ajoû- 1356.
ter quelques nouveaux réglemens. Le Dauphin son neveu arriva dans ce temps là & se trouva à la conclusion de la Diéte, où l'on ajoûta les sept derniers articles de la Bulle d'or. L'Empereur lui fit beaucoup de caresses ; mais le Dauphin s'étant bien-tôt apperçû qu'il n'en devoit pas attendre autre chose, il revint à Paris, où le Peuple en armes avoit forcé le Comte d'Anjou à décrier la nouvelle monnoye que le Dauphin avoit fait battre ; il croyoit que sa presence la feroit rétablir, mais il n'en pût venir à bout, les Parisiens refusérent ouvertement d'obéïr, & il fût obligé malgré lui à faire encore assembler les Etats généraux.

Le Chancelier de la Forest, à qui le Pape 1357.
Inno-

1357. Innocent VI. avoit envoyé depuis peu le chapeau de Cardinal, remit les Sceaux & se retira pour ôter aux Séditieux tout prétexte de remuër, mais le Dauphin ne s'en trouva pas mieux; l'Evêque de Laon en devint plus fier & lui demanda au nom des Etats qu'il fit faire le procés à quatorze personnes qu'il lui nomma, qui depuis dix ans avoient eu le manîment des finances, & parce que les Officiers à vie faisoient des concussions sur le peuple, il demanda qu'ils fussent cassez par tout le Royaume, & qu'à la nomination des Etats d'autres Officiers qui n'exerceroient que pour un temps, fussent mis à leur place, promettant moyennant cela d'entretenir trente mille hommes de guerre qu'ils payeroient par leurs mains. Le Dauphin fut obligé d'accorder tout & de recevoir la Loi jusqu'à-ce qu'il fût en état de la donner, son Conseil fut cassé, & les Etats lui en formérent un dont l'Evêque de Laon fut le Chef.

Ce nouveau Conseil d'Etat abusa bien-tôt de son pouvoir, l'Evêque de Laon tranchoit du Souverain & régloit tout à sa fantaisie & suivant ses intérêts. Il cassa presque tous les Officiers du Parlement & les réduisit à seize, tant Présidens que Conseillers: il en fit de même de la Chambre des Comptes, & y mit de ses créatures, mais si nouveaux & si ignorans en affaires de finances, qu'ayant voulu travailler ils ne sçûrent par où s'y prendre & furent obligez à demander quatre anciens Maîtres des Comptes pour leur apprendre le métier.

Cependant le Roi d'Angleterre au lieu de profiter

profiter de la victoire, consentit à une tréve pour deux ans, dans l'espérance que les François n'ayant plus à craindre de guerre étrangére se livreroient tout entiers à la guerre civile; au lieu que s'il les poussoit, ils se réüniroient peut-être contre lui. Le Roi Jean étoit à Londres presque en liberté, ses gardes avoient ordre de le laisser aller à la chasse, on lui donnoit des Fêtes tous les jours, & l'on dit même que des plaisirs plus sensibles le consoloient de ses malheurs. Le Roi d'Angleterre avoit pour lui tous les égards qu'il devoit à sa dignité, & un jour qu'ils soupoient ensemble un Gentilhomme servant ayant servi Edoüard avant lui, le Duc de Touraine donna un souflet au Gentilhomme en lui disant: *Où as-tu appris de plûtôt servir le Roi des Anglois séant à la table, que le Roi de France. Vraiment mon Cousin*, lui dit Edoüard sans se fâcher. *Vous étes Philippe le Hardi.* Et delà, selon quelques Auteurs, lui vint le surnom de Hardi; il y a pourtant plus d'apparence que ce fut à cause du grand courage qu'il montra à la bataille de Poitiers, ou parce qu'au Sacre du Roi Charle VI. il se mit au dessus du Duc d'Anjou son frere aîné & de plus Régent du Royaume, prétendant que cette place lui étoit dûë eu qualité de Duc de Bourgogne premier Pair de France. [*Mey.* *Ann. de Flandre.*]

En ce temps-là les Cardinaux de Périgort, d'Urel & de la Forest arrivérent en Angleterre. Le Pape les y avoit envoyez pour tâcher à faire la Paix, mais aprés y avoir été long-temps inutilement sans pouvoir convenir de rien, ils revinrent en France où

ils

ils trouvérent les choses plus broüillées que jamais.

VI. Le Roi de Navarre avoit été long-temps prisonnier au Château d'Arleux en Cambresis, & quoi que depuis la bataille de Poitiers ses amis eussent fait diverses tentatives pour le delivrer, ils n'en avoient pû venir à bout; mais enfin Jean de Pepuigni Gouverneur d'Artois le fit sauver par le moyen d'une échelle de corde qu'il lui envoya. Ce Prince dont le mauvais naturel avoit encore été irrité par une longue prison, vint d'abord à Amiens, où il fut bien-tôt joint par ses amis & par tous les scélérats & gens ruïnez qui ne pouvoient s'élever que par le crime & dans la confusion des affaires. Il commença par rompre les prisons de la Ville afin d'attacher à son service tous les criminels, & envoya demander au Dauphin la permission de venir à Paris. Les deux Reines sa tante & sa sœur y joignirent leurs priéres, espérant que le temps & ce qu'il avoit souffert l'auroit changé. Le Dauphin qui connoissoit le Roi de Navarre eût bien voulu pouvoir l'empêcher de venir à Paris, mais il n'osa l'entreprendre, & vit bien que s'il n'y consentoit de bonne grace, il y seroit forcé par le Prevôt des Marchands & par le peuple.

Le Roi de Navarre ayant demandé pour la forme & obtenu la permission du Dauphin vint à Paris & y entra presque en triomphe aux acclamations de la canaille, qui en le voyant s'attendoit à quelque changement. Il alla descendre à l'Abbaye de Saint Germain des-

des-Prez hors la Ville, & le lendemain il fit dresser dans le Pré aux Clercs un Téatre pareil à celui sur lequel les Rois avoient accoûtumé de se mettre pour être témoins des combats à outrance qui se faisoient autrefois en ce lieu-là par l'ordre des Parlemens. Il y harangua le Peuple, il étoit jeune, bien fait, éloquent, flateur, tout le monde étoit accouru pour l'entendre, & il sembloit même que sa prison lui avoit donné de nouvelles graces; il commença par dire: *que la Ville de Paris étoit la premiére Ville du monde, & que si ses habitans vouloient se bien entendre, ils donneroient aisément la Loi au reste de la France; il remercia en suite les Parisiens de l'amitié qu'ils lui avoient témoignée, les appella ses libérateurs & ses sauveurs & leur promit une gratitude éternelle: Il passa en suite aux horreurs de sa prison, où chargé de fers & toûjours un boureau devant les yeux il avoit vû cent fois la mort presente, il dit qu'il avoit souffert tous ces tourmens avec joye en se regardant comme la victime de la liberté publique, que le Roi Jean ne l'avoit fait arrêter que parce qu'il s'opposoit à sa tyrannie & qu'il le vouloit empêcher d'accabler le peuple d'impôts: qu'au reste il avoit plus de droit à la Couronne que ni le Roi Jean ni le Roi d'Angleterre, puis que sa mere Jeanne de France étoit fille unique du Roi Louis Hutin; mais que pour le bien de la Paix il cédoit ses droits, pourvû que les peuples fussent soulagez, & que dans un si beau dessein il leur offroit sa vie, ses biens & toutes les forces de son Royaume.*

Un discours si touchant emporta les cœurs de la multitude, ils battirent des mains,

 firent

firent des cris d'applaudiſſement & le Peuple lui proteſta qu'il ne ſe feroit rien que par ſes ordres.

Auſſi-tôt Marcel Prevôt des Marchands alla trouver le Dauphin & lui conſeilla au nom de la Ville d'accorder au Roi de Navarre tout ce qu'il demandoit, tant pour ſon avantage particulier, que pour le bien général du Royume. L'Evêque de Laon qui s'étoit fait Chef du Conſeil du Dauphin, prit la parole ſans ordre & répondit qu'on lui accorderoit tout. Et ſur ce que le Dauphin diſputoit ſur quelque article, Marcel eût l'inſolence de lui dire : *Monſeigneur contentez-le d'amitié, il le faut ainſi.* En effet on lui accorda que toutes ſes Places de Normandie lui ſeroient renduës, que la mémoire des Seigneurs Normands qu'on avoit fait mourir pour avoir pris ſon parti, ſeroit juſtifiée & leurs corps mis en terre Sainte, & qu'on lui donneroit cent mille écus pour ſon dédommagement, en attendant qu'on lui fît juſtice ſur les prétentions qu'il avoit aux Comtez de Champagne & de Brie & au Comté d'Angoulême.

Ext. de la Ch. des Comptes R. C. Cron. de Saint Denis.

Dés que l'accommodement fut ſigné, la Reine Jeanne veuve du Roi Charle le Bel & tante du Roi de Navarre lui propoſa de venir chez elle pour s'y abboucher avec le Dauphin & tâcher de faire un accommodement ſincére. Le Dauphin s'y rendit le premier avec bonne intention, mais toute ſa ſageſſe ne le pût défendre de l'inſolence du Roi de Navarre ; ce Prince audacieux en arrivant fit ſaiſir par ſes gardes les portes de la maiſon

& chasser avec des paroles de mépris les gardes du Dauphin, qui n'étant pas les plus forts, furent obligez de se retirer. Un pareil commencement n'avoit garde de produire une entrevûë bien cordiale : les deux Princes qui se connoissoient depuis longtemps & qui se haïssoient autant qu'ils s'étoient aimez autrefois, se saluérent assez froidement, causérent quelques momens devant la Reine de choses indifférentes, & se quittérent le plûtôt qu'ils pûrent également piquez l'un contre l'autre.

Le Roi de Navarre partit le lendemain & s'en alla en Normandie : il entra dans Roüen comme en triomphe, & fit ôter de dessus les portes de la Villes, les cadavres des Seigneurs Normands qui y avoient été exposez aprés leur execution : le lendemain il leur fit faire de superbes funérailles. Il y avoit cent personnes à la tête du convoi qui portoient des torches allumées & qui avoient chacun sur la poitrine un écusson aux armes du Roi de Navarre : les cadavres venoient en suite dans des chariots séparez & précédez chacun de deux chevaux armez l'un pour la guerre & l'autre pour le tournoi & de deux hommes à cheval qui portoient leurs banniéres : ils arrivérent dans cette pompe à l'Eglise de Nôtre-Dame de Roüen & y furent enterrez. Le Roi de Navarre en habit de deüil les suivit à pied, & comme il étoit fort éloquent il voulut faire lui-même leur Oraison funébre, les déclara innocens & Martyrs du bien public, & osa nommer le Roi tyran & cruel de les avoir fait mourir sans cause, & le

Dauphin lâche & perfide de les avoir livrez aux boureaux dans un temps de joye, qu'ils s'étoient abandonnez à sa bonne foi. Il espéroit par ce discours séditieux faire révolter la Ville & faisoit d'ailleurs tout ce qu'il pouvoit pour gagner le menu peuple, s'abbaissant quelquefois jusqu'à faire manger à sa table un Marchand de vin qui avoit du crédit parmi la petite Bourgeoisie ; mais on commençoit à le connoître, & personne ne vouloit avoir affaire à lui. Les Gouverneurs des Places qui lui appartenoient en Normandie, ne voulurent point obéïr au Dauphin, & répondirent que le Roi Jean les y avoit mis, & qu'ils n'en sortiroient que par ses ordres.

V. *Fr. 1. vol. Ann. des Gaul.*

D'autre côté le Dauphin s'ennuyant d'avoir un Conseil dont il n'étoit pas le Maître, voulut essayer de se donner de l'autorité, & de gagner le Peuple par les mêmes voyes qu'avoit fait le Roi de Navarre : il fit publier dans tous les quartiers de Paris que le lendemain il iroit aux Halles, & qu'il harangueroit. L'Evêque de Laon & le Prevôt des Marchands qui craignoient que ces maniéres populaires ne le rendissent trop puissant, s'y opposérent fortement & lui representérent qu'en se livrant ainsi à un peuple sans raison, il exposoit sa liberté, sa vie & le salut de l'Etat ; mais il démêla leur intérêt particulier dans leur politique, & le jour marqué, malgré tous leurs raisonnemens il monta à cheval à trois heures aprés midi, & lui sixiéme sans Gardes s'en alla aux Halles. Le peuple poussa des cris de joye en voyant la

bonté

bonté de ſon Prince & la confiance qu'il avoit en leur fidélité, il harangua & ſon diſcours fut écouté avec raviſſement. Il ſe plaignit hautement du Conſeil que les Etats lui avoient donné : & voyant qu'on lui répondoit par des proteſtations d'amitié, & que le peuple jettoit par terre les chaperons bleus qui étoit la marque de rebellion, il leur dit que puis que ſa Ville de Paris ſe déclaroit pour lui, il alloit gouverner lui même & travailler ſans relâche à la liberté du Roi ſon pere. En effet dés le même jour il donna des commiſſions pour lever des troupes, & ſe mit en état de ſe faire craindre à ceux qui juſque-là l'avoient tenu en tutelle.

Le lendemain le Prevôt des Marchands qui vit bien que s'il ne s'y oppoſoit, le Dauphin alloit prendre toute l'autorité, fit aſſembler à Saint Jaque de l'Hôpital les Bourgeois de ſa cabale ; mais comme il alloit leur parler, le Dauphin qui avoit été averti, entra dans l'aſſemblée, accompagné du Chancelier & de l'Evêque de Laon. Il dit à peu prés les mêmes choſes que le jour précédent, & ſe retira ſuivi du ſeul Chancelier, l'Evêque de Laon étant demeuré avec le Prevôt des Marchands. Dés que le Dauphin fut ſorti, Charle Ronſac Echevin commença à parler contre lui & à la loüange du Prevôt des Marchands, proteſtant que ſi les Bourgeois ne ſoûtenoient ceux, qui comme lui ſe ſacrifioient tous les jours pour la liberté publique, il les abandonneroit à la tyrannie & ſe mettroit en ſûreté. Toute l'aſſemblée l'interrompit pour s'aſſûrer de ſa protection.

Les choses ne pouvoient pas demeurer dans cet état si tumultueux, & le Dauphin prenoit insensiblement le dessus dans Paris, lors que tout d'un coup les affaires changérent de face, & la sédition s'échauffa plus que jamais. Il arriva par malheur où par l'ordre du Prevôt des Marchands, qu'un Changeur nommé Macé assassina Baillet Tresorier de France & se sauva dans l'Eglise de Saint Jaque de la Boucherie. Aussi-tôt Robert de Clermont Maréchal de Normandie & Jean de Conflans Maréchal de Champage allérent par l'ordre du Dauphin prendre le Meurtrier dans l'Eglise, & le firent pendre à la porte, aprés lui avoir fait couper le poin. L'Evêque de Paris crie qu'on a violé les immunitez Ecclésiastiques, le Prevôt des Marchands fait prendre les armes aux Bourgeois & aprés avoir égorgé d'Aci Avocat Général qui vouloit arrêter leur fureur, il marche au Palais, entre l'épée haute dans la chambre du Dauphin & lui dit : *Monseigneur, ne vous ébahissez de choses que voyez, car il est ordenné & convient qu'ainsi soit fait.* Il fit en suite massacrer à ses yeux les deux Maréchaux : le sang du Maréchal de Champagne rejallit au visage du Dauphin, & ce Prince éperdu s'écria : *Hé quoi, Messieurs, en voulez-vous au sang de France ?* A quoi Marcel répondit que non, & pour mettre le Dauphin à couvert de la fureur du Peuple lui donna son * Chaperon & prit le sien tout broché d'or qu'il porta en triomphe dans toutes les ruës de Paris.

Annal. de Fr.

* Coiffure de tête qui avoit un

Le Dauphin qui se voyoit à la merci d'une populace insolente, dissimula son ressentiment,

timent, & pour lui plaire encore davantage fit faire des chaperons aux livrées de la Ville de Paris, s'en servit & en donna à tous les Officiers de sa maison. Il fut aussi obligé de dissimuler & même de se raccommoder avec le Roi de Navarre qui vint à Paris, & qui se fit encore donner quelques terres, parce qu'on ne lui avoit pas rendu ses Places de Normandie. Il n'en demeura pas-là, & le Dauphin se trouva empoisonné, les ongles & les cheveux lui tombérent, & il fut réduit à la derniére maigreur. L'Empereur son oncle lui envoya un Médecin Allemand qui le guérit en lui faisant au bras une ouverture par où s'écoulérent toutes les mauvaises humeurs de son corps, & qui l'avertit que quand cette ouverture se refermeroit, il n'avoit qu'à se préparer à la mort: il ne laissoit pas d'être tous les jours avec le Roi de Navarre & de lui faire bonne mine.

bourlet sur le haut, & une queuë pendante sur les épaules.

VI.

La même année mourut la Reine Jeanne de Boulogne que le Roi Jean encore Duc de Normandie avoit épousée en secondes noces. Elle étoit aussi de son côté veuve du Duc de Bourgogne, & en avoit eu un fils à qui elle laissa les Comtez de Boulogne & d'Auvergne dont elle étoit héritiére: sa sagesse & sa beauté l'avoient fait aimer du Roi, & aprés la bataille de Poitiers, voyant la France exposée aux guerres civiles & à la rage du Roi de Navarre, elle s'étoit retirée en Bourgogne dans les terres de son fils, qui jeune encore avoit besoin de Conseil pour se conduire dans des temps si difficiles: elle y avoit vécu & y mourut dans une grande piété.

La Reine Blanche veuve du Roi Philippe de Valois n'avoit pas eu une moins bonne conduite & n'avoit jamais pris le parti de ſon frere le Roi de Navarre que pour tâcher de le remettre dans ſon devoir : auſſi le Dauphin avoit-il toûjours eu pour elle beaucoup de conſidération, il ſe ſouvenoit même qu'elle lui avoit été deſtinée, & lors que par la licence des guerres civiles les terres qu'on lui avoit aſſignées pour ſon doüaire eurent été pillées, il lui fit donner cent mille écus pour ſon dédommagement.

Ext. de la Ch. des Comptes. R. C. VII.

Cependant les Bourgeois de Paris triomphoient, Marcel étoit tout-puiſſant dans le Conſeil : le Roi de Navarre & la plûpart des grands Seigneurs portoient les chaperons bleus, & ils avoient envoyé des Députez à toutes les groſſes villes du Royaume pour les prier de ſe joindre à eux dans la vûë d'établir une République dont le Roi ſeroit le premier Bourgeois plus honoré que les autres, & moins autoriſé ; mais elles refuſérent toutes d'entrer dans la ligue & demeurérent fidéles. Ce qui ſe paſſoit dans Paris ne donnoit point envie aux autres Villes de faire de même, on n'entendoit parler que de vols, de querelles, d'aſſaſſinats, perſonne n'étoit en ſûreté dans ſa maiſon, & l'on y voyoit tous les jours ce qui ne manque jamais d'arriver dans les Royaumes où l'autorité n'eſt pas entre les mains d'un ſeul : chaque Bourgeois avec ſon épée faiſoit le brave, croyoit être le maître & avoir droit de tout faire ; un Etat ſi violent ne pouvoit pas durer, les François ſçavoient par expérience qu'ils n'avoient ja-

jamais été mieux gouvernez & plus heureux que quand leurs Princes avoient été absolus, & le Dauphin voyoit bien que s'il ne prenoit bien-tôt une résolution vigoureuse, il ne se verroit jamais en état de travailler à la liberté du Roi son pere. Tous ses Officiers l'abandonnoient l un aprés l'autre & ne vouloient rien entreprendre pour son service, parce qu'aprés les avoir engagez dans une affaire, il n'avoit ni la force ni le courage de les soûtenir. Pour venir à bout de son dessein, il prit son temps que le Roi de Navarre étoit en Normandie, il alla au Parlement & s'y fit déclarer Régent du Royaume ; on ne parla plus dans les actes du nom du Roi; & le Régent fit faire des Sceaux à son nom & les donna à Jean de Dormans son Chancelier du Duché du Normandie, il fit publier à cet effet l'Ordonnance suivante.

Cron. de Saint Denis.

CHARLES *aîné Fils du Roi & Régent le Royaume de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois.* SÇAVOIR FAISONS, *que nous confiant à plein des sens, loyauté & diligence de nôtre Ami & Feal Chancelier Messire* JEAN DE DORMANS: *Par délibération euë avec les gens de nôtre grand Conseil, icelui nôtre Chancelier avons ordené pas ces presentes de grace especial & certaine science & autorité Royal dont nous usons, à faire le fait de la Chancelerie en nôtre Nom, & comme Regent le Royaume de France aux gages de deux mille livres parisis par an, aux bourses, Registres & autres prouffits & droits qu'ont pris*

Ext. de la Ch. des Comptes C. c. f. 197.

& accoûtumé de prende & avoir au temps passé les Chanceliers de France. SI DONNONS *en Mandement à nos Amés & Feaux les Gens des Comptes & Tresoriers de Monsieur & de Nous, que lesdits gages & prouffits accoûtumez à être à Chanceliers, ils fassent delivrer & bailler à Nostredict Chancelier. Donné à Saint Denis en France le* 18. *Mars* 1357.

Dés que le Regent eût pris la résolution de se servir de toute son autorité, il vit bien qu'il avoit besoin de troupes, & que pour commencer à se faire obéïr il faloit se faire craindre : l'argent lui manquoit, on l'avertit qu'il y avoit une somme considérable en dépôt chez un Huissier du Parlement, il l'envoya enlever pour les nécessitez de l'Etat & promit de le rendre fidélement ; c'étoit le prix de la terre de S. Valeri que Simon de Thoüars vouloit retirer des mains de l'Archevêque de Sens, & par Arrêt du Parlement le prix de la terre avoit été mis en dépôt jusqu'à la décision du procés.

Ext. de la Ch. des Comptes C. e. f. 391.

Quelque temps aprés le Régent sortit de Paris, donna l'épée de Connétable à Moreau de Fiennes & alla tenir les Etats de Picardie & de Champagne qui lui accordérent tout ce qu'ils pûrent & de bonne grace ; ces secours le mirent en état de lever des troupes, & il commença à faire peur aux Parisiens, qui se doutoient bien qu'il vangeroit quand il pouroit la mort des Maréchaux de Champagne & de Normandie. Cela les obligea à appeller le Roi de Navarre qui leur promit sa protection sans pourtant vouloir se déclarer leur

leur chef, il vouloit toûjours paroître neutre afin d'étre recherché de tout le monde. Il alla même trouver le Régent à Clermont en Beauvoisis : l'entrevûë se fit à cheval au milieu du marché ; les deux Princes avoient chacun une bonne escorte, & quoi qu'ils se fissent beaucoup de complimens ils se défioient l'un de l'autre. D'abord le Roi de Navarre voulut parler en faveur des Parisiens, mais le Régent l'interrompit & lui dit qu'il aimoit tendrement la Ville de Paris, qu'il y avoit un grand nombre de gens de bien & de Bourgeois fidéles, mais qu'il sçauroit bien punir les séditieux qui avoient massacré en sa presence les deux Maréchaux, & qu'enfin il s'étonnoit qu'ayant fait à son avénement à la Couronne de Navarre si bonne justice des révoltez, il condamnât en autrui ce qu'il avoit fait lui-même. Le Roi de Navarre n'eût rien à dire & retourna à Paris, où l'on commença à se préparer à la guerre. Le Prevôt des Marchands Marcel qui se sentoit le plus coupable, ne perdit point de temps & fit achever les murailles de la Ville depuis la porte Saint Victor jusqu'à la riviére, l'autre côté depuis la Bastille jusqu'à la Porte Saint Honoré avoit été fait sous le Roi Philippe de Valois aprés la bataille de Cressi ; & pour aigrir les choses davantage & empêcher tout accommodement, qu'il prévoyoit assez ne se pouvoir faire qu'aux dépens de sa tête, il obligea les Bourgeois à se saisir du Château du Louvre, qu'ils pillérent & dont ils amenérent le canon dans la place de Greve vis-à-vis de l'Hôtel de ville.

VIII. 1358. *Suppl. de Nang. Hist. de Saintré Chap. 7.*

Pendant que le Royaume étoit dans une si grande desolation, les grands Seigneurs & la Noblesse sembloient vouloir triompher des miséres publiques, & jamais le luxe & la molesse n'avoient été poussez si loin. Les jeunes gens avoient des pourpoints de soye, de damas, ou de satin cramoisi, des chausses d'écarlate sur lesquelles ils faisoient broder des devises en l'honneur des personnes qu'ils aimoient, mais il y avoit toûjours du mystére, & il faloit sçavoir leurs intrigues pour entendre leurs devises. Ils portoient aussi des robes selon les saisons, l'été d'étoffes legéres qu'ils faisoient fourer de martre pour l'hiver. Ces robes avoient accoûtumé d'être fort courtes, & ils les avoient fort allongées pour avoir meilleure grace. Leurs chaperons étoient de toille d'or chamarrez de perles & de diamans : ils portoient des perles aux oreilles, des coliers & des bracelets de diamans & de rubis, leurs chapeaux étoient couverts de plumes d'oiseaux de différentes couleurs, & aprés avoir passé la journée à se parer & à se montrer dans les Places publiques, ils passoient la nuit en jeux & en débauches : de si folles dépenses les obligeant à rançonner les Païsans de leurs terres, ils les dépoüilloient impitoyablement, & quand ces pauvres gens osoient se plaindre, ils se moquoient encore d'eux : ils disoient qu'il faloit bien que *Jaque bon homme* payât tout. Mais enfin Dieu les punit en quelques Provinces du Royaume, où les Païsans se révoltérent contr'eux, & en firent une horrible boucherie.

La

La révolte commença dans un Village auprés de Beauvais : quelques Païsans discourant de la misére du temps, en accusérent la Noblesse qui faisoit plus de dépense que jamais, pendant que le pauvre peuple étoit souvent réduit à manger des racines pour se nourrir ; ils l'accusoient aussi d'abandonner le Roi, sans se mettre en peine de le delivrer, & s'échauffant ainsi dans leurs raisonnemens, la fureur les transporta tout d'un coup, & ils conclurent qu'il faloit exterminer tous les Gentilshommes. Ils s'armérent dans le moment & prirent tout ce qui leur tomba sous la main, qui un levier, qui une fourche, qui une faux & courant au premier Château ils massacrérent le mari, la femme & les enfans. Les Païsans des Villages voisins grossirent la troupe, ils s'échauffèrent dans le carnage, & s'animant les uns les autres, ils traitérent avec la même barbarie tous les Gentilshommes qu'ils pûrent attraper. La Noblesse de Picardie, d'Artois & de Brie éprouva leur fureur pendant trois semaines ; dix ou douze mille de ces Jaques bon homme, car c'étoit le nom de guerre qu'ils avoient pris, s'approchérent de Paris & tous les traîneurs d'épée & coupe-jarets s'étant joints à eux, ils marchérent vers Meaux, où le Duc d'Orleans frere du Roi s'étoit retiré avec la Duchesse Dauphine & les principales Dames de la Cour. Gaston Phebus Comte de Foix s'y étoit jetté la veille avec quelque Cavalerie ; il songea d'abord à se retrancher dans le marché dont la situation étoit assez avantageuse, mais quand il vit que toute cette

Ann. de Foix fol. 36.

cette Armée n'étoit que de miſérables la plûpart armez de fourches & de bâtons, il dédaigna leur attaque, fit ouvrir les portes de la Ville, & ſe ſentant animé & preſque ſûr de la victoire en la preſence de tant de grandes Princeſſes, dont il avoit à défendre l'honneur & la vie, il fondit deſſus & les eût bien-tôt mis en déroute : ſes gens tuérent tout ce qui fit mine de ſe défendre, le Régent en battit auſſi pluſieurs troupes, & le Roi de Navarre ayant pris & fait mourir Guillaume Caillet l'un de leurs principaux Chefs, ils furent entiérement diſſipez.

IX. Dés que la Jaquerie ou révolte des Païſans eût été aſſoupie par la mort de plus de vingt mille de ces miſérables, le Régent qui ſous ce prétexte avoit levé des troupes, tant Françoiſes qu'Etrangéres s'approcha de Paris avec une Armée de trente mille hommes & ſe ſaiſit de Charenton. Les Pariſiens étonnez eurent recours aux ſoûmiſſions & obligérent le Recteur de l'Univerſité à aller trouver le Régent pour tâcher de l'appaiſer.

L'Univerſité de Paris étoit alors en grande réputation, il y avoit plus de cinq cens ans que les Lettres y fleuriſſoient, ſoit qu'elles y euſſent été établies par Charlemagne ſelon l'opinion commune, ſoit que peu de temps aprés ſa mort, à l'imitation des Ecoles qu'Alcuin Abbé de Saint Martin avoit établies à Tours, on en eût fait autant dans pluſieurs Villes du Royaume. Les Ecoles de Paris étoient alors fort célébres, la capacité des Maîtres & le grand nombre des Ecoliers avoient effacé toutes les autres. Les Pariſiens

ne

ne pouvoient pas ſe ſervir d'une interceſſion plus forte, le Régent étoit ſçavant & faiſoit grand cas des gens de Lettres : mais en cette occaſion la politique prévalut, il répondit au Recteur qu'il pardonneroit à la Ville, pourvû qu'on lui mît entre les mains les douze principaux Chefs de la révolte. Le Recteur fit ſon rapport & propoſa de s'abandonner à la clémence du Régent ; mais le Prevôt des Marchands jugeant bien qu'on ne l'épargneroit pas, s'y oppoſa fortement, & l'on ne ſongea plus de part & d'autre qu'à attaquer & à ſe défendre.

Quand le Régent vit que les voyes de douceur étoient inutiles, il fit venir des Troupes de tous côtez, s'approcha davantage de Paris & ſe ſaiſit des paſſages, afin de couper les vivres à une Ville, qui eſt bien-tôt affamée lors qu'il n'y entre plus rien. Le Roi de Navarre que les Pariſiens appellérent à leurs ſecours fut reçû dans la Ville avec ſes Troupes & reconnû pour Chef. Il fit deux ou trois ſorties où il fut battu ; & comme il expoſoit toûjours les Bourgeois les premiers & qu'il étoit toûjours malheureux, le peuple commença à le mépriſer & même à ſe défier de lui. Il s'en apperçût bien-tôt & ſe retira à Saint Denis avec une partie de ſes Troupes. Cela acheva de lui ôter toute la confiance des Pariſiens : ils paſſérent tout d'un coup de l'amour à la rage & maſſacrérent tout ce qu'ils trouvérent de Navarrois & même d'Anglois, qui pour piller s'étoient joints à eux ; La conjoncture étoit favorable au Régent s'il eût voulu attaquer la Ville pendant ce deſordre,

desordre, mais il ne voulut pas confondre les innocens avec les coupables : il regardoit Paris comme son héritage qu'il ne vouloit pas ruïner, & se doutoit bien que des Bourgeois sans secours mettroient bien-tôt les armes bas & rentreroient dans le devoir. En effet la Reine Jeanne, le Légat du Pape & l'Evêque de Paris l'allérent trouver pour remettre la Ville à sa volonté.

Cependant le Prevôt des Marchands Marcel, l'Echevin Ronsac & quelques-uns des plus séditieux voyant bien que le peuple les alloit abandonner & qu'ils alloient être punis de leurs crimes, se résolurent à ne plus rien ménager : ils mandérent aux Anglois & aux Navarrois qui battoient la campagne du côté de la Brie, qu'ils s'approchassent de la Ville, qu'on livreroit aux uns la Porte Saint Antoine, & aux autres la porte Saint Honoré : que dés qu'ils seroient dans la Ville, tous les bons Bourgeois amis de la liberté se joindroient à eux, & qu'ils auroient bon marché des autres, qui surpris & desarmez leur abandonneroient volontiers leurs richesses immenses, pourvû qu'on épargnât leur vie & l'honneur de leurs femmes.

Suppl. de Nang Bellef. La nuit que cette horrible entreprise devoit s'executer étoit arrivée, & le Prevôt Marcel qui avoit les clefs de la Ville étoit prêt d'ouvrir aux Anglois la Porte Saint Antoine, lors que Jean Maillard Bourgeois fidéle ayant été averti de tout, l'attaqua au milieu de ses gens & lui fendit la tête d'un coup de hache. La mort du chef écarta ses partisans, Maillard monta à cheval, déploya une banniére

semée

ſemée de Fleurs-de-lis d'or & cria *Montjoye Saint Denis*; à ce cri que les François avoient accoûtumé d'entendre dans les combats, quantité de Bourgeois ſe raſſemblérent au tour de lui; ſa troupe groſſit en un moment, & même la plûpart des conjurez s'y joignirent & furent les premiers à crier : *Vive le Régent.* Maillard marcha auſſi-tôt vers la Porte Saint Honoré & diſſipa une autre troupe de conjurez qui vouloient l'ouvrir aux ennemis; le lendemain il fit couper le col à Ronſac Echevin & à quelques autres factieux, & deux Conſeillers du Parlement furent députez de la part de la Ville au Régent pour le prier d'y revenir & de pardoner à un grand peuple, qui ſans raiſonner avoit ſuivi les guides trompeurs qui le conduiſoient : le Régent qui étoit ſatisfait par la mort des principaux coupables, accorda à la Ville une amniſtie générale & y fit ſon entrée le quatriéme d'Août ſuivi du Maréchal d'Andrehan qui étoit depuis peu revenu d'Angleterre, où il avoit toûjours été priſonnier depuis la bataille de Poitiers. Jamais peuple ne montra tant de joye que fit celui de Paris en revoyant ſon Prince légitime : ce n'étoit qu'acclamations continuelles, on fit des feux de joye par toute la Ville, les marchez ſe tinrent à l'ordinaire dés le lendemain, les boutiques furent ouvertes & tout parût tranquile. Le Régent alla loger au Louvre, où l'on reporta fidélement preſque tout ce qui avoit été enlevé pendant la ſédition.

Quelque temps aprés le Régent alla aſſiéger Melun, dont la garniſon compoſée d'Anglois *Hiſtoire de Ber-*

trand du Guesclin. p. 79.

glois & de Navarrois, faisoit tous les jours des courses jusqu'aux portes de Paris. La Reine de Navarre s'y étoit enfermée, & le Basque de Mareüil en étoit Gouverneur. Le Régent n'avoit pas le temps de faire un siége dans les formes, il ordonna que chacun se fournit d'échelle pour donner le lendemain un assaut général, ses ordres furent executez : la foiblesse qui lui restoit encore de sa derniére maladie l'empêcha de combattre de la main, mais il voulut au moins être témoin du courage de ses soldats, & se mit sur une hauteur, d'où il pouvoit observer l'attaque. Elle se fit à la pointe du jour, & les assiégez animez par la presence de la Reine de Navarre se défendirent en desespérez. L'assaut avoit déja duré plusieurs heures sans que l'ardeur des soldats se fût ralentie, lors que le Régent vit un Chevalier s'avancer fiérement vers la muraille, y poser son échelle, & se couvrant de son écu monter aux ennemis à travers les fléches, les pierres & les huilles boüillantes. Il lui vit faire de si grands efforts, qu'il voulut sçavoir le nom d'un si brave homme pour lui donner une récompense proportionnée à son courage ; on lui dit que c'étoit un Chevalier Breton nommé Bertrand du Guesclin ; ce nom déja fameux dans les guerres de Bretagne redoubla l'attention du Régent, mais un moment aprés il vit le Chevalier tomber du haut de son échelle presque accablé sous une grêle de pierres, il envoya aussi-tôt à son secours ; on le trouva blessé en plusieurs endroits, on le porta dans la tente du Maréchal de Normandie, le Régent

gent le fit penser par ses Chirurgiens, & dans la suite il le retint à son service, & lui donna le Gouvernement de Pontorson avec de bons appointemens. Le lendemain les assiégez qui avoient perdu beaucoup de monde à l'assaut capitulérent, la Reine de Navarre sortit de la Ville, & les troupes du Régent y entrérent.

Le Roi de Navarre voyoit par-là tous ses grands projets évanouïs, il apprenoit que le Régent se fortifioit tous les jours, & que l'exemple de la Ville de Paris avoit fait rentrer dans le devoir les Villes les plus considérables du Royaume; mais au lieu d'y rentrer lui-même, il s'irritoit contre la fortune, & par les conseils du Prince Philippe son frere encore plus méchant que lui, il résolut de lever le masque tout à fait, & de faire la guerre sans plus rien ménager; il l'envoya déclarer au Régent, pilla S. Denis, & reprit Melun, tandis que son frere faisoit des courses du côté de Mante & de Meulan.

Bertrand du Guesclin avoit surpris Mante depuis peu : il avoit fait prendre des habits de vigneron à cinquante de ses soldats, qui s'étant saisis d'une porte sans que les habitans se défiassent d'eux, avoient donné le temps au reste des troupes d'arriver & de se rendre maîtres de la Ville. Meulan lui avoit coûté plus de peine & de temps, & la garnison de Navarrois qui étoit dedans, ne s'étoit renduë qu'aprés que la principale tour avoit été renversée. Du Guesclin l'avoit fait miner; ses mineurs aprés avoir creusé sous les bâtimens de la tour les soûtinrent d'abord par de

gran-

grandes piéces de bois bien enduittes de poix & d'autres matiéres combustibles, & le feu qu'ils y mirent en suite, ayant brûlé les bois, la tour se trouva tout d'un coup en l'air & s'écroula. Ces deux Villes étoient importantes & couvroient Paris. Les Parisiens ne laissérent pas d'être incommodez des courses du Prince Philippe de Navarre, & ne sçachant comment s'en vanger, ils allérent en foule au Palais, où le Chancelier de Navarre étoit prisonnier, le prirent, le dépoüillérent, le traînérent tout nud par les ruës, & enfin le jettérent dans la riviére.

Ce n'étoit pas seulement aux environs de Paris qu'on faisoit la guerre, la Normandie, la Champagne & la Picardie étoient pleines de Navarrois ou de gens qui en prenoient le nom pour piller impunément. Pequigni Gouverneur d'Artois étoit plus attaché que jamais au service du Roi de Navarre, il avoit gagné quelques Bourgeois d'Amiens qui devoient lui ouvrir une porte : il s'y rendit à l'heure marquée & entra dans la Ville, mais il n'en fût pas maître pour cela : les Bourgeois, qui dans ces temps de guerres civiles étoient tous armez & aguerris, se barricadérent dans les ruës & se défendirent avec grand courage, ils eussent pourtant été forcez par des troupes réglées qui les poussoient pied à pied, si le Connétable de Fiennes n'étoit venu à leur secours : il étoit en garnison à Corbie, & avoit été averti de l'entreprise de Pequigni, il marcha toute la nuit avec toutes les troupes qu'il pût ramasser, chargea les Navarrois déja fatiguez de la résistan-

ce des Bourgeois d'Amiens, & les défit à plate coûture. L'Evêque de Laon qui avoit trop offensé le Régent pour se raccommoder avec lui, voulut dans le même temps livrer sa Ville aux Navarrois; mais sa trahison ayant été découverte, il se retira auprés du Roi de Navarre.

La France ainsi divisée n'étoit guéres en état de résister aux Etrangers, & cependant la tréve avec l'Angleterre étoit expirée, & le Roi Edoüard avoit fait de grands préparatifs pour recommencer la guerre; cela obligea le Roi Jean, qui d'un autre côté s'ennuyoit d'être en prison, à faire la paix & à promettre au Roi d'Angleterre de lui céder en toute souveraineté les Duchez de Normandie & de Guienne, la Zaintonge, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Périgord, le Limousin & le Comté de Ponthieu avec les Villes de Calais, de Guines & de Boulogne. Il promit encore quatre millions d'écus d'or fin de la monnoye du Roi Philippe de Valois, & s'obligea de faire livrer aux Anglois les Places de Roüen, de Caën, de Vernon, du Pont de l'Arche & de la Rochelle, avant qu'on le mît en liberté, de permettre au Duc de Bretagne de prêter foi & hommage au Roi d'Angleterre, & de donner dix grands Seigneurs en ôtage pour l'entiére execution du traité. Il signa tous ces articles, tant il avoit envie de revoir la France, & chargea l'Archevêque de Sens, & les Comtes de Tancarville & de Dammartin de les porter à Paris pour les faire ratifier par les Etats Généraux. Le Régent les fit assembler, on fit la lecture

du

du Traité, & tout d'une voix on le rejetta comme injurieux à la Nation Françoise, tous les Députez protestant qu'il faloit faire une bonne guerre & obliger par-là les Anglois à se réduire à des conditions raisonnables. Il arriva aussi que le Roi de Navarre dans le temps qu'il étoit le plus animé contre le Régent, rentra tout d'un coup en lui-même, & fit la paix de bonne foi : l'injustice du Roi d'Angleterre qui vouloit démembrer le Royaume de France, le piqua : il crût d'ailleurs qu'Edoüard ne lui pardonneroit jamais d'avoir dit dans sa harangue aux Parisiens, qu'il n'avoit aucun droit à la Couronne, & fit son accommodement par l'entremise du Cardinal d'Urgel, se contentant des Places qui lui appartenoient légitimement & de l'amnistie pour tous ceux qui avoient suivi son parti. Philippe de Navarre qui étoit encore plus méchant & plus ambitieux que lui, disoit qu'on avoit ensorcelé son frere : il ne voulut point être compris dans le Traité, & se retira à Saint Sauveur-le-Vicomte en basse-Normandie, où les Anglois avoient garnison.

Dés que le Roi de Navarre eût signé la paix à Vernon, il alla à Melun pour voir la Reine sa femme & les deux Reines de France dont l'une étoit sa tante & l'autre sa sœur : elles s'y étoient retirées depuis quelque temps, y croyant être plus en repos & plus en sureté qu'à Paris, où le peuple ne gardoit pas toûjours le respect qu'il devoit à leur dignité & à leur vertu.

Il vint en suite à Paris voir le Régent, & parût

parût ſe réconcilier ſincérement avec lui; mais il n'oſa y amener l'Evêque de Laon qui étoit en horreur à tout le monde, chacun le regardant comme l'auteur des guerres civiles. On voyoit tous les jours les deux Princes enſemble, & le Régent qui étoit de bon naturel, étoit tout prêt à rendre ſa confiance au Roi de Navarre : ce qui obligea le Roi Jean, quand il le ſçût, à s'écrier plus d'une fois : *Ha beau fils, beau fils, tu te fies au Navarrois, qui en méneroit au marché cent tels que toi.*

Ann. de France. Cron. de S. Denis.

Fin du ſecond Livre.



SOM-

SOMMAIRE DU TROISIE'ME LIVRE.

I. *Le Roi d'Angleterre entre en Champagne avec une grande Armée : aſſiége Reims : léve le ſiége, & ſe vient camper à deux lieuës de Paris.* II. *Le Régent fait propoſer la paix au Roi d'Angleterre, qui aprés l'avoir refuſée avec fierté, nomme tout d'un coup des Plénipotentiaires.* III. *Le Traité ſe fait à Bretigni, Articles du Traité.* IV. *Le Roi Jean eſt amené à Calais pour commencer l'execution du Traité. La paix y eſt publiée, les ôtages livrez aux Anglois.* V. *Les deux Rois ſe ſéparent : Edoüard repaſſe en Angleterre : Jean revient à Paris.* VI. *Difficultez dans l'execution du Traité. Guerre des Tard-venus.* VII. *Mort du Duc de Bourgogne : le Duché de Bourgogne rëüni à la Couronne.* VIII. *Le Roi défend les duels & les guerres particuliéres : il donne le Duché de Bourgogne en appanage au Prince Philippe ſon quatriéme fils.* IX. *Il va à Avignon : mort du Pape Innocent VI. Election d'Urbain V. Le Roi prend la Croix, & eſt déclaré Généraliſſime de l'Armée Chrêtienne contre les Infidéles.* X. *Le Roi contre l'avis de ſon Conſeil retourne en Angleterre, & y meurt. Ses bonnes & ſes mauvaiſes qualitez.*

HIS-



HISTOIRE DU ROI JEAN.

LIVRE TROISIEME.

LE Roi d'Angleterre ayant sçû que les Etats Généraux du Royaume de France n'avoient pas voulu ratifier le Traité qu'il avoit fait avec le Roi Jean, se prépara à la guerre, & resserra son prisonnier dans la Tour de Londres, ne lui donnant plus aucune liberté, afin que ses Sujets eussent pitié de l'état où il étoit, & accordassent tout ce qu'on leur demandoit pour l'en delivrer. Il envoya lever des troupes en Flandre & en Allemagne, fit équiper une grande flotte, amassa de tous côtez des armes, & des vivres, fit fondre de l'artillerie, & donna ordre à toute la Noblesse de son Royaume de se trouver à certain jour à Douvre pour passer en France, dont ses victoires précédentes lui faisoient regarder la conquête comme une chose possible. I. 1359.

Ce fut la veille de la Toussaints qu'il aborda à Calais avec la plus belle armée qui fût jamais sortie d'Angleterre. Il n'avoit pû partir plûtôt, & avoit envoyé devant le Duc de Lancastre avec quelques troupes se joindre aux Princes de la basse-Allemagne ses alliez qui l'attendoient à Calais depuis trois mois, & qui s'impatientoient de ne point entrer en action. Lancastre les mena piller les environs de Saint Omer, de Bethune, d'Arras & de Péronne, n'osant & ne voulant pas s'attacher à des siéges de places, qui les auroient arrêté long-temps.

Quand toutes les troupes d'Angleterre eurent débarqué, & se furent un peu rafraîchies, Edoüard en entrant dans le Païs ennemi, les disposa en ordre de bataille. Le Comte de la Marche Connétable d'Angleterre menoit l'avantgarde composée de mille Archers, & de cinq cens Chevaliers suivis chacun de vingt ou trente Ecuyers : le Roi venoit ensuite accompagné de cinq mille Archers & de trois mille hommes d'armes : l'artillerie & les bagages suivoient, qui faisoient plus de huit mille charettes chargées de bleds, de moulins à bras, de chairs salées & d'autres provisions absolument nécessaires dans un Païs ruïné par la guerre, & qui n'avoit point été labouré depuis trois ou quatre ans. Les Pionniers marchoient devant les charettes pour accommoder les chemins : enfin à la queuë de tout étoit le Prince de Galles accompagné des Princes Leonnel, Jean & Edmond ses freres, qui faisoient briller dans leurs yeux l'ardeur d'aprendre la guerre sous

un

un si grand maître. Il commandoit deux mille hommes d'armes & quatre mille Archers : les Historiens ne marquent point le nombre des simples Fantassins, dont on ne faisoit pas grand cas en ce temps-là.

Le Régent qui étoit informé par ses espions de ces grands préparatifs, vit bien qu'il ne mettroit jamais sur pied une armée capable de tenir tête au Roi d'Angleterre, outre que la mémoire encore fraîche des malheureuses journées de Cressi & de Poitiers ôtoit aux François l'envie de donner des batailles : il prit le parti de bien munir ses Places de troupes & de vivres, & d'y mettre des Gouverneurs habiles & fidéles, laissant la campagne libre aux Anglois, dont la prodigieuse armée manquant de fourages, se détruiroit d'elle-même. Il fit entrer le Connétable de Fiennes dans Amiens, le Comte de Saint Paul dans Arras, Renti dans Bapaume, & Baudoin Dannequin grand Maître des Arbalétriers dans Saint Quentin. Il envoya en même temps sa flotte sur les côtes d'Angleterre pour faire diversion : les Normands y mirent pied à terre, & prirent d'assaut la Ville de Winkelsei, où ils firent de grandes cruautez.

Cependant le Roi d'Angleterre s'avançoit avec autant de diligence qu'une si grosse armée le pouvoit permettre : il passa auprés de Bapaume, traversa tout l'Artois, & vint dans le Cambresis faire reposer ses troupes, que l'hyver, les pluyes & les mauvais chemins avoient déja fort fatiguées : il n'y demeura que quelques jours, & vint mettre le siége devant Reims. Il en avoit formé le des-

ſein avant que de partir d'Angleterre dans la pensée de s'y faire ſacrer avec la ſainte Ampoule qui avoit ſervi au baptême de Clovis, perſuadé qu'aprés cela les François ne feroient plus aucune difficulté de le reconnoître pour leur Roi : mais il trouva la Ville en état de ſoûtenir un long ſiége, l'Archevêque Jean de Craon étoit homme de réſolution, & avoit de bonnes troupes ; les Anglois furent cinq ou ſix ſemaines devant la Place, & ne l'attaquérent que mollement : la ſaiſon déja fort avancée faiſoit mourir tous les chevaux, & les Soldats ne ſongeoient qu'à piller le Païs pour ſubſiſter.

1360. Au commencement de l'année 1360. Edoüard leva le ſiége de Reims, qui n'avoit été proprement qu'un blocus, paſſa par Châlons, côtoya Bar ſur Aube & Troye, & vint à Tonnere qu'il prit d'aſſaut. C'étoit plûtôt un voyage de plaiſir qu'une guerre, il ne trouvoit aucune réſiſtance parce qu'il n'attaquoit pas les groſſes Villes : il avoit à ſa ſuite des chiens & des oiſeaux, & pendant que ſes troupes pilloient les Villages, il chaſſoit toute la journée auſſi tranquillement qu'il eût pû faire aux portes de Londres. Le Duc de Bourgogne lui envoya deux cens mille francs pour racheter ſon Païs du pillage. Enfin las de voyager, & voyant bien que ſon Armée dépériſſoit ou par les fatigues de la ſaiſon, ou parce que le Soldat riche deſertoit, il prit le chemin de Paris, & ſe vint camper au Bourg la Reine.

II. Le Régent étoit dans Paris avec tout ce qu'il avoit pû ramaſſer de troupes, & quoi que

que le Roi d'Angleterre l'envoyât défier par un Hérault & lui demander la bataille, il se tint sagement derriére ses murailles, sçachant bien qu'on ne l'y forceroit pas.

D'autre côté le Roi de Navarre toûjours infidéle, toûjours le même avoit recommencé la guerre, & s'étoit saisi de quelques Places en Normandie, & à son exemple plusieurs grands Seigneurs s'étoient cantonnez dans les Provinces, chacun voulant profiter du desordre général. Le Régent se voyoit hors d'état d'y apporter aucun remédе. Il n'avoit point d'argent, personne ne vouloit contribuër, chacun croyoit avoir besoin du sien, & le gardoit : les Ecclésiastiques qui jusqües-là avoient fait de grands efforts, étoient à bout, les Eglises avoient été abattuës en bien des endroits, les Abbayes brûlées, & si les Gentilshommes quittoient de temps en temps leurs maisons pour venir au secours de leur Prince, ils ne pouvoient pas être long-temps en campagne faute d'argent, & étoient obligez à retourner chez eux, où leurs femmes & leurs enfans les appelloient pour les défendre contre la violence du Soldat.

Toutes ces considérations obligeoient le Régent à souhaiter la paix, & dés que l'Abbé de Cluni & le Général des Jacobins alors Légats du Pape eurent fait consentir le Roi d'Angleterre à une conférence, le Régent donna plein pouvoir de traiter au Connétable de Fiennes, à Guillaume de Montaigu Chancelier de France, & à Pierre le Maingre dit Boucicaut Maréchal de France, qui s'assemblérent

blérent pour cela avec le Duc de Lancaſtre, les Comtes de Northamton, & de Warvic, Jean Chandos, & Jean de Mauni Plenipotentiaires d'Angleterre. Ils ne pûrent jamais convenir de rien, les Anglois demandant trop, & les François ne voulant pas donner aſſez. Le Roi d'Angleterre qui avoit parcouru la France, & l'avoit pillée ſans que perſonne oſât ſe preſenter devant lui, ſe croyoit en état de donner la Loi : il l'avoit donnée depuis peu au Roi d'Ecoſſe ſon priſonnier, & ne l'avoit mis en liberté qu'à condition de lui prêter foi & hommage pour le Royaume d'Ecoſſe, & de lui payer cinq cens mille Nobles d'Angleterre pour ſa rançon : l'état heureux de ſes affaires, & la foibleſſe de ſes ennemis lui perſuadoit qu'il étoit en droit & en pouvoir d'impoſer au Roi de France des conditions auſſi dures. Il ſe voyoit aux portes de Paris avec une grande armée accoûtumée à vaincre : les Païſans s'étoient retirez dans les groſſes Villes, qui commençoient à ſouffrir, & à murmurer : les peuples demandoient la paix à quelque prix que ce fût, il le ſçavoit, & s'imaginoit que toutes les Villes par deſeſpoir & par néceſſité lui ouvriroient bien tôt les portes, & ſe ſoûmettroient à un Prince, qui pouvoit dans un moment rétablir par tout la tranquilité & l'abondance. Ses quatre enfans dans la plus vive jeuneſſe avides de gloire, ne demandoient que les occaſions d'en acquérir, & tous ſes Capitaines ne pouvant faire fortune que dans la guerre, le flatoient de la conquête du plus beau Royaume de l'Europe. Il n'y avoit que

le

le Duc de Lancaſtre ſon couſin qui lui conſeilloit de faire la paix : il lui repreſentoit que la fortune eſt inconſtante, que ſes ſoldats avoient toûjours vaincu, mais qu'ils n'étoient pas invincibles, qu'il l'avoit éprouvé devant Reims : que ſi les François ſembloient avoir perdu leur ancien courage, il leur reviendroit au premier bon ſuccés, & que quand il n'auroit rien à craindre de leurs épées, la peſte pouvoit ruïner en peu de temps la plus belle armée du monde : qu'il ſe voyoit au milieu de la France, au milieu d'un monde d'ennemis, qui étonnez du bruit de ſon nom, ſembloient immobiles aux malheurs de leur patrie : qu'il n'attendît pas que le deſeſpoir les réveillât, & leur fît ſentir leurs forces, qui étoient encore plus grandes que les ſiennes. *Fr. 1. vol.*

De ſi ſages conſeils ne firent aucune impreſſion ſur l'eſprit indomptable du Roi d'Angleterre : il perſiſta dans ſes prétenſions chimériques, & ne trouvant plus à faire ſubſiſter ſon armée auprés de Paris, dont il avoit ruïné tous les environs, il prit le chemin de Montleheri & de Chartres, réſolu d'aller paſſer l'été dans les Provinces le long de la Loire, où il remettroit ſes troupes de toutes les fatigues paſſées. Il étoit campé dans une grande campagne à la vûë de Chartres, lors qu'il s'éleva tout d'un coup un orage épouvantable, le tonnere, les vents & la grêle ſe firent entendre d'une maniére effroyable, & tous les Anglois crûrent être arrivez au dernier moment de leur vie ; les tentes furent abbatuës, les hommes & les chevaux

tuez. Edoüard au milieu de la desolation publique crût sentir la main de Dieu appesantie sur lui, & se reconnoissant coupable de toutes les miséres qui affligeoient la France, puis qu'il lui pouvoit donner la paix, & qu'il ne le faisoit pas, il se tourna vers l'Eglise de Nôtre-Dame de Chartres, dont il voyoit les clochers, & promit à Dieu en adressant sa priére à la sainte Vierge de se rendre aux propositions raisonnables que le Régent lui avoit fait faire. Aussi-tôt l'orage cessa, on vit le Soleil; & tout parût aussi tranquille que le jour d'auparavant.

Fr. 1. v. f. 109.

1360. Le Roi d'Angleterre manda aux Légats du Pape qu'il alloit envoyer ses Plénipotentiaires à Bretigni petit Village à une lieuë de Chartres, & que le Régent y pouvoit envoyer les siens. Ils ne furent pas long-temps à s'y rendre, & le premier jour de Mai ils commencérent leurs conférences qu'ils achevérent le 8. Les Plénipotentiaires de France étoient l'Evêque de Beauvais, le Comte de Tancarville, le Maréchal de Boucicaut, les deux freres de Montmorenci, le Premier Président du Parlement, deux Chanoines de Nôtre-Dame de Paris, & Jean Maillard Bourgeois de Paris qui étoit devenu fameux depuis qu'il avoit sauvé la Ville, en tuant le Prevôt des Marchands Marcel. Le Roi d'Angleterre y avoit envoyé le Duc de Lancastre, les Comtes de Northamton, de Warvich & de Suffolk, le Captal de Buch, Jean Chandos & Gautier de Mauni, qui pendant toute la guerre s'étoient fort distinguez. Le Traité se fit au nom des deux fils aînez des

deux

deux Rois ; le Dauphin Régent du Royaume avoit toute l'Autorité pendant la prison du Roi son Pere, & le Roi d'Angleterre voulut faire honneur au Prince de Galles, dont les services méritoient bien cette distinction, puis qu'ayant gagné la bataille où le Roi Jean avoit été pris prisonnier, il sembloit assez juste qu'il réglât les conditions de sa liberté.

Les principaux Articles du Traité furent, *que le Roi d'Angleterre & ses Successeurs auroient en toute Souveraineté le Poitou avec les fiefs de Thoüars & la Terre de Belleville, la Zaintonge, l'Angoumois, l'Agenois, le Perigord, le Limousin, le Rovergue, le Querci, la Ville de la Rochelle, & toute la Guienne, dont les Seigneurs particuliers, comme les Comtes de Foix, d'Armagnac & de Lisle, seroient tenus de lui faire hommage : qu'il auroit en Picardie les Comtez de Ponthieu & de Guines avec la Ville de Boulogne : que le Roi Jean lui céderoit aussi à perpétuité la Ville de Calais & son territoire, & que pour sa rançon il payeroit trois millions d'écus, les deux écus passant pour un Noble d'Angleterre, sçavoir six cens mille à Calais dans quatre mois & quatre cens mille par an jusqu'à l'entier payement, moyennant quoi le Roi d'Angleterre renonceroit à toutes ses prétensions sur la France : que les deux Rois joindroient leurs offices pour accommoder les Comtes de Blois & de Montfort, qui disputoient depuis si longtemps le Duché de Bretagne, sans toutefois les secourir d'hommes ni d'argent : que le Comte de Montfort rentreroit en possession de toutes les terres qu'on lui avoit confisquées en France,*

III. *Traité de Bretigni MS. du Roi.*

& qu'il feroit hommage au Roi Jean du Comté de Montfort, de Nevers, de Retel & d'Aveines : que le Roi d'Angleterre pourroit disposer pour cette fois seulement des biens de Geoffroi de Harcour en faveur de qui il lui plairoit : que le Roi Jean renonceroit à l'alliance du Roi d'Ecosse, & le Roi d'Angleterre à celle des Flamans: que le Pape & le Collége des Cardinaux confirmeroient le traitté : que tous les Pairs de France donneroient chacun en particulier un écrit signé d'eux & scellé de leurs sceaux, par lequel ils promettroient & jureroient de le faire executer autant qu'il seroit en leur pouvoir : qu'on donneroit de part & d'autre une amnistie générale : que le Roi de Navarre & le Prince Philippe son frere y seroient compris, & que pour sureté de l'execution, le Roi Jean donneroit quarante ôtages, dont les deux Rois conviendroient à leur entrevûë à Calais, d'où le Roi ne pourroit partir & rentrer dans son Royaume, que les Anglois ne fussent en possession du Comté de Guines & de la Rochelle & qu'ils n'eussent touché les six cens mille écus.

1360. Le Régent signa & ratifia le traitté à Paris le 10. Mai & jura sur l'Evangile & devant le précieux corps de nôtre Seigneur de l'executer en toutes ses parties, le Roi d'Angleterre y envoya six Chevaliers pour en être témoins: le Prince de Galles le jura aussi à Louviers en Normandie le 16. du même mois, & en donna un acte en bonne forme, qui commence par ces mots, *Edoüard aîné fils au noble Roi de France & d'Angleterre, Prince de Galles, Duc de Cornoüailles & Comte de Cestres, &c.* Et dans la suite les Pairs de France donnérent chacun leur écrit, ainsi qu'il paroît

Traité de Bretigny M S. du Roi.

par

par celui de l'Evêque de Châlons qui est en Latin, & que j'ai traduit mot à mot.

A Tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Archambaut par la miséricorde de Dieu Evêque de Châlons : SALUT en nôtre Seigneur. Que tous ceux qui verront le present écrit sçachent que nous sommes prêts à garder le traité de paix fait entre le Roi de France nôtre Seigneur & le Roi d'Angleterre : nous jurons de bonne foi que nous le garderons & le ferons garder par nos Sujets autant qu'il sera en nôtre pouvoir à l'égard de tous ceux qui y ont ou y peuvent avoir intérêt. En témoin de quoi nous avons fait apposer nôtre grand Sceau aux presentes Lettres. Donné en nôtre maison de Sarri le dernier jour de Mars 1361.

Dés que le traité eut été signé, on publia une tréve jusqu'à-ce qu'il eut été ratifié par les deux Rois, & tous actes d'hostilité cessérent de part & d'autre. Aussi-tôt le Roi d'Angleterre reprit le chemin de Calais, d'où il repassa à Londres. Il commença à executer le traité & fit sçavoir au Roi Jean qu'il pouvoit se disposer à retourner en France. Ce Prince qui sçavoit la misére du Royaume, & qui craignoit que faute d'argent les Anglois ne le retinssent à Calais, écrivit aussi-tôt la Lettre qui suit. IV.

DE PAR LE ROI.

Ext. de la Ch. des Comptes C. D.

LES Gens de nôtre Chambre des Comptes à Paris. Pour ce que toûjours avez dit, si comme nous avons entendu que vous étiez desirans de nôtre delivrance & de nôtre revenüë en nôtre Royaume; Sçavoir vous faisons que aprés nôtre depart de Londres, & que nôtre frere le Roi d'Angleterre & nôtre sœur la Royne nous ont grandement honorez, & nôtre neveu le Prince nous a tenu compagnie & tiendra jusques à Douvres, & nous partons aujourd'hui de Cantorberi & entendons être à Calais Lundi prochain ou Mardi au plus tard, si ne tiendra que au payement de la somme que vous sçavez que nous devons payer, avant que de nous en aller delivrez à plain; pourquoi nous vous mandons & prions que vous nous montrez de fait en ce cas le desir que vous disiez avoir de nôtre revenüë en pourchassant le plus diligemment que vous pourez de toutes parties le subside que nous ont promis des bonnes Villes, qu'il nous soit envoyé par leurs mains, afin qu'il ne soit converti à autre paye qu'à nôtre delivrance, car à ce fait de nécessité prouverons nous nos vrais amis. Donné à Cantorberi le 5. Juillet 1360.

Le Roi partit le même jour de Cantorberi & arriva à Calais le 8. Juillet. Il n'y trouva aucune nouvelle du Régent, & ayant peur qu'on ne l'y laissât long-temps, il écrivit dés le lendemain la Lettre suivante.

DE PAR LE ROI.

Les Gens de la Chambre de nos Comptes. Nous vous avons plusieurs fois mandé, écrit & prié que vous mettez tant de peine & diligence que vous sçaurez & pourez pour nôtre nécessité, que vous sçavez si grande à nôtre delivrance & encore ce que vous écrivons & vous en prions, car sçachez que nous sommes venus à Calais le 7. jour de ce mois de Juillet, & ne tendra nôtre pleine delivrance pour nous en aller, fors que au payement de six cens mille écus, dont autrefois vous avons écrit. Item envoyez-nous tantôt en un rolet le nom des Villes, & à quelles sommes elles sont imposées & des persones singuliéres, & les sommes de ceux qui singuliérement nous font prêt à nôtre besoin, & avec ce nous récrivez ce que bon vous semblera à récrire sans aucun délai donné à Calais le 9. jour de Juillet. 1360. *Ext. de la Ch. des Comptes C. D.*

Dés que la nouvelle vint à Paris, que le Roi étoit arrivé à Calais, le Régent alla à Boulogne pour tâcher de le revoir aprés une si longue captivité. On trouva des moyens pour cela, le Régent passa à Calais, & les deux enfans cadets du Roi d'Angleterre demeurérent à Boulogne en ôtages; trois mois s'écoulérent avant qu'Edoüard pût venir à Calais pour donner la derniére main au traité de paix. Le Roi pendant ce temps-là donnoit ordre autant qu'il pouvoit aux affaires les plus pressées, & comme le Prince Loüis son *Ext. de la Ch. des Comptes C. c. f. 254.*

ſon ſecond fils s'étoit offert de bonne grace à demeurer en ôtage en Angleterre juſqu'à l'entiére execution de la Paix, il voulut l'en récompenſer, & lui donna en appanage le Comté d'Anjou & celui du Mans, aux conditions ordinaires de reünion à la Couronne au defaut d'enfans mâles. Enfin aprés s'être long-temps fait attendre, le Roi d'Angleterre arriva à Calais au commencement du mois d'Octobre. Les deux Rois ratifiérent le traité fait par leurs enfans, & le jurérent ſur l'Evangile, & devant le S. Sacrement : ils allérent à la Meſſe enſemble, & n'allérent point à l'offrande par déférence l'un pour l'autre ; & quand on leur apporta la paix à baiſer, aprés s'être fait de mutuelles civilitez au lieu de baiſer la paix ils s'embraſſérent tendrement. Auſſi-tôt les Hérauts de France & ceux d'Angleterre publiérent la Paix entre les deux Nations, & l'on donna de part & d'autre de grandes marques de réjouïſſance. Le même ſoir le Roi d'Angleterre donna à ſouper au Roi de France, qui fut ſervi à table par les Princes d'Angleterre.

Le lendemain vingt-ſeptiéme Octobre on
1360. paya aux Anglois ſix cens mille écus, qui dans la miſére publique n'avoient pas été amaſſez ſans peine : il avoit falu pour cela ſacrifier la Princeſſe Iſabelle fille du Roi à Jean Galeas premier Duc de Milan, qui donna une partie de cet argent pour épouſer une fille de la Maiſon de France, ſçachant bien que dans un autre temps il n'étoit ni d'aſſez bonne Maiſon, ni aſſez bien établi dans ſon nouvel Etat pour aſpirer à une ſi grande alliance.

liance. On ne laissa pas de donner à la Princesse pour sa dot le Comté de Vertus en Champagne.

On convint en même temps des ôtages, qui furent Louïs Duc d'Anjou, & Jean Comte de Poitiers enfans du Roi, & le Duc d'Orleans son frere, le Duc de Bourbon Grand Chambrier de France, le Comte d'Alençon, & le Compte d'Etampe Prince du Sang, les Comtes de Blois, de Saint Paul, de Harcour, de Valantinois, de Forez, de Vandôme & de Vantadour, le Dauphin d'Auvergne, & les Sires de Montmorenci, de Saint Venant, de Hangest, de Craon, de Ligni, de Garanciéres, & de Coussi. Le Roi d'Angleterre voulut avoir encore quatre Bourgeois de Paris & deux Bourgeois de chacune des Villes de Roüen, Reims, Caën, Compiégne, Chartres, Bourges, Orleans, Tours, Lion, Toulouse, Troyes, Châlons, Amiens, Beauvais, Arras, Tournai, Saint Omer, Lisle, & Doüai, afin que toutes les grosses Villes du Royaume fussent engagées à presser le Roi d'executer le traité de Paix. Le Roi ne voulut jamais donner pour ôtage le Prince Philipe le dernier de ses enfans, qui seul ne l'avoit point abandonné à la bataille de Poitiers, le compagnon & l'unique consolation de sa captivité; il l'aima jusqu'à la mort avec la tendresse qu'il méritoit, & lui donna la Touraine, qu'il érigea en sa faveur en Duché Pairie ; & pour consoler le Comte de Poitiers son troisiéme fils qui n'étoit pas trop aise d'aller en ôtage en Angleterre, il augmenta son appanage, & lui donna le Berri, qu'il érigea aussi en Duché & Pairie.

Quand

V. Quand tout eut été arrêté & executé autant qu'on le pouvoit, les deux Rois se séparérent avec de grands témoignages d'estime & d'amitié l'un pour l'autre, & le Roi Jean sortit de Calais. Il voulut aller à pied jusqu'à l'Eglise de Nôtre-Dame de Boulogne, où il avoit fait un vœu, & y fut accompagné par le Prince de Galles, qui pendant sa prison lui avoit toûjours rendu de grands respects. Aprés avoir fait ses dévotions à Boulogne, il alla à Hedin, où il commença à régler sa Maison, & en donna le soin à six Maîtres des Requêtes, & à six Maîtres des Comptes. Il s'arrêta plus d'un mois à Amiens, & vint à S. Denis au commencement de Décembre : le Roi de Navarre l'y vint trouver, le salua devant le grand Autel de l'Eglise, & promit de lui être fidéle à l'avenir. Le Roi le prit par la main & le mena dîner avec lui.

Nic. Gilles. Ann. de France.

Quelques jours aprés, le Roi fit son entrée à Paris ; toutes les ruës étoient tenduës de riches tapisseries, les Echevins de la Ville portoient sur sa tête un poële de drap d'or, & tout le monde s'efforçoit à lui faire des presens : on sçavoit assez que ses finances étoient épuisées : les Bourgeois lui donnérent pour mille marcs de vaisselle d'argent. Il alla d'abord au Parlement tenir son Lit de Justice, rétablit tous les Officiers, qui avoient été destituez pendant les guerres civiles, & approuva tout ce que le Régent avoit fait, hors les aliénations du Domaine ; il en fit publier une déclaration en ces termes.

JEAN

JEAN PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE, *Sçavoir, faisons à tous presens & à venir, que comme par importunité de requerant, & autrement, tant du temps de nôtre tres chier Seigneur & pere, dont Dieu ait l'ame, comme de nôtre temps, en ensuivant les traces de nos devanciers Rois de France, qui toûjours ont été abandonnez à donner & octroyer liberalement plusieurs grandes Noblesses & Seigneuries, rentes & revenus, qui étoient du domaine Royal & propre héritage du Royaume & Couronne de France, ayant été donnez, tant à héritage comme à vie & à volonté à plusieurs personnes, qui ne dûssent pas prendre ne recevoir tels dons excessifs, &c. Et ce cas par grande & meure déliberation de nôtre Conseil, de nôtre autorité Royalle, & certaine science avons rapellé, & rapellons par la teneur de ces presentes lettres, iceux dons à la Couronne de France, dont ils sont issus, rejoignons & remettons du tout, excepté les choses, qui auroient été baillées à Dieu & à sainte Eglise deument sans préjudice d'autrui, ou à nos tres chiers enfans le Duc de Normandie Dauphin de Vienne, le Duc d'Anjou & du Maine, le Duc de Berri & d'Auvergne, & le Duc de Touraine pour tenir leurs Etats. Et afin que cette presente révocation & ordonnance soit parfaitement tenuë & gardée dorénavant sans enfraindre, nous voulons & commandons que ces lettres soient publiées par tout où il appartiendra, & enregistrées en la Chambre de nôtre Parlement, en la Chambre de nos Comptes, & en nôtre Tresor à Paris, & pour que ce soit chose ferme & stable à toûjours.*

Ext. de la Ch. des Comptes. R. C.

jours mais, nous avons fait mettre nôtre ſcel à ces preſentes lettres, faites & données à Paris l'an de grace mil trois cens ſoixante au mois de Décembre, Par le Roi en ſon Conſeil.

Le Roi voulut auſſi que ceux qu'il avoit nommez à des Bénéfices vacans pendant ſa priſon, en jouïſſent paiſiblement, & entre autre que Maître Pierre de la Forêt ſon tréscher & ſpécial ami (ce ſont ſes propres termes) Archevêque & Cardinal de Roüen fût mis en poſſeſſion de la Prevôté de Normandie, qui eſt une dignité dans l'Egliſe de Chartres, & que les proviſions que le Régent en auroit pû donner à d'autres demeuraſſent nulles.

VI. Cependant le Roi d'Angleterre envoya en France des Commiſſaires pour prendre poſſeſſion des terres qui lui avoient été cedées, mais il s'y rencontra de grandes difficultez. Les Comtes de la Marche, de Perigord, d'Armagnac ne vouloient point lui prêter ſerment de fidélité, & diſoient que quand ils s'étoient donnez aux enfans de Hugue Capet, ç'avoit été à condition de ne reconnoître jamais que le Roi de France. D'autre côté les Gouverneurs des places que le Roi d'Angleterre tenoit en divers endroits du Royaume n'en vouloient point ſortir, qu'on ne les payât de leurs appointemens, ou s'ils en ſortoient, c'étoit en rançonnant les Villes & en pillant la campagne. Les Navarrois n'en faiſoient pas moins que les Anglois, de ſorte que toute la France étoit pleine de ces ſoldats licentiez, que achevoient de la ruïner:

&

& comme ils virent que les peuples commençoient à leur courre ſus, ils ſe firent des chefs, & s'aſſemblérent quinze ou ſeize mille en état de ne rien craindre & de piller impunément. Ils commencérent en Champagne, prirent le Château de Joinville, où tout le Païs s'étoit retiré avec ce qu'il avoit de meilleur, paſſérent par la Bourgogne, par le Nivernois & le Beaujollois, & s'arrêtérent dans le Lionnois.

Le Roi avoit écrit pluſieurs fois au Roi d'Angleterre pour ſe plaindre qu'en pleine paix les Anglois ravageoient ſon Royaume, mais on lui répondoit toûjours que c'étoit des voleurs ſans aveu, & qu'il n'avoit qu'à les charger. Cela lui fit prendre la réſolution de lever une armée pour aller contr'eux: il en donna la commiſſion à Jaque de Bourbon ſon Lieutenant général en Languedoc: ce Prince eût bien-tôt aſſemblé dix ou douze mille hommes, & comme tous les Princes de la Maiſon de Bourbon paſſoient pour être vaillans, doux, affables, à ſon nom ſeul, toute la Nobleſſe de Dauphiné, de Provence & de Languedoc ſe trouva au rendé-vous. Il apprit que l'armée des voleurs Anglois & Navarrois étoit campée à trois lieuës de Lion, à un lieu nommé Brignais, & qu'ils s'étoient retranchez dans un poſte fort avantageux. Il alla d'abord les reconnoître, & ne les jugeant pas auſſi forts qu'ils étoient, il mépriſa des troupes ramaſſées, & les attaqua avec beaucoup de courage & de témérité.

Ces voleurs ſe faiſoient nommer les Tard-venus, voulant faire entendre que pour s'enrichir

richir en pillant la France, ils étoient venus un peu tard: ils étoient commandez par Seguin de Badefol, & par Gironnet de Pau vieux Officiers Gafcons, qui s'étoient trouvez aux batailles de Creffi & de Poitiers, & pour engager les François à les attaquer avec confiance, ils avoient caché derriére la montagne la moitié de leur Infanterie, & toute leur Cavalerie. On fe battit d'abord avec affez d'égalité, mais au milieu du combat la Cavalerie des Tard-venus ayant fait le tour de la montagne parût tout d'un coup en bon ordre, & prit en flanc l'armée Françoife, qui ne fit pas grande réfiftance. Le Général Jaque de Bourbon & fon fils, le Comte de Forez, le Comte d'Ufez & plus de cent Chevaliers de qualité furent tuez, & toute l'armée diffipée.

Une victoire fi complette mettoit les Tard-venus en état de piller telle Province qu'ils euffent voulu, n'y ayant point d'armée pour leur faire tête: ils fe féparérent en deux corps, l'un fous Badefol fe faifit du Château d'Ence entre Lion & Mâcon, & s'y fortifia pour piller à fon aife le Maconnois, le Lionnois, & le Beaujollois, & l'autre marcha vers Avignon pour y rançonner le Pape & les Cardinaux Il fe joignit à ces derniers une autre troupe commandée par un Capitaine encore plus méchant que les autres, & qui fe faifoit appeller, *l'Ami de Dieu, & l'Ennemi de tout le monde.* Ils marchérent enfemble contre le Pape, pillérent en paffant le Saint Efprit, qu'ils furprirent par une marche de vingt-cinq lieuës en vingt-

qua-

quatre heures, & allérent assiéger Avignon.

Le Pape avoit déja publié une Croisade contre les Tard-venus, & le Marquis de Montferrat grand Capitaine étoit venu à son secours. Il y avoit dans Avignon assez de troupes pour ne pas craindre d'y être forcées par des gens, qui ne faisoient jamais de siége dans les formes, mais ils ravageoient tout le Païs, & le Marquis de Montferrat rendit un grand service au Pape & à la France en les débauchant pour les mener en Italie, où il leur fit accroire qu'ils trouveroient une bien plus grande fortune. Il leur donna d'abord soixante mille florins, & les mena contre les Milanois, qu'il défit par leur moyen. Les Historiens d'Italie disent que ces Tard-venus de France apprirent l'art militaire aux Italiens, & qu'aprés avoir rendu le Marquis de Montferrat vainqueur de tous ses ennemis, ils servirent long-temps la République de Pise contre celle de Florence.

La même année au mois de Novembre 1361.
mourut Philippe Duc de Bourgogne dans son VII.
Château de Rouvre auprés de Dijon: il n'avoit que quatorze ans, & sa femme Marguerite fille du Comte de Flandre & sa présomptive héritiére n'en avoit qu'onze, de sorte qu'il fut le dernier de la premiére Maison Royale de Bourgogne venant en droite ligne de Robert Duc de Bourgogne frere cadet du Roi Henri premier. Il y avoit eu douze Ducs de cette Maison pendant trois cens trente ans, tous illustres par leurs bonnes qualitez, & principalement par leur piété.

Dés que le Roi eût été averti de sa mort, il

en-

envoya prendre possession du Duché de Bourgogne comme d'un appanage qui devoit être réüni à la Couronne, sans s'arrêter aux instances du Roi de Navarre, qui prétendoit en hériter du chef de sa grand-mere Marguerite sœur aînée d'Eude quatriéme Duc de Bourgogne : le Roi y pouvoit aussi prétendre à cause de la Reine Jeanne sa mere sœur du même Eude IV. mais comme elle étoit cadette de Marguerite, il s'en tint au droit de la Couronne, qui par une Loi inviolablement observée ne souffre point que les appanages des enfans de France tombent en quenoüille, les grands Fiefs du Royaume contractant en vertu de la Loi Salique la même qualité, que la Couronne dont ils sont membres. Les Comtez de Bourgogne, d'Artois, de Boulogne & d'Auvergne furent partagez entre les héritiers du Duc de Bourgogne. Jean de Boulogne son oncle maternel eût pour sa part les Comtez de Boulogne & d'Auvergne, & le Comte de Flandre hérita par la mort de son gendre des Comtez de Bourgogne & d'Artois du chef de sa mere Marguerite fille du Roi Philippe le Long, qui avoit épousé l'héritiére de ces deux Comtez. La fille héritiére du Comte de Flandre fût mariée dans la suite à Philippe le Hardi Duc de Bourgogne fils du Roi Jean, & lui apporta en dot les Comtez de Flandre, de Bourgogne & d'Artois, & ce fût ce mariage qui fit la grande puissance de la seconde famille Royalle de Bourgogne.

Du Tillet. Belleforest. l. 5. p. 904.

VIII. Quelque temps aprés le Roi eût envie d'aller voir le Pape à Avignon, & afin que les affaires

faires se fissent en son absence, il donna la Régence du Royaume au Dauphin, dont la fidélité & la sagesse avoient été assez éprouvées durant la derniére guerre. Il fit avant que de partir plusieurs ordonnances pour la police générale de l'Etat, & entr'autres il défendit sous de grosses peines aux particuliers de se battre en duel, & aux Seigneurs de se faire la guerre. C'étoit un grand desordre passé depuis long-temps en coûtume: les différens se vidoient plus souvent par le jugement des armes que par la sentence des Magistrats, & ces combats avoient été plus d'une fois autorisez de la presence des Rois. Le Roi Jean fit publier un Edit là-dessus, qui fut executé par les Rois ses successeurs, qui n'y dérogérent que rarement, & pour de bonnes raisons. Cet Edit dans la suite des temps sauva la vie à bien des Gentils-hommes. Le Roi n'eût pourtant pas assez d'autorité pour empêcher le Comte de Foix & le Comte d'Armagnac de se faire la guerre: c'étoit les deux plus grands Seigneurs de Gascogne, & toute la Province avoit pris le parti de l'un ou de l'autre. Leurs troupes se rencontrérent auprés de Launac, & quoi que le Comte d'Armagnac fût & soldat & Capitaine, il ne pût soûtenir les efforts de Gaston Phebus, qui le prit prisonnier & lui fit payer une grosse rançon.

Cependant le Roi accompagné d'une grande troupe de Seigneurs étoit allé en Bourgogne, & aprés en avoir visité toutes les Villes & fait quelques ordonnances pour le bien de la Province, il s'étoit rendu aux

priéres

priéres des Bourguignons, qui étoient accoûtumez à voir leurs Princes, & leur avoit donné pour Duc Philippe ſon quatriéme fils par lettres patentes dattées du ſixiéme Septembre à Germigni ſur Marne: il y déclare que deſirant, autant qu'il eſt en lui ſoulager les miſéres de ſes ſujets du Duché de Bourgogne, que les guerres paſſées avoient preſque ruïnez, il leur veut donner un Prince pour les bien gouverner: que ſe reſſouvenant des grands & agréables ſervices, que ſon trés-cher & quatriéme fils Philippe Duc de Touraine lui a rendus en tant d'occaſions, & principalement à la bataille de Poitiers, où dans une ſi tendre jeuneſſe tout bleſſé & perdant ſon ſang, il s'étoit expoſé à une mort preſque certaine pour le défendre de ſes ennemis, il fait ſçavoir à tous preſens & à venir, que pouſſé par de ſi preſſantes conſidérations, & ſe rendant aux priéres de ſeſdits ſujets, il a de ſa grace ſpéciale, certaine ſcience & plénitude de ſon autorité Royale donné à ſondit fils le Duché de Bourgogne avec tous les droits, poſſeſſion & propriété, qu'il y a, ou peut avoir, en ſorte qu'il ſoit & demeure comme par ci-devant le premier Pair de ſon Royaume: enſemble tous & chacun les droits, qu'il a ſur le Comté de Bourgogne, ſes appartenances & dépendances pour en jouïr, &c. Cette donation fut depuis confirmée par le Roi Charle le Sage qui en cela ſuivit la volonté de ſon pere, & éleva ſon frere cadet au deſſus des aînez.

IX. Aprés avoir ſi bien établi ſon fils bien aimé, le Roi prit le chemin d'Avignon pour voir

voir le Pape, & conférer avec lui des moyens de rétablir en France la discipline Ecclésiastique fort altérée par les desordres inséparables de la guerre. Innocent VI. étoit alors sur la Chaire de saint Pierre, où il avoit été élevé en 1352. Il avoit donné des marques de sa sainteté par la réforme de sa Maison & de celle des Cardinaux, & sa fermeté avoit paru dans la guerre qu'il avoit faite à plusieurs petits tirans Italiens, qui vouloient s'emparer des biens de l'Eglise: son Légat le Cardinal Gilles Albornos les avoit tous mis à la raison. C'est de ce même Légat dont on raconte un fait assez particulier. Il eût sous le Pape Urbain V. le même pouvoir qu'il avoit eu sous Innocent VI. & fit encore de plus grandes choses: tous les Vicomtes Italiens prirent les armes au changement de Pontificat, & il les battit tous l'un aprés l'autre, enfin le Pape les voyant tous soûmis vint lui-même en Italie, & fut d'abord accablé de requêtes contre le Légat qu'on accusoit de concussion: il promit de faire justice, & lui ordonna de se justifier en apportant ses comptes. Le lendemain le Légat fit entrer dans la cour du Pape un chariot chargé de clefs, & ayant prié sa Sainteté de mettre la tête à la fenêtre: *Saint Pere*, lui dit-il, *voilà les clefs des Villes que j'ai soûmises à vôtre Sainteté, je n'ai point d'autre compte à lui rendre.*

Le Pape eût beaucoup de joye de voir le Roi Jean, dont il avoit éprouvé le bon cœur en plusieurs occasions, mais dans le temps qu'ils prenoient des mesures pour le bien de l'Eglise, le Pape mourut, & les Cardinaux

furent bien embaraſſez à lui choiſir un ſucceſſeur ; le Sacré Collége étoit partagé entre le Cardinal de Boulogne, & le Cardinal de Perigord tous deux gens de mérite, & tous aſpirans à la Papauté ; mais comme les autres Cardinaux virent que l'un ne vouloit pas céder à l'autre, ils ſe démirent entre leurs mains de toute l'autorité, & leur donnérent à eux ſeuls le pouvoir d'élire le Pape. Les deux Cardinaux virent bien par-là, qu'ils en étoient exclus, ils en voulurent auſſi exclure tous les Cardinaux preſens, qui ſe croyoient bien fins, & ne ſongeant plus qu'au bien de l'Egliſe, ils élûrent Guillaume Griſant Limouſin Abbé de Saint Victor de Marſeille, qui par la ſainteté de ſa vie, & par ſa profonde capacité avoit rendu de grands ſervices au ſaint Siége Le nouveau Pape prit le nom d'Urbain V.

Le Roi fut fort aiſe d'une élection à laquelle ſa preſence lui fit avoir beaucoup de part, il attendit à Avignon que le Pape fût arrivé de Lombardie où il étoit Légat, & comme fils aîné de l'Egliſe, il donna l'exemple à tous de baiſer les pieds au Vicaire de *Bellef. t. 2.* JESUS CHRIST en terre, & renoüa avec lui les négociations qu'il avoit commencées avec ſon prédéceſſeur.

Quelques Auteurs diſent que le Roi n'avoit fait ce voyage que pour conſulter le Pape ſur la propoſition qu'on lui faiſoit d'épouſer la Reine Jeanne de Naples ; elle étoit veuve auſſi bien que lui pour la ſeconde fois, & héritiére des Royaumes de Naples & de Sicile & du Comté de Provence : la politique avoit

avoit pû faire ſonger le Roi à cette alliance; mais quand il apprit ſur les lieux & des Provençaux mêmes, que tous les bruits qui avoient couru d'elle étoient veritables, & que cette Princeſſe abandonnée à toutes ſortes de crimes & de débauches avoit fait étrangler ſon premier mari, & s'étoit bientôt laſſée du ſecond, il n'eût que de l'horreur pour une créature qui deshonoroit le Trône & la Maiſon de France dont elle étoit décenduë.

Dans ce temps-là arriva à Avignon Pierre de Luſignan Roi de Chipre, fils de Hugue de Luſignan, & d'une Princeſſe de la Maiſon de Bourbon. Ce Prince avoit quitté ſon Royaume pour venir demander du ſecours aux Princes Chrêtiens contre les Infidéles: il ſe voyoit ſeul dans ſon Iſle expoſé à toutes les forces du Soudan d'Egypte & hors d'état d'y réſiſter, & déja plus d'une fois il y eût ſuccombé ſans les Chevaliers de Rhodes qui ne l'avoient pas abandonné; mais comme ces Chevaliers avoient plus de courage que de force, & que ſouvent ils étoient aſſez embaraſſez eux-mêmes à ſe défendre, il venoit preſſer une Croiſade, qui mît ſon Etat en ſûreté en faiſant la conquête de Jeruſalem. Il étoit fort bien fait, & la Majeſté Royale qui brilloit dans toute ſa Perſonne lui gagna d'abord tous les cœurs, il parla avec tant d'éloquence & d'une maniére ſi patétique, que le Roi lui promit tout ce qu'il voulut.

Le Conſeil de France eût beau repreſenter au Roi la miſére du Royaume, la peſte & la famine qui le deſoloient, & qui empêche-

roient les peuples de contribuer aux dépenses d'une Croisade, les prétensions des Anglois qui se plaignoient hautement qu'on n'executoit pas le Traité de Bretigni, l'âge du Roi déja avancé, & ses infirmitez qui sembloient le devoir dispenser d'une guerre si pénible : il n'écouta rien, & se laissant aller au zéle de la Religion & aux exhortations du Pape, il prit la Croix le jour du Vendredi Saint, & fut déclaré Généralissime de l'armée Chrêtienne. Le Roi de Dannemarc, qui se trouva à Avignon sans qu'on sçache pourquoi, la prit aussi, le Roi de Chipre s'en alla en Allemagne, & dans les autres Cours de l'Europe presser les Princes d'en faire autant : il y en eût plusieurs qui lui promirent de se trouver au rendé vous pour passer la mer : le seul Roi d'Angleterre lui répondit froidement, & fut cause que toute la Croisade s'en alla en fumée : le Roi Jean n'osa s'éloigner, & les autres Princes étoient trop foibles pour une si grande entreprise.

1363. X. Cependant le Duc d'Anjou, & le Duc de Berri enfans du Roi, & le Duc d'Orleans son frere s'ennuyoient en Angleterre: ils y étoient en ôtage, & y devoient demeurer jusqu'à l'entiére execution du Traité de Bretigni. Ils n'avoient pas tous la même liberté, * le seul Duc de Bourbon par une presence agréable & des maniéres obligeantes avoit gagné d'abord l'estime & l'amitié de toutes les Dames d'Angleterre, & la Reine aussi sensible que les autres, l'avoit fait relâcher sur sa parole, & vouloit qu'il fût de toutes ses fêtes. Ces bons traitemens n'empêchérent pas

* Vie du Duc de Bourbon.

qu'il

qu'il ne demeurât ſept ans en ôtage, il ne revint en France qu'aprés avoir payé pour ſa rançon cent mille francs d'or, & quarante mille pour la dépenſe qu'il avoit fait à Londres : & dés qu'il fut arrivé à Moulins, il y convoqua toute la Nobleſſe du Bourbonnois, & prenant pour deviſe une ceinture ſur laquelle étoit écrit en broderie ce mot, *Eſpérance*, il en fit une eſpéce de Chevalerie ou de fraternité d'armes, qu'il donna aux Seigneurs de ſa Cour.

Le Roi d'Angleterre s'apperçût bien-tôt de l'impatience de ſes Otages, & croyant en profiter il ſigna avec eux un nouveau Traité, par lequel le Roi Jean faiſoit une ſeconde renonciation à toutes les Provinces qu'il avoit cédées par le Traité de Bretigni, & déchargeoit le Roi d'Angleterre de tous les dédommagemens qu'il lui pouvoit demander à cauſe des ravages que les troupes Angloiſes avoient fait en France depuis la paix. Il leur permit en ſuite de paſſer à Calais pour faire ratifier ce nouveau Traité : le Roi qui étoit bon, & qui vouloit revoir ſes enfans, étoit prêt à y conſentir, mais le Dauphin qui en voyoit les conſéquences, s'y oppoſa fortement en proteſtant que tout le bien du Roi d'Angleterre ne pouvoit pas payer le dédommagement qu'on étoit en droit de lui demander, & que par-là on avoit en main une bonne raiſon de ne lui point tenir tout ce qu'on avoit été forcé de lui promettre. Ainſi ce nouveau Traité ne fut point executé, & tous les Otages furent renvoyez en Angleterre : il n'y eût que le Duc d'Anjou, qui ſe

ſauva & revint à Paris, le Roi le reçût fort mal, lui reprocha d'avoir manqué à ſa parole, & lui commanda de ſortir de ſa preſence, & de retourner ſur le champ en Angleterre : le Duc d'Anjou ſortit de Paris : mais au lieu de retourner en Angleterre, où il auroit eu peur de n'être pas bien reçû, il ſe retira au Château de Guiſe avec ſa femme Marie fille de Charle de Blois Duc de Bretagne.

Le Roi qui craignoit qu'Edoüard ne l'accuſât de mauvaiſe foi, étoit fort embaraſſé: il avoit accoûtumé de dire, que *quand la foi & l'aſſurance des promeſſes ſeroient bannies du monde, ſi dévroient-elles toûjours demeurer dans la bouche du Prince.* Enfin ſans conſulter perſonne, contre l'avis de ſon fils & de tout ſon Conſeil, il réſolut de paſſer lui-même en Angleterre pour tâcher à faire un traité à des conditions plus raiſonnables : il ſe ſervit auſſi d'un prétexte de piété, il dit qu'il alloit ſolliciter le Roi d'Angleterre de faire avec lui le voyage de la Terre-Sainte. En vain le ſage Dauphin lui repreſentoit qu'Edoüard n'étoit plus jeune ; & n'avoit pas aſſez de zéle pour aller ſi loin, que pour retirer les Otages, il ne falloit que de l'argent, & qu'enfin un Prince en fait de négociation ne devoit jamais faire par lui-même que ce qu'il ne pouvoit pas faire par ſes Miniſtres. Toutes ces raiſons ne touchérent point le Roi. Quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit amoureux à Londres : quoi qu'il en ſoit il s'embarqua à Boulogne & repaſſa en Angleterre aprés avoir déclaré le Dauphin Régent du Royaume.

A.

A son arrivée à Douvre tous les peuples 1364.
vinrent au devant de lui:la bonne foi si estimable dans les grands Princes le faisoit aimer de tout le monde, & l'on voyoit assez à sa maniére d'agir qu'il ne vouloit tromper personne. Le Roi d'Angleterre l'envoya recevoir & le fit traiter par ses Officiers avec beaucoup de magnificence. Le Roi voulut aller d'abord à Cantorberi rendre ses respects aux Reliques de S. Thomas: il alla ensuite trouver Edoüard au Château d'Alten, d'où ils revinrent ensemble à Londres. Le Roi de Chipre qui ne desespéroit pas encore de la Croisade, étoit aussi repassé en Angleterre.

Edoüard avoit alors cinquante deux ans, & comme il étoit naturellement bien fait & d'une bonne complexion il conservoit encore je ne sçai quel air de jeunesse: le plaisir de vaincre l'avoit soûtenu dans les travaux de la guerre, sa Cour étoit magnifique & l'on y respiroit un air de grandeur & de prospérité que le Prince répandoit sur ses Courtisans. Il avoit célébré depuis deux ans par une Fête extraordinaire la cinquantiéme année de son âge, toutes les prisons d'Angleterre avoient été ouvertes, tous les criminels, hors ceux de Leze-Majesté avoient eu leur grace, & pour rendre éternelle la mémoire de ce jour, il avoit accordé de nouveaux priviléges à ses Sujets & fait publier des Loix nouvelles fort avantageuses à l'Etat.

Spelm. Du Cang. Gl t. 2. p. 123.

Aprés l'arrivée du Roi Jean deux ou trois mois se passérent en Carrousels, en festins & en réjouissances extraordinaires; mais au mois de Mars il tomba malade & mourut le

8.

8. Avril 1364. Il fit deux jours avant que de mourir son Testament, par lequel *il élit sa sépulture à Saint Denis en France, donne aux Officiers de son Hôtel douze mille livres, & deux mille livres à ceux de sa Chambre & Garde-robe, & nomme pour ses Executeurs testamentaires, le Dauphin, les Evêques de Beauvais & de Seez, & le Comte de Tancarville.* Il fut regretté de toute l'Angleterre : le Roi Edoüard fit prier Dieu pour le repos de son ame dant toutes les Eglises de son Royaume, & assista lui-même en deüil avec de grandes marques de douleur & de piété au service solemnel qu'il lui fit faire dans la Catédrale de Londres : son corps fut embaumé & apporté en France accompagné du Comte d'Eu Prince du Sang & des autres Seigneurs qui l'avoient suivi en Angleterre, & quand il fut arrivé à Paris on le porta à Saint Antoine des Champs, où il demeura trois jours pendant qu'on préparoit l'appareil des funérailles, & le [illegible]. du mois de Mai il fut porté à Saint Denis par les Conseillers du Parlement sur leurs épaules & enterré avec ses Ancêtres.

Du Til. rec. des Rois de Fr. pag. 325.

1364. Ainsi mourut le Roi Jean dans une terre étrangére, la cinquante-sixiéme année de son âge, & la quatorziéme de son Régne. Il avoit la plûpart des qualitez qui font les grands Rois ; la piété d'un petit fils de Saint Louïs, brave jusqu'à la témérité, & libéral jusqu'à passer pour prodigue ; mais il fut malheureux à la guerre & ruïna Etat pour n'avoir pas voulu croire son Conseil : plein de lui même & de son grand courage il perdit par sa témérité la bataille de Poitiers,

tiers, eût la douleur de voir périr à ses yeux la plus grande partie de sa Noblesse, & se vit prisonnier du Prince de Galles, qu'il tenoit enfermé au milieu de son Royaume, & qui trois jours aprés manque de vivres se seroit remis à sa discrétion sans tirer l'épée; bon Lieutenant, mauvais Général, plus propre à obéïr qu'à commander, & toutefois sa bonté naturelle qui paroissoit dans tous les traits de son visage ouvert & dans toutes les actions de sa vie, le faisoit aimer de ses Sujets, quoi qu'il les accablât d'impôts, & qu'ils ne se vissent malheureux que par sa faute: une familiarité charmante & quelques maniéres flateuses adoucissoient en lui la dureté du Gouvernement, & forçoient ses peuples à regarder comme des Loix inviolables la moindre de ses volontez.

FIN.